★ TRENTE-DEUXIÈME ANNÉE — N° 9369 | 34 PAGES | DERNIÈRE ÉDITION | VENDREDI 28 FÉVRIER 1975

M. Giscard d'Estaing rend visite à Marseille à des travailleurs immigrés

LIRE PAGE 34



Fondateur : Hubert Beuve-Méry

Directeur : Jacques Fauvet

1,20 F

Algérie, 1 DA ; Maroc, 1 dir ; Tunisie 100 m. ; Allemagne, 1 DM ; Autriche, 7 sch. ; Belgique, 10 fr. ; Canada, 60 c. cts ; Danemark, 2,75 kr. ; Espagne, 18 pes ; Grande-Bretagne, 14 p. ; Grèce, 15 dr. ; Iran, 45 ris. ; Italie, 250 l. ; Liban, 125 p. ; Luxembourg, 10 fr ; Norvège, 2,50 kr. ; Pays-Bas, 0,85 fl. ; Portugal, 11 esc. ; Suède, 2 kr. ; Suisse, 0,90 fr. ; U.S.A., 60 cts ; Yougoslavie, 8 n. din.

Tarif des abonnements page 10

5, RUE DES ITALIENS
75427 PARIS - CEDEX 09
C.C.P. 4207-23 Paris
Télex Paris n° 65572
Tél. : 770-91-29

BULLETIN DE L'ÉTRANGER

Durcissement en Espagne

Une réforme constitutionnelle en Espagne ? « Elle ne serait ni nécessaire, ni convenable, ni opportune. » Une évolution du Mouvement ? « Ses principes sont intangibles et ne peuvent être soumis à révision ou à débat. » Du nouveau dans la séculaire question des nationalités, la basque ou la catalane ? Une régionalisation politique ne ferait que ranimer les « tristes souvenirs » des Républiques, d'inspiration fédérale, de 1873 et de 1931. La démission de M. de la Fuente, ministre du travail ? Ce « collaborateur de vieille date » avait « accompli l'essentiel de sa tâche ».

L'interview de M. Carlos Arias Navarro, chef du gouvernement espagnol — la première du genre depuis l'invention de la télévision ! — aura fermé plus de portes qu'elle n'en a ouvert. Son ton, souvent très dur, renouait clairement avec le franquisme le plus traditionnel. Le refus de toute réforme constitutionnelle dément ceux qui croyaient que M. Carlos Arias Navarro avait tacitement appuyé la récente tentative avortée de M. Fraga Iribarne pour créer une association politique, réformiste certes mais pourtant bien conservatrice, puisque les Espagnols l'ont baptisée la « Sainte Alliance ».

L'intangibilité de la position du régime sur le problème des nationalités manifeste qu'il n'a pas compris pourquoi la vague de grèves, soulevant l'Espagne depuis l'automne de 1974, a atteint une ampleur rarement égalée dans le nord du pays. Jouant l'indifférent devant la démission du ministre du travail, M. Carlos Arias Navarro affecte de considérer comme subalterne le problème qui a justifié ce geste — les modalités de la légalisation du droit de grève.

La proclamation de l'intégrité des principes du Mouvement paraît, en comparaison, rassurante. En particulier, elle montre le refus du gouvernement d'admettre que les éléments les plus durs du franquisme reconstituent les juntes d'offensive nationale syndicaliste (JONS), dont la fusion, en 1934, avec la Phalange espagnole avait donné naissance au Mouvement.

La question n'est plus de savoir si le chef du gouvernement espagnol pourra ou non accomplir, au moins partiellement, son programme d'ouverture. Elle est plutôt de savoir s'il parviendra à éviter un retour aux sources « pures et dures » du franquisme.

Que vaut, en effet, l'assurance donnée par M. Carlos Arias Navarro que la loi sur les associations est une auberge assez vaste pour accueillir tous les courants, hormis le communisme et les séparatismes ? Une telle promesse est-elle conciliable avec la réaffirmation de l'omnipotence du Mouvement... expressément désigné comme le tuteur des autres associations ? Est-elle crédible alors que, les unes après les autres, les réformes annoncées par le chef du gouvernement ont été ou sont en passe d'être édulcorées au point d'être méconnaissables ? Il est significatif que le ministre du travail, phalangiste convaincu et fier de l'être, ait voulu tomber à gauche, en refusant des restrictions excessives à son projet de légalisation du droit de grève.

Il y a quelque chose de pathétique à entendre proclamer par un homme qui se veut réformateur que le général Franco, âgé de quatre-vingt-deux ans, et de surcroît malade, n'a qu'un geste à faire pour que « le cap apparaisse clair ». De dérisoire à entendre assurer que ceux qui se « mettent en réserve » devront avoir la « patience de Job », alors que d'innombrables résistants de la onzième heure cherchent aujourd'hui à se faire une tête d'opposants. D'inquiétant à entendre que « le gouvernement dispose, grâce aux forces de l'ordre, de plus de moyens qu'il n'est nécessaire pour écraser inexorablement toute tentative de subversion ».

(Lire nos informations page 3.)

LA PRÉPARATION DU SCRUTIN DU 12 AVRIL

Les militaires portugais retardent l'ouverture de la campagne électorale

Le Conseil d'Etat portugais a décidé, le mercredi 26 février, de reporter du 3 au 20 mars le début de la campagne électorale précédant les élections législatives du 12 avril. Cette décision paraît indiquer que les partis ne sont pas parvenus à se mettre d'accord sur les modalités de l'institutionnalisation du Mouvement des forces armées. Parmi les sept points du plan soumis par les militaires aux partis de la coalition gouvernementale, l'un concerne, en effet, les modalités de la participation du M.F.A. aux élections législatives. En outre laissant ainsi aux formations politiques moins de temps pour se disputer les suffrages, les militaires de Lisbonne souhaitent apparemment réduire l'importance de la consultation et les risques d'incidents, semblables à ceux qui se sont produits dans la capitale dans la nuit du 25 au 26 février, à l'occasion d'une réunion politique (le Monde *du 27 février).*

La junte de salut national, composée de sept officiers dont le général Costa Gomes, chef de l'Etat, a justifié le 26 février dans un communiqué, la prise en charge de certains pouvoirs législatifs par la « *nécessité de prévenir une détérioration de la situation nationale qui aurait pu conduire à des situations dans lesquelles la seule solution, même à titre temporaire, eût été une dictature militaire* ».

Un seul député représentera les travailleurs à l'étranger

La commission nationale qui doit assurer l'égalité des chances entre candidats et la distribution des temps de parole à la radio et à la télévision ne comprendra, parmi ses vingt-quatre membres, que trois représentants du Mouvement des forces armées contre douze délégués des partis déjà légalisés et elle sera présidée par un magistrat. Notre correspondant nous signale qu'un seul député représentera à l'Assemblée constituante l'ensemble des travailleurs portugais à l'étranger ; ceux-ci ne disposeront du droit de vote que dans des cas précis.

Dans une note publiée le 26 février, en prélude à la campagne électorale, le conseil permanent de l'épiscopat portugais a rappelé que les ecclésiastiques doivent « *s'abstenir de toute attitude ou activité partisane* ». Cette mise en garde vise en particulier les prêtres participant à la grève de Radio-Renaissance et dont rend compte page 5 notre correspondant à Lisbonne. En outre, le Père Gonçalves, ancien responsable de la Ligue ouvrière catholique, vient de publier dans le bulletin de coordination du Mouvement des forces armées, un article assurant que « *l'expérience des chrétiens progressistes montre la voie à l'Eglise du Portugal* ». Il y déplore de la part de certains membres du clergé des « *manifestations de caractère antidémocratique* ».

Enfin, commentant les incidents suscités par des militants d'extrême gauche à l'occasion d'une réunion du parti démocrate-chrétien, le commandant Sanchez Osorio, secrétaire général de cette formation, a dénoncé une « *agression antidémocratique* ». Au cours de la réunion, il avait assuré que le pays « *s'engageait sur la voie du national-communisme* ».

A trois jours des élections

Le chef de la C.D.U. de Berlin-Ouest est enlevé par un commando

De notre correspondant

Bonn. — A trois jours des élections prévues pour le dimanche 2 mars, M. Peter Lorenz, président de la démocratie chrétienne berlinoise et candidat au poste de bourgmestre, a été enlevé jeudi 27 février, peu avant 9 heures.

M. Lorenz se rendait à son bureau quand sa voiture de service a été contrainte de s'arrêter par un petit camion, dans la banlieue de Berlin. Le chauffeur du président de la C.D.U. a été expulsé de la voiture, puis frappé, tandis que M. Lorenz était enlevé à bord de son propre véhicule. Selon les témoins, trois personnes, deux hommes et une femme, ont participé à l'opération. La police a immédiatement entrepris des recherches dans toute la ville, mais jeudi, en fin de matinée, elle n'avait encore aucune piste. Le Sénat de Berlin s'est constitué en état-major de crise pour suivre le déroulement des opérations. Il a convoqué pour jeudi après-midi une séance extraordinaire à laquelle devait participer M. Maihofer, ministre de l'intérieur de R. F. A.

Selon la C.D.U. de Berlin, M. Lorenz avait reçu des menaces au cours des dernières semaines. Jeudi en fin de matinée, aucun groupe ni organisation n'avait revendiqué l'enlèvement.

M. Lorenz est victime d'un des maux qu'il dénonçait le plus durement. Le parti chrétien démocrate de Berlin-Ouest a en effet axé toute sa campagne électorale sur « *l'insécurité* » qui menace les Berlinois. Au cours d'un entretien, M. Lorenz nous disait la semaine dernière que la criminalité devenait inquiétante dans la ville. — D. V.

MALGRÉ LE MAUVAIS INDICE DE JANVIER

Le ralentissement de la hausse des prix pourrait se confirmer dans les prochains mois

- ***Le taux d'escompte est ramené de 12 à 11 %***
- ***Des routiers barrent les accès nord de Paris***

Les prix de détail français ont augmenté plus rapidement en janvier qu'au cours des mois précédents. La hausse de l'indice officiel a franchi la barre des 1 % pour atteindre 1,1 % (l'indice est à 145,9 contre 144,3 en décembre, sur la base 100 en 1970). En un an l'augmentation des prix s'est donc élevée à 14,5 % bien que son rythme tende à se ralentir : 12,1 % de cadence annuelle durant les trois derniers mois. Le résultat de janvier doit entraîner une augmentation automatique du SMIC d'au moins 2,9 %, ce qui porterait le taux horaire du salaire minimum à 6,95 francs. Mais il ne remet pas en cause la tendance récente au ralentissement de l'inflation, qui paraît pouvoir se confirmer durant les prochains mois.

Entérinant la baisse des taux d'intérêt générale dans le monde et qui s'est traduite en France par le fléchissement accentué du loyer de l'argent sur le marché monétaire, la Banque de France a, pour la deuxième fois depuis le début de l'année, réduit d'un point son taux d'escompte (11 % au lieu de 12 %), ce qui devrait provoquer une nouvelle diminution du coût du crédit. (Lire page 34.)

Plusieurs centaines de routiers continuaient à barrer, ce jeudi matin, les voies d'accès au nord de la capitale en provoquant d'importants embouteillages. Ils protestent contre la raréfaction du fret et la concurrence de la S.N.C.F.. Ils soulignent, en outre, l'accroissement considérable de leurs charges d'exploitation. (Lire page 12.)

Pour la première fois depuis octobre, la hausse mensuelle des prix a été en janvier supérieure à 1 %. En novembre et en décembre elle n'avait été que de 0,9 % et 0,8 %, ce qui avait permis à M. Fourcade d'annoncer qu'il avait tenu son pari. Celui-ci, fait en juin, tablait sur un rythme mensuel d'inflation inférieur à 1 % dès la fin de 1974.

Le résultat de janvier est-il le signe d'un redémarrage de l'inflation ? Explique-t-il la minceur des décisions annoncées mardi soir par M. Giscard d'Estaing ? Assurément non ; le recul de l'inflation est réel et va se poursuivre. Mais parce que les progrès à venir seront lents, parce que le président de la République a décidé de rapprocher — économiquement et financièrement — la France des pays à monnaie forte comme l'Allemagne et les Pays-Bas, aucune mesure sérieuse de relance n'a été décidée. La doctrine présidentielle reste : consolider d'abord, relancer (peut-être) ensuite...

Les prix d'abord. Le mauvais résultat de janvier s'explique largement par la hausse des tarifs de l'énergie. Les experts ont calculé que l'augmentation, le 1er janvier, du supercarburant, du fuel, du gaz et de l'électricité, a entraîné, à elle seule, une augmentation de l'indice de 0,3 %.

ALAIN VERNHOLES.

(Lire la suite page 31.)

AU JOUR LE JOUR

TROIS PETITS TOURS

L'Humanité *a récemment reproché aux membres du gouvernement et aux tenants du pouvoir en général de faire trop souvent à la télévision des apparitions ponctuelles à propos de tout et de rien.*

Il n'y a là qu'une conséquence naturelle de la liberté d'information. Celui qui exerce le pouvoir est en temps normal plus producteur d'événement que celui qui ne l'exerce pas. Il peut en aller autrement en temps de crise, mais il ne faut pas s'étonner si l'actualité prend plus souvent le visage du gouvernement que celui de l'opposition.

C'est un peu comme à guignol. Les marionnettes qu'animent pour un temps les mains de la fortune font trois petits tours et puis s'en vont.

ROBERT ESCARPIT.

LIRE PAGE 8

LE PRÉSIDENT ET LA DOCTRINE

par PIERRE VIANSSON-PONTE

MERS CHAUDES, MERS CONVOITÉES

I. — *Le géant handicapé*

par ANDRÉ FONTAINE

De Chypre à l'Ethiopie, du Portugal au Dhofar, de la Palestine à Madagascar, nombre des tensions et des conflits que ranime l'approche du printemps se déroulent dans les mers chaudes ou à leur proximité immédiate. Dans chaque cas, les causes, l'enjeu immédiat, sont locaux. Dans chaque cas, les interférences de puissances extérieures en amplifient singulièrement la portée.

Il n'y a pas lieu de s'en étonner. Le libre accès à la mer est une condition *sine qua non* de l'indépendance, et les rares pays d'Europe qui en sont privés se sont trouvés condamnés à poursuivre une politique soit de stricte neutralité, soit d'intégration dans un ensemble qui, lui-même, communique avec la mer.

Israël a préféré faire la guerre, il y a huit ans, plutôt que de laisser ses ennemis bloquer les détroits de Tiran, lesquels représentent, avec le port d'Eilath, son seul lien avec l'Asie et le pétrole d'Iran. Si les « progressistes » au pouvoir aujourd'hui à Addis-Abeba combattent avec autant de détermination que l'ex-Roi des rois le séparatisme érythréen, c'est parce que la possession de l'Erythrée fournit à l'Ethiopie son seul accès à la mer. « *Ce n'est pas des Erythréens que nous avons besoin, c'est de l'Erythrée* », avait dit, il y a quelques années, un cynique lieutenant d'Hailé Selassié. Et si le dernier a bénéficié du soutien constant d'Israël et des Etats-Unis, c'est parce que l'établissement à la corne de l'Afrique, en face de celui d'Aden, d'un régime pro-arabe, aurait pour effet d'établir à l'entrée de la mer Rouge un verrou aussi dangereux pour l'Etat juif que celui que Nasser avait posé à Charm-El-Cheikh.

L'éventualité d'une sécession érythréenne donne du coup à Djibouti une énorme importance stratégique, et la France y renforce sa présence militaire au moment où le régime progressiste de Somalie réclame son départ. Enfin, les raisons de l'intervention iranienne dans le Dhofar relèvent de considérations du même ordre : le ras Massandam, qui commande le détroit d'Ormuz, porte du golfe Persique, appartient à Oman, qui l'a transformé en place forte. Celle-ci tomberait aux mains des guérilleros si ceux-ci prenaient le pouvoir dans le sultanat. Or les tankers à destination ou en provenance d'Abadan ou de Kharg doivent obligatoirement passer par ce détroit. Pour couper court à toute initiative, le chah avait déjà fait occuper une série d'îlots à l'entrée du golfe au moment du départ des Britanniques.

Un seul accès permanent aux mers libres

Le cas de l'Union soviétique ne diffère que par ses dimensions. Plus encore que pour ses approvisionnements, elle dépend, pour sa sécurité, de la liberté de ses accès maritimes. Le temps est loin où Khrouchtchev parlait de mettre sa flotte à l'encan. Les sous-marins nucléaires sont un élément de base, le plus sûr, de la dissuasion. Et le Kremlin a cruellement ressenti, lors de la guerre de six jours, les effets de l'absence de ses navires en Méditerranée orientale.

(Lire la suite page 2.)

LE RETOUR DE TIBOR DERY

Le patriarche des lettres hongroises

L'âge n'est pas une question d'âge et, comme la jeunesse, la vieillesse est un art : à quatre-vingts ans, Tibor Déry le Magyar revient.

Né à Budapest avant le siècle, Déry a vécu quatre régimes politiques et leurs turbulences : l'Empire austro-hongrois, la Commune de 1919, à laquelle il prit part aux côtés de Bela Kun, la régence de l'amiral Horthy entre les deux guerres (ce fut pour lui le temps de l'exil) et, enfin, en 1947, la démocratie populaire. Ayant soutenu l'insurrection de 1956, il est arrêté peu après et condamné à neuf ans de prison. Mauriac, Camus, T.-S. Eliot, Martin du Gard (tous prix Nobel de littérature), interviennent en sa faveur. Amnistié en 1960, Tibor Déry ne quitte pas la Hongrie.

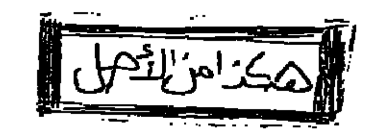
Ce vieillard hautain, sceptique qui domine les lettres de son pays et dont le nom fut prononcé à plusieurs reprises à l'académie Nobel se penche aujourd'hui sur lui-même. Rompant avec la fresque (« la Phrase inachevée » fut souvent qualifiée de « Comédie humaine hongroise »), il nous donne, cette fois, un récit beaucoup plus personnel.

Après l'opulence balzacienne, le sourire voltairien : conteur de son propre crépuscule, Déry n'a jamais été aussi vif, aussi lucide, aussi grinçant, que dans ce « Cher beau-père ». Audace de vieillard qui n'a plus rien à perdre ou sagesse finale, Déry, scrutateur de son âge fait penser au Prospero de Shakespeare : à la fin de la pièce le magicien casse sa baguette et retourne à la réalité. Tibor Déry le romancier, l'illusionniste « se » dit enfin. Avec humour et sans illusions.

(Lire page 18 l'article de Françoise WAGENER.)

LA BATAILLE DE LA PHILOSOPHIE

La réforme projetée par M. Haby va-t-elle « assassiner » la philosophie ? Cette question a suscité chez nos lecteurs professeurs de philosophie des réactions passionnées, comme en témoignent les lettres que nous publions page 10.



DIPLOMATIE

MERS CHAUDES, MERS CONVOITÉES

(Suite de la première page.)

Or l'U.R.S.S. souffre, par rapport aux Etats-Unis, d'un lourd handicap. Elle ne possède qu'un seul accès aux mers libres qui ne soit jamais bloqué par les glaces : Mourmansk, poumon qu'elle réussit à garder ouvert durant toute la dernière guerre et qui lui permit d'échapper à l'asphyxie. Encore existe-t-il entre sa rade et l'Atlantique, du Spitzberg à l'Ecosse, un chapelet d'îles qui sont toutes aux mains des Etats-Unis ou de leurs alliés, et entre lesquelles patrouillent sans cesse les unités de l'OTAN.

Quant aux autres ports, ceux de l'Arctique sont bloqués plusieurs mois par an par les glaces. Ceux de la Baltique le sont moins longtemps, mais leur utilisation dépend du bon vouloir des nations qui contrôlent le Sund, le Kattegat et le Skagerrak. Ceux de la mer Noire ne sont jamais bloqués, mais leur utilisation peut être rendue impossible par une puissance tenant le Bosphore et les Dardanelles. Les ports sur les mers d'Okhotsk et du Japon sont soumis aux caprices de l'hiver et de ceux des nations qui tiennent les Kouriles et le détroit de Corée. Bonne raison pour ne pas rendre aux Japonais, qui les réclament, les Kouriles méridionales. Aussi bien est-ce une constante de la politique russe, tsariste comme soviétique, qui lui fait rechercher un libre accès aux mers chaudes : les guerres avec la Turquie et le Japon, la pénétration en Asie centrale n'avaient pas d'autre raison.

En 1914, Nicolas II croyait bien avoir atteint les objectifs séculaires des Romanov : il s'était fait promettre Constantinople par les Alliés pour prix de sa participation à la guerre contre les empires centraux. La révolution bolchevique ayant dispensé Paris et Londres de tenir parole, Lénine renonça aux visées annexionnistes de l'Empire russe pour conclure, dès 1921, un accord de coopération avec Mustapha Kemal, le futur Atatürk, dont la police venait pourtant d'assassiner les fondateurs du P.C. turc.

En 1936, la convention internationale de Montreux sur les détroits laissait la flotte de guerre soviétique y passer à sa guise. Les garanties que procure un traité sont moins solides cependant que celles qu'assure une présence militaire. Lorsque Hitler lui proposa, en 1940, de partager le Vieux Monde, Staline réclama une « *base terrestre et navale sur le Bosphore et les Dardanelles* ». Devenu l'allié des Etats-Unis et de la Grande-Bretagne, il la leur réclama derechef en 1945, tout en demandant pour la Bulgarie, tombée entre-temps dans sa zone d'influence, un accès à l'Egée, à Dedeagatch, l'actuelle Alexandropolis, en Thrace grecque. Faute d'obtenir satisfaction, il multiplia les pressions sur Ankara et soutint à fond la guérilla communiste de Grèce. Mais, dans les deux cas, les Etats-Unis dressèrent un barrage efficace : c'est à propos de la Turquie et de la Grèce que Truman a formulé la « doctrine » d'assistance qui porte son nom et qui se trouve à l'origine du pacte atlantique et de la guerre froide.

En Extrême-Orient, Staline a été plus heureux, puisqu'il a obtenu de Roosevelt, à Yalta, la restitution des territoires pris à la Russie en 1904 par le Japon et les deux ports chinois de Dairen et de Port-Arthur, que Khrouchtchev devait d'ailleurs, par la suite, rendre à Mao. Mais, sur la frontière méridionale de l'U.R.S.S., le résultat avait été exactement à l'encontre de ce qu'il cherchait : la Grèce et la Turquie, se méfiant autant l'une que l'autre des desseins du Kremlin, laissèrent les Américains installer chez elles, malgré les imprécations de Khrouchtchev, bases navales et aériennes, rampes de lancement de fusées et stations d'espionnage.

C'est dire l'aubaine qu'a constituée pour Moscou l'affaire de Chypre. En réveillant l'antagonisme séculaire entre Grecs et Turcs, elle a fini par désorganiser complètement le flanc sud-est de l'OTAN, dégageant d'autant les accès méridionaux de l'Union soviétique. Aujourd'hui, la Grèce est sortie de l'organisation militaire intégrée du pacte atlantique. La Turquie n'en fait qu'à sa tête : elle se sait également courtisée par les puissances, même si le Congrès des Etats-Unis, sensible aux impératifs de la morale internationale, empêche M. Ford de rétablir l'aide militaire suspendue pour punir Ankara de s'être emparé, en violation de tous les traités, d'une partie de Chypre. A quoi s'ajoute que l'île elle-même constitue une plate-forme stratégique essentielle sur les arrières du conflit palestinien, et que la Grande-Bretagne y entretient ses deux principales bases d'outre-mer. Comment le Kremlin n'y soutiendrait-il pas le régime neutraliste de Mgr Makarios, bien décidé à empêcher que les Américains n'y prennent la relève des Anglais le jour où ceux-ci n'auront plus les moyens — ou le désir — de garder ces bases ?

L'affaiblissement du flanc sud-est de l'OTAN

Pour les Etats-Unis, l'affaiblissement du secteur sud-est du dispositif atlantique constitue un coup sévère, encore que mérité : ils payent ainsi le soutien donné à la sinistre dictature grecque et la folle imprudence avec laquelle celle-ci, encouragée ou non par la C.I.A., s'est lancée, en juillet dernier, dans le putsch de Chypre. Ce n'est pas un coup isolé : en fait, c'est dans toute l'Europe méridionale que les Américains connaissent des difficultés ou risquent d'en connaître. L'impuissance de la démocratie italienne, le rôle croissant joué, avant même la disparition du général Franco, par les communistes espagnols, font planer des doutes sur la solidité de leur investissement politique et militaire dans ces deux pays.

C'est cependant le Portugal qui fait surtout question aujourd'hui. Or il s'agit du seul Etat européen qui ait mis sans restriction ses bases à la disposition des Etats-Unis, pendant la guerre d'octobre, pour assurer le pont aérien à destination d'Israël. On comprend que, dans ces conditions, la controverse politique ait, dans ce pays, des relents de guerre froide. Socialistes et communistes s'y déchirent à belles dents et cherchent les uns et les autres à l'étranger des appuis de toutes sortes. A certains signes, on peut d'ailleurs se demander si les Etats-Unis n'ont pas, de Lisbonne à Moscou, en passant par Rome, accompli quelques démarches plus discrètes pour freiner une érosion générale de leur influence dans cette partie du monde.

ANDRÉ FONTAINE.

Prochain article :

LA LUTTE POUR L'OCÉAN INDIEN

M. JOBERT CRITIQUE SÉVÈREMENT LA POLITIQUE MONÉTAIRE AMÉRICAINE

M. Jobert, interrogé, mercredi 26 février, par la presse anglo-américaine sur les problèmes de l'énergie, a notamment déclaré : « *Dans ce domaine, le gouvernement* [actuel] *fait la même politique que le gouvernement auquel j'ai appartenu. J'en conclus qu'il y a des impératifs qui font que la France ne peut faire la politique américaine.* »

Pour l'ancien ministre des affaires étrangères, l'enchérissement du pétrole a, avant tout, une cause monétaire. « *Le dollar,* a-t-il dit, *est une monnaie internationale qui n'est pas conduite comme une monnaie internationale (...). L'essentiel est que le budget américain a été dix-neuf fois déséquilibré en vingt-cinq ans et le sera massivement en 1975 (...). Les Etats-Unis trouvent qu'ils ont un rôle international à jouer, que les pays étrangers doivent payer sous forme d'inflation importée (...). L'inflation continue parce que les dépenses américaines non gagées continuent (...). Le dollar est une monnaie internationale avec un cours forcé, gagée sur le sérieux ou la déraison de la politique américaine (...). Nous avons été trompés sur toute la ligne, mais il y en a qui s'en accommodent.* »

L'ancien ministre s'est prononcé pour le dialogue euro-arabe et a assuré que M. Kissinger lui avait dit, à propos des négociations pour un contrat pétrolier à long terme entre la France et l'Arabie Saoudite : « *Ce contrat, vous ne l'aurez jamais, parce que nous nous y opposerons.* » M. Jobert estime que la « *chance de l'Europe* » est dans des consultations avec les pays, y compris ceux de l'Est, autres que les Deux Grands.

M. Jobert s'est montré beaucoup plus critique en ce qui concerne la politique française envers l'OTAN (M. Giscard d'Estaing, dit-il, ne parle plus de défense « *indépendante* » mais « *autonome* » et a suspendu les essais nucléaires atmosphériques, ce qui « *pénalise la construction de l'arme atomique* ») et la « *renégociation* » entre la Grande-Bretagne et la Communauté européenne, qui tend, par de multiples « *retouches* », à « *exonérer* » les Britanniques de leurs engagements.

M. Giscard d'Estaing aux ambassadeurs d'Amérique latine : L'ESPRIT DE NÉGOCIATION DOIT PRÉVALOIR SUR L'ESPRIT DE CONFRONTATION

La France entend « *faire prévaloir l'esprit de négociation sur l'esprit de confrontation* », a dit M. Giscard d'Estaing, mercredi 26 février, devant les ambassadeurs d'Amérique latine, dont il était l'hôte à dîner.

Après avoir évoqué les liens d'amitié entre la France et les pays d'Amérique latine et la visite du général de Gaulle en 1964, le président de la République déplora les disparités de développement économique entre les Etats. « *Face au redoutable problème qui résulte de cette situation, le monde est exposé à céder aux tentations de l'affrontement,* a-t-il dit, *il peut aussi saisir les chances qui s'offrent au dialogue et à la concertation. La France, vous le savez, a fait son choix.*

» *Elle est sûre que ce choix, celui du dialogue, sera ratifié par tous les Etats qui, comme le nôtre, s'inspirent de la même tradition humaniste. Nous entendons, dans toute la mesure de nos moyens, faire prévaloir l'esprit de négociation sur l'esprit de confrontation, et nous comptons — puisse-je vous demander de le confirmer à vos gouvernements — sur votre concours actif.* »

Le président de la République rappela que la France avait proposé « *l'organisation de marchés par l'offre de prix stables et rémunérateurs* », notamment lors de la conférence de la CNUCED à Santiago-du-Chili et qu'elle avait soutenu le projet de « *charte des droits et des devoirs économiques des Etats* » du président mexicain Echeverria.

« *C'est dans ce même esprit que j'ai personnellement proposé,* ajouta le président de la République, *il y a quelques mois, devant le problème fondamental que pose la crise de l'énergie, la réunion d'une conférence internationale qui rappellerait à chacun que, au-delà des divergences d'intérêts qui peuvent, en effet, séparer les uns et les autres, une solidarité plus profonde nous unit et nous invite à nous entendre.* »

AMÉRIQUES

États-Unis

RÉAGISSANT AUX MESURES DE BOYCOTTAGE CONTRE LES FIRMES « PRO-SIONISTES »

La Maison Blanche et des parlementaires s'émeuvent des ingérences arabes dans les milieux d'affaires américains

Hollywood (*U.P.I.*). — Le président Ford a déclaré au cours d'une conférence de presse tenue à Hollywood mercredi 26 février : « *Les hommes d'affaires et les investisseurs étrangers sont les bienvenus aux Etats-Unis s'ils sont prêts à se conformer aux principes de notre société. Toutefois toute accusation de discrimination fera l'objet d'une enquête complète et l'action nécessaire sera entreprise conformément aux lois des Etats-Unis.*

» *On signale ces derniers temps des tentatives de discrimination sur des bases religieuses ou ethniques contre certains groupes ou certaines personnes de la communauté bancaire internationale. Une telle discrimination est totalement contraire à la position américaine et elle viole les principes américains. Elle n'a pas sa place dans la liberté du commerce qui a régné ces trente dernières années dans notre pays et dans le monde.* »

M. Ford faisait allusion au document publié à Damas en juin 1972 et contenant les « directives » à appliquer par les pays arabes au boycottage économique d'Israël. Un exemplaire de ce « règlement interne » serait parvenu aux Etats-Unis. Il aurait été entendu, complété et renforcé par les moyens de pression que la crise de l'énergie donne aux Etats arabes, qui s'en serviraient désormais pour frapper d'« interdit » les firmes jugées « pro-sionistes » ou « collaboratrices » d'Israël. Ainsi, le sénateur Frank Church a publié mardi la « liste noire » de quelque mille cinq cents compagnies américaines établie par les pays arabes en raison de leurs relations avec Israël.

La liste comprend quelques-unes des plus grandes compagnies dont Ford, Xerox et Coca-Cola. Selon le sénateur, Ford, par exemple, n'a pas pu vendre une voiture en Arabie Saoudite depuis 1966.

Le sénateur démocrate de l'Idaho, qui déposait devant la sous-commission du Sénat sur les compagnies multinationales, a déclaré qu'il était temps d'attirer davantage l'attention sur ce problème. Il a indiqué que le boycottage avait pour conséquence d'éloigner un grand nombre de compagnies américaines d'un marché en plein développement. Il a ajouté que la politique des pays arabes tendait à imposer une attitude antisémite aux compagnies américaines.

Devant l'ampleur et les conséquences de ces ingérences, l'American Jewish Congress, confédération des principales associations juives des Etats-Unis, a réclamé une législation appropriée pour réprimer ces mesures d'intimidation et de discrimination prises, officiellement ou non, à l'égard des milieux d'affaires américains par des gouvernements étrangers.

Pérou

Le gouvernement souhaite créer un mouvement politique

Le couvre-feu décrété le 5 février à la suite des graves événements qui avaient, officiellement, fait quatre-vingt-six morts à Lima, a été levé le 24 février par le gouvernement. L'état d'urgence demeure cependant en vigueur. L'ambassadeur des Etats-Unis à Lima, M. Robert Dean, a, d'autre part, démenti des informations en provenance de Washington, selon lesquelles l'aide militaire américaine au Pérou serait suspendue. Enfin, le gouvernement a décidé d'entreprendre la création d'un mouvement politique chargé de promouvoir « la participation actuelle de la population au processus révolutionnaire ».

Le gouvernement péruvien vient d'annoncer la création d'une commission d'étude comprenant six ministres et des hauts fonctionnaires, tous officiers généraux, chargés d'étudier les moyens de promouvoir la « *participation active* » des citoyens. Cette décision a été prise à la suite de « *nombreuses demandes de citoyens et d'organisations sociales pour participer activement à la révolution à travers un mouvement de caractère politique* », déclare un communiqué du gouvernement.

La création de cette commission intervient moins de trois semaines après les graves émeutes du 5 février. Jusqu'à présent, le général Velasco, chef de l'Etat, avait à plusieurs reprises repoussé l'idée de créer un tel parti. La « révolution péruvienne » a, en effet, toujours manifesté une grande défiance envers la participation des civils, tant à l'exercice du pouvoir — tous les ministres et nombre de hauts fonctionnaires sont des officiers — qu'à la vie politique nationale.

La doctrine de la « *participation* », idéologie officielle de la junte militaire péruvienne, n'exclue pas la prise de responsabilités de la part des citoyens. Mais elle cantonne cette participation à la profession, à l'entreprise, au lieu de résidence.

Le SINAMOS lui-même (système national d'appui à la mobilisation sociale) n'est qu'un organisme de type bureaucratique qui transmet vers la base les impulsions données par le pouvoir, sans toujours bien « faire remonter » les préoccupations de la population.

La commission d'étude du futur mouvement politique gouvernemental ne comprend... que des militaires. Cela paraîtra un étrange débat pour promouvoir la « *participation active* » des citoyens à la vie publique. On peut aussi craindre que cette commission n'accouche d'un projet de parti unique tout aussi bureaucratique que l'actuel système, et d'inspiration plus autoritaire, puisqu'il ne ferait qu'encadrer plus efficacement la population.

Pour l'immédiat, néanmoins, cette décision montre que les militaires péruviens ont su prendre le pouls du pays et réagir avec rapidité à une situation politiquement difficile. — J.-P. C.

Chili

LA JUNTE A RECONNU QUE TRENTE SYNDICALISTES AU MOINS ONT ÉTÉ TUÉS DEPUIS LE 11 SEPTEMBRE 1973 déclare une commission de l'O.I.T.

Une trentaine de syndicalistes ont été tués au Chili depuis le coup d'Etat du 11 septembre 1973, a reconnu le gouvernement militaire chilien devant une commission de l'Organisation internationale du travail, qui s'est récemment tenue à Santiago. Le rapport de cette commission, composée de trois personnalités indépendantes, a été publié, le mardi 25 février, à Genève. Selon ce texte, « une dizaine » de syndicalistes ont été exécutés après procès devant les tribunaux militaires : « *certains, en nombre à peu près égal* », ont été tués dans des affrontements avec les forces armées, et « *une douzaine d'autres, environ, ont été tués soit en tentant de s'enfuir, soit lors d'une attaque du véhicule dans lequel ils étaient transportés* ». La commission indique qu'une douzaine d'autres syndicalistes étaient, à l'époque de la commission d'enquête, condamnés à des peines de prison ou simplement entre les mains de la police.

De sources intérieures chiliennes nous apprenons que, parmi les syndicalistes détenus, figure, depuis le 8 janvier, M. Humberto Vergara Munoz, trésorier national de l'Union ouvriers et paysans (UOC), l'une des deux plus importantes fédérations paysannes existant au Chili à l'époque de l'Unité populaire. M. Vergara, quarante ans, avait été l'une des personnalités syndicales officiellement entendues par la délégation de l'O.I.T. à Santiago. L'UOC avait été reconnue légale par la junte chilienne, et M. Vergara avait été confirmé dans ses fonctions, après le coup d'Etat, par l'inspection du travail.

Dautre part, M. Badford Morse, secrétaire général adjoint des Nations unies, se trouve actuellement en mission au Chili pour étudier la situation des droits de l'homme dans ce pays. Il a été reçu, le 26 février, par le président de la Cour suprême de justice, M. Enrique Urrutia, futur ambassadeur de Santiago à Paris. Il devait en outre rencontrer au cours de son séjour le général Pinochet, chef de l'Etat ; le cardinal Raul Silva Henriquez, archevêque de Santiago ; MM. Eduardo Frei, ancien président démocrate-chrétien du Chili ; Carlos Briones, ancien ministre de Salvador Allende, et Fernando Leniz, ministre de l'économie.

PROCHE-ORIENT

Syrie

Le président Assad précise sa pensée sur les conditions de la paix avec Israël

Les propos tenus par le président Assad à « Newsweek » (« le Monde » du 25 février) « ayant été incomplètement rapportés par les autres moyens d'information », le chef de l'Etat syrien a précisé, le mercredi 26 février, sa position quant aux conditions selon lesquelles Damas serait disposé à conclure la paix avec Israël. Il a déclaré notamment : « Ceux qui croient que la paix peut être divisée se trompent. Nous réaffirmons que la paix doit être fondée sur le retrait d'Israël de tous les territoires arabes occupés en 1967, et la récupération des droits du peuple palestinien. »

De notre envoyé spécial

Damas. — A défaut d'une « explication » qu'il aurait voulu avoir avec le président Sadate, le général Assad s'est adressé mercredi à son peuple, à partir du grand amphithéâtre de l'université de Damas, où il a présidé la séance de clôture du sixième congrès de la Fédération des étudiants de Syrie. Le discours du chef de l'Etat syrien a été accueilli avec enthousiasme par l'assistance, qui comprenait de nombreux diplomates. Le président Assad a été particulièrement applaudi quand il a évoqué les droits « *imprescriptibles et inaliénables* » du peuple palestinien et stigmatisé les tentatives en cours pour la conclusion d'un accord séparé sur le dégagement des forces dans le Sinaï. M. Assad n'a cependant pas désigné l'Egypte nommément.

Commentant cette intervention, M. Ahmad Iskandar, ministre de l'information et l'un des plus proches collaborateurs du général Assad, a déclaré à l'envoyé spécial du *Monde* : « *La Syrie ne voit aucune utilité à se prêter plus longtemps aux démarches politiques déployées actuellement par les Etats-Unis, et qui visent à démanteler le front arabe. Si ces démarches devaient se poursuivre dans le même esprit, les négociations de Genève et les chances d'une paix juste et durable seraient définitivement compromises, et on nous aura acculés à réviser nos positions. Ce n'est pas parce qu'ils aiment l'Egypte ou parce qu'ils détestent la Syrie que les Israéliens veulent se retirer d'une partie du Sinaï. S'ils le font, c'est parce qu'ils haïssent tous les Arabes réunis, et les Egyptiens davantage que les autres, parce qu'ils sont les plus forts. Il faut être aveugle ou naïf pour ne pas réaliser qu'au-delà d'un retrait partiel dans le Sinaï le but recherché est de semer la discorde dans les rangs arabes. C'est la raison pour laquelle le « sommet » arabe de Rabat avait pris la précaution de mettre en garde contre tout nouvel accord qui ne comprendrait pas les trois fronts arabo-israéliens.* »

Pour M. Iskandar, qui exprime le point de vue de l'Etat et celui du commandement régional du parti baas au pouvoir, il serait faux de croire qu'un dégagement dans le Sinaï devrait préluder à un autre dans le Golan : « *Cela n'a pas été le cas*, dit-il, *au lendemain de l'accord du kilomètre 101, conclu en janvier 1974. Les Israéliens se sont retirés de la zone du canal, et il nous a fallu livrer une guerre d'usure de cent jours pour avoir droit à quelques miettes dans le Golan.* »

A l'instar du chef de l'Etat, les dirigeants syriens évitent de prendre à partie l'Egypte publiquement, et ont constamment recours à des figures de rhétorique pour déplorer la politique « isolationniste » du président Sadate. Le général Assad s'est appliqué, dans son discours, à remonter à la cause première du conflit arabo-israélien, comme pour rappeler aux Egyptiens et aux autres parties concernées que le chemin de la paix passe inéluctablement par les Palestiniens : « *Je veux, certes, tout le Golan*, s'est écrié le chef de l'Etat en martelant ses mots. *Je veux aussi tout le Sinaï. Mais cela ne suffirait pas pour instaurer la paix, qui ne peut être décidée ni par Damas ni par Le Caire, mais seulement par l'O.L.P. Les droits du peuple palestinien, c'est à l'O.L.P. qu'il faut demander de les définir, d'autant plus que c'est elle qui répond de la paix. Quand tous ses droits seront reconnus, la paix, alors seulement, sera possible.* »

Telles sont les conditions fondamentales posées par la Syrie à la signature d'un traité de paix avec Israël. La mise au point relative à la déclaration du président Assad à *Newsweek* « *ne constitue pas un démenti* », comme nous l'a précisé une haute personnalité de l'entourage du président de la République, mais seulement une « mise au point ».

ÉDOUARD SAAB.

SELON JÉRUSALEM

Les pays arabes ont acheté pour 80 milliards de francs d'armements depuis octobre 1973

Tel-Aviv (*Reuter*). — Les pays arabes ont commandé pour près de 18 milliards de dollars (environ 80 milliards de francs) d'armes nouvelles depuis la fin de la guerre israélo-arabe d'octobre 1973, déclare-t-on de source proche des services de renseignements israéliens.

Ces armes ont été acquises dans le cadre d'un programme d'achat coordonné au profit des pays directement opposés à Israël.

Selon ces sources, l'Egypte a reçu plus de mille chars d'Union soviétique — la moitié du type T 62 — et des centaines de véhicules-transports de troupes blindés. Elle a également reçu une centaine de pièces d'artillerie, quinze batteries de missiles sol-sol à moyenne portée « Scud », des bâtiments de guerre et du matériel de génie. Des chasseurs-bombardiers Mig-23 seraient également arrivés en Egypte.

D'autres pays arabes ont reçu des armes pour le compte de l'Egypte. L'Arabie Saoudite a notamment acheté des Mirage III français et des hélicoptères.

La Syrie a, de son côté, pris livraison de missiles tactiques « Scud » à moyenne portée soviétiques, ainsi que de dix batteries de missiles anti-aériens, de navires de combat et des centaines de véhicules-transports de troupes blindés d'origine est-allemande.

Pour compenser la perte de deux cents avions pendant la guerre de 1973, la Syrie a en outre reçu trois cents nouveaux appareils soviétiques, dont cinquante Mig 23, et des chasseurs-bombardiers Sukhoï-20 B, qui seraient à flèche variable. Elle dispose de mille cent nouveaux chars de fabrication soviétique.

Les Israéliens pensent que la Libye et l'Irak ont également acheté de grandes quantités d'armes d'origine soviétique et occidentale pour le compte de l'Egypte. Parmi les matériels occidentaux figurent des armes antichars et des équipements électroniques.

Des armes américaines pour le Koweït

D'autre part, le Pentagone a donné son accord à la livraison d'une première tranche de chasseurs-bombardiers américains A-4 Skyhawk de Douglas au Koweït, alors que le constructeur d'hélicoptères Sikorsky va entraîner cinquante-cinq Iraniens au pilotage et à l'entretien d'hélicoptères, apprend-on à Washington, selon l'A.F.P. Les Skyhawk seraient au nombre de trente-six et l'entraînement des pilotes iraniens fait suite aux importantes commandes d'hélicoptères — on parle de cinq cents appareils — passées par Téhéran aux Etats-Unis.

Liban

VIOLENTS INCIDENTS A SAIDA

Beyrouth (*A.F.P.*). — Saïda, principale ville du Sud-Liban, a été le théâtre, le mercredi 26 février, de violents incidents entre des manifestants et les forces de l'ordre.

Selon un communiqué officiel, un sous-officier a été tué et deux soldats ont été blessés. Du côté des manifestants, deux personnes ont été blessées, dont l'ancien député de Saïda, M. Maarouf Saad.

La version officielle accuse les manifestants, qui avaient à leur tête M. Saad et l'actuel député de Saïda, le docteur Nazih Bizri, d'avoir provoqué ces incidents. La jeep qui transportait des militaires sur les lieux où les manifestants avaient bloqué la route Saïda-Beyrouth a été prise sous un feu nourri, auquel les forces de l'ordre ont riposté. La manifestation comprenait de nombreux pêcheurs. Ceux-ci avaient lancé un appel à la grève générale à Saïda, pour protester contre le décret octroyant à la société Protéine la concession de l'exploitation des ressources piscicoles. Le conseil d'administration de cette société est présidé par l'ancien chef de l'Etat libanais, M. Camille Chamoun.

L'O.L.P. MET EN GARDE LE MONDE ARABE CONTRE UN ACCORD ÉGYPTO-ISRAÉLIEN

Le nouveau voyage que M. Kissinger va faire au Proche-Orient — il est attendu à Assouan, en Haute-Egypte, le 7 mars — suscite une intense activité diplomatique. Pour la deuxième fois en une semaine, M. Gromyko, ministre soviétique des affaires étrangères, a adressé à son homologue égyptien un message dont le contenu n'a pas été révélé.

Faisant abstraction des vives critiques dont il est l'objet dans le monde arabe, le président Sadate, dans une interview accordée à la télévision suédoise, a réitéré sa confiance en M. Kissinger, ajoutant que si ce dernier devait réussir sa mission au cours de sa prochaine tournée, « *la paix pourrait être réalisée* ».

Cependant, la Syrie et l'O.L.P. intensifient leur campagne contre tout nouvel accord de dégagement militaire entre l'Egypte et Israël. La « centrale » des fedayin, dans un message adressé à la nation arabe, a réaffirmé, le 26 février, que « *la cause palestinienne est le souci primordial de tous les arabes* » et que « *le défi sioniste n'a jamais été dirigé contre un seul pays arabe mais contre l'ensemble du monde arabe* ».

La direction politique de la résistance palestinienne ne s'adresse habituellement d'une manière solennelle à la nation arabe que dans les circonstances exceptionnelles.

Intervenant quelques heures après le discours du président Assad (dont on lira ci-contre des extraits), le message de l'O.L.P. affirme : « *Le règlement partiel qui interviendrait sur le front du Sinaï a pour but de troquer une parcelle du territoire arabe contre la totalité de la cause arabe.* » L'O.L.P. met en garde les dirigeants des pays « frères » contre toute approbation de leur part d'un tel règlement. Le message, qui émane du comité exécutif de l'O.L.P., invite « *toutes les forces du mouvement de libération arabe à faire face par tous les moyens dont ils disposent à un tel règlement* ». Il invite enfin les masses à demeurer attachées aux résolutions des « sommets » tenus à Alger (novembre 1973) et à Rabat (octobre 1974) reconnaissant l'O.L.P. comme le seul représentant du peuple palestinien.

Sur invitation du gouvernement syrien, une délégation dirigée par M. Zeid Rifaï, chef du gouvernement et ministre des affaires étrangères de Jordanie, se rendra à Damas le samedi 1er mars. L'objet de la visite n'a pas été précisé, mais on pense que l'un de ses principaux objectifs serait la convocation d'une conférence quadripartite regroupant les représentants de la Syrie, de la Jordanie, de l'Egypte et de l'O.L.P. Cette réunion — à laquelle le président Sadate ne souhaite pas, semble-t-il, assister — est destinée à formuler une position commune face à la diplomatie américaine au Proche-Orient.

● *Le chef de l'Etat israélien*, le professeur Katzir, a quitté, jeudi 27 février, Israël pour les Etats-Unis, où il fera une visite officielle de deux semaines.

Le président Katzir sera reçu par le président Ford. Il participera, à Miami (Floride), à l'ouverture de la conférence sur les emprunts israéliens, et sera l'hôte de plusieurs universités. — (*A.F.P.*)

EUROPE

Le Saint-Siège poursuit sa politique de normalisation avec les pays de l'Est

De notre correspondant

Vienne. — Durant la visite à Prague, du 24 au 26 février, de Mgr Casaroli, secrétaire pour les affaires publiques de l'Eglise, le *gouvernement tchécoslovaque et le Vatican* sont convenus de poursuivre leurs contacts. Selon le « *ministre des affaires étrangères* » du Saint-Siège, les prochaines consultations, qui se tiendront à un haut niveau, permettront d'aborder « *certains problèmes de l'Eglise catholique en Tchécoslovaquie qui n'ont pu être discutés cette fois* ».

Faisant écho à M. Chnoupek, le ministre tchécoslovaque des affaires étrangères, qui a qualifié les derniers entretiens de « *très corrects* », Mgr Casaroli les a, pour sa part, jugés « *très positifs* ». Quant à l'agence tchèque C.T.K., elle a indiqué que les conversations se sont déroulées « *dans une atmosphère ouverte, réaliste et positive* ». Selon des informations en provenance de *Prague et de Rome, les problèmes de* la paix dans le monde (Proche-Orient, Chypre, Vietnam) et de la sécurité européenne en auraient fourni la matière principale. M. Chnoupek s'est réjoui à ce propos que les vues des deux parties soient « *identiques ou très proches* » sur de nombreux sujets.

Cet optimisme, de rigueur de la part de la puissance invitante, ne doit pas tromper quant au résultat de la mission de Mgr Casaroli, qui semble être surtout d'ordre psychologique.

Sur la situation difficile de l'Eglise catholique, qui a été évoquée par le représentant du Saint-Siège, notamment au cours d'une entrevue avec M. Lucan, vice-premier ministre, aucune évolution n'a pu être annoncée. On sait que le gouvernement tchécoslovaque considère cette question comme une « *affaire intérieure* ». Or depuis le précédent séjour de Mgr Casaroli à Prague, il y a deux ans, la situation de l'Eglise tchécoslovaque aurait même eu tendance à s'aggraver. Des conversations menées en septembre dernier à Rome n'avaient donné aucun résultat. Trois *points avaient été alors principalement abordés* : la nomination de nouveaux évêques, l'instruction religieuse et le statut des séminaires et des ordres monastiques.

Sur les douze diocèses existant en Tchécoslovaquie, six n'ont pas en ce moment d'évêque résidant. Les dernières nominations remontent à 1973 : quatre sièges épiscopaux avaient été *alors pourvus*.

Pour réaliser sa politique consistant à doter partout chaque siège d'un évêque, le Vatican serait prêt à accepter la nomination de prélats appartenant au mouvement Pacem in Terris dans certains diocèses restés longtemps sans titulaire. Cette association, qui a fait serment d'allégeance au régime, a succédé aux « *prêtres de la paix* », lesquels avaient cessé leur activité lors du « printemps de Prague ».

Mis en place après bien des résistances de la part du clergé, le mouvement Pacem in Terris vient de tenir son premier congrès, alors que les premiers appels en faveur de sa création remontent à 1969. Une résolution y a été adoptée exhortant les fidèles « *à prendre une part active à la construction de leur patrie socialiste* ». De leur côté, les autorités communistes ont assuré les prêtres réunis dans ce mouvement qu'elles ne permettraient pas qu' « *ils soient l'objet d'injustices tandis que seraient favorisés des hommes qui n'ont pas encore établi de rapports positifs avec notre ordre socialiste* ». Ce soutien hautement proclamé apparaît en même temps comme une mise en garde indirecte au Vatican, auquel sont ainsi signifiées les limites de la bonne volonté qu'il peut attendre de Prague.

Mgr Casaroli se préoccupe aussi de la situation particulièrement sombre du clergé en Tchécoslovaquie. Quelque mille six cents cures, soit un tiers du total, sont vacantes, et, sur près de quatre mille prêtres, cinq cents sont actuellement frappés d'une interdiction d'exercer. Plusieurs procès ont été engagés ces dernières années contre des prêtres catholiques (ainsi que contre des pasteurs protestants), en général sous l'accusation d' « *agissements hostiles à la République* ».

En dépit d'un manque criant de prêtres, un *numerus clausus* sévère est imposé à l'entrée des facultés de théologie. L'un des trois séminaires du pays, celui d'Olomouc, est de nouveau fermé comme c'était le cas dans les années 50. Une réglementation très stricte frappe l'activité des ordres religieux féminins (les ordres masculins sont interdits). L'an dernier, des restrictions sévères ont été imposées à la publication d'ouvrages religieux, tandis qu'une vigoureuse campagne athéiste se développait dans la presse, à la radio et dans les écoles. Les parents qui font suivre un enseignement religieux à leurs enfants sont soumis à des tracasseries diverses.

On a cependant appris, mercredi, que les autorités de Prague avaient fait un geste humanitaire avant la sœur Eliska Pretschnerova, supérieure générale des sœurs enseignantes de Saint-François. La religieuse était arrivée le lundi 24 février à l'aéroport de Rome-Fiumicino, par le même avion que le prélat romain devait emprunter une heure plus tard pour se rendre en Tchécoslovaquie. Il est difficile, dans ces conditions, de ne pas établir un lien entre les deux événements. La sœur Pretschnerova, d'origine tchécoslovaque, avait été arrêtée en décembre 1973 et interrogée par la police, alors qu'elle était venue de Rome pour faire prolonger son autorisation de séjour à l'étranger.

D'autre part, on a appris que le séjour en Pologne de Mgr Poggi, chef de la Délégation de contacts de travail permanents du Vatican à Varsovie, durerait environ un mois. Mgr Poggi, arrivé le 25 février, profitera de cette première visite prolongée pour se rendre dans de nombreux diocèses du pays. *Mercredi, le* représentant du pape a été reçu par M. Stefan Olszowski, ministre polonais des affaires étrangères, auquel il a remis une lettre du cardinal Villot. Le caractère de ce document serait proche des lettres de créance remises par les ambassadeurs lorsqu'ils prennent un nouveau poste. Le représentant de la Pologne auprès du *Saint-Siège, M. Kasimierz Szablewski*, se trouve déjà sur place depuis trois mois. Mais à la différence de ce dernier, Mgr Poggi, pour le moment, ne s'établira pas en permanence à Varsovie. Bien des problèmes restent à régler avant un éventuel établissement de relations diplomatiques auquel l'Eglise polonaise demeure toujours hostile. Mgr Poggi devrait rencontrer, vendredi, le cardinal Wyszinski et le premier ministre polonais, M. Jaroszewicz.

Tous ces déplacements sont le signe que, en dépit des réserves parfois exprimées par certains membres de la hiérarchie de l'Eglise, le Vatican poursuit la politique de normalisation de ses relations avec les pays d'Europe de l'Est.

Cette ligne de conduite a abouti dernièrement à quelques succès : avec la Pologne, des rapports de travail institutionnalisés ont été mis en place l'été dernier ; le gouvernement hongrois a donné son accord, il y a un mois, à la nomination de cinq évêques par le Vatican. Les relations sont aujourd'hui si bonnes entre Budapest et le Saint-Siège, que des *observateurs communistes* pensent que le prochain voyage de Mgr Casaroli dans la capitale hongroise, au mois d'avril, fournira l'occasion aux représentants des deux Etats d'établir des relations diplomatiques.

MANUEL LUCBERT.

Espagne

Le chef du gouvernement écarte toute réforme de la Constitution

Madrid (*A.F.P.*, *A.P.*, *Reuter*, *U.P.I.*). — M. Carlos Arias Navarro, chef du gouvernement espagnol, a réaffirmé à l'occasion de son interview télévisée du 26 février, « *l'intangibilité des principes fondamentaux du Mouvement, qui ne peuvent être soumis ni à révision ni à débats* ». Soulignant « *l'extraordinaire fermeté et la solidité du régime* », M. Arias Navarro a mis en garde « *ceux qui jugeraient habile de se mettre en réserve pour un avenir prochain* ». Il leur faudra, a-t-il assuré, « *la patience de Job* ».

Le chef du gouvernement a également écarté toute hypothèse de réforme constitutionnelle, considérée comme « *ni nécessaire, ni concevable, ni opportune* ». Il a rendu un hommage ému au chef de l'Etat, le général Franco : « *Je reconnais que dans certaines occasions, quand il s'agit de problèmes importants, lorsque des doutes m'assaillent, un geste de son Excellence suffit pour que le cap apparaisse clair devant moi. C'est pour moi un réconfort et un soutien.* »

Dans son intervention, qui a duré plus d'une heure, et qui était la première du genre, le chef du gouvernement ne s'est explicitement référé qu'en une seule occasion à son programme d'ouverture, annoncé au début de 1974 : « *Le fait que le président soit ici et vous parle est la démonstration la plus éclatante que la bannière du 12 février n'a pas été amenée.* » A propos des associations politiques, M. Arias Navarro a confirmé que seuls les communistes et les séparatistes seraient exclus du bénéfice de la loi du 13 janvier. « *La gauche non subversive* » pourra trouver sa place dans les associations « *dans la mesure où elle affirmerait son attachement aux lois fondamentales* », a indiqué le chef du gouvernement.

Inversement, M. Arias Navarro a vivement critiqué ses adversaires de l'extrême droite, qui se conduisent « *comme au temps de l'Inquisition* ». Ceux-ci, « *estimant qu'ils sont les garants de l'orthodoxie du régime, m'accusent de déviationnisme. Bien sûr, je respecte leurs arguments. Mais ce qui m'encourage, c'est la certitude que ces accusations n'émanent que de petites minorités d'extrémistes.* »

Le chef du gouvernement, enfin, n'a fait allusion qu'indirectement à la démission — officiellement confirmée par l'intérieur le 26 février — de M. Licinio de la Fuente, ministre du travail, lui déniant toute signification politique. M. Arias Navarro a précisé qu'il n'y aurait pas d'autre changement dans son cabinet.

Grande-Bretagne

89 députés travaillistes votent contre l'augmentation de la liste civile de la reine

De notre correspondant

Londres. — L'augmentation de la liste civile de la reine a provoqué, mercredi soir 26 février, une révolte massive dans les rangs travaillistes à la Chambre des communes. Quatre-vingt-neuf députés du Labour ont voté contre le projet, qui accorde un supplément de 420 000 livres par an à la souveraine. Beaucoup d'autres se sont abstenus. Au total, près de la moitié des parlementaires travaillistes n'ont pas, à cette occasion, soutenu le gouvernement Wilson.

Grâce à l'appui des conservateurs et des libéraux, le projet a été approuvé par 427 voix contre 90, mais l'embarras de M. Wilson est grand. Il lui est très difficile de prendre des sanctions alors que les rebelles sont aussi nombreux. De plus, neuf ministres, parmi lesquels M. Foot (travail) et M. Peart (agriculture) se sont absentés lors du vote.

Le débat a révélé que la monarchie commence à être l'objet de critiques sérieuses. M. William Hamilton qui, depuis bien des années, défend la cause de la République, n'a pas, il est vrai, reçu beaucoup d'appuis lorsqu'il a déclaré que la reine était seulement « *un fonctionnaire avec une couronne* ».

Cette controverse a un aspect paradoxal. Il ne s'agissait pas d'augmenter « *le salaire de la reine* ». Le chancelier de l'Echiquier, M. Healey, a expliqué que les trois quarts de l'augmentation de la liste civile doivent servir à améliorer les salaires des employés de la cour, qui ne gagnent en moyenne que 30 livres par semaine.

JEAN WETZ.

EUROPE

Grèce

LES SUITES DU COMPLOT AVORTÉ

Une quarantaine de milliers de personnes manifestent à Athènes contre M. Averoff et les Américains

Athènes *(A.F.P.)*. — A l'initiative de la municipalité, quelque quarante mille personnes ont manifesté, mercredi soir 26 février, dans les rues principales d'Athènes, contre le complot dans l'armée grecque, révélé lundi dernier. Devant le Parlement, elles ont exigé la démission du ministre de la défense, M. Evanghelos Averoff, responsable, selon elles, de la façon superficielle dont a été opérée l'épuration des membres de la junte au sein de l'armée.

Ensuite, devant l'ambassade des Etats-Unis, les manifestants ont protesté contre « *l'appui apporté par les impérialistes américains à la junte* », avant de se disperser sans incidents.

Selon une source bien informée, citée par l'A.F.P., le ministre de la défense, M. Averoff, aurait été averti dès le mois de décembre 1974 qu'une conspiration était en cours au sein de l'armée.

Un document ne comportant aucune signature mais paraissant émaner d'officiers loyaux au régime démocratique « tirait la sonnette d'alarme ».

Citant des noms, ce texte signalait la présence au sein de l'état-major et aux côtés mêmes du ministre de divers officiers, dont le général de brigade Dertilis, arrêté lundi, d'un lieutenant-colonel, d'un chef de bataillon et d'un capitaine. Le général commandant d'un corps d'armée était personnellement mis en cause. Il semble qu'aucune action préventive, sauf une surveillance discrète, n'ait été déclenchée à la suite de cet avertissement.

Le 20 septembre 1974, trente-six officiers avaient été, du fait de leur attitude au cours de la dictature militaire, mis en disponibilité. Deux mois et demi plus tard, « *pour des raisons humanitaires* », suivant M. Averof lui-même, huit de ces officiers avaient été réintégrés, dont le commandant Perdikis, qui, lors du coup d'Etat du 21 avril 1967, avait arrêté le commandant en chef des forces armées, le général Arbouzis. Perdikis, qui a été arrêté dimanche, avait été affecté au commandement d'un bataillon en Grèce du Nord.

Au début du mois de décembre dernier, le lieutenant-colonel Thomas, qui avait arrêté M. P. Canellopoulos, alors président du conseil, en 1967, était admis à l'Ecole supérieure de la défense nationale. Il a été arrêté dimanche dernier comme conspirateur.

Le 3 février dernier, le juge d'instruction Georges Voltis, chargé de l'enquête concernant le coup d'Etat du 21 avril 1967, s'était rendu à l'état-major afin de procéder à l'audition de neuf officiers d'active compromis dans le coup d'Etat. Ceux-ci dont les commandants Stiakakis et Manoussakis, considérés comme les chefs de file des « kadhafistes » arrêtés lundi, avaient répondu avec hauteur au magistrat, se glorifiant de leur adhésion au régime militaire.

Durant cette audition, certains officiers, dans les couloirs mêmes du haut commandement, avaient manifesté bruyamment leur soutien à leurs camarades interrogés. Là encore, aucune sanction n'aurait été prise.

M. Constantin Caramanlis a l'intention de prendre la parole le vendredi 28 février devant le Parlement afin de donner des précisions sur le complot avorté.

Tchécoslovaquie

UNE « GRAVE ERREUR POLITIQUE »

Prague (Reuter). — M. Jiri Hajek, rédacteur en chef de « Tvorba », hebdomadaire culturel du parti communiste tchécoslovaque, a publié dans son périodique, mercredi 26 février, quelques lignes d'excuses pour avoir fait paraître une nouvelle écrite par son fils et qualifiée de « grave erreur politique ».

La nouvelle, « Exil », a pour thème la vie d'un ancien membre du P.C. exclu après 1968 et dont la fille ne peut, pour cette raison, poursuivre ses études de médecine. Le père, lui, ne pouvant continuer son activité de directeur de clinique, se suicide.

L'œuvre, publiée il y a trois semaines, a suscité de nombreux commentaires en raison de la franchise des descriptions du sort des anciens partisans du « printemps de Prague ».

« La morale de la nouvelle est contraire à la pratique politique de notre parti », déclare M. Hajek dans son autocritique. « Je veux assurer mes lecteurs qu'après tant d'années au service du parti et du socialisme cela constitue une leçon amère que je respecterai dans mon travail futur », ajoute le rédacteur en chef de « Tvorba ».

LA NORVÈGE FACE AU MIRAGE DU PÉTROLE

II. — SUR LE CHEMIN DE LA COOPÉRATION

Les Norvégiens entrent avec circonspection dans l'âge pétrolier : ils n'entendent pas changer de civilisation (« le Monde » du 27 février).

De notre envoyé spécial
JEAN-PIERRE DUMONT

Oslo. — La démocratie industrielle ? « *Nous continuons. On y travaille toujours.* » A la Confédération ouvrière — L. O. — comme au patronat — la C.N.A.F. — les dirigeants norvégiens montrent, exemples à l'appui qu'ils poursuivent, lentement mais sûrement, le long chemin qu'ils se sont tracé il y a plus de dix ans, en créant un comité de « coopération » pour réaliser la démocratie industrielle. Et cela en dépit des secousses et des tensions que ne manquent pas de provoquer les découvertes de pétrole et l'inflation mondiale.

Plusieurs conflits sociaux ont éclaté ces derniers mois. Pour certains Norvégiens, employeurs surtout, 1974 est comparable à 1956 et 1961, années marquées par des grèves plus nombreuses et des augmentations plus importantes que d'ordinaire. Faut-il en conclure que 1974 fut une année sociale turbulente ? Près de 300 000 journées ont été perdues par arrêts de travail, au lieu de 10 000 à 20 000 précédemment ; novembre a vu la menace d'un lock-out. Les négociations salariales n'ont pu se dérouler au sommet, comme les années précédentes, mais seulement au coup par coup, entraînant des majorations de salaires de 15 à 17 % au lieu de 11 à 12 % en 1972 et 1973.

Le patronat regrette cette évolution, bien qu'il ait obtenu que les accords durent deux ans au lieu d'un, comme le souhaitaient au départ les syndicats. « *Le temps était mûr pour des discussions décentralisées*, répond un dirigeant ouvrier. *Les grèves sont sans doute la conséquence de cette formule, mais finalement les relations avec le patronat sont bonnes.* »

Pour un Français, les difficultés sociales que connaît la Norvège paraissent bien ténues. A Oslo, on admet aussi que le bilan est positif, en dépit des perturbations inhabituelles. Pas de déclarations de guerre entre syndicalistes et employeurs ; pas de chômage ; au contraire, une pénurie de main-d'œuvre qu'on cherche à atténuer sans appel à l'immigration. Une volonté partout affirmée de poursuivre les réformes sociales qui visent à inventer une nouvelle société.

Une double démarche

L'effort des partenaires sociaux — le terme prend ici tout son sens — tend à aboutir à une transformation des relations sociales, la « démocratie industrielle », grâce à une double démarche : au sommet, par une participation des ouvriers à la gestion des entreprises ; dans les ateliers, par la remise en cause du travail parcellaire. Contrairement à ce qui se passe dans d'autres pays, il ne s'agit pas ici de simples discours ou de promesses électorales.

Une loi de 1972, qui tend à assurer la participation au sommet, est entrée en application en 1973 : elle a concerné les mines et les industries, puis en 1974 le bâtiment et les travaux publics ; cette année, elle s'appliquera au transport, au commerce, aux hôtels et aux restaurants. Deux formules — l'une obligatoire, l'autre en partie facultative — sont prévues selon la taille des entreprises :

● Dans les sociétés anonymes qui emploient plus de 200 personnes, l'assemblée des actionnaires a perdu le pouvoir qu'elle possédait auparavant, d'accepter ou de refuser les investissements, les déplacements d'usines, les plans de rationalisation. Ces décisions sont désormais prises par une « assemblée de coopération », qui se réunit deux ou trois fois par an et comprend deux tiers d'actionnaires (8 membres) et un tiers de salariés (4). Cette assemblée désigne un conseil de directeurs où, selon la même répartition (deux tiers — un tiers), se retrouvent au moins deux représentants des salariés ; le conseil se réunit en moyenne une fois par mois et même, dans certaines entreprises, une fois par semaine.

● Pour les sociétés regroupant de 50 à 200 personnes, une formule originale a été prévue : ces firmes sont obligées de mettre en place un conseil de directeurs avec représentation du personnel, si celui-ci en manifeste le désir à la majorité absolue. Les travailleurs des moyennes entreprises ont-ils saisi cette occasion ? Selon des estimations du patronat, près de 50 % des sociétés de cette taille ont dû adopter cette formule.

La vie sociale en est-elle pour autant bouleversée ? « *Je n'ai pas l'impression que les travailleurs soient plus contents* », déclare M. Larsaarvig, l'un des responsables du patronat, qui était, à l'origine, plutôt opposé à ce projet présenté par les socialistes. « *La réforme*, souligne-t-il, *a été voulue par les leaders des syndicats plutôt que par la base. Mais il est encore trop tôt pour se prononcer.* »

Au syndicat L.O., on ne nie pas les difficultés, mais on fait preuve d'optimisme. « *C'est une question d'éducation. Notre problème est d'engager les ouvriers dans la démocratie* », indique un syndicaliste, M. Hansen. Et d'affirmer que la représentation minoritaire des salariés force le syndicat « *à trouver des chemins pour influencer les « managers ». Nous organisons des semaines de gestion*, ajoute-t-il, *et des cours communs réunissant directeurs et syndicalistes ont commencé dès 1971* ».

L'objectif de L.O., poursuit M. Hansen, est d'aboutir à une représentation égalitaire : 50 % d'actionnaires, 50 % de salariés. Une telle cogestion, qui ne modifierait pas les structures capitalistes, ne serait-elle pas dangereuse ? « *Bien sûr*, répond le responsable syndical, *mais nous voulons prendre nos responsabilités. Nous voulons aussi que les communes et les départements soient représentés dans les entreprises.* »

Cette amorce de coopération ne se limite pas aux organes de direction. La concertation prend corps par la mise en place de comités paritaires dans les établissements et les ateliers. Enfin, les expériences d'équipes semi-autonomes et d'élargissement des tâches, lancées en 1969-1970, se poursuivent selon des formules très variables d'une entreprise à l'autre.

Prévu à la fin des années 60 par un comité réunissant le patronat et la confédération ouvrière, le projet d'élargissement des tâches était fondé sur les résultats d'une enquête ayant montré que, si la cogestion ne passionne pas les travailleurs, en revanche l'ouvrier souhaite constater, sur le tas, que ses conditions de travail se sont améliorées. Avec le concours des sociologues de l'Institut de recherche sur le travail et de son animateur, M. Thorsrud, quatre expériences-pilotes ont été lancées. Après le relatif succès de ces tentatives, la Norvège allait-elle devenir le musée vivant des équipes semi-autonomes ?

Le bilan de 1974 est décevant pour les amateurs de recettes alléchantes : en raison des débats politiques sur la cogestion qui ont retenu, ces dernières années, l'attention des syndicalistes, en raison aussi de difficultés techniques et de pesanteurs sociologiques, notamment celles des cadres, il n'y a pas eu de généralisation des expériences. Certains Norvégiens n'hésitent pas à faire état de stagnation ; d'autres, réalistes, parlent des trente à quarante entreprises — chiffre élevé pour un petit pays — qui appliquent de nouvelles formules d'organisation du travail.

« *On a cru que la création d'équipes semi-autonomes était la solution et que leur mise en place ne poserait pas trop de problèmes*, constate un adjoint de M. Thorsrud. *En fait, le travail en équipes suppose une série de changements qui prennent du temps et portent aussi bien sur les salaires que sur l'information et la formation.* »

Telle est la voie, lente mais profonde, qu'ont choisie certaines entreprises. Chez Norsk-Hydro, où des expériences d'équipes semi-autonomes ont commencé dès 1967-1968, un vaste plan de réformes a été lancé en 1970. En quatre ans, 5 000 salariés sur 8 300 — soit 60 % — ont suivi une partie d'un programme d'éducation progressive qui comprend cinq types de cours (généraux ou professionnels) représentant au total six cents heures. L'objectif est de permettre à chaque salarié de tenir quatre à six postes de travail différents. Durant la même période un nouveau système de rémunérations a été mis en place, ajoutant au salaire de base différentes primes horaires (qualification, pénibilité, bonus collectif), dont l'une tient compte de l'assiduité au cours.

Depuis juillet 1974, une nouvelle formule a été adoptée, supprimant le salaire horaire et les distinctions entre ouvriers, employés et maîtrise. Le personnel, qui bénéficie des mêmes avantages sociaux quel que soit son grade, est réparti en huit classes ; un salaire annuel est fixé pour chaque classe — de 33 500 à 65 000 couronnes (29 200 à 55 100 F). Le passage d'une catégorie à une autre dépend du nombre de cours suivis avec succès, de la qualification et de la polyvalence ainsi acquises. La formation permanente prend alors tout son sens : intégrée dans la vie de l'usine, elle donne à l'ouvrier des possibilités de promotion... et les résultats sont rapidement tangibles.

S'est-on éloigné des expériences d'équipes semi-autonomes ? Bien au contraire, estime la direction de Norsk-Hydro ; la formation et la nouvelle grille des rémunérations amélioreront les compétences des salariés et faciliteront la mise en place d'une nouvelle organisation du travail.

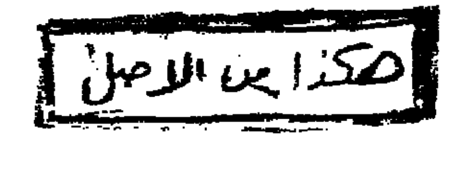
La même politique d'amélioration des conditions de travail est observée dans les cinq usines de magnétophones et d'appareils de télévision Tandsberg (8 000 salariés) où il n'existe pas de syndicat : la prime au rendement individuel, qui représentait 40 % des salaires, a disparu en 1970 ; le système des horaires mobiles est progressivement étendu à tous les salariés, y compris aux ouvriers, grâce à l'installation de « stocks-tampons » : le personnel dispose d'un crédit d'une semaine par an pour s'absenter, sans qu'il soit nécessaire de quémander un certificat médical ; en cas de maladie prolongée, l'indemnité atteint 90 % du salaire et les traitements annuels varient de 1 à 4, de 40 000 couronnes (35 000 francs) pour un ouvrier à 160 000 (139 200 francs) pour un directeur.

Enfin, dans la dernière usine, ouverte dans la banlieue d'Oslo au début de l'année, l'atelier est divisé en deux : chaîne traditionnelle d'un côté, six blocs séparés par des cloisons de groupes semi-autonomes de l'autre. A l'entrée de chaque bloc, des courbes de production et de qualité que les vingt personnes de l'équipe peuvent consulter ; au milieu, une petite salle de repos bien aménagée ; autour est installée la chaîne ; les ouvriers sont regroupés, deux par deux, dans de petites alcôves. Avantages de la formule : rotation, polyvalence, responsabilités accrues, formation et promotion possible ; l'un des directeurs, qui énumère les améliorations, affirme : « *Nous allons essayer d'étendre cette méthode.* »

« *L'enrichissement des tâches ? La coopération ? Cela continue. Nous sommes très attachés à la multiplication des expériences* », indique, à quelques kilomètres de là, un dirigeant du syndicat ouvrier qui ne nie pas les succès des usines Tandsberg. Conscients des obstacles et du temps qu'il faudra mettre pour changer la société industrielle, syndicalistes, employeurs et sociologues poursuivent, sans déclarations intempestives, un dialogue constructif. Modestes, les Norvégiens le sont sans aucun doute, mais ils donnent l'impression d'une calme et fière assurance : celle d'être sur le bon chemin.

Prochain article :
LES INCERTITUDES POLITIQUES





EUROPE

Portugal

Des chrétiens soutiennent les grévistes d'une station de radio appartenant à l'épiscopat

De notre correspondant

Lisbonne. — Les journalistes et les techniciens de Radio-Renaissance (Radio-Renascenca) sont en grève depuis une semaine (« le Monde » du 21 février). Le conflit qui les oppose au propriétaire de cette station date des premiers jours du nouveau régime portugais. Il ne s'agit pas d'une grève comme les autres : le propriétaire de Radio-Renaissance est l'épiscopat, et cette grève a été le révélateur de la crise profonde qui, depuis des années, sépare un grand nombre de catholiques et de prêtres d'une hiérarchie qui n'a pas assimilé l'esprit du concile Vatican II.

Le 25 avril 1974, vers 0 h. 20, une chanson interdite par le régime de M. Caetano « Grandola Vila Morena » était transmise par Radio-Renaissance : c'était le signal attendu par les officiers du Mouvement des forces armées. En quelques heures, à la tête de leurs troupes, ceux-ci liquidaient une dictature vieille d'un demi-siècle. Cinq jour plus tard, le premier conflit éclatait entre les journalistes et les propriétaires de la station. Ceux-ci, au nom de leur « indépendance », opposaient leur veto, en particulier à la transmission de l'arrivée au Portugal de deux leaders politiques exilés à l'étranger, MM. Alvaro Cunhal et Mario Soares.

Une grève fut immédiatement déclenchée. Elle devait se terminer par une apparente victoire des journalistes : désormais Radio-Renaissance serait dirigée à la fois par un conseil de gérance, constitué par des représentants de l'épiscopat et par une commission de gestion, dont les membres seraient élus par les travailleurs. Cette commission devait assurer le contrôle des émissions.

La cohabitation s'est révélée quasi impossible. Au mois de juillet, le conseil de gérance empêchait l'intégration de onze journalistes et techniciens sélectionnés par la commission de gestion. Il entendait ainsi ne pas « renoncer au droit et au devoir d'assurer l'orientation catholique de toute la programmation ».

C'était la crise. Depuis lors l'épiscopat a rompu les négociations. Il nie toute représentativité à une commission de coordination désignée par l'assemblée des travailleurs. Le 19 février, les journalistes et les techniciens se mettaient en grève. Seuls le chapelet quotidien et la messe du dimanche sont retransmis. Fortement appuyés par toute la presse, la radio et la télévision, les journalistes considèrent que le conflit est « d'ordre professionnel dans le cadre de la lutte des travailleurs pour la liberté de l'information ».

De son côté, l'épiscopat a interdit aux grévistes de retransmettre les offices. Il a tenté de placer le conflit sur le terrain idéologique. Dans un communiqué, il affirme : « Radio-Renaissance n'est plus la voix de l'Eglise, qui se trouve empêchée, par une situation de force, d'y exercer son orientation doctrinale. » Pourtant, les quatre prêtres responsables des programmes religieux ont adhéré au mouvement de grève. Ils ont d'ailleurs été suspendus de leurs fonctions. D'autres prêtres ont dit qu'ils n'étaient pas d'accord avec la position des évêques : « Il s'agit d'une manifestation ridicule d'hystérie de l'autorité », souligne un ecclésiastique connu pour son opposition à la hiérarchie traditionnelle.

Le cas de « Radio-Renaissance » est devenu le symbole de la lutte menée par les courants progressistes de l'Eglise contre une hiérarchie attachée aux privilèges d'un pouvoir temporel dont elle a largement bénéficié du temps du salazarisme. Le Mouvement chrétien de la jeunesse rurale, le Mouvement chrétien pour le socialisme, la Jeunesse ouvrière catholique et d'autres organisations appartenant à l'Action catholique ont signé un communiqué commun de solidarité avec les grévistes, qui a été distribué aux portes des églises le dimanche 23 février.

Le texte déclare : « Le processus révolutionnaire entrepris par la classe ouvrière est irréversible dans la perspective de la libération des exploités et des opprimés. Il exige des locaux et des moyens pour s'exprimer. Nous reconnaissons dans ce processus le message évangélique de libération. Une radio qui se dit la voix de l'Eglise doit être le porte-parole de ces processus de libération au risque de se nier elle-même. »

Aucun des partis de la coalition gouvernementale ne s'est encore manifesté. Il est vrai que, à cinquante jours des élections, il n'est pas habile d'entrer en conflit avec une organsiation puissante, dont l'influence dans ce pays, traditionnellement catholique, ne peut pas être sous-estimée.

JOSÉ REBELO.

Italie

S'EN PRENANT AUX CHEFS DE L'ÉTAT DEPUIS LA GUERRE

Un député socialiste relance la polémique sur le rôle du président de la République

De notre correspondant

Rome. — Un « Watergate » italien ? Les observateurs les plus impulsifs, ceux qui annoncent deux fois par mois *« le plus grand scandale de l'histoire de la République »*, qualifient ainsi l'étrange polémique qui agite depuis une quinzaine de jours les plus hautes sphères de l'Etat. Un député socialiste, M. Giacomo Mancini, ancien secrétaire général de son parti, s'en prend ouvernement aux six présidents de la République qui se sont succédé depuis la guerre. Faisant fi du tabou qui entoure la fonction de chef de l'Etat, cet ancien ministre accuse, notamment, MM. Gronchi, Segni, Caragat et Leone d'irrégularités dans l'exercice de leurs fonctions. Au-delà des personnes en cause, cette querelle remue de vieilles questions qui, elles aussi, sont taboues dans un pays où le spectre du fascisme reste présent : n'est-il pas opportun de réformer la Constitution en s'inspirant, peut-être, du régime présidentiel à la française ?

M. Mancini a déclenché les hostilités le 8 février dernier, à Florence, où son parti réunissait un congrès administratif. Dans une intervention inattendue — on parlait surtout d'organisation interne du P.S.I., — il évoqua l'*« histoire des différents septennats »* au cours desquels *« se sont créées d'étranges complicités provoquant de grands périls pour les institutions »*. Il dénonça *« les interceptions téléphoniques »*, mais aussi *« les contacts trop étroits »* des dirigeants de l'armée et de la haute magistrature avec *« les sommets de l'Etat »*.

Réaction immédiate du Quirinal, la présidence de la République rappelle que le seul lieu adéquat pour ce genre de débat est le Parlement, où le chef de l'Etat peut répondre par l'intermédiaire du gouvernement.

Peine perdue. Le 16 février, dans son fief de Cosenza, en Calabre, au cours d'une cérémonie commémorative, M. Mancini revenait sur ses attaques. Sans citer aucun nom, bien entendu, mais en évoquant des *« déviations institutionnelles »* avec une telle précision que, derrière chacune de ses phrases, les journaux déchiffrèrent les noms de MM. Gronchi, Saragat ou Leone. Au premier il était reproché de n'avoir pas respecté son rôle de président-arbitre en s'opposant énergiquement à la mise en place d'une nouvelle majorité de centre gauche. Le deuxième était accusé, entre autres, d'avoir avalisé sans preuve — et, de toute façon, en outrepassant ses prérogatives — la thèse des *« extrémismes opposés »*, qui met gauchistes et néofascistes dans le même panier. Quant à M. Leone, il se voyait attaqué plus prudemment, mais avec de graves insinuations : *« Nous ne voulons pas d'un président de la République qui finit par se trouver au centre de luttes entre les corps séparés de l'Etat et au centre des contrecoups provenant de la rivalité des corps de l'Etat. »* La phrase serait passée inaperçue si M. Leone n'avait désapprouvé en privé — comme tout le monde l'affirme — l'arrestation, en décembre dernier, du général Vito Miceli, ancien chef des services secrets, et si celui-ci, après avoir menacé de mettre en cause divers hommes politiques dans un document explosif, ne s'était curieusement ravisé.

Le 18 février, dans une interview au *Corriere della sera*, M. Mancini manifestait le plus grand étonnement : *« Sincèrement, je ne comprends pas la raison d'un si grand scandale. J'ai parlé de choses qui sont sous les yeux de tous. »* En réponse à une question précise il dit : *« Je n'ai pas d'accusations à porter contre l'actuel chef de l'Etat. Je pense toutefois que, dans certaines occasions, il devrait se comporter avec plus de prudence et de distance, c'est-à-dire être effectivement au-dessus des partis. »* Le député socialiste reproche à M. Leone de n'être étranger ni à certaines *« carrières-éclairs »* dans la magistrature et dans l'armée, ni aux *« punitions »* infligées à MM. Taviani et Andreotti lors de la formation du dernier cabinet (le premier, adversaire de la thèse des extrémismes opposés, n'est plus au gouvernement : le second, à l'origine de l'emprisonnement du général Miceli, a dû abandonner la charge de ministre de la défense).

Si le Quirinal se tait, M. Guiseppe Saragat, prédécesseur de l'actuel président de la République, réagit avec violence. L'hebdomadaire *Epoca* daté du 22 février publie sa réponse à quelques questions : *« Je vous répondrai d'une phrase : loin de moi de tels personnages, loin de moi. Les Mancini sont à prendre avec des pincettes. Ce sont des gens auxquels on ne répond pas. »* Le député socialiste répondra, lui, à M. Saragat par l'intermédiaire d'un autre hebdomadaire : *« Les anciens chefs de l'Etat ne devraient pas être nommés sénateurs à vie : le siège du palais Madama est une charge qui requiert de la sagesse. »*

Derrière les chrysanthèmes

Qu'est-ce qui fait courir M. Mancini ? Toutes les hypothèses ont été avancées, personne n'imaginant que seul le sens de l'Etat, ou l'amour de la patrie, puisse conduire un vieux routier de la politique à prendre tant de risques. M. Mancini veut-il faire en sorte que M. de Martino, secrétaire du parti socialiste, soit contraint de renoncer à cette fonction ? Veut-il, au contraire, préparer la voie du Quirinal au même M. de Martino, en 1978 ? Entend-il se venger d'un coup bas porté contre lui quand il était ministre des travaux publics ? Ou neutraliser, par une attaque, quelque nouvelle campagne diffamatoire visant à le discréditer ?

Le motif, à la limite, importe peu et on ne voit même pas sur quoi pourrait déboucher une telle polémique. Mais M. Mancini soulève, volontairement ou non, des questions de fond. Elles ont été formulées par un ancien président du Sénat, M. Cesare Merzagora, lequel, dans une interview à *Panorama*, s'est posé en défenseur des personnalités incriminées. *« La Constitution,* a-t-il remarqué, *se contredit ouvertement. Dans l'article 84 il est déclaré : « La fonction de » président de la République est » incompatible avec toute autre » charge », alors que l'article 87 stipule que « le président de la » République préside le Conseil » suprême de la défense et le » Conseil supérieur de la magis- » trature ».* Que veut dire présider ? Sonner seulement le *campanello* ? Donner et couper la parole ? Déclarer close la discussion ?

De fait, la Constitution assigne au chef de l'Etat un rôle quasiment apolitique. Il *« représente l'unité nationale »*, est irresponsable devant le Parlement, ne fait pas partie du pouvoir exécutif. Or, aucun des six présidents de la République italienne ne s'est contenté d'inaugurer les chrysanthèmes. En ce sens M. Mancini ne fait, comme il le dit, que *« parler de choses qui sont sous les yeux de tous »*. A l'automne 1947, M. Di Nicola (libéral) avait refusé de signer le traité de paix entre l'Italie et les alliés sous prétexte qu'il n'occupait sa charge qu'à titre provisoire. Au cours de l'été 1953, M. Einaudi (libéral) avait chargé un démocrate-chrétien de droite de former le gouvernement sans même consulter les partis politiques. Le 11 mai 1955, M. Gronchi (démocrate-chrétien) se présenta devant les Chambres avec un véritable programme politique. En juillet 1964, M. Segni (démocrate-chrétien) qui entretenait d'étroits rapports avec la hiérarchie militaire, tenta d'empêcher les socialistes d'entrer au gouvernement. En juillet 1970, M. Saragat (social-démocrate) avait officiellement dicté à M. Colombo la couleur de son cabinet (« centre gauche organique »). En septembre 1974, M. Leone, visitant les Etats-Unis, avait souligné l'amitié italo-américaine en des termes trop chaleureux, dit-on, aux yeux de M. Moro, alors ministre des affaires étrangères...

Tous les présidents ont pris position, manœuvré dans les coulisses, ou suggéré des lignes de conduite aux chefs du gouvernement. Leurs prérogatives se sont peu à peu élargies, à mesure, d'ailleurs, que leur autorité morale diminuait. Le Quirinal apparaît de plus en plus comme un poste clé, et ce n'est pas par hasard si M. Amintore Fanfani, secrétaire de la démocratie chrétienne, y était candidat. Les crises gouvernementales qui se succèdent ne font qu'accentuer l'importance de la présidence.

Ne convient-il pas de légaliser purement et simplement cet aspect inévitable des choses ? Beaucoup d'hommes politiques italiens l'affirment en privé. Mais seules, pour le moment, quelques rares personnalités de droite ont osé réclamé un régime présidentiel en Italie. D'autres — comme M. Fanfani, devant la presse étrangère, il y a quelques semaines — commencent à reconnaître publiquement la nécessité de *« certaines réformes constitutionnelles »*, en se gardant bien de préciser leur pensée. M. Fanfani a été trop souvent soupçonné de *« vouloir jouer son petit de Gaulle »* pour prendre lui-même l'initiative d'une telle révision.

L'idée fait lentement son chemin, même s'il n'est pas question pour le moment d'abandonner un système parlementaire traditionnel qui s'apparente par bien des aspects à celui de la IVe République. Comment ne pas remarquer, cependant, l'attrait qu'exerce M. Giscard d'Estaing sur nombre d'hommes politiques italiens, de gauche comme de droite ? Il est sans doute dû en partie à l'intérêt que l'Italie manifeste généralement pour la France. Il tient aussi à la personnalité et à l'image « moderne » du successeur de M. Pompidou. Mais, surtout, à une attirance non avouée pour le régime présidentiel, que l'on déclare impossible en Italie *« faute de personnalités adéquates »*. Les vraies vedettes, pour tout dire, ne sont pas au gouvernement : M. Giovanni Agnelli, P.-D.G. de Fiat, auquel on attribue régulièrement des ambitions politiques, joue en quelque sorte un rôle de substitution. C'est lui que l'Italien moyen assimile et compare à MM. Ford, Schmidt ou Giscard d'Estaing.

ROBERT SOLÉ.

Allemagne fédérale

Le problème de la nationalité est au cœur des discussions entre Bonn et Berlin-Est

M. Boeling, secrétaire d'Etat ouest-allemand à l'information, a déclaré, au début de la semaine, que le gouvernement fédéral s'attendait à la reprise rapide des négociations avec la R.D.A. malgré la détérioration récente des relations entre les deux Etats. Dans une note, Berlin-Est avait qualifié l'attitude de Bonn, par rapport aux accords consulaires entre la R.D.A. et les pays tiers, de « grossière tentative d'immixtion dans ses affaires intérieures, violation flagrante du droit international et perturbation consciente et préméditée de la normalisation ».

La République fédérale avait repoussé ces accusations dans une note remise, vendredi 21 février, au gouvernement est-allemand et rappelé que le traité fondamental entre les deux Etats allemands avait mis entre parenthèses le problème de la nationalité.

De notre correspondant

Bonn. — Qu'est-ce qu'un Allemand ? Quand il existait *une* Allemagne la réponse était assez simple. Elle devient plus compliquée à partir du moment où il existe deux Etats internationalement reconnus et siégeant côte à côte aux Nations unies.

Depuis sa création, la République fédérale s'en est toujours tenue à l'idée d'une Allemagne indivisible. Ses organes étatiques étaient seuls habilités à représenter tout le pays. Dans son arrêt du 31 juillet 1973 sur le traité fondamental, le tribunal constitutionnel de Karlsruhe a réaffirmé ces principes. L'Allemagne, dont il s'agit, est l'Allemagne « de ses frontières de 1937 », ce qui pose un problème de *« nationalité »*, non seulement pour les habitants de la R.F.A et de la R.D.A., mais pour ceux des territoires qui, après la guerre, sont revenus à la Pologne.

Même si elles n'ont jamais prétendu parler au nom de toute l'Allemagne, les autorités de la République démocratique ont maintenu pendant vingt ans l'espoir — ou l'illusion — d'une future unité. L'Allemagne devra devenir *« une République démocratique indivisible »*, déclarait la première Constitution de la R.D.A. Cependant, le processus de « séparation totale » entre les deux Etats allemands a amené les dirigeants communistes à mettre de plus en plus en valeur la spécificité de leur Etat et de leur société. En octobre dernier, la chambre du peuple de Berlin-Est a rayé le mot « allemand » de la Constitution. Les habitants de la R.D.A. étaient invités à se considérer non comme des Allemands mais comme les citoyens de la *« nation socialiste de R.D.A. »*.

Cette décision avait provoqué une certaine émotion en République fédérale où l'on remarquait amèrement que l'organe central du SED (parti communiste est-allemand) s'appelait toujours *Neues Deutschland*...

Faire comprendre à la « base »

Les observateurs occidentaux considèrent que les dirigeants de Berlin-Est ont éprouvé certaines difficultés à faire comprendre à la « base » la suppression, dans la Constitution, de toute référence à l'Allemagne. Est-ce la raison de l'assouplissement constaté quelques semaines plus tard ? Toujours est-il que M. Erich Honecker, premier secrétaire du SED, affirmait au mois de décembre que *« dans leur très grande majorité les citoyens de la R.D.A. étaient de nationalité allemande »*.

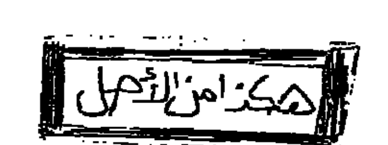
Depuis, les historiens du parti ont développé une subtile distinction entre « nationalité » et « nation ». La nation, expliquent-t-ils, c'est *« l'ensemble de tous les facteurs sociaux-historiques dans leur unité dialectique ou ethnique »*. Les facteurs ethniques — langue, coutumes et mœurs — représentent un des aspects de la nation, mais ils ne sont pas décisifs. Ce qui est décisif, c'est le mode de production. La nationalité, toujours selon les historiens du SED, c'est *« l'ensemble des caractères ethniques propres à la nation, au peuple et aux groupes nationaux et ethniques »*. Elle ne comprend donc qu' *« une des composantes entrant dans la définition de la nation »*.

Grâce à cette dichotomie, les citoyens de la R.D.A. sont *« de nationalité allemande »* mais appartiennent à *« la nation socialiste de la R.D.A. »* qui s'oppose à la *« nation capitaliste de R.F.A. »*. La distinction entre nationalité et nation permet même aux Allemands de l'Est de se présenter comme *« les meilleurs Allemands »* puisqu'ils ont réalisé chez eux *« les meilleures traditions révolutionnaires de leur peuple »*. En Allemagne fédérale, on rejette cette différenciation et l'on affirme qu'il n'existe qu'une nation allemande.

Cette discussion n'a pas seulement un aspect idéologique comme l'ont montré les problèmes nés à propos de l'accord consulaire entre l'Autriche et la R.D.A. (*le Monde* du 23 janvier). La République fédérale veut pouvoir continuer à prendre en charge tous les « Allemands », qu'ils soient de l'Ouest ou de l'Est. Elle a, dans une certaine mesure, obtenu satisfaction puisque les Autrichiens qui ont reconnu l'existence d'une citoyenneté de la R.D.A. continueront de reconnaître les passeports délivrés par les autorités ouest-allemandes à des ressortissants est-allemands « passés » à l'Ouest. Mais elle a implicitement accepté que des pays admettent en Allemagne l'existence de deux citoyennetés. *« Ce n'est pas à nous de régler les querelles d'Allemands »*, avait dit le chancelier autrichien Kreisky.

DANIEL VERNET.





ASIE

La Chine serait prête à normaliser ses relations avec l'Inde

New-Delhi *(Reuter)*. — La Chine serait disposée à engager des conversations avec l'Inde si le gouvernement de New-Delhi prenait l'initiative de pourparlers pour la normalisation des relations sino-indiennes, a déclaré le mercredi 26 février, à Calcutta, le vice-premier ministre chinois, M. Chen Hsi-lien, cité par l'agence de presse indienne Press Trust of India (P.T.I.).

M. Chen Hsi-lien répondait à des questions de journalistes au cours d'une escale à Calcutta, sur le chemin de retour à Pékin, après avoir assisté à Katmandou au couronnement du roi du Népal.

Prié de dire s'il pensait que le gouvernement indien prendrait une telle initiative, M. Chen Hsi-lien a répondu : *« Cela dépend du gouvernement indien. Nous entretenons des relations diplomatiques avec l'Inde. »*

M. Chen a encore déclaré qu'il était malaisé de prédire le jour où les relations de la Chine et de l'Inde seraient normalisées. Mais il a ajouté : *« J'espère que les problèmes se régleront un jour. »*

Les déclarations du dirigeant chinois n'ont pas encore été commentées officiellement à New-Delhi.

[Depuis le conflit frontalier sino-indien de 1962, Pékin et New-Delhi n'entretiennent des relations diplomatiques qu'au niveau des chargés d'affaires. A plusieurs reprises, cependant, depuis cette époque, le vœu d'une normalisation a été exprimé de part et d'autre. Le ministre indien des affaires étrangères y faisait allusion en décembre 1972 et le vice-premier ministre chinois, M. Teng Hsiao-ping, déclarait en mai 1974 que la Chine était disposée « à développer des relations de bon voisinage avec les pays du sous-continent », c'est-à-dire notamment avec l'Inde et le Bangladesh.

Divers événements ont fait obstacle jusqu'à présent à des progrès en ce sens. L'exploition de la première bombe atomique indienne, le 18 mai 1974, fut mal accueillie à Pékin, où l'on dénonça en septembre de la même année l'« annexion illégale du Sikkim par l'Inde ».

La visite récente à Calcutta d'une équipe chinoise de ping-pong a relancé les spéculations sur les possibilités d'un rapprochement. Une normalisation supposerait l'ouverture de conversations en vue de régler — vraisemblablement sur la base du « statu quo » tacitement accepté de part et d'autre — le contentieux frontalier qui subsiste entre les deux pays.]

● M. CHAVAN, ministre indien des affaires étrangères, a annulé la visite qu'il devait faire prochainement à Washington pour diriger les travaux de la commission mixte américano-indienne. Cette décision a été prise en signe de protestation contre la reprise des livraisons d'armes américaines au Pakistan, mesure qui, a déclaré mercredi 26 février Mme Gandhi, *« ne fera que rouvrir de vieilles blessures et nuire au processus de normalisation des relations dans le sous-continent ».* — *(Reuter, A.F.P.)*

Cambodge

Même si les crédits supplémentaires sont votés

Le Pentagone estime que le régime de Phnom-Penh ne peut être sauvé

De notre correspondant

Afin d'acheminer du riz et du carburant, les Américains ont commencé, jeudi 27 février, à organiser un gigantesque pont aérien entre Saigon et Phnom-Penh, qui s'ajoute à celui établi entre la Thaïlande et le Cambodge.

Jeudi, le gouvernement de Hanoï a exigé le « démantèlement immédiat » du pont aérien Saigon-Phnom-Penh, ajoutant : « Le peuple du Vietnam du Sud, en vertu de sa solidarité étroite avec le peuple khmer, se réserve le droit de punir cet acte d'agression de la part des Etats-Unis et de la clique Thieu ».

Les dirigeants américains poursuivent, apparemment sans chance de succès, leur offensive en direction du Congrès afin que les crédits soient votés d'urgence en faveur du régime Lon Nol. A Hollywood (Floride), M. Ford a qualifié d'« extrêmement critique » la situation au Cambodge. M. Schlesinger, secrétaire à la défense, ne peut de son côté « garantir » la survie du régime allié, même si les crédits sont votés. Il semble partager l'opinion de ses services du Pentagone, qui considèrent la cause khmère comme perdue.

Washington. — La vigoureuse offensive menée par le gouvernement américain pour tenter de sauver le régime de Phnom-Penh semble avoir fait long feu. Les appels alarmistes du président Ford, répétant aux journalistes que, faute d'une aide rapide, le Cambodge manquerait, à bref délai, de munitions, ainsi que les assurances assorties de quelques paroles d'espoir du secrétaire à la défense, M. Schlesinger, n'ont apparemment pas modifié l'état d'esprit du Congrès. Le sénateur Mansfield, chef de la majorité démocrate, a déclaré qu'il espérait que le Congrès refuserait la demande des crédits supplémentaires de 222 millions de dollars. *« J'en ai plus qu'assez*, a-t-il dit, *de voir les Cambodgiens massacrés par des armes américaines. Nous ne pouvons accepter d'intervenir indéfiniment dans les affaires d'un pays envers lequel nous n'avons pas d'engagements. »*

Le sénateur Humphrey lui a fait écho, accusant de surcroît M. Ford de tromper l'opinion en voulant rejeter sur le Congrès la responsabilité de la chute de Phnom-Penh, *« alors qu'il sait fort bien que la ville ne pourra être sauvée, même avec un supplément d'argent américain... »*

L'aide à Saigon

Ainsi, comme sur le terrain, la bataille évolue défavorablement dans la capitale américaine pour les Cambodgiens de Phnom-Penh. Il faut s'attendre, en effet, que le Congrès, convaincu qu'à court terme ou à long terme le Cambodge est condamné, refusera la demande de crédits supplémentaires. Même au Pentagone, la cause est considérée comme perdue. En supposant un revirement du Capitole, les experts militaires estimeraient que l'assistance américaine interviendra trop tard pour modifier la situation sur le terrain. Ils doutent que les forces républicaines arrivent à rouvrir la ligne vitale de ravitaillement du Mékong, et souhaiteraient que le maréchal Lon Nol rappelle des troupes de province pour les engager dans la bataille décisive pour le contrôle du fleuve. Si le Mékong était rouvert, l'aide américaine pèserait d'un certain poids en empêchant l'effondrement à bref délai des défenses républicaines. Les Américains pensent que cette situation améliorerait les perspectives d'une négociation avec le GRUNC. Un refus du Congres risque, en revanche, dit-on ici, d'avoir un effet psychologique fatal et d'accélérer la chute du gouvernement de Phnom-Penh.

A la Maison Blanche comme au Capitole, on ne semble pas se faire beaucoup d'illusions sur les chances de survie de ce régime. On paraît se résigner à son effondrement, chacun cherchant à en rejeter sur l'autre la responsabilité. Néanmoins, le président Ford estimerait que l'« offensive » menée pour Phnom-Penh ne sera pas inutile dans la mesure où elle alertera le Congrès et l'opinion au sujet du Vietnam, où la situation est jugée beaucoup moins critique à cour terme. Aussi bien le président a-t-il répété en Floride, mercredi, qu'il espérait négocier avec le Congrès en s'engageant à l'avance à mettre fin à l'aide militaire américaine dans un délai de trois ans, à condition que celle-ci se maintienne à un niveau suffisant. D'ici cette date limite, affirme la Maison Blanche, les Vietnamiens seront en mesure d'assurer leur propre défense.

HENRI PIERRE.

Le moral n'y est pas du côté des républicains...

Battambang *(A.P.)*. — *Les fuyards se traînent, la tête basse, sans un mot. Certains sont pieds nus. Ils traversent un champ de riz dans le secteur du nord-ouest du Cambodge.*

Ces trois cents hommes d'un bataillon ont dû quitter leurs positions dans un village de la province de Battambang, qui, pendant longtemps, fut relativement épargnée par la guerre, mais où, ces derniers mois, la situation s'est rapidement détériorée pour les républicains.

« Les troupes n'ont pas le moral », *commente le commandant Nong Try, alors que les hommes déguenillés passent devant sa position d'artillerie.* « On leur dit de combattre, mais leurs uniformes sont en lambeaux. Ils n'ont pas de munitions. »

Les communistes ont investi, il y a dix jours, un dépôt de riz. Ils ont maintenant en leur possession 2 000 tonnes de céréales qui auraient été d'un grand secours aux autres provinces cambodgiennes affamées.

« Quand ils ont attaqué, il y a deux jours, j'ai perdu toute ma famille, ma femme, mes cinq enfants, ma mère et mon père », *dit un paysan. Un autre, pitoyable dans ses vêtements en loques, ses pieds nus meurtris, affirme :* « A cause de ce combat, j'ai aussi perdu ma famille. Je n'ai plus de riz. Je ne possède que cette chemise. »

« Nous n'avons pas assez de soldats », *ajoute le commandant Try.* « Personne ne veut s'engager et se battre pour rien. Les quelques recrues qui se présentent restent ici trois jours, puis disparaissent. »

Pendant ce temps, les officiers de haut rang dégustent lentement leur petit déjeuner à l'hôtel à la mode de Battambang. Leurs bottines sont éclatantes de propreté. L'après-midi, sous la véranda surplombant une piscine de dimensions olympiques, ils se font servir du cognac et du scotch. Le soir, ils n'ont plus l'esprit très clair.

« Nous sommes en train de perdre la bataille », *dit un sergent dont le véhicule blindé fut le dernier à quitter le village abandonné.* « Nous possédons des blindés, une artillerie, une aviation, mais nous perdrons la guerre parce que les officiers de haut rang ne connaissent rien à la stratégie militaire. Gagner de l'argent leur prend trop de temps. »

La plupart des fantassins sont de jeunes paysans arrachés à la terre. On leur a dit de se battre. Mais, quand on leur demande pourquoi ils se battent, ils sourient. Ils se plaignent parce qu'ils n'ont pas d'uniformes, pas de chaussures, pas de moustiquaires, pas de permissions et parce qu'ils ne voient pas l'état-major au front.

« Notre équipement est vendu aux riches villageois pour leur propre défense, *remarque le commandant Try.* Mais le peuple ne nous soutient pas. Il vaut mieux cesser le combat. »

A TRAVERS LE MONDE

Allemagne fédérale

● LE PARTI SOCIAL-DEMOCRATE DE BASSE-SAXE doit, huit mois après le scrutin du 9 juin dernier, un mandat aux chrétiens-démocrates à la suite d'erreur dans le décompte des voix. De ce fait, la coalition gouvernementale — sociaux-démocrates et libéraux — ne dispose plus à la Diète de ce Land que d'une majorité d'un siège, soit soixante-dix-huit voix contre soixante-dix-sept. — *(A.F.P.)*

Argentine

● LES RAVISSEURS DE M. JOHN PATRICK EGAN, consul honoraire américain à Cordoba, qui a été enlevé le mercredi 26 février, seraient des membres de l'organisation proscrite les Montoneros (péronistes de gauche), ont révélé des sources proches de l'ambassade américaine à Buenos-Aires. M. Egan est le deuxième diplomate américain enlevé en Argentine. M. Alfred Laun, directeur du département culturel des services diplomatiques américains dans cette province, avait disparu le 12 avril dernier. On l'avait retrouvé deux jours plus tard, grièvement blessé. — *(A.F.P.)*

Corée du Sud

● UN BATEAU DE PECHE NORD-COREEN a été coulé par des navires sud-coréens au large du port nord-coréen de Onjin, a annoncé, le mercredi 26 février, la radio de Pyongyang. Cet incident intervient onze jours après qu'un autre navire nord-coréen a été coulé par les navires de Séoul dans la mer Jaune, incident au cours duquel un membre de l'équipage nord-coréen avait été fait prisonnier. — *(A.F.P.)*

Cuba

● L'AVANT-PROJET DE CONSTITUTION SOCIALISTE a été remis à M. Fidel Castro le 24 février par la commission « ad hoc » créée en octobre 1974. Ce texte sera soumis aux instances du parti communiste cubain et, parallèlement, analysé par des commissions ouvrières et paysannes. Le projet définitif sera soumis au « suffrage direct, libre et secret des citoyens » en 1976. — *(A.F.P.)*

Norvège

● L'U.R.S.S. A PRESENTE SES EXCUSES à la Norvège, à la suite de la violation de l'espace aérien norvégien par un appareil soviétique, le 14 février, au-dessus de la presqu'île de Varanger, non loin de la frontière soviétique. M. Smirnov, l'ambassadeur d'U.R.S.S., a déclaré que l'incident s'était produit à la suite *« d'une négligence d'une erreur de navigation et de conditions météorologiques difficiles ».* — *(A.P.)*

Pérou

● UNE CONFERENCE SUR LA LIMITATION DES ARMEMENTS réunit les pays du pacte andin (Venezuela, Pérou, Colombie, Equateur, Bolivie et Chili) à Lima du 26 au 28 février. L'idée de ces discussions — auxquelles pourraient ultérieurement se joindre l'Argentine et Panama — avait été lancée en 1974 par le président péruvien Juan Velasco lorsque la querelle à propos des territoires conquis en 1879-1881 par le Chili sur le Pérou et surtout la Bolivie s'était ranimée entre les trois pays. — *(A.F.P., A.P., Reuter, U.P.I.)*

Portugal

● L'EGYPTE A RENOUÉ LES RELATIONS DIPLOMATIQUES avec le Portugal, a indiqué, le 25 février, le ministre des affaires étrangères à Lisbonne. Les liens entre les deux pays avaient été rompus en 1963, après la condamnation par l'O.U.A. de la politique coloniale portugaise. Le Burundi a également décidé de renouer les relations, indique-t-on à Bujumbura, capitale de ce pays, en raison de la nouvelle attitude de Lisbonne envers ses territoires africains.

Sahara espagnol

● LE COUVRE-FEU a été décrété à El-Aioun, capitale du Sahara espagnol, où plusieurs centaines de personnes auraient été arrêtées, écrit le 26 février le quotidien de Rabat *Al Alam*, organe du parti de l'Istiqlal. — *(Reuter.)*

Suisse

● SIX CENTS ETUDIANTS de l'université de Zurich ont manifesté, mercredi 26 février, pour protester contre l'interdiction de confier des emplois universitaires aux étudiants ayant été condamnés à la suite d'une procédure disciplinaire

Tchad

● « LE PROCES DU SIECLE » s'est terminé le 26 février après trois jours de débats (*le Monde* du 25 février). Mme Kaltouma Guembang, ancienne présidente des femmes du parti progressiste tchadien, et M. Grégoire Bicket, ancien directeur de la radio nationale tchadienne, ont été condamnés à sept ans de prison. Dix peines de deux à quatre ans de prison ont été prononcées

Turquie

● LA TURQUIE a décidé de ne pas participer aux manœuvres de l'OTAN, qui ont commencé le 26 février et se poursuivront jusqu'à la mi-mars. Cette décision, indique-t-on officiellement, est motivée par le refus des autorités grecques d'autoriser le survol de la mer Egée par des avions turcs — *(U.P.I.)*

OFFICIERS MINISTÉRIELS ET VENTES PAR ADJUDICATION

Vente au Palais de Justice Paris, le jeudi 6 mars 1975 — 14 h.
PROPRIÉTÉ à GENTILLY et ARCUEIL (94)
AVEC ENTREE A
GENTILLY
9, RUE BOULINEAU
Const. en un bureau. R-de-ch. de 80 m2 en parpaing. Cce Superf. de 1.852 m2
MISE A PRIX : 120.000 F
S'ad. Me Gustave JOHANET Av. ass. SCPA (J. Deleau, Y. Neveu, Ph. Deleau, G. Johanet, R. Hatton, P. Sudaka, L. Dulong) 3, r. Danton, Paris-5e, T. 033-24-14 et à tous avocats près T.G.I. Paris, Bobigny, Créteil et Nanterre.

Vente sur conversion de Saisie Immobilière au Palais de Justice de ROUEN le VENDREDI 7 MARS 1975, à 13 h 45
EN DEUX LOTS
— I —
UN TERRAIN avec CONSTRUCTION en COURS
A USAGE COMMERCIAL
EN CIMENT ARMÉ
Arrêtée au niveau haut du premier étage
LE TOUT D'UNE CONTENANCE D'ENVIRON 1.400 m2
SIS à ROUEN (Seine-Maritime)
143 à 155, RUE DU GROS-HORLOGE
et 76, RUE DE LA VICOMTE
MISE A PRIX : 5.500.000 FRANCS.
— II —
UN IMMEUBLE à ROUEN, 78, r. de la Vicomté
(Ex-nos 78 et 78 bis) Edifié sur cave, d'un rez-de-chaussée et de 3 étages
MISE A PRIX : 500.000 FRANCS
s'adresser pour tous renseignements :
Me Jean CASONI, Avocat à ROUEN, 24, rue de Crosne (76000) et à S.C.P. Mes Paul VALOIS, Alain ROBINE, 26, rue de Crosne à ROUEN (76000)

Vte s/conv Sais en Vte Vol Pal. Just. Paris, Lundi 10 mars 1975, 14 h.
PARIS-3e 7-9 rue SAINTE-APOLLINE et 8-10, rue BLONDEL
PROPRIÉTÉ, 758 m2 environ
comp. de 2 corps de bât. s/r. Ste-Apolline et s/r. Blondel, av. cour au mil
1er BAT. 7, r. Ste-Apolline et 8, r. Blondel, élev. part. s/caves et sur terre-plein et part. sur caves R.-de-ch. et 6 étages
2e BAT. 9, rue Sainte-Apolline et 10, rue Blondel, élevé sur caves, d'un rez-de-chaussée et de 6 étages
Ces corps de bât. ont un r.-de-ch. chac., une pte coch. et une loge conc. Contenance 758 m2 environ - W.-C sur cour - 2 remises et, en outre,
Sur rue SAINTE-APOLLINE : 3 BOUTIQUES
Sur rue BLONDEL : 6 BOUTIQUES
MISE A PRIX : 3.000.000 de francs.
S'adr. **Me J. NICOLAS** avocat, Paris (9e), 9, r. Moncey. Me TOUNY, avocat, Paris (1er), 15, rue d'Argenteuil et à tous avocats postulant près T. G. I. Paris, Bobigny, Créteil, Nanterre

VENTE SUR PUBLICATIONS JUDICIAIRES
Au Palais de Justice à PARIS, le LUNDI 10 MARS 1975, à 14 heures
D'UN HOTEL PARTICULIER
SIS à PARIS (16e arrondissement)
AVENUE INGRES No 1
LE TOUT D'UNE CONTENANCE DE 644,41 M2 ET ENTIÈREMENT ENTOURÉ DE GRILLES
LIBRE LOCATION - MISE A PRIX : 1.600.000 F
S'adresser pour renseignements :
à Me Robert Charles GARNIER, Syndic à PARIS, 3, rue de Furstenberg.
à Mes Marcel et Pierre CHEVROT, Avocats à PARIS, 8, rue Tronchet.
à Me BRICOUT, Avocat à PARIS, 14, rue d'Anjou.
Et pour visiter sur place, LUNDI, MERCREDI et VENDREDI de 15 à 17 h.

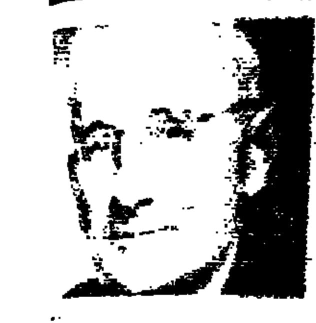
Vte s/saisie immobilière Palais Justice Corbeil-Essonnes, 25 mars 1975 - 14 h.
PROPRIÉTÉ 329 m2
10, r. du Pied-de-Fer « le Parot et Moignet »
VIRY-CHATILLON (91)
PAV. d'1 ét. sur s/sol Compr. s.-à-m. cuisine, s.-de-bns et 2 ch. GARAGE
MISE A PRIX : 54.000 F
Consig. pr ench. S'adresser pr renseig. Me DU CHALARD, avocat Corbeil-Essonnes — Tél. : 088-14-84

Vte s/saisie Imm. au Palais Justice, à Paris, le Jeudi 13 mars 1975, à 14 h. en un lot
DEUX IMMEUBLES
sis à
SAINT-MAUR-DES-FOSSÉS
(94) 49, rue Louis-Blanc et 51, rue Louis-Blanc
MISE A PRIX : 50.000 F
S'adresser à Me RIBADEAU-DUMAS Avocat à PARIS-16e 17, av. de Lamballe et à tous avocats près le Tribunal de Gde Inst. de PARIS

Vte s/ saisie Immob. au Palais de Justice de CORBEIL-ESSONNES (91) Place Salvandy le MARDI 11 MARS 1975 à 14 heures
MAISON D'HABITATION
sise à
VILLENEUVE-LE-ROI (94)
Rue de la Prévoyante, numéro 17
MISE A PRIX : 30.000 F
Consignation indispensable pr enchérir Renseignements : Mes TRUXILLO et AKOUN, Avocats associés à CORBEIL-ESSONNES, 51, rue Champlouis Tél. 496-14-18 de 14 à 16 h.)

Vente au Palais de Justice à PARIS, le JEUDI 13 MARS 1975 à 14 h. Un
APPARTEMENT
4e étage à droite, comprenant entrée, salle de séjour, deux chambres, cuisine, salle d'eau et WC, CAVE dans un immeuble sis à
CHAMPIGNY-SUR-MARNE
(Val-de-Marne)
56, avenue Roger-Salengro
Mise à Prix : 40.000 F
S'adresser à Me Jean NOUEL, Avocat à PARIS (7e), 26, bd Raspail. Et tous avocats près les Tribunaux de PARIS, NANTERRE, BOBIGNY et CRETEIL.

VENTE s/sais. Immob. Palais Justice PARIS, le JEUDI 13 MARS 1975, à 14 h EN UN LOT
UNE BOUTIQUE
rez-de-ch. bâtiment F dans immeuble
à SAINT-MAUR-DES-FOSSÉS (94)
33, avenue Jean-Jaurès Angle 9, avenue d'Arromanches
M. à P. : 15.000 F.
S'adr. Me Alain GASTINEAU, avocat, 20, rue des Pyramides, Paris-1er. Tél. : 260 46-79. Ts avocats pr. Trib. Gde Inst. de Paris, Bobigny, Nanterre et Créteil. S/lieux pour visiter.





AFRIQUE

Mauritanie

L'ÉTAT RACHÈTE LES ACTIONS DE LA SOMIMA

L'Etat mauritanien va racheter aux actionnaires étrangers leur part majoritaire de 77 % dans le capital de la Société des mines de cuivre de Mauritanie (*SOMIMA*), qui exploitait depuis 1967 le gisement d'Akjoujt. Parmi ces actionnaires figurent d'abord la holding minière britannique Charter Consolidated, chef de file du consortium avec 44 %, la Société financière internationale (Nations unies) avec 15 % et plusieurs organismes ou sociétés françaises avec chacun moins de 7 % : B.R.G.M., Pennaroya, Paribas, le gouvernement mauritanien détenant 22 %.

La décision qui vient d'être prise a pour objet d'éviter l'arrêt de l'exploitation du gisement en raison de la très forte baisse des cours du cuivre intervenue depuis l'été dernier, les pertes de la SOMIMA s'élevant à 1 million de dollars par mois (4,2 millions de francs) ces derniers temps.

Bien que cette décision ne constitue pas une nationalisation, mais plutôt un sauvetage, avec l'accord des actionnaires étrangers et la prise en charge d'une partie du passif, elle s'inscrit dans un vaste mouvement de reprise de leurs ressources par les Mauritaniens, dont le point de départ avait été la création d'une monnaie nationale il y a un an et demi, suivie par la nationalisation de la MIFERMA (gisement de fer de Zouerate) en décembre dernier.

● RECTIFICATIF. — Deux lignes coupées dans nos éditions datées du 27 février ont rendu incompréhensible le commentaire sur la situation à Timor. Le communiqué du gouvernement australien spécifiait que Canberra espérait que le Portugal *« continuerait d'exercer ses responsabilités en vue de créer les nécessaires conditions »* de l'indépendance de la partie orientale de l'île.

République Sud-Africaine

PLUS DE FLAGELLATION PUBLIQUE EN OVAMBOLAND

Bloemfontein (Reuter). — Les autorités de l'Ovamboland bantoustan (territoire autonome bantou) du Sud-Ouest africain (Namibie) n'auront plus le droit de faire subir des châtiments corporels en public à leurs adversaires politiques, a décidé lundi 24 février la Cour suprême d'Afrique du Sud. Il était courant que les personnes soupçonnées d'appartenir à l'Organisation des peuples du Sud-Ouest africain (SWAPO) ou au parti démocratique pour le développement coopératif (DEMKOP) soient jetées en prison ou fouettées sur la place publique.

La décision de la Cour est l'aboutissement d'une longue *bataille juridique* menée par Mgr Richard Wood, évêque de Damaraland, et Mgr Leonard Aula, chef de l'Eglise luthérienne Ovambo-Kavango.

Éthiopie

● *De nouveaux combats* ont opposé, les 25 et 26 février, les forces éthiopiennes aux sécessionnistes érythréens dans le centre d'Asmara. Les unités gouvernementales ont remporté un succès, mardi, en rouvrant la route qui relie Asmara à la garnison de Keren, à 100 kilomètres au nord-ouest du chef-lieu de l'Erythrée.

A Koweït, M. Osman Sabeh, qui se présente comme le secrétaire général du Front de libération de l'Erythrée, a déclaré lundi que le F.L.E. s'attaquerait au chemin de fer qui relie Djibouti à Addis-Abeba si des armes continuent d'être acheminées par cette voie. — *(A.F.P., Reuter, U.P.I.)*

● *Le Centre de hautes études sur l'Afrique et l'Asie modernes* (CHEAM) organise, les 11 et 12 mars prochain, deux journées d'étude et de réflexion sur : « *L'Algérie de Boumediène* ». Renseignements au CHEAM (Fondation nationale des sciences politiques), 13, rue du Four, 75006 Paris. Tél. : 326-96-90.



OUTRE-MER

Comores

M. Stirn s'est efforcé d'apaiser à Mayotte les craintes des adversaires de l'indépendance

M. Olivier Stirn, secrétaire d'Etat aux territoires et départements d'outre-mer, a regagné Moroni, capitale des Comores, le mercredi 26 février, au terme d'une tournée qui l'a conduit successivement dans les quatre îles de l'archipel. Il devait se rendre ensuite pour quelques heures à la Réunion, avant de regagner Paris.

Dans un entretien avec la presse à Moroni avant son départ, M. Stirn a déclaré : « La question de Mayotte constitue un problème purement intérieur aux Comores. Cette île a toujours eu un comportement particulier. La quasi-totalité de la population de l'archipel est pro-française. La question mahoraise pourra être réglée dans le cadre d'un accord entre les différents partis sur un projet de Constitution qui respecte au maximum une très large autonomie des îles. »

Le secrétaire d'Etat a aussi annoncé que des élections destinées à la mise en place des conseils régionaux auraient lieu au printemps.

De notre envoyé spécial

Moroni. — M. Stirn a tenu le rôle principal dans un nouvel acte de la petite tragédie qui se joue à Mayotte, depuis que, le 22 décembre dernier, la majorité de la population de cette île s'est prononcée contre l'indépendance, réclamée par le reste de l'archipel des Comores.

A l'aéroport de Dzaoudzi, principale ville de Mayotte et ancien chef-lieu du territoire, quelques centaines de personnes attendaient le secrétaire d'Etat, agitant des drapeaux tricolores. Il s'agissait, contrairement à ce que *l'on aurait pu penser*, de partisans de l'indépendance : des femmes drapées dans leur chiromani (voile de tissu imprimé), originaires d'Anjouan, île voisine, des fonctionnaires et les enfants des écoles.

C'est à l'entrée de la ville que *s'étaient groupés* les dirigeants du Mouvement mahorais, qui refuse l'indépendance, avec, à leur tête, M. Marcel Henry. Sur les trottoirs, de chaque côté de la rue principale, une foule de plus de cinq mille personnes s'était massée, immobile, silencieuse. Sur les derniers mètres du trajet, près de la vaste esplanade qui s'étend au pied de l'ancienne délégation générale, des femmes, drapées dans le voile chatoyant typique de l'île, élevaient une véritable forêt de drapeaux tricolores ; de loin en loin, à intervalles réguliers, des pancartes proclamaient : « *Nous voulons rester français* ». « *Libérez nos amis prisonniers* ».

Le cortège officiel passa sans s'arrêter. M. Beaux, délégué général français, vint ensuite sans succès prier M. Marcel Henry et ses amis de se rendre à la résidence où les attendait M. Stirn. « *Nous venons de subir un double affront*, déclara le leader mahorais. *Non seulement M. Stirn ne s'est pas arrêté, mais il n'a même pas salué la foule. Nous ne bougerons pas. C'est à lui de venir nous voir, sinon qu'il discute avec M. Abdallah et qu'il règle avec lui le problème des Comores.* »

Après quelques allées et venues, on vit apparaître M. Stirn souriant. Le secrétaire d'Etat n'avait pas voulu couper les ponts. Quelques minutes plus tard, tandis que dans la foule s'élevaient des vivats, une délégation du Mouvement mahorais s'enfermait avec M. Stirn dans un salon de la résidence.

A l'issue de l'entretien, M. Marcel Henry déclara à la presse : « *M. Stirn a été plutôt aimable, moins tranchant qu'il ne l'avait été au mois de juin dernier. Il cherche une issue acceptable par tous. Toute autre solution irait à l'encontre de la Constitution française qui interdit, dans son article 53, la cession d'une partie du territoire si la population s'y oppose. Dans son esprit, il faudrait promouvoir un système fédéral ou plutôt « pluri-insulaire » qui préserverait notre liberté et garantirait nos droits.* »

« *Pour notre part*, a-t-il ajouté, *nous ne voulons pas nous montrer intraitables, mais nous n'y croyons pas. Nous n'avons plus confiance dans le gouvernement. Même si une Constitution allant dans ce sens est adoptée, qui nous garantira qu'elle ne sera pas rapidement remise en question par le biais d'un référendum, par exemple ?*

» *La présence d'une base ou d'un détachement militaire français à Mayotte ne nous semblerait pas non plus constituer une garantie.* »

« Que comptez-vous faire, alors ? a-t-on demandé à M. Henry.

— *Rien. Nous attendons. Nous allons recevoir bientôt une mission parlementaire française. Nous mettons encore notre espoir dans le Parlement. Il va avoir un cas de conscience à trancher.* »

DANIEL JUNQUA.

● *Le comité pour la justice à Djibouti* (46, rue de Vaugirard, 75006 Paris) a adressé au « tribunal Bertrand Russel », à Bruxelles, un télégramme pour attirer son attention sur le cas de deux prisonniers politiques du territoire des Afars et des Issas, détenus en France. Il s'agit de M. Omar Osman Rabeh, condamné à mort (puis gracié par le général de Gaulle) après un attentat perpétré contre M. Ali Aref, président du conseil de gouvernement du Tfai, le 6 mai 1968, et de M. Omar Elmi Kaireh, condamné à la prison à vie pour avoir lancé une grenade dans un café de Djibouti le 27 janvier 1970, attentat qui fit dix-huit blessés. Le comité se propose de « *susciter une campagne d'opinion* » en leur faveur.

RAPATRIÉS

Les entretiens de l'Elysée ont déçu les dirigeants de la commission de concertation

Au terme de leur entretien, mercredi après-midi à l'Elysée, avec M. Valery Giscard d'Estaing, les membres de la commission de concertation, qui regroupe les sept principales associations de rapatriés et spoliés d'Afrique du Nord, ont, encore une fois, manifesté leur profonde déception.

Cette audience avait été demandée avant le voyage que le président de la République doit entreprendre en Afrique du Nord au mois d'avril ; afin de rappeler les grandes lignes du contentieux entre les rapatriés et le gouvernement français, cosignataire des accords d'Evian, le 17 mars 1962.

A la sortie de l'Elysée, M. Mario Bénard, député U.D.R. du Var, parlementaire en mission, chargé des problèmes des rapatriés auprès du premier ministre, a notamment déclaré :

« *Il ne peut y avoir d'indemnisation intégrale. L'effort budgétaire consenti, c'est-à-dire le doublement des crédits, qui avait été promis et avait été réalisé, doit rester l'hypothèse de travail. Si la conjoncture économique évoluait, alors cette hypothèse pourrait être revue et les crédits augmentés.*

» *Nous avons carte blanche pour examiner les moyens de mieux utiliser les crédits à notre disposition, car il y a de nombreuses imperfections dans les textes en vigueur.* »

» *En fonction de toutes ces données*, a poursuivi le député du Var, *il apparaît possible de modifier profondément le texte actuel, et même d'en envisager un nouveau. C'est aux associations d'examiner ces propositions.* »

Les sept présidents d'associations qui avaient été reçus par le président de la République ont exprimé leur amertume, au cours d'une conférence de presse tenue à Paris.

Me Hadjez, pour le groupement national pour l'indemnisation, a fait part de son insatisfaction, tout en admettant qu'une porte fermée depuis longtemps venait de s'entrouvrir.

M. Eugène Ibagnes, président national de l'Union des syndicats de défense des intérêts des Français rapatriés, qui représente le mouvement le plus dur, a déclaré : « *Nous allons être contraints de nous attaquer aux biens algériens en France, qui sont importants. Nous allons ainsi susciter un incident diplomatique. Quant à la prochaine visite que M. Valéry Giscard d'Estaing doit effectuer en Algérie, elle sera considérée par les rapatriés comme un affront.* »

Quant à l'Association des fils de rapatriés, « *elle considère que seul un engagement précis et formel du président de la République et du gouvernement tendant à faire voter par l'Assemblée nationale, dès la prochaine session, un projet de loi conforme à une indemnisation équitable pourrait désamorcer la colère croissante des rapatriés et faire admettre le voyage de M. Giscard d'Estaing à Alger en avril prochain.*

» *Elle décide de créer à travers toute la France des comités d'action en liaison avec les associations nationales de rapatriés, pour arracher si nécessaire, les droits les plus essentiels que confère la nationalité française, dont, semble-t-il, ils bénéficient encore, tout au moins par les devoirs remplis.* »

POLITIQUE

Le président et la doctrine

par PIERRE VIANSSON-PONTÉ

C'est un très vieux débat qui n'est jamais terminé que celui qui porte sur le point de savoir dans quel régime nous sommes, comment nous sommes gouvernés. L'actualité aidant, il se ranime en ce moment. Il mérite quelque attention. Le système Giscard n'a sans doute pas encore livré tous ses secrets et, en particulier, on ignore comment il répondrait à une grande crise, s'il résisterait à de grands chocs. Cependant, il commence à prendre forme, et les questions qu'on se pose à son sujet depuis dix mois ont reçu quelques réponses.

Le président de la République entend *« gouverner au centre »* et arbitrer *« entre la tradition et le changement »*. C'est, assurent ses adversaires, naviguer à vue dans l'empirisme, à coups de compromis. Ainsi peut-on prétendre qu'on *« ne fait pas de politique »*, ce qui sous-entend que la politique, c'est sale, c'est dégradant, qu'il faut la laisser aux politiciens, c'est-à-dire à l'opposition. Or on sait, depuis Siegfried, et même depuis Platon, que ne pas faire de politique, c'est encore en faire, et plus précisément faire une politique résolument conservatrice. M. Giscard d'Estaing est un homme de droite, qui fait une politique de droite : C.Q.F.D. Il n'a aucune « doctrine ». Voilà le grand mot lâché.

La IVe République n'avait pas de « doctrine », sauf peut-être, et dans certains domaines étroitement cernés, pendant les trois premiers mois du gouvernement de M. Pinay en 1952, les quatre premiers mois du gouvernement de M. Mendès France en 1954 ; pour le reste, elle fluctuait au gré des hommes et au grand vent des événements. Le général de Gaulle avait une « doctrine », et même plusieurs, puisqu'il en changeait à l'occasion. Georges Pompidou n'avait pas de « doctrine », mais une méthode. A son tour, voici M. Giscard d'Estaing étiqueté, catalogué, rangé parmi les « sans-doctrine », les sans-principes, en un mot parmi les girouettes.

On peut se demander si cette analyse, pour classique qu'elle soit, n'est pas dépassée. Les malheurs de la gauche ne s'expliqueraient-ils pas par le fait qu'elle en soit restée à ce manichéisme sommaire ? A l'en croire, il y aurait d'un côté les hommes à doctrine, qui, partant d'un choix idéologique étayé par une réflexion théorique, déduiraient toute action ou réaction de leur philosophie politique ; et de l'autre des girouettes qui tournent dans le sens du vent, semblant ainsi changer d'orientation alors que, solidement fixées, elles restent en fait sur place. Sans doctrine, point de changement.

La politique a changé

La politique a changé en un demi-siècle tout autant que les modes de vie et de pensée. Quand un candidat ou un gouvernement peut s'adresser en même temps à vingt-cinq millions de citoyens et non plus, comme il y a moins de quarante ans, à quelques centaines, ce n'est pas la dimension de son auditoire qui est différente, c'est la nature de son action. Quand les grandes affaires internationales se règlent au jour le jour toutes portes closes, sans délai et sans intermédiaire, dans les « sommets » et rencontres directes des responsables suprêmes des camps rivaux ou ennemis, ou bien à coups de télétype Maison Blanche-Kremlin, il ne s'agit pas de nouvelles méthodes diplomatiques, mais d'une autre manière de gouverner le monde. Quand le citoyen est aussi informé, et parfois même davantage, d'une guerre ou d'une révolution qui se déroule à 10 000 kilomètres que de ce qui se passe à sa porte, ce n'est pas son opinion qui en est affectée, c'est toute sa vision de l'univers, de son pays, de lui-même qui s'en trouve bouleversée.

Quand les bases des échanges, de la monnaie et de l'économie peuvent à tout moment être renversées par une crise ou une rivalité, la veille imprévisible, renversement qui retentit en quelques jours, quelques heures parfois, sur la vie quotidienne d'un quart de l'humanité, quand la vie de millions d'hommes est suspendue à quelque téléphone rouge ou d'une autre couleur, comment pourrait-on voir du même œil, choisir et juger de la même façon et selon les mêmes critères qu'hier les quelques hommes qui détiennent le pouvoir de déclencher ou d'empêcher l'apocalypse, qui sont les responsables de notre bonheur ou de notre malheur ?

Alors que devient, dans tout cela, la doctrine, la fameuse doctrine ? Certes, il ne s'agit pas de plaider en faveur de l'improvisation, du laisser-faire et du faux-semblant. Mais le tempérament, l'allure, le ton, comptent désormais, on l'a dit cent fois, plus que la force des convictions ; la compétence réelle ou supposée s'impose aux dépens de la réflexion ; l'événement déclenche des réactions psychologiques qui transcendent les faits eux-mêmes ; le clin d'œil et l'allusion portent davantage que la référence dévote aux grands principes et l'hommage rituel aux grands ancêtres. On peut le déplorer, on ne peut nier qu'il en soit ainsi.

Quand M. Giscard d'Estaing expose posément, en termes simples, de façon didactique, l'état de l'économie, l'esprit de sa gestion et les raisons de ses décisions, ses auditeurs se sentent intelligents. Ils se soucient peu alors de savoir s'il a ou non une doctrine et ce qu'elle est.

La nouvelle politique parle un nouveau langage. La doctrine s'estompe, c'est vrai, au profit du tempérament, du climat et de la sensibilité. Comme dans la vie de chaque jour, où la réalité des rapports humains et la pratique des mœurs l'emportent de plus en plus sur les règles et les croyances, la politique perd sa rigidité et devient fluide. Ce qui ne veut pas dire d'ailleurs que le compromis avec l'événement et entre les hommes, le dosage de la tradition et du changement, le fait de « gouverner au centre », ne procèdent pas d'une vision du bien commun, d'une recherche de la cohérence dans l'action et de finalités déterminées et réfléchies.

Mais si M. Giscard d'Estaing a bel et bien une doctrine, il se garde de l'énoncer et d'y faire référence, laissant à chacun le soin de la découvrir en jugeant son action et, à partir de là, d'y adhérer ou non.

M. Mitterrand : nous sommes entrés dans une période de récession

Le bureau exécutif du parti socialiste, qui siégeait mercredi 26 février, estime qu' *« en dépit des promesses faites au moment de la création des nouvelles sociétés, le déséquilibre demeure flagrant entre les possibilités d'expression offertes à l'opposition et celles dont use et abuse le gouvernement à la radio et à la télévision »*.

Le parti socialiste dénonce cette situation et demande qu' *« un droit d'expression soit institué sur les antennes nationales chaque fois que le président de la République ou le premier ministre s'adressent au pays »*. *« Ce droit d'expression, qui serait réparti entre les différentes formations de l'opposition, bénéficierait d'une durée comparable au temps utilisé par le gouvernement »*, explique le bureau exécutif, qui précise qu' *« il va faire des propositions en ce sens aux autres partis signataires du programme commun, afin qu'une action soit engagée sans délai auprès des pouvoirs publics »*.

M. Mitterrand qui, le même soir, était l'invité de T.F.1 a répondu à M. Giscard d'Estaing en déclarant ne pas avoir *« entendu une seule proposition vraiment sérieuse de la bouche du président de la République qui puisse soutenir ou relancer l'économie française »*. Le premier secrétaire du P.S a ajouté : *« En vérité, nous sommes entrés dans une période de récession, et ce sont les travailleurs qui en souffrent le plus. Le président de la République n'a pas voulu ou n'a pas osé le dire. C'est fait. (...)*

» Le président de la République a fait un aveu en reconnaissant pour la première fois que le déficit extérieur de la France, nos dettes à l'étranger, n'était pas de 16 milliards, mais de 30 milliards, ce que j'avais annoncé moi-même depuis longtemps.

» Ensuite, il a prévu un certain nombre de mesures en faveur des personnes âgées, des familles et des agriculteurs. 600 F par mois pour une personne âgée, 1 200 F pour un vieux couple, ce n'est pas beaucoup. J'avais demandé davantage et tout de suite, l'an dernier, pendant la campagne présidentielle, et la hausse des prix a été continue, près de 12 %, depuis cette époque. 7 % d'augmentation sur les allocations familiales, c'est mieux que rien, mais cela ne rattrape pas l'énorme retard accumulé (...).

» Quant aux agriculteurs, j'avoue que je préférerais une politique de garantie des prix et de réformes des structures, et j'affirme qu'il faudrait infuser 4 milliards et demi et non pas 2 milliards 700 millions pour soutenir, ou maintenir, le pouvoir d'achat de nos agriculteurs.

» Enfin, on s'achemine vers un taux de croissance de moins de 2 %. On a déjà dépassé le million de chômeurs. Où en sera-t-on à la fin de l'année ? »

UN REGROUPEMENT A PARIS

Républicains indépendants et Centre démocrate publient en commun un manifeste pour « changer la capitale »

MM. Jacques Dominati, député de Paris, secrétaire général des républicains indépendants, et Paul Pernin, secrétaire général de la fédération de Paris du Centre démocrate, membre du Conseil économique et social, ont présenté, ce jeudi 27 février, le manifeste rédigé par la nouvelle association Paris-Avenir, qui regroupe des représentants des républicains indépendants et du Centre démocrate ayant soutenu la candidature de M. Giscard d'Estaing au premier tour des élections présidentielles.

Les auteurs du manifeste intitulé « Le changement pour Paris » souhaitent pour la capitale une réanimation de la vie de quartier, où la mairie doit devenir *« un centre d'action des élus et un foyer de concertation avec les habitants »* et la définition d'un urbanisme *« plus humain »* en étudiant, par exemple, *« les moyens juridiques et financiers d'une politique foncière freinant les hausses abusives et permettant à la ville d'avoir la maîtrise de son développement »*.

Ils suggèrent, d'autre part, de donner à *« l'office d'H.L.M. et aux sociétés d'économie mixte les moyens d'une politique moderne de construction et d'aménagement tendant vers un programme minimal de cinq mille logements aidés par an »*, de *« faciliter le retour d'immeubles traditionnels transformés en bureaux et réputés vacants à leur vocation d'origine d'habitat familial »* et de réorganiser *« les conditions d'attribution des prêts à long terme pour l'accession au logement privé »*.

Enfin, la politique d'implantation d'espaces verts dans la capitale doit être développée ainsi que celle de la présence de policiers à demeure, des flotiers, pour assurer la sécurité dans les quartiers.

Le manifeste reprend, en fait, les propositions de M. Valéry Giscard d'Estaing pour un *« nouvel urbanisme »*. Il rejoint, en cela, le travail des deux commissions mixtes État-Ville « urbanisme et environnement » et « l'automobile et la cité », créées à l'Hôtel de Ville après la lettre que, le 25 septembre 1974, le président de la République a adressée au premier ministre pour lui « proposer » une réforme de l'aménagement de la capitale.

La réunion de presse de Paris-Avenir représente aussi un fait politique important. C'est la première fois que les représentants des républicains indépendants et du Centre démocrate ayant soutenu M Valéry Giscard d'Estaing au premier tour des élections présidentielles s'unissent au sein d'une association.

Tout en déclarant que *« Paris-Avenir n'est dirigé contre personne »* et est *« ouvert à tous »*, ses responsables veulent jeter les bases d'un mouvement qui aura ses représentants dans chaque arrondissement et ne pourra pas ne pas gêner un certain nombre d'élus U.D.R.

L'appellation Paris-Avenir n'est pas nouvelle. C'est déjà le nom d'un intergroupe créé en octobre 1974, à l'Hôtel de Ville, par M. Jacques Dominati pour réunir les huit conseillers de Paris républicains indépendants et les douze centristes du groupe Libertés de Paris. Aujourd'hui, le cadre de cet intergroupe s'élargit, puisqu'il se transforme en association avec l'entrée dans son bureau de l'état-major parisien du Centre démocrate de la capitale, dont MM. Bernard Guyomard, directeur du cabinet du président du Sénat, et Dominique Pado, sénateur.

Parmi les membres fondateurs de l'association présidée par M. Dominati, on remarque comme conseillers de Paris : MM. Bertrand de Maigret, Michel Elbel, Philippe Tollu, Xavier de la Fournière, Lucien Finel, Georges Mesmin et Raymond Long, ancien secrétaire général de la préfecture de Paris. — J. P.

M. SOUSTELLE SUGGÈRE UNE « TABLE RONDE » DES CENTRISTES

M. Jacques Soustelle, député réformateur du Rhône, parlementaire en mission auprès du premier ministre, a proposé mardi 25 février que les dirigeants des familles centristes organisent une « table ronde » pour travailler à leur rassemblement. L'ancien ministre a déclaré : *« Ce rassemblement, qui existe déjà au Parlement, ne peut se réaliser, au moins dans un premier temps, que sous la forme d'une confédération à direction collégiale sans exclusive et sur un pied d'égalité des partenaires. Cette confédération, une fois formée, devra se lier par des accords particuliers avec les républicains indépendants. Ainsi se trouvera restructurée et renforcée la majorité qui soutient M. Giscard d'Estaing et dont les mouvements situés au centre de l'échiquier politique constituent un élément essentiel. »*

LE C.D.P. : pas de fusions restreintes au centre.

Le bureau exécutif du Centre Démocratie et Progrès, que préside M. Jacques Duhamel, ancien ministre, s'est déclaré favorable à la création d'un secrétariat général *« des formations situées à l'aile gauche de la majorité présidentielle »*, secrétariat général qui serait *« doté de pouvoirs d'animation et de décision »*. Le C.D.P. souligne que, si la dispersion actuelle des formations centristes est regrettable, les actions engagées en vue du renforcement de la cohésion *« ne doivent pas, pour autant, entraîner de fusions restreintes et d'accords préférentiels »*.

[Cette dernière restriction répond à l'annonce faite par certains dirigeants du Centre démocrate — et en particulier par M. Jean-Marie Daillet, vice-président, — d'une prochaine fusion entre le parti de M. Lecanuet et celui de M. Duhamel (« le Monde » du 22 février). Elle témoigne aussi d'une attitude réservée à l'égard de la « vocation unitaire » prêtée par M. Jean Lecanuet à la Fédération des réformateurs, qui regroupe, à ce jour, le Centre démocrate, le Centre Démocratie et Progrès et le Mouvement démocrate socialiste de France (« le Monde » du 25 février).]

M. Dominati constitue son équipe

Le bureau politique de la Fédération nationale des républicains indépendants, qui a siégé mercredi 26 février à l'hôtel P.L.M.-Saint-Jacques à Paris, a approuvé le schéma d'organisation de la formation présenté par M. Jacques Dominati, nouveau secrétaire général (élu lors du congrès de Paris, le 2 février dernier) et la désignation de neuf délégués nationaux. Un conseil national du parti est convoqué le 8 juin.

La nouvelle direction de la F.N.R.I., telle qu'elle apparaît après le récent congrès et la réunion du bureau politique de mercredi, est la suivante :

Président : M. Michel Poniatowski ministre d'Etat, ministre de l'Intérieur ;

Vice-présidents : MM. Michel d'Ornano, ministre de l'industrie et de la recherche, et Jean-Pierre Soisson, secrétaire d'Etat aux universités ;

Secrétaire général : M. Jacques Dominati, député de Paris ;

Secrétaire politique national : M. Hubert Bassot ;

Secrétaire national chargé de la coordination : M. Bernard Lehideux ;

Responsable de l'administration : M. Pierre Schaeffer ;

Responsable de l'information : M. Bernard Lecomte ;

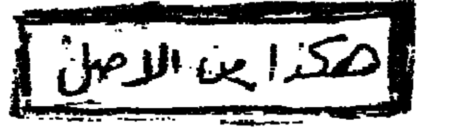
Délégués nationaux : MM. Jacques Blanc, député de la Lozère (chargé de la solidarité nationale) ; Emmanuel Hamel, député du Rhône (monde du travail et vie économique) ; Jean-Claude Simon, député de la Haute-Loire (développement rural) ; Michel Duval, ancien député (vie municipale) ; Pierre Seince, conseiller de Paris, ancien socialiste (libertés publiques et droits individuels) ; Claude Guichard, ancien député (éducation et culture) ; René Foch (questions européennes et coopération internationale) ; Philippe Augier, ancien président des J.R.I (relations extérieures et organismes associés) ; Raymond Long, ancien préfet du Cantal (changements et réformes).

M. Roger Chinaud, ancien secrétaire général, qui sera candidat à la présidence du groupe parlementaire des républicains indépendants, a été chargé de la « sélection électorale ».

● *M. Jacques Dominati* affirme dans une interview publiée jeudi 27 février par le quotidien *Sud-Ouest* : *« La logique de notre système présidentiel conduit les partis de la majorité à s'unir et à soutenir la politique du président. Le dernier conseil national de l'U.D.R. à cet égard a été significatif puisque le quasi-plébiscite de Jacques Chirac dans ses fonctions de secrétaire général signifie une approbation enthousiaste des orientations données par le chef de l'Etat. »*

● *M. Raymond Marcellin,* sénateur républicain indépendant du Morbihan, ancien ministre de l'intérieur, a déclaré, mardi 25 février, au micro de R.T.L. : *« Il faut réformer parce qu'il faut toujours s'efforcer, en modifiant des institutions, d'obtenir de meilleurs résultats et là, M. Giscard d'Estaing a montré très fermement la direction. Mais il faut également persévérer, car le changement est aussi un défaut français. »*

L'ancien ministre a d'autre part estimé préférable au projet gouvernemental de création d'un institut des classes moyennes le développement du Secrétariat général des classes moyennes *« qui existe depuis dix ans »*.



Des gaullistes passés dans l'opposition créent un nouveau mouvement

Les gaullistes qui, derrière M. Léo Hamon, ancien ministre, ont quitté l'U.D.R. pour rallier l'union de la gauche ont créé un mouvement intitulé Initiative républicaine et socialiste. Cette organisation succède au Comité d'action politique et syndicale mis en place lors de l'élection présidentielle par des personnalités gaullistes qui au premier tour avaient soutenu la candidature de M. Jacques Chaban-Delmas, et avaient refusé de se rallier au second tour à celle de M. Valéry Giscard d'Estaing. *« Ces hommes et femmes*, précise le nouveau mouvement, *devant une bipolarisation acquise en fait, ont pris résolument place dans l'union de la gauche, acceptant sa stratégie et ses solidarités, sans exclusive aucune. »*

« C'est dans l'union de la gauche, selon son option fondamentale, que nous affirmerons notre souci de l'Etat, le sens de la réalité et les disciplines que nous commande la sauvegarde de l'indépendance nationale, ajoute la déclaration de principe. *Avec d'autres nous travaillerons à faire ressortir, dans l'opposition elle-même, l'aptitude de la gauche à assumer, l'heure venue, démocratiquement et dans le cadre constitutionnel, ses responsabilités gouvernementales. En liaison déjà établie avec d'autres, nous nous attacherons à donner le plus rapidement possible toute son ampleur à la troisième composante de l'union de la gauche, et ultérieurement à déterminer toutes dispositions à prendre pour répondre à l'évolution des événements et des attitudes. »*

★ Initiative républicaine et socialiste, 1, rue du Maréchal-Harispe, Paris-7e.

● *M. Michel Jobert*, hôte, mercredi 26 février, de l'Association de la presse anglo-américaine, assure que l'accession de M. Chirac au secrétariat général de l'U.D.R. n'avait pas gêné le développement du « mouvement des démocrates » qu'il a fondé et qui tiendra son premier « rassemblement national » les 15 et 16 mars prochain à Paris.

M. DIJOUD (rép. ind.) : je souhaite que des affinités politiques apparaissent entre M. Defferre et moi.

Au cours d'une conférence de presse réunie à Gap (Hautes-Alpes), le 24 février, M. Paul Dijoud, secrétaire d'Etat auprès du ministre du travail (et ancien député des Hautes-Alpes), a été interrogé sur des rumeurs relatives à son éventuelle candidature à la mairie de Marseille. Il a déclaré :

« Laissez parler. Ne prêtez pas l'oreille à ces bruits et répondez avec sérénité que tant que ce sont les autres qui évoquent mon départ de ce département, il n'y a rien de bien important. Seul membre du gouvernement originaire de la région Provence-Côte d'Azur, je me dois d'en défendre chaque département, chaque commune. »

M. Dijoud a ajouté :

« C'est ainsi que j'ai pu établir avec Gaston Defferre, président du conseil régional, maire de Marseille, des liens d'amitié et d'estime réciproques qui ont leur base avant toute autre chose dans l'attachement passionné que nous portons, lui et moi, à notre région et aux hommes de cette région. Au-delà de cette collaboration régionale, que d'autres affinités, politiques cette fois, puissent apparaître : je le souhaite. »

LES MAIRES COMMUNISTES MANIFESTENT LEUR MÉCONTENTEMENT

A l'occasion du lancement d'une nouvelle revue trimestrielle intitulée *Communes et départements d'aujourd'hui*, qui succède au bulletin des élus municipaux et communaux communistes, M. Marcel Rosette, maire de Vitry, membre du comité central du P.C.F., a annoncé mercredi 26 février que les maires communistes se rendront en délégation au ministère de l'intérieur le 4 mars, à 10 h. 30. Le 1er mars, les neuf maires communistes des Hauts-de-Seine manifesteront, pour leur part, devant le ministère de l'économie et des finances. Le 28 février, dans le cadre d'une journée d'action et d'information, les mairies à direction communiste des sept départements de la région parisienne seront fermées.

M. Rosette a souligné :

« Il faut bien convenir que seuls les élus communistes luttent avec conséquence pour refuser de gérer la crise, qu'ils sont les seuls à s'opposer à l'alourdissement de la fiscalité locale, à dire non à la politique d'austérité giscardienne. (...) Alors que trop d'élus se font encore les complices de cette politique du pouvoir, les élus communistes ne cessent de prendre des initiatives d'action pour contribuer à la lutte générale de notre peuple. »

A L'OCCASION DE LEUR CONGRÈS

Les radicaux de gauche vont chercher à s'émanciper

Le congrès du Mouvement des radicaux de gauche siège à Bordeaux du 28 février au 2 mars. Il étudiera notamment un rapport de M. Luchaire, qui se propose de doter le mouvement présidé par M. Robert Fabre d'un « projet de société ».

Nés en 1972 d'une scission du parti radical, les radicaux de gauche n'étaient à l'origine composés que de la dizaine de députés élus avec les voix de gauche et soucieux d'assurer en 1973 leur réélection. MM. Servan-Schreiber et Péronnet, qui, eux, n'avaient pas besoin des voix communistes, se trouvaient dès lors abandonnés.

Dès sa naissance, le Mouvement des radicaux de gauche s'est donc trouvé en état de subordination par rapport aux deux grands partis de gauche et en particulier par rapport au P.S., avec qui il possède un accord de répartition des circonscriptions dès le premier tour dans le cadre de l'Union de la gauche socialiste et démocrate (U.G.S.D.). Depuis, les radicaux de gauche se sont étoffés et M. Robert Fabre revendique à présent pour sa formation vingt-cinq mille adhérents. Deux phénomènes ont favorisé cette croissance. D'une part, dans la perspective d'un succès de la gauche lors de l'élection présidentielle, les radicaux de gauche pouvaient espérer obtenir près du tiers des postes ministériels, ce qui n'a pas manqué d'attirer les ambitieux. D'autre part, les luttes de tendances au sein du P.S. ont entraîné, comme dans la Loire, des départs vers une famille radicale plus calme et plus modérée.

Ce processus est cependant souvent freiné par le P.S., dans le cadre de l'U.G.S.D., car les socialistes ne peuvent admettre de voir certains éléments mis en minorité dans leur parti revenir négocier avec leurs anciens amis au nom des radicaux de gauche. Le principal problème de M. Robert Fabre reste donc celui des relations de son mouvement avec le P.S.

Trois thèses sont en présence. La première, chronologiquement, a été développée dès mars 1973 par M. François Loncle, membre du secrétariat. Il s'agirait, pour les radicaux de gauche, de se fondre purement et simplement dans le parti socialiste.

Cette idée s'était trouvée reprise en mai 1973 par M. François Mitterrand, qui avait souhaité constituer un grand parti socialiste allant d' *« un radicalisme ayant franchi le pas jusqu'au gauchisme le plus théorique »*. Elle s'était heurtée à de telles réticences au sein du P.S. que le député de la Nièvre l'a abandonnée. Il préfère conserver dans sa mouvance un parti se réclamant du radicalisme qui permet, par exemple, à des gaullistes de gauche comme M. Léo Hamon de rejoindre l'opposition sans adhérer au P.S., où son entrée n'a pas été jugée souhaitable. Dans un tel système, M. Mitterrand peut compter sur l'appui d'un certain nombre de jeunes dirigeants radicaux de gauche dont les positions sont analogues à celles du premier secrétaire du P.S., qui ont pris son parti dans la polémique avec le P.C.F. et qui ne souhaitent pas que se constitue à l'Assemblée nationale un groupe des radicaux *de gauche autonome*.

La revendication d'un tel groupe est en revanche l'objectif commun de M. Henri Caillavet et de M. Robert Fabre, et ils reprochent à M. François Loncle et à ses amis de chercher, en manifestant leur fidélité au P.S., à se faire octroyer des circonscriptions relativement sûres.

Dans les débats entre radicaux de gauche, on en revient très vite à ce point qui, après avoir décidé de la naissance du mouvement, marque encore sa vie.

L'étendard de la révolte

Ce n'est sans doute pas un hasard si l'homme qui a commencé à brandir l'étendard de la révolte contre le P.S., M. Henri Caillavet, vice-président du mouvement, est sénateur. Réélu en septembre dernier dans le Lot-et-Garonne, il a désormais neuf ans devant lui pour développer ses thèses. Comme la position de M. Loncle, celle de M. Caillavet découle d'une analyse de la situation de dépendance dans laquelle les radicaux de gauche se trouvent par rapport au P.S. Le sénateur constate que les socialistes ne sont pas disposés à laisser leurs alliés de l'U.G.S.D. s'émanciper, et, dès lors, il est logique qu'il incite ses amis à se doter d'un moyen de pression en ne se montrant pas des inconditionnels de l'union de la gauche. En outre, à la lettre, ce qu'il a pu dire sur le programme commun, qui ne prévoit pas un changement de société et qui est de nature réformiste, reste parfaitement conforme à ce que socialistes et communistes déclarent en période de campagnes électorales.

Quant à *« la collaboration de classes »* souhaitée par M. Caillavet, est-elle si surprenante dans une période où, après avoir souhaité *« l'union du peuple de France »*, le P.C.F. explique qu'il ne combat plus que *« les milliardaires »* ?

L'ambiguïté de la démarche du vice-président des radicaux de gauche découle du fait que son mouvement retrouverait alors un rôle de parti-charnière oscillant entre la majorité et l'opposition, ce qui ne peut manquer de donner une certaine crédibilité au projet de réunification de la famille radicale de M. Péronnet. Déjà, dans une interview au *Quotidien de Paris* du 27 février, *M. François Loncle s'étonne que* M. Caillavet, qui revendique l'autonomie politique des radicaux de gauche à l'Assemblée nationale, *« préfère, depuis des années, coexister au Sénat au sein d'un groupe de la Gauche démocratique, qui comprend un tiers de giscardiens »*, alors qu'il a la possibilité, dans cette assemblée, de constituer un groupe radical de gauche.

Si, dans les instances du Mouvement des radicaux de gauche, aucun député n'a défendu les positions de M. Caillavet, celui-ci a, néanmoins, trouvé un écho favorable chez des hommes comme MM. Pierre Brousse, sénateur de l'Hérault, Pierre Bracque et Jacques Maroselli, membres du secrétariat.

La troisième position, qui s'exprime au sein des radicaux de gauche, est celle de M. Robert Fabre, qui *reflète* l'opinion moyenne des treize députés du Mouvement. Tout en souhaitant accéder à l'autonomie véritable, il ne veut pas engager les hostilités avec le P.S. et sa démarche s'apparente surtout à la gestion d'un capital électoral.

M. Fabre comptait réaliser l'émancipation de son mouvement à travers l'élargissement de la « troisième composante » de l'union de la gauche. Une commission chargée de préparer l'arrivée, au sein de l'union de la gauche, des gaullistes et des centristes qui ont refusé de soutenir M. Valéry Giscard d'Estaing avait été mise en place à l'occasion du colloque organisé les 16 et 17 novembre par les radicaux de gauche. Depuis ce colloque, des défections se sont produites. M. Charbonnel reste à l'U.D.R. et M. Jeanneney ne se décide pas à rejoindre les radicaux de gauche. En revanche, M. Léo Hamon et son groupe, Initiative républicaine et socialiste, et M. Jacques Pelletier, sénateur Centre démocrate, et son Groupe d'études recherche et action (GERA), seront présents à Bordeaux. Pour autant l'élargissement des radicaux de gauche ne sera réalisé que dans plusieurs *mois* et devrait se concrétiser vers le mois de juin par la réunion d'un congrès extraordinaire.

Le mouvement de transfert de la majorité vers l'opposition n'a pas atteint assez d'ampleur pour que M. Robert Fabre et ses amis puissent y puiser une force suffisante pour réaliser leurs objectifs. D'autant que, dans le même temps, la croissance du P.S. s'est accélérée et que la polémique engagée avec le P.C.F. a « marginalisé » de nouveau les radicaux de gauche.

THIERRY PFISTER.

● *Le Conseil d'Etat* a confirmé le jugement du tribunal administratif de Grenoble annulant l'élection au conseil général de Savoie (canton de Grésy-sur-Aix) de M. Jean Murguet, adjoint au maire d'Aix-les-Bains (Centre démocrate). Lors du deuxième tour des élections cantonales de septembre 1973, M. Murguet n'avait devancé *que d'une voix* sur 3 697 suffrages exprimés son adversaire socialiste, M. Frédéric Curtelin, et le Conseil d'Etat a établi que cinq votes, dont quatre par correspondance, avaient été entachés d'irrégularités.

Libres opinions

« Faux problèmes et vrai débat »

par HENRI CAILLAVET (*)

IL faut éviter de mêler les faux problèmes à ce qui doit être un vrai débat. Rien n'est pire en effet que la confusion. Sans vouloir entretenir la polémique engagée publiquement par le parti communiste, me sera-t-il permis de préciser, à l'intention de ceux qui refusent de mettre leur cerveau en uniforme, quelle est pour moi la nature profonde de l'engagement de notre Mouvement des radicaux de gauche ?

Nous avons quitté sans regret la rue de Valois et, pour autant, nous ne sommes pas davantage séduits par cette prétendue gauche réformatrice qui se situe dans la majorité.

En 1972, nous avons fait une analyse et, en tant que parti de gauche, nous avons adhéré au programme commun, précisé par notre annexe, et à la stratégie de cette gauche.

Notre engagement signifiait ainsi que nous acceptions de transformer la société libérale française et que, pour parvenir à ce résultat, la présence du parti communiste au gouvernement, dans l'hypothèse d'un succès électoral, nous paraissait nécessaire.

En 1975, cette analyse ne semble pas fausse quoique certains s'interrogent déjà sur la volonté du parti communiste de partager le pouvoir.

J'ai toujours dit et écrit que l'opposition ne devait pas être systématique. Si le gouvernement fait une proposition acceptable, — *a fortiori, s'il la prend dans nos projets*, — nous devons l'approuver.

Socialistes, communistes et nous-mêmes, l'avons déjà fait dans les cas précis du vote à dix-huit ans, de la libéralisation de l'avortement, et tout porte à croire que nous serons amenés à agir de même pour la loi sur le divorce par consentement mutuel dont nous sommes les auteurs.

Par contre, tant que le gouvernement ne recherchera pas les véritables solutions pour maîtriser les graves problèmes du moment tels que l'inflation, la hausse des prix, l'emploi, la fiscalité, la spéculation, les situations monopolistiques, etc., notre devoir est de le combattre sans défaillance, de dénoncer les faux-semblants dont il s'entoure et partant de le sanctionner.

Une telle conduite est celle d'élus démocrates qui se veulent responsables.

J'ai souvent rappelé — ce que d'aucuns feignent d'ignorer — qu'entre, d'une part l'instauration brutale du socialisme, d'autre part les indispensables novations à mettre en œuvre dans nos mœurs, nos structures et notre économie, j'avais, avec beaucoup d'autres, choisi cette deuxième voie dont le programme commun définit d'ailleurs certaines procédures.

Mon modèle de société est d'esprit et non de nature socialiste. Je reste un humaniste proche des socio-démocrates, et je considère que le programme commun n'est pas un instrument au service de la lutte des classes pour transformer la société. En revanche, comme le disait, à mes côtés, M. Georges Marchais pendant la campagne présidentielle, il est le moyen d'instaurer une « démocratie avancée ».

En effet, le programme commun de la gauche tend à modifier profondément les structures de l'actuelle société française en introduisant des rapports nouveaux plus conformes à la justice et à la solidarité. Prétendre aujourd'hui que cette appréciation est en contradiction avec sa lettre et son esprit est un pur exercice de style. D'ailleurs, chacun des partenaires est bien convaincu que le programme commun devra être actualisé, approfondi et même aménagé.

Pour ce qui me concerne, je considère que dans trois domaines qui commandent notre destin, — les sociétés multinationales, l'Europe et la défense nationale, — il faudra surtout le préciser.

Le programme commun est un compromis entre la société libérale exacerbée et la société socialiste. Il porte exclusivement sur une période de cinq années, c'est-à-dire sur une législature au terme de laquelle la situation devrait être à nouveau examinée à la lumière des réformes accomplies pour connaître les intentions des partenaires de la gauche.

Il faut se garder de tomber, soit dans un type de socialisme centralisateur comme en U.R.S.S., soit dans un système autogestionnaire comme en Yougoslavie, par exemple, car, précisément, je ne pense pas que de semblables directions soient convenables pour la France.

Je ne renie donc pas mes engagements et je n'y ajoute rien.

Fidèle à l'opposition, où je milite sans défaillance depuis mon vote du 1er juin 1958, j'entends demeurer réaliste. Je reste insensible aux exégèses maximalistes ou minimalistes et, pour moi, l'appartenance à la gauche ne saurait être un déguisement.

(*) Ancien ministre, sénateur de *Lot-et-Garonne*, vice-président du Mouvement des radicaux de gauche.

M. Robert Fabre et les « amitiés radicales »

Dans son article intitulé « Pas de cheval de Troie dans la gauche » (le Monde *du 19 février), M. Robert Fabre, président du Mouvement des radicaux de gauche, écrivait notamment :* « Les manœuvres obscures se multiplient, telle la résurgence de certaines amitiés radicales », cherchant à jeter — au prétexte de philosophie commune, — un pont entre ex-radicaux ayant rallié la majorité et radicaux de gauche. » *MM. Achille Ricker, président des Amitiés radicales, et Jacques Maroselli, membre du secrétariat national des radicaux de gauche, nous ont communiqué les lettres qu'ils ont adressées à ce sujet à M. Robert Fabre.*

M. Ricker écrit :

L'objet social de notre association est de regrouper les membres de la grande famille radicale, et ce sans distinction de tendances, dans des réunions amicales, avec l'espoir que de ces rencontres se dégagera la possibilité de rassembler tous les radicaux dans une grande et unique formation.

Notre action s'exerce publiquement, au grand jour, et non pas par des « manœuvres obscures » ni « au prétexte de philosophie commune ».

Les encouragements que nous recevons de la part de radicaux de toutes tendances nous font un devoir de persévérer dans notre action, qui n'a qu'un seul et unique but le rassemblement de tous les radicaux, sans préalable, ni de tendance ni de personne.

M. Maroselli note pour sa part :

Je te rappelle que les Amitiés radicales ont été fondées par mon père (1), il y a de nombreuses années, à une époque où les positions qu'il défendait, et que je défendais, étaient incontestablement plus à gauche que celles de nombre de nos amis.

Puis-je, à ce sujet, te rappeler les nombreuses interventions que j'ai dû faire auprès de toi pour que tu adhères à la F.G.D.S. ?

Jusqu'ici j'ai assisté seulement à deux réunions des Amitiés radicales, *dont le président est Achille* Ricker, âgé de soixante-quinze ans, qui n'a aucune ambition politique et qui n'entend pas faire des Amitiés radicales un embryon de nouveau parti.

Ceci étant dit, je te déclare que j'assisterai désormais très régulièrement aux réunions des Amitiés radicales et que j'y prendrai la parole aussi souvent que possible. J'y défendrai mon point de vue, qui correspond à celui que tu as exprimé dans ta conférence de presse, quant à la ligne politique de notre Mouvement. *(Le Monde* du 22 février.)

Ce sera ainsi l'occasion pour moi de mesurer si la tolérance dont se réclament la pensée radicale, et particulièrement le M.R.G., s'applique dans les faits. *Je ne quitterai* donc pas le Mouvement, mais il appartiendra à celui-ci de juger si mon attitude est incompatible avec mon engagement politique.

(1) N.D.L.R. — André Maroselli, ancien ministre.

ARMÉE

Le général Bigeard en « immersion périscopique »

« *En immersion périscopique* », pour reprendre l'expression, pour le moins imagée, qu'il a eu l'occasion d'utiliser devant son entourage, depuis sa nomination, il y a moins d'un mois, au poste de secrétaire d'Etat à la défense, le général Marcel Bigeard a refait surface récemment. Peu désireux de se laisser enfermer dans une définition trop stricte de ses attributions ministérielles, le général Bigeard, qui a été reçu, à plusieurs reprises, par le chef de l'Etat et le premier ministre, s'est adressé, dans une directive, à la hiérarchie des trois armées, après avoir laissé passer le temps de la réflexion ou de son installation au secrétariat d'Etat. Les orientations ainsi données aux grands commandements sont assorties d'un calendrier qui fixe des dates précises pour rendre compte de l'application.

Le ministre de la défense, M. Yvon Bourges, et le secrétaire d'Etat nieront, bien entendu, qu'il puisse exister entre eux une sorte de compétition. L'un et l'autre insistent trop souvent sur la qualité de leurs relations et l'excellence de leur coopération pour qu'il ne vienne à l'esprit de personne des questions — ou des doutes — sur l'état exact du rapport des forces au sein de cette nouvelle équipe politique. Appelé à occuper des fonctions ministérielles qu'il ne réclamait pas, le général Bigeard n'a pas modifié son style, qui lui est si personnel, et il donne souvent l'impression de s'estimer investi d'une mission, au risque d'empléter sur les responsabilités propres aux différents chefs d'état-major. Se soumettre ou se démettre, c'est en fin de compte l'alternative que le secrétaire d'Etat semble vouloir proposer à une hiérarchie, longtemps assurée de sa pérennité.

Officiellement, le général Bigeard escompte que les chefs militaires, auxquels il s'est adressé en priorité, feront preuve de « *fermeté* » et d' « *esprit de décision* », et il attend leurs suggestions ou leurs propositions de réforme. Officiellement, le secrétaire d'Etat écrit, encore, que des réformes s'élaboreront avec « *la participation* » des chefs d'état-major. Mais, dans le même temps, il exprime le vœu que soit simplifiée la structure du commandement, que « *les hiérarchies parallèles* » disparaissent et que « *des délégations de pouvoir* » soient reconnues aux grands commandements subordonnés. En particulier, il apparaît qu'une réorganisation du commandement se traduira par une nouvelle répartition des tâches entre les responsables opérationnels et territoriaux, sans doute au profit de ces derniers.

De toute évidence, le général Bigeard s'est mis au travail en se souvenant du fait qu'il vient de commander une région militaire (celle de Bordeaux) et en choisissant, parfois, de reprendre à son compte ou de rétablir certaines conceptions déjà esquissées par ses prédécesseurs.

« *Une seule armée avec un seul esprit* », c'est l'objectif qu'assigne le secrétaire d'Etat à des chefs militaires plus souvent préoccupés par des rivalités de doctrine ou des « *querelles de boutons* », que mûs par un même esprit interarmées. Mais, au-delà de cette formule, le propos du général Bigeard tourne court, comme si l'imagination lui manquait soudain pour définir les moyens au service de ses ambitions. Se contenter de rappeler la nécessité de l'entraînement physique, individuel ou collectif, et insister, une nouvelle fois, sur le fait qu' « *il faut que le courant passe* » entre tous ceux qui portent un même uniforme, c'est proposer, dans l'immédiat, des remèdes qui ne sont pas adaptés à la crise actuelle. A l'opposé, s'en remettre à la perspective de « *repenser le contenu de l'enseignement militaire* » dans toutes les écoles de formation, c'est reporter à plus tard la solution de difficultés dans les armées, qui iront alors en s'aggravant très rapidement.

On prête, aussi, au général Bigeard l'intention de contrôler, personnellement, le choix des hommes — en particulier, les chefs de corps — qui devront rénover, chaque jour, par l'exemple, le style de l'institution militaire si souvent décrié. Comme les précédentes, une telle mesure risque de n'être pas appropriée aux circonstances. Aujourd'hui, la liberté de manœuvre du gouvernement est devenue encore plus étroite et le temps travaille contre une société militaire qui refuse de faire son examen de conscience.

JACQUES ISNARD.

M. Pierre Villon (P.C.F.) : le pouvoir confond la nécessaire discipline militaire avec l'arbitraire

« *En prétendant supprimer leurs droits de citoyens, dès que le citoyen est militaire, le pouvoir donne de l'armée une image défavorable, il en fait un corps isolé du peuple, replié sur lui-même* », a déclaré, mercredi 26 février, à Paris, M. Pierre Villon, député communiste de l'Allier et membre de la commission de la défense nationale à l'Assemblée. « *Le pouvoir confond la nécessaire discipline militaire avec l'arbitraire.* » « *Cette attitude*, a ajouté M. Villon, qui parlait devant des journalistes au nom du P.C.F., *prend sa source dans une conception de classe de l'armée, c'est-à-dire une conception tendant à pouvoir utiliser l'armée, le cas échéant, contre les travailleurs et le peuple.* »

M. Villon a dénoncé « *la doctrine d'emploi des armes nucléaires qui est d'une irresponsabilité effrayante* ». Il a ensuite affirmé : « *En ce qui concerne les cadres, nous avons protesté contre le fait que le statut préparé par Soufflet ne sera pas soumis à un vote du Parlement ou, au moins, amendable par ses commissions compétentes, et nous exigeons qu'il ne soit pas promulgué sans être discuté démocratiquement par les officiers et les sous-officiers.* » Le député communiste de l'Allier a conclu : « *Les problèmes de l'armée ne peuvent être résolus par les réformettes ou par quelques améliorations du déroulement de carrière des officiers ou des sous-officiers, mais seulement par l'application du programme commun de la gauche.* »

« *Mouvement très large, responsable, qui rejette l'antimilitarisme malgré les efforts des groupes gauchistes* », c'est ainsi que M. Jean-Michel Catala, secrétaire général du Mouvement de la jeunesse communiste de France, a défini, au cours de cette même conférence de presse, l'agitation dans certaines casernes. Selon lui, « *des milliers et des milliers de soldats de toutes opinions, dans lesquelles se reconnaît la majorité du contingent, refusent en bloc des conditions de vie intolérables, l'insécurité, la privation de leurs droits élémentaires de citoyen* ». M. Catala estime que « *la liste des brimades, sanctions et condamnations s'allonge de jour en jour* » et que « *la police brutalise et arrête des jeunes communistes, coupables d'avoir distribué des tracts appelant à la solidarité avec les soldats sanctionnés* ».

« *M. Bourges est disqualifié pour donner quelque leçon que ce soit. Il est membre d'un gouvernement qui aliène l'indépendance de la France en assurant sa réintégration au sein de l'OTAN et en permettant aux troupes américaines de s'entraîner à Canjuers. M. Bigeard est disqualifié. A sa solidarité avec une telle politique, il ajoute son équation personnelle de tortionnaire au service des pires causes de tentative d'asservissement, colonial des peuples en lutte pour l'indépendance* », a conclu M. Catala.

ÉDUCATION

La bataille de la philosophie

Les projets de M. Haby concernant l'enseignement de la philosophie soulèvent une vive émotion parmi les professeurs de cette discipline. Selon la réforme, tous les élèves de première suivraient un enseignement de trois heures de philosophie. En revanche, en terminale, toutes les disciplines — dont la philosophie — deviendraient optionnelles.

Maurice Duverger avait commenté cet aspect de la réforme dans un article intitulé « Les nouvelles humanités », paru dans « le Monde » du 13 février. Il souhaitait que les élèves de terminale reçoivent tous un enseignement sur « les structures du monde contemporain ». Nous avons déjà publié dans « le Monde » du 18 février une lettre du président de l'Association des professeurs de philosophie critiquant cette proposition ainsi que la réponse d. Maurice Duverger. Cette publication nous a valu à nouveau un abondant courrier qui pose en fait le problème du statut de l'enseignement de la philosophie dans l'enseignement secondaire. Nous commençons aujourd'hui la publication de certaines de ces réactions. Nous publierons ensuite les réflexions de Maurice Duverger à la lecture de ce courrier, l'opinion du recteur Capelle sur ce sujet et un article de Frédéric Gaussen.

I. — Un assassinat...

Pourquoi tant d'ennemis...

M. Etienne Souriau, membre de l'académie des sciences morales et politiques, analyse « la signification et les résultats éventuels des projets du ministre au sujet de l'enseignement philosophique ».

L'enseignement philosophique a toujours eu des ennemis. Comme il s'efforce de mettre les jeunes gens en face des grands problèmes humains, et de leur enseigner à les discuter librement et rationnellement, avec l'appoint de quelques jeunes sciences humaines telles que la psychologie, la sociologie, la philosophie linguistique, il s'oppose directement à tous les fanatismes et à toutes les tentatives de mainmise intellectuelle autoritaire sur la jeunesse. C'est pourquoi il a tant d'ennemis, qui souhaitent le rendre impuissant.

Telles ne sont pas, nous dit-on, les intentions du ministre. Mais peu importent ses intentions, ce qui importe, c'est ce qu'il fait. Et il n'est pas douteux que les mesures qu'il propose constituent un véritable sabotage de l'enseignement philosophique. Et cela pour trois raisons.

Premièrement, l'enseignement philosophique en classe terminale devient une matière à option. Or tous ceux qui sont au fait des réalités pédagogiques savent très bien qu'un enseignement qualifié matière à option devient de ce fait un enseignement de seconde zone. On peut être sûr qu'il ne sera pris à option que par ceux qui ont un avantage utilitaire immédiat. Et tel ne sera pas le cas de l'option philosophique : elle ne prépare à aucune carrière spécialisée. Son grand intérêt est justement de donner une formation d'esprit à des hommes qui seront des médecins, des administrateurs, des industriels, dont il augmentera assurément la valeur humaine. D'ailleurs, chose curieuse, c'est au moment où plusieurs nations étrangères (l'Italie, la Hollande...) organisent dans leur enseignement un enseignement philosophique à la française, que les Français songent à mettre fin à ce qu'on leur envie à l'étranger.

En second lieu, les horaires de l'enseignement philosophique seront considérablement morcelés. Or ce n'est pas pour rien que ces horaires sont amples : comme il s'agit, non d'enseigner une matière mais de donner une formation d'esprit, celle-ci ne peut être obtenue que par une sorte de bain intellectuel assez ample imprégnant la jeunesse de son nouveau mode de pensée.

Troisièmement, il y aura des heures d'enseignement philosophique en première. Mais ces heures ne pourront aucunement contribuer à la formation de l'esprit philosophique. Celui-ci demande, comme le savent tous les éducateurs, une maturité d'esprit sans laquelle on ne saurait en profiter. C'est ce qui fait par exemple que souvent des élèves brillants en première mais trop jeunes sont désarçonnés par le contact avec la philosophie. Ces heures en première seront entièrement perdues.

La conclusion de tout cela est un dilemme. Ou bien l'intention du ministre est effectivement de saboter l'enseignement philosophique. Si cela est, il faut convenir qu'il s'y prend très adroitement. Mais tous ceux qui tiennent encore à la pensée libre et à la raison doivent se mettre vigoureusement en travers.

Ou bien le ministre ne veut pas cela. C'est sans le vouloir, c'est sans y penser qu'il organise le meurtre de la philosophie. Si cela est, tous ceux qui s'intéressent à la formation d'esprit de la jeunesse doivent opposer un vigoureux holà à une telle maladresse pédagogique.

L'option la plus rentable

M. Duverger ayant demandé si les philosophes refusaient le système des options parce qu'ils auraient « peur de la liberté », *plusieurs correspondants estiment que la liberté laissée aux élèves est en fait une illusion. C'est ce qu'écrit notamment M. Christian de Rabaudy, professeur de philosophie à Sedan :*

Les élèves des classes terminales choisiront leurs options en fonction de leurs études universitaires futures... s'ils en font. En théorie, un élève de classes scientifiques ou techniques pourra choisir une ou deux options de philosophie. En théorie, oui ! Mais, dans la pratique, l'élève choisira l'option la plus rentable, celle qui lui servira le plus dans les études supérieures à venir ou dans sa profession, s'il décide d'entrer dans la vie active. Un futur ingénieur choisira un enseignement renforcé de mathématiques ou de physique, un futur médecin un enseignement renforcé de sciences naturelles, un futur économiste une option de sociologie politique... C'est dire que *seuls* les élèves se destinant à l'enseignement de la philosophie choisiront presque sûrement une ou deux options de philosophie en terminale. Mais, comme les concours de recrutement vont être fermés, il y en aura très peu qui seront assez téméraires pour se lancer dans pareille aventure. Ainsi, l'enseignement de la philosophie disparaîtra-t-il des classes terminales de l'enseignement secondaire. Après ce coup de force, comment ne pas parler, comme le fait le professeur Jankélévitch, de l'assassinat de l'enseignement de la philosophie ? Evidemment, il y aurait bien une solution, mais je doute qu'elle serait acceptée par M. Duverger : rendre obligatoire l'enseignement de la philosophie dans toutes les facultés, y compris celles de sciences et de médecine... C'est à cette seule condition que l'option de philosophie aurait un sens dans les classes terminales de l'enseignement secondaire.

Une fuite en avant

M. Roger Payot, professeur agrégé de philosophie et docteur ès lettres, nous adresse un texte qui a été proposé à la discussion de l'association des professeurs de philosophie de la région de Lyon. Après avoir exposé en quoi l'organisation prévue par M. Haby allait « détruire » *l'enseignement de la philosophie, notre correspondant poursuit :*

Pourquoi veut-on détruire l'enseignement de la philosophie ? Essentiellement parce qu'il va à l'encontre de la finalité générale de l'enseignement secondaire, amorcée depuis longtemps, dont la réforme prend acte, mais dont elle veut aussi accélérer le processus dans une véritable fuite en avant. Cette finalité est avant tout utilitaire et technocratique. Or l'enseignement de la philosophie ne « sert » à rien, n'est ni « efficace », ni « payant », ni « rentable ». Il ne prépare même pas a une insertion solide dans des cadres sociaux préétablis. Alors, qu'est-il ?

Il est un discours rationnel, et non une creuse rhétorique purement verbale.

Ce discours rationnel est une « critique », non au sens courant du dénigrement mais au sens kantien d' « examen des prétentions ». Cette critique s'exerce à l'égard des manifestations de la vie sociale intellectuelle, culturelle, à l'égard de « toutes » les idéologies, à l'égard de telle ou telle philosophie elle-même lorsque c'est nécessaire.

L'enseignement de la philosophie est aussi initiation à l'ensemble d'une tradition culturelle propre à notre civilisation (qui n'est ni supérieure ni inférieure aux autres, mais manifeste par là une originalité irremplaçable). Enracinée dans la double tradition hellénique et judéo-chrétienne, elle est jalonnée par l'œuvre de quelques grands penseurs auxquels les futurs bacheliers ne pourront plus avoir accès.

Finalement, à travers le véritable assassinat perpétré contre l'enseignement de la philosophie, ce qui est mis en question, c'est :

● Une conception globale de l'enseignement secondaire, où la philosophie jouait un rôle très spécifique. Sa disparition accentuera gravement un déséquilibre déjà bien amorcé par ailleurs.

● Une « exclusivité » de notre pédagogie, puisque la France était — jusqu'à M. Haby — le seul pays où chaque élève issu du second degré devait avoir reçu une initiation philosophique, tout au moins sous cette forme. La suppression de cette exclusivité n'est pas l'abolition d'un privilège, mais la fermeture d'une possibilité et un appauvrissement insubstituable.

● Dans la mesure où — structurellement comme historiquement — la philosophie elle-même est inséparable de l'enseignement de la philosophie, la mort de ce dernier entraînera inévitablement une raréfaction et une sclérose de la réflexion philosophique proprement dite. C'est donc toute une dimension de notre culture, culture, et l'une des plus précieuses, qui est en cause.

Pour un nouveau départ

Pour M. Dominique Boulmer, étudiant en philosophie à l'université de Paris-I, il ne suffit pas de « *défendre* » *la philosophie, il faut aussi la* « *renouveler* ».

Il est de bon ton aujourd'hui, même parmi les philosophes, de mépriser l'enseignement de la philosophie. Si nous voulons combattre les conditions qui sont faites à la philosophie, nous devons, nous étudiants et professeurs de philosophie, commencer par faire notre propre critique. Avant de revendiquer un avenir pour la philosophie, il faut dire quelle est, pour nous, la philosophie de l'avenir. La plupart des professeurs sont conscients de la nécessité d'un renouvellement de la philosophie et tâchent de la redéfinir par leur enseignement. Il faut profiter de cette lutte qu'on nous impose, aujourd'hui, pour donner un nouveau départ, et si possible une plus grande audience à notre discipline.

Commençons par dénoncer le ghetto actuel de la philosophie. La philosophie qu'on enseigne aujourd'hui est trop étroitement limitée de trois manières : elle est enlisée dans son histoire, elle est trop spécifiquement occidentale, elle est réservée à une élite.

● *Elle est enlisée dans son histoire*. Nul ne contestera que l'histoire de la philosophie est une dimension essentielle de la philosophie elle-même ; mais, dans le secondaire, l'abus des références historiques — qui ne peuvent être que vagues ou insuffisantes — rend la philosophie rébarbative et « abstraite ». Cependant, tant de choses changent aujourd'hui qu'une réflexion philosophique sur le monde est nécessaire et intéresse les élèves. Mais peut-être n'avons-nous pas le courage de philosopher un peu nous-mêmes ? Peut-être devons-nous laisser aux sciences humaines ce sucroît de travail ?

● *La philosophie est trop spécifiquement occidentale*. Une réflexion philosophique sur les anthropologies différentes de la nôtre est absolument nécessaire pour avoir une conscience mondiale des problèmes qui préoccupent l'humanité : impérialismes culturels, racisme, développement... C'est un devoir, pour nous qui nous disons cultivés, de connaître les richesses des autres et de savoir ce que l'on perd en les perdant. La philosophie doit être universelle ou elle n' pas lieu d'être.

● *La philosophie est réservée à une élite*. On ne dit pas assez combien l'enseignement de la philosophie est limité dans ce domaine. Parce que peu de jeunes accèdent à la terminale (ou à la première !), peu de jeunes accèdent à la philosophie. Pourtant, il n'est pas nécessaire d'être « cultivé » pour philosopher : pour peu que l'enseignant soit bon pédagogue, l'aptitude à la philosophie est essentiellement une question de maturité. Pourquoi ne pas développer, par exemple, la philosophie dans les Maisons de la culture ? Exposé aux sarcasmes et à l'indifférence, comme nos amis d'autrefois les sophistes, le philosophe aurait à se renouveler dans ses méthodes et dans sa réflexion en luttant concrètement contre son ennemi naturel : l'opinion.

Chaque homme est un tant soit peu philosophe, il vaut mieux pour tous qu'il le soit avec rigueur et sérieux. Ce doit être vrai pour le spécialiste scientifique — enseignant ou chercheur — qui doit faire la philosophie de sa propre science, et à ce titre l'épistémologie doit être développée dans les universités scientifiques. Mais vrai aussi bien pour le citoyen dans l'exercice de ses responsabilités. On parle aujourd'hui de réforme de l'entreprise, d'autogestion. Si l'idéal démocratique est que le peuple soit roi, il faut que le peuple soit philosophe. En d'autres termes, il faut que chaque homme soit maître de sa pensée.

Ainsi, mon opinion n'est pas qu'il faut réduire l'enseignement de la philosophie, mais bien qu'il faut le développer dans des proportions considérables et, pour le développer, le renouveler. Mais attention ! renouveler la philosophie ne veut pas dire la transformer en bavardage. Il ne s'agit pas de faire de la littérature philosophique, d'exprimer vaguement des idées vagues. On peut parler des heures sur un problème philosophique, sans jamais philosopher. La pratique de la philosophie demande rigueur et sérieux. Le cadre « académique » de notre enseignement nous a fait oublier les nécessités pédagogiques d'une discipline qui doit être à la fois rigoureuse et accessible.

Je ne vois personnellement aucun inconvénient à ce que la philosophie soit enseignée en première, et même en seconde. D'abord parce que l'adolescence est, pour beaucoup, une période d'éveil aux problèmes philosophiques, ensuite parce que de nombreux problèmes qui préoccupent les élèves dans les classes de français, d'histoire et de géographie sont de nature philosophique. Il ne serait pas mauvais de les traiter pour eux-mêmes, plus en détail. Mais cela ne saurait remplacer l'enseignement de la philosophie en terminale. La réflexion philosophique demande une certaine maturité, et on ne peut qu'aborder en seconde ou en première ce qui doit faire l'objet d'une étude approfondie en terminale. Faire de la philosophie un enseignement optionnel en terminale, c'est obliger le professeur à donner au cours de première un niveau trop élevé pour être bien suivi, c'est aussi refuser à la majorité des élèves — ceux qui étudient pour avoir un métier — l'accès à une réflexion philosophique sérieuse.

(A suivre.)

هكذا من الأصل

ÉDUCATION

Le projet de réforme de M. René Haby

Des associations d'enseignants et de parents manifestent leur inquiétude et leur hostilité

Le projet de « modernisation du système éducatif français » présenté par M. René Haby, ministre de l'éducation, continue de provoquer les réactions des organisations d'enseignants et de parents.

LA SOCIÉTÉ DES AGRÉGÉS : la culture générale condamnée à mort

Le bureau national de la Société des agrégés, que préside M. Guy Bayet, considère que *« l'enseignement secondaire français de culture générale est condamné à mort si le projet de M. Haby est définitivement adopté par le gouvernement puis par le Parlement. En effet, l'enseignement secondaire, d'une durée de sept ans, serait amputé à sa base de quatre années, puisque les classes de la sixième à la troisième seraient dorénavant consacrées à l'acquisition d'un savoir minimum commun, avec des élèves systématiquement brassés sans tenir compte de leurs aptitudes forcément très diverses, et amputé au sommet, puisque la classe terminale serait faussement et prématurément de style universitaire avec un libre choix de toutes les disciplines par les élèves. (...)*

» Certes, le rétablissement d'un baccalauréat en deux parties à la fin de la première et de la terminale est une excellente chose en soi, mais trop d'incertitudes subsistent et sur les modalités des deux examens et surtout sur les conditions d'accès aux universités qui doivent être l'objet d'une réglementation nationale uniforme. » La Société des agrégés « *approuve*, d'autre part, *le maintien des concours ouverts d'agrégation, mais elle ne peut admettre que les concours de CAPES deviennent des concours fermés réservés aux seuls élèves de centres de formation recrutés selon des modalités d'ailleurs non précisées dans le projet.* » Elle *« demande que le projet ministériel soit considérablement amendé et précisé, et elle doute que le texte de loi puisse être adopté par le Parlement avant le 1er juillet 1975 ».*

DÉFENSE DE LA JEUNESSE SCOLAIRE : ce projet ne passera pas

L'association Défense de la jeunesse scolaire estime que *« ce projet de M. Haby ne mérite pas la quasi-indifférence avec laquelle il a été accueilli par un public fatigué de fausses réformes de l'enseignement, sans rapport avec les besoins reconnus. Il mérite d'être combattu avec la plus grande vigueur, car ce nouveau projet, astucieusement mais intensément régressif sous le couvert d'un langage flatteur, institue une discrimination puissante autant que prématurée dès l'entrée à l'école élémentaire. Il entasse les obstacles à l'entrée en sixième d'enfants qui auront été ségrégés et retardés avant que l'école ait pu même tenter de compenser un handicap initial reflétant une situation sociale. La pédagogie de M. Haby ne se différencie qu'en additionnant les années de scolarité maternelle et élémentaire pour les élèves en difficultés. Jamais un écart aussi grand n'avait été creusé entre les enfants de catégories favorisées et défavorisées. Ce projet, en contradiction profonde avec les intentions annoncées par le chef de l'Etat, ne passera pas. La France néglige beaucoup son école, elle l'a laissé se dégrader, mais elle n'est pas prête à y donner force de loi à un régime de castes. »*

LA FÉDÉRATION CORNEC : inacceptable

La Fédération des conseils de parents d'élèves des écoles publiques (que préside M. Jean Cornec) considère le projet du ministre de l'éducation comme « inacceptable », car *« il ne se prononce pas clairement sur les objectifs assignés au service public* [d'enseignement] *et les moyens qui lui seront accordés, l'avenir des rapports de l'Etat avec les enseignements privés et les modalités d'accès égales aux études de tous les enfants ».*

Selon la Fédération Cornec, *« ce projet propose de transformer les structures et les contenus du système éducatif depuis la maternelle jusqu'à la terminale, sans évaluer les moyens indispensables à sa réalisation »* ; d'autre part, *« sous couvert de contrôle continu et de délivrance des diplômes par unités capitalisables, il accorde de fait au secteur privé (établissements commerciaux, patronaux ou confessionnels) le droit de décerner des diplômes officiels ».* Enfin, la Fédération estime que le projet *« abandonne l'idée de la gratuité des études pour tous, aggrave — sous le prétexte du respect des rythmes d'acquisition — les inégalités constatées dès l'école primaire, maintient la sortie en fin de cinquième d'élèves vers les entreprises et, dès l'entrée en quatrième, des structures de pré-apprentissage, et ne résout pas un problème aussi important que celui de la poursuite des études après le baccalauréat ».*

La Fédération va *« demander au Comité national d'action laïque de relancer l'action pour la défense du service public d'éducation, la gratuité des études et la promotion d'une autre politique d'éducation fondée sur l'égalisation des chances, la démocratisation et la nationalisation de l'enseignement ».*

LA FNAPEEP : un sentiment d'inquiétude

La Fédération nationale des association de parents d'élèves de l'enseignement public (FNAPEEP, présidée par M. Léon Girandeau), tout en refusant *« par souci d'objectivité »* de *« condamner en bloc »* le projet de réforme, estime qu'il comporte *« des dispositions importantes inacceptables »* suscitant *« un sentiment profond d'inquiétude »*. La Fédération constate *« qu'une fois de plus les élèves du technique se situent aux meilleures places parmi ceux qui sont destinés à faire les frais de l'opération ».*

● *La Ligue communiste révolutionnaire et les Cercles rouges lycéens « appellent l'ensemble des lycéens et collégiens à organiser dans tous les établissements la riposte à la réforme Haby ».* Ce mouvement voudrait organiser avant les vacances de Pâques *« une première journée d'action des lycéens et collégiens ».* Mais estime-t-il *« toutes les initiatives ne peuvent être décidées que par les lycéens seuls, discutant démocratiquement des propositions en présence au sein des structures qu'ils se sont données eux-mêmes ».*

● *L'Union régionale des académies de Paris-Créteil-Versailles de la FNAPEEP* (Fédération des parents d'élèves de l'enseignement public, présidée par M. Antoine Lagarde, *« considère que le projet répond imparfaitement aux buts annoncés, à savoir l'égalisation des chances, l'élévation du savoir minimum garanti, la nécessité d'une hausse des niveaux de formation des études longues ».*

RELIGION

CRÉATION D'UNE FONDATION PASTEUR-MARC-BŒGNER

Une fondation Pasteur-Marc-Bœgner vient d'être créée avec l'autorisation des enfants du pasteur Bœgner. Avec le professeur Oscar Cullmann, de l'Institut, comme président, et le professeur Roger Mehl comme vice-président, cette fondation a pour objet d'encourager ou de reconnaître toute œuvre œcuménique, pastorale, évangélisatrice ou missionnaire, conduite dans l'esprit de foi, de liberté et d'unité qui était celui du pasteur Bœgner.

Le conseil de la fondation a procédé à une première attribution de fonds. Il les a partagés entre le pasteur Hébert Roux, en reconnaissance pour son œuvre pastorale, théologique et œcuménique, et le Conseil de la communauté évangélique d'action apostolique pour la diffusion de la traduction œcuménique de la Bible dans les églises d'Afrique, de Madagascar et du Pacifique.

La journée nationale du S.N.I. pour la « sauvegarde de l'enseignement pré-élémentaire »

L'école maternelle ne doit pas devenir une garderie

La « sauvegarde de l'école maternelle » a été le thème du colloque qui a eu lieu à l'issue de la journée nationale de l'école maternelle organisée par le S.N.I. (Syndicat national des instituteurs), réunissant mercredi 26 février six cents participants à la Maison de la chimie à Paris.

Mobilisés contre le projet de réforme de M. René Haby, les enseignants du S.N.I. ont refusé ce qu'ils considèrent comme une *« amputation de l'école maternelle »* : l'instauration d'une coupure en deçà et au-delà de l'âge charnière de quatre ans, la formation d'aides-éducatrices destinées à s'occuper des enfants durant les « temps libres », et la possibilité d'avancer à cinq ans l'âge d'entrée à l'école élémentaire. Ils ont réclamé la réduction des effectifs à vingt-cinq élèves par classe.

La scolarisation intervient de plus en plus tôt (un quart des enfants vont à l'école maternelle dès l'âge de deux ans) en raison de l'augmentation du nombre de femmes qui travaillent. Pour les parents, le problème de la garde se pose en priorité. D'où *« la tentation des pouvoirs publics de privilégier la fonction sociale de l'école maternelle »* — d'en faire une *« garderie »* — au détriment de son rôle éducatif *« Se limiter à l'accueil des enfants est loin de nous satisfaire »*, a déclaré M. Guy Georges, responsable pédagogique du S.N.I. Le secrétariat d'Etat à l'éducation pré-scolaire a été vivement attaqué à ce sujet. Mme Grattot-Alphandéry, directrice, à l'Ecole pratique des hautes études, du laboratoire de psychologie en milieu scolaire, a notamment estimé que les conceptions du secrétariat d'Etat *« s'inscrivent dans la tradition des écoles à tricoter et des salles d'asile qui servaient de garant à l'exploitation de la classe ouvrière ».*

Les participants se sont efforcés de mettre en évidence l'importance des apports de l'école maternelle pour les enfants de deux à trois ans : découverte de la vie en groupe, de sa diversité et de ses contraintes ; c'est en quelque sorte une *« première socialisation »*. Le terme d' *« éducation pré-scolaire »* a d'ailleurs été contesté : *« Nous préférons le terme d' « éducation pré-élémentaire » car l'école maternelle est une école aussi sérieuse que les autres. C'est là que tout se joue »*, a ajouté M. Georges.

« Nous sommes contre les apprentissages précoces, ce n'est pas un service à rendre aux enfants. Nous sommes à une époque où le fantasme de Mozart pèse très lourdement sur tout le monde », a déclaré d'autre part M. Diatkine, professeur associé à la faculté de médecine de Genève.

« Le jeu de l'enfant, c'est son travail, c'est sa vie », a déclaré M. Jean Vial, professeur à l'unité d'enseignement et de recherche des sciences de l'éducation de l'université de Caen.

Il faut donc que l'institutrice soit disponible, les effectifs peu nombreux, le personnel qualifié et les locaux adaptés aux enfants. Le S.N.I. n'accepterait d'envisager la possibilité de faire entrer dès l'âge de cinq ans certains enfants à l'école élémentaire que si ces conditions étaient remplies. Sinon, cette mesure ne fera que *« favoriser les enfants issus d'un milieu socio-économique élevé et contribuera ainsi à aggraver la ségrégation sociale ».*

Vincennes et la télévision

M. Claude Frioux, président de l'université de Paris-VIII (Vincennes), nous a adressé la lettre suivante à la suite de l'article publié dans le Monde *du 26 février, « Les redresseurs de torts ».*

Votre correspondant taxe les dirigeants de l'université de Vincennes d'incohérence et de lutte contre les moulins à vents. Sans souhaiter encombrer à nouveau la presse de propos sur notre université, je me dois de vous poser la question suivante : *le Monde* trouvera-t-il normal, fût-ce par solidarité de corporation, que la télévision, dans le cadre de la furieuse campagne de presse des semaines précédentes, diffuse à une heure de grande écoute des images totalement fausses commentées de manière calomnieuse ?

Faux sur la bande (« Tournée par des élèves ») ; faux sur le lieu (Vincennes) ; faux sur l'objet (la sexologie, le lien avec les crédits et les diplômes de l'université) ; faux insidieux sur le montage (évocation d'images immontrables), car ce n'est pas le fait de la sélection des images que nous contestons, mais les motifs donnés à cette sélection ; c'est pourquoi *nous* avons tenu à *montrer* l'intégralité du document.

Il ne s'agit pas d'attaque contre un journaliste, mais de la mise en cause du complexe d'information de la première chaîne, en particulier des auteurs des scripts de présentation. La façon dont les images sont parvenues ne nous concerne pas, puisque seule l'administration pouvait authentifier ou non ces images et que cela ne lui a pas été demandé.

En affirmant la normalité d'un tel procédé, *le Monde* donnerait des inquiétudes à ses lecteurs quant à son attitude critique à l'égard du maniement des media. Au reste, le premier démenti obtenu à l'antenne prouve la matérialité et la gravité de la chose. Il est tellement plus « cohérent » que les mensonges ne laissent pas de trace.

● *Le conseil des ministres* de mercredi 26 février a, sur proposition du ministre de la justice, décidé le maintien en position de détachement jusqu'au 31 juillet 1975, pour exercer les fonctions de directeur de l'Ecole nationale d'administration à compter du 18 août 1974, de M. Pierre Racine, conseiller d'Etat.

SOCIÉTÉ

Une lettre du Père Riquet sur la franc-maçonnerie

Le R.P. Riquet nous adresse la lettre suivante :

Dans *le Monde* du 15 février dernier, M. Alain Guichard consacre à l'article paru dans *le Figaro* du 13 février, sous ma signature, un communiqué qui appelle quelques remarques de ma part.

D'abord, je suis pleinement d'accord avec lui pour regretter le titre donné à mon article : « Le Grand Orient de France doit dire s'il a changé ». Cette mise en demeure n'est pas de moi et donne à mon article un sens opposé à sa teneur comme à mes intentions. Parlant des obédiences maçonniques telles que le Grand Orient et la Grande Loge de France, j'ai dit seulement : « Il leur appartient de manifester leur volonté de renoncer à la position activement hostile à l'Eglise qu'elles adoptèrent dans le passé. » Or l'anticléricalisme et l'action menée par ces obédiences contre les congrégations religieuses comme pour la séparation radicale de l'Eglise et de l'Etat *entre 1880 et 1905* et encore en 1924 sont de notoriété publique. C'est ce qui motiva le maintien dans le code de droit canon de 1917 des censures portées contre les catholiques adhérents à la franc-maçonnerie. Il semble que M. Alain Guichard veuille oublier ce passé ou du moins le faire oublier.

D'autre part, il tient à souligner que je n'exprime que « ma propre opinion » et ne suis pas « un porte-parole de l'Eglise de France ». Le serait-il plus que moi ? Il omet aussi de mentionner ce qui *était pour moi l'essentiel* : la récente déclaration du cardinal Seper, préfet de la congrégation pour la doctrine de la foi. Celle-ci affirme que « l'on peut en toute » sécurité enseigner et appliquer » l'opinion des auteurs disant que » le canon 2335 concerne uniquement les catholiques faisant » partie d'associations agissant » contre l'Eglise ». Or, n'en déplaise à M. Alain Guichard, je suis précisément un de ces auteurs dont le cardinal Seper approuve et autorise officiellement l'opinion. C'est pourquoi j'ai tenu à en mettre en vedette la conclusion logique : c'est aux obédiences maçonniques qu'il appartient désormais de faire la preuve que leur action ne se veut pas hostile à l'Eglise.

Sur quoi on peut également faire remarquer que depuis toujours la Grande Loge unie d'Angleterre, comme en France la Grande Loge nationale française (Neuilly), se sont interdit tout ce qui pourrait être considéré comme un complot contre l'Eglise ou les pouvoirs civils légitimes.

Je vous serais reconnaissant, monsieur le directeur, de bien vouloir porter ces utiles précisions à la connaissance de vos lecteurs et vous assure de ma considération la plus cordialement distinguée.

Les kiosquiers et la pornographie

Après la publication d'un article concernant les kiosquiers parisiens (le Monde du 20 février), M. Jean Scelles, vice-président national du Cartel d'action morale et sociale (28, place Saint-Georges, Paris-9e), nous écrit :

L'affichage visé est réglementé *par la loi du 6 août 1955*, devenue l'article R-38 § 9 du code pénal.

Cette loi interdit toute exposition d'affiches indécentes : chaque image indécente peut et doit être l'objet d'une contravention. (...)

Si des tenanciers de kiosques sont sanctionnés, ce sera pour avoir enfreint l'article R-38 § 9 du code pénal. Ils peuvent y échapper en n'exposant pas les images indécentes : nul ne peut les contraindre à violer le code pénal et à se mettre en difficulté avec la préfecture de Paris. (...)

Les kiosquiers qui ne sont pas *pornocrates auront raison* de refouler les parutions qui *« dévoilent des nudités sur leurs couvertures »*, car ce ne sont pas les éditeurs qui auront à payer les contraventions, mais ceux qui mettent à la vue du public les images indécentes. Ces contraventions *sont punies d'une amende* de 60 F à 400 F inclusivement (par image indécente) et pourront l'être, en outre, de l'emprisonnement pendant huit jours au plus.

Quant à ceux qui auront fait exposer sur la voie publique ou dans les lieux publics de telles images *« contraires à la décence »*, ils encourent eux aussi les mêmes peines. Donc, les drugstores (ou librairies) visés par le président du syndicat des kiosquiers peuvent réclamer à juste titre une égalité de traitement, puisque ce sont des lieux publics.

ÉQUIPEMENT ET RÉGIONS

TRANSPORTS

SE PLAIGNANT DE LA RARETÉ DU FRET

Plusieurs centaines de routiers bloquent les voies d'accès au nord de la capitale

Les barrages de camion organisés, le mercredi 26 février après-midi, sur la RN 2 à la hauteur du Bourget, sur l'autoroute du Nord (Paris-Lille) à quelques kilomètres de Paris et sur l'autoroute B 3 (Bagnolet-Roissy) n'étaient toujours pas levés ce jeudi en fin de matinée. D'autres rassemblements étaient signalés notamment près de Tours. Plusieurs centaines de routiers y participent pour protester contre la raréfaction du fret et la concurrence de la S.N.C.F. Ils soulignent aussi la hausse importante de leurs charges d'exploitation.

Ces bouchons ont provoqué d'importants embouteillages. Toutefois, dans les premières heures de la matinée, les services de police avaient fléché la plupart des artères convergeant vers la capitale et permettant d'éviter les points noirs. Pour sa part, l'Aéroport de Paris recommande aux voyageurs qui doivent gagner Roissy de prendre le train à la gare du Nord (un train toutes les demi-heures) vers Goussainville, où des navettes les conduisent à l'aérogare. Le trajet dure environ quarante minutes. Ce jeudi matin, selon l'Aéroport de Paris, peu de voyageurs avaient été empêché de prendre leur avion à l'aéroport Charles-de-Gaulle.

Une délégation du secrétariat d'Etat aux transports conduite par M. Artaud-Macari, président du Conseil supérieur des transports, a commencé des négociations avec les transporteurs et les chauffeurs dans le bureau de fret de Garonor, au nord du Bourget.

***

Le mécontentement des routiers s'est exprimé de manière spontanée et impromptue mercredi, mais très vite l'Union nationale des organisations syndicales de transporteurs routiers automobiles (UNOSTRA), qui groupe les artisans et les petits transporteurs, s'est déclarée solidaire et a approuvé leur action. Des contacts ont aussi été pris entre l'UNOSTRA et le CID-UNATI de la batellerie afin de coordonner les actions de ces deux catégories professionnelles et de faire face à des difficultés comparables.

Le malaise de la profession des transporteurs routiers n'a fait que s'amplifier au cours des dernières semaines. Les camionneurs s'inquiètent de la raréfaction des marchandises à transporter par route, et cela notamment dans les bureaux de fret.

Ils accusent la S.N.C.F. de pratiquer des rabais importants pour charger des marchandises qui traditionnellement étaient transportées par route. Cette affirmation doit toutefois être tempérée par le fait que les deux premiers mois de 1975, fortement marqués par la mauvaise conjoncture, se sont traduits pour la S.N.C.F. par une baisse de 16 % de son trafic de marchandises par rapport à la même période de l'année dernière. Une baisse à peu près comparable est enregistrée pour le trafic routier.

Les transporteurs mettent en avant la hausse considérable de leurs charges d'exploitation au cours des derniers mois : accroissement du prix du gas-oil, des pneumatiques, des véhicules, et relèvement envisagé des primes d'assurance.

En face de cette situation, les transporteurs par route demandent un relèvement des tarifs de 7 à 8 % (la dernière hausse de 5,2 % remonte à novembre 1974), un moratoire des dettes fiscales et sociales et la déductibilité de la T.V.A. sur le carburant, et des mesures sociales comme la retraite à cinquante-cinq ans.

Chauffeurs, pêcheurs, même combat...

« Chauffeurs, artisans, transporteurs, comme les paysans, les vignerons, les marins-pêcheurs, nous ne voulons pas crever ! Le gouvernement ne croit pas à notre unité, le gouvernement en profite, il en abuse. Le gouvernement veut notre peau. Nous aussi nous voulons le changement », peut-on lire sur les affiches placardées depuis jeudi matin, partout, sur les bâtiments de Garonor. Les entrepôts sont totalement encerclés par plusieurs centaines de poids lourds immobilisés sur le parking, comme sur la nationale 2 et sur l'autoroute A-1, et on en compterait deux mille cinq cents environ au total.

Récupération de la T.V.A. (17,60 %) sur les carburants ; fin du régime préférentiel imposé par la SERNAM, société filiale des transports routiers de la S.N.C.F. créée voici cinq ans et qui traite à 30 % moins cher puisqu'elle bénéficie d'aides officielles : telles sont quelques-unes des revendications essentielles des routiers en colère.

A ce cahier de doléances il faut ajouter encore l'attribution d'une carte professionnelle, l'autorisation d'utiliser les autoroutes les samedis et dimanches, la reconnaissance des maladies professionnelles (tassement des vertèbres, maux de reins, etc.) et enfin l'attribution d'un régime de chômage.

« La garantie du plein emploi et la fin des attentes pour le fret, qui durent fréquemment jusqu'à deux semaines, restent parmi les préoccupations essentielles de nos camarades », indique un délégué, qui tient à préciser encore que jusqu'ici c'est la profession entière, sans la moindre distinction syndicale, qui manifeste et entend bien mener la grève jusqu'à des résultats positifs.

« Au bord de l'agonie, nous nous unirons, nous réagirons et nous gagnerons », pouvait-on lire sur le tract abondamment distribué par les soins du Comité de défense des petites et moyennes entreprises, car, soulignait un autre prospectus, « les entreprises sont asphyxiées et nous n'avons plus rien à perdre ».

J.-M. DURAND-SOUFFLAND.

M. JEAN-PIERRE CHAPON EST NOMMÉ SECRÉTAIRE GÉNÉRAL DE LA MARINE MARCHANDE

M. Jean-Pierre Chapon vient d'être nommé par le conseil des ministres du 26 février secrétaire général de la marine marchande, en remplacement de M. Jean Velitchkovitch. Celui-ci était en poste place Fontenoy depuis le 1er mai 1968. Au cours des derniers mois, il avait eu notamment la charge de mettre au point le plan de croissance de l'armement français (soit 1 milliard de francs de subventions de 1976 à 1980), de favoriser le rapprochement de la Transat et des Messageries maritimes, et de faire face aux conséquences sociales du désarmement du paquebot *France*.

Celui qui lui succède à la marine marchande connaît bien les problèmes maritimes puisqu'il a été notamment directeur du port de Rouen et, plus récemment, directeur des ports maritimes et des voies navigables et vice-président de la Transat et des Messageries maritimes.

[Né en 1928, M. Jean-Pierre Chapon est ingénieur des ponts et chaussées. Il a occupé successivement des postes au service des bases aériennes de Toulouse (1953-1955), puis au port de Rouen. Il est directeur des ports maritimes et des voies navigables depuis mai 1968. En mars 1970, il est nommé directeur du cabinet du ministre de l'équipement et du logement, M. Albin Chalandon. Il reste conseiller technique au cabinet de M. Olivier Guichard, qui succède à M. Chalandon. En juin 1974, lorsque M. Robert Galley devient ministre de l'équipement, M. Chapon est nommé à nouveau directeur des ports maritimes et des voies navigables.

En tant que vice-président des deux compagnies d'économie mixte, il avait animé un groupe de travail en 1973, préconisant des mesures concrètes pour faciliter la coopération entre les deux sociétés maritimes d'économie mixte.]

Le 1er janvier 1976

UN CONCORDE D'AIR FRANCE ENTRE PARIS ET RIO

Air France mettra en service un Concorde entre Paris et Rio-de-Janeiro au Brésil le 1er janvier prochain. La chose paraît aujourd'hui à peu près acquise bien que la compagnie nationale n'ait pas encore complètement terminé les négociations lui permettant de desservir régulièrement en supersonique plusieurs escales de l'Amérique latine. Le tarif auquel se vendra le billet sur Concorde n'est pas encore fixé. Dans un premier temps : deux services réguliers par semaine sur Rio. Ultérieurement Concorde pourrait également se poser à Sao-Paulo (quatre fois par semaine) et à Buenos-Aires en Argentine. Air France envisage également d'ouvrir à partir du mois d'avril une ligne régulière Concorde entre Paris et New-York.

De son côté la compagnie anglaise British Airways annonce son intention de mettre Concorde en service « au début de l'année prochaine » et sans doute « deux à trois fois par semaine » sur la ligne Londres-Bahrein, dans le golfe Persique.

ENVIRONNEMENT

APRÈS L'ADOPTION DE SIX PROJETS DE LOI PAR LE GOUVERNEMENT

Un code de la qualité de la vie pour 1977

Enfin ! Ce seul mot résume bien le sentiment de tous les défenseurs de la qualité de la vie après l'adoption, par le conseil des ministres du 26 février, de six projets de loi qui vont permettre de mieux prendre en compte les impératifs de la protection de la nature et de l'environnement. Certains de ces textes étaient réclamés, préparés, annoncés depuis des années. Leur trop longue genèse n'est pas achevée, mais une étape capitale et irréversible est franchie. Le gouvernement s'est engagé à présenter ces textes au Parlement le plus rapidement possible.

● **LA PROTECTION DE LA NATURE : l'impact écologique.**

C'est le projet de loi le plus important et le plus impatiemment attendu. Il était en chantier avant même que le ministère de l'environnement n'ait été créé, en 1971. Son adoption d'urgence vient encore d'être réclamée par la Fédération des sociétés de protection de la nature qui a lancé sur ce thème une vaste campagne de pétitions.

Le projet, qui doit encore être examiné par le Conseil d'Etat, sera présenté dès la première session du Parlement. Il prévoit que la destruction de la faune et de la flore pourra être réglementée ou interdite — y compris pour leur propriétaire — pour simple raison de conservation. N'importe quelle portion du territoire pourra également être classée en réserve naturelle, pour la même raison.

C'est, en somme, l'extension au milieu naturel de la procédure de classement jusqu'ici réservée aux monuments et aux sites. La loi réglementera le commerce des animaux et des plantes sauvages ainsi que la création et l'exploitation des zoos. Sans attendre, un inventaire de ces établissements a été demandé aux préfets, et des groupes de spécialistes vont élaborer les décrets d'application de la loi.

Le point le plus novateur de ce texte est son article 2. Il stipule que tous les projets entrepris, autorisés ou approuvés par une collectivité publique, devront être précédés d'une « étude d'impact écologique ». Des commissions régionales de l'environnement — à l'instar des commissions des sites — donneront leur avis. Tous les grands travaux — autoroutes, ports, centrales nucléaires, aérodromes, camps militaires, remembrements, carrières, usines, grands ensembles, — devront passer leur « examen d'environnement ».

Une commission nationale — qui sera l'extension de l'actuel haut comité de l'environnement — jugera les projets les plus importants. Elle comprendra des représentants des associations. Ce sera, en somme, le « comité national écologique » que M. Giscard d'Estaing avait promis lors de sa campagne électorale. On comprend qu'il ait fallu quatre ans pour avoir raison des oppositions que cet article-choc soulevait chez tous les promoteurs et aménageurs de France, qu'ils soient du secteur public ou privé.

● **LE PERMIS DE CHASSE : examen préalable.**

(Voir ci-contre.)

● **LES ETABLISSEMENTS DANGEREUX : extension du droit commun.**

Il s'agit d'un « ravalement » de la vieille loi de 1917 sur les établissements classés. Celle-ci ne s'appliquerait qu'aux usines ou commerces privés. Le projet prévoit qu'elle touchera désormais les établissements publics.

Nombre d'installations civiles et militaires tomberont ainsi dans le droit commun.

Après passage en Conseil d'Etat, ce texte pourrait être déposé sur le bureau des Assemblées au mois d'avril.

● **LES DECHETS : les industriels sont responsables.**

Il s'agit de permettre d'appliquer avec efficacité la politique à double face que le ministère de la qualité de la vie propose aux Français : l'anti-gaspillage et l'anti-pollution.

Le projet qui sera déposé cette semaine sur le bureau du Parlement pose un principe nouveau mais essentiel : tout industriel est responsable de l'élimination des déchets qu'il produit. Soit directement, quand il les fabrique, soit indirectement quand ses marchandises hors d'usage finissent à la décharge.

La production et la mise en vente de produits difficiles à éliminer après usage seront réglementées. C'est une action « à la source ».

En aval, le transport et le traitement des déchets seront également contrôlés. Les résidus dangereux devront être obligatoirement remis à des éliminateurs agréés. Les communes seront tenues d'organiser un réseau de collecte, de récupération et d'élimination des ordures domestiques. Une agence nationale des déchets interviendra pour faciliter toutes ces opérations. Elle fonctionnera grâce à des taxes parafiscales, à la manière des agences de bassin ; son démarrage demandera sans doute deux années.

● **LES IMMERSIONS EN MER : une liste noire.**

Le projet de loi définitivement au point et déposé prochainement sur le bureau du Parlement doit empêcher la mer de devenir une poubelle. Conformément à la convention d'Oslo signée par la France, il réglemente tous les déversements de déchets faits par avions ou par bateaux dans nos eaux territoriales, le déversement de certains produits — couchés sur une liste noire — sont interdits. D'autres — faisant l'objet d'une liste grise — ne pourront être immergés que dans certaines zones, avec l'autorisation du préfet et sous la surveillance de l'administration.

● **LES INCINERATIONS EN MER : attention aux retombées.**

Le brûlage en mer des déchets à partir de bateaux-incinérateurs est une technique qui se développe rapidement. Mais les retombées des fumées peuvent être dangereuses pour le milieu marin. Une loi qui doit encore passer devant le Conseil d'Etat était nécessaire pour réglementer ces opérations. Elles seront interdites en Méditerranée et ne pourront se faire qu'au-delà des 30 milles sur les autres côtes.

La « bataille » n'est pas finie

Ces six projets de loi qui comblent un certain nombre de vides juridiques vont venir s'ajouter à de nombreux textes déjà existants.

Ceux-ci ne sont pas toujours appliqués et, souvent, faute de sanctions dissuasives, restent inopérants. Aussi M. Jarrot a-t-il annoncé que les peines et les amendes frappant les pollueurs allaient être renforcées. « *Désormais*, a-t-il dit, *il en coûtera cher de défigurer la France.* » Mais plutôt que de sévir il vaudrait mieux informer et persuader. Encore faut-il que les lois soient connues du public. M. Max Querrien, conseiller d'Etat, a donc été chargé de regrouper tous les textes existants en un « code de l'environnement » qui, édité sous un format commode, devrait être à la disposition de l'administration et des citoyens en 1977.

Les six nouvelles lois acceptées par le conseil des ministres de mercredi en constitueront l'ossature. Il reste à les voter et à publier les décrets permettant de les appliquer. La tâche de M. Jarrot est loin d'être achevée car les exemples ne manquent pas de bonnes intentions qui se sont enlisées ensuite dans l'indifférence ou le mauvais vouloir. Trop d'oppositions se sont manifestées à l'égard de certains de ces textes pour qu'elle ne ressurgissent pas demain à la faveur de leur vote et plus encore de leur application. Quand M. Jarrot parle de « bataille pour la qualité de la vie » ce ne sont pas des mots en l'air.

MARC AMBROISE-RENDU.

LE « PERMIS DE CHASSER » SERAIT DÉLIVRÉ DÈS JUILLET

Le projet de loi relatif au « permis de chasser », définitivement adopté mercredi par le conseil des ministres, sera applicable dès le mois de juillet prochain. Encore faut-il que le texte soit voté. En principe, le Parlement doit en discuter en début de session.

Rappelons que le nouveau permis de chasser sera une autorisation de port d'arme donnée par l'autorité administrative et valable pour toute la vie du chasseur. Néanmoins, le document devra être validé chaque année dans les formes habituelles par les maires, qui ont pouvoir d'apprécier si le candidat répond aux conditions requises pour chasser.

Pour les nouveaux porteurs de permis, il en coûtera 50 francs pour l'obtention du document. L'Etat percevra en outre un droit de timbre annuel de 20 francs, et les communes une taxe de 10 francs. Les redevances versées à l'Office national de la chasse sont à fixer.

Ce sera au chasseur lui-même de coller sur son permis les timbres qui concernent le ou les territoires de chasse sur lesquels il compte tirer. (Le permis bi-départemental est supprimé.)

A partir de 1976, en principe, les nouveaux chasseurs qui demanderont pour la première fois un permis devront passer un examen d'aptitude portant sur la connaissance de la faune et les règles de sécurité. On estime à environ soixante mille le nombre de nouveaux permis délivrés chaque année.

Les communistes et les centrales nucléaires : un simulacre de concertation

M. Roland Leroy, membre du bureau politique du parti communiste français et député de la Seine-Maritime, a dans une interview accordée au quotidien Paris-Normandie *(26 février), précisé la position des communistes concernant le développement de l'énergie nucléaire.*

Il déclare notamment : « *Nous estimons que le développement de l'énergie nucléaire peut dès aujourd'hui jouer un rôle important dans la couverture des besoins énergétiques nationaux. Mais précisément il s'agit de concevoir le développement de l'énergie nucléaire, la construction de centrales nucléaires, dans une politique d'ensemble fondée sur l'utilisation de toutes les ressources énergétiques nationales.* »

Concernant l'attitude des communistes dans les assemblées régionales actuellement consultées sur les projets d'installation des centrales nucléaires, M. Leroy indique qu'ils voteront « *contre le plan gouvernemental* », cela pour trois raisons principales : « *Le pouvoir a bradé la filière française mise au point par le commissariat à l'énergie atomique* » ; « *la sûreté des centrales Westinghouse est loin d'être établie* ». « *Enfin*, ajoute M. Leroy, *ces décisions de grande importance nationale sont prises sans aucune concertation réelle, ni avec les élus ni avec les spécialistes concernés. Le débat sur les sites institué dans les conseils régionaux n'est qu'un simulacre de concertation. Les conseils régionaux ne discutent pas de l'insertion des centrales nucléaires dans un développement régional cohérent, orienté vers la satisfaction des besoins de la population.* »

Pêche

● LE CONFLIT ENTRE ARMATEURS ET SALARIÉS. — Le conflit entre pêcheurs salariés et armateurs de la pêche industrielle se poursuit, à Boulogne, Dieppe, Lorient, Concarneau, par exemple. Dans certains ports, les armateurs ont déposé les rôles d'équipage. Avant de reprendre la mer, les salariés veulent obtenir un relèvement de la part de pêche qui est attribuée à l'équipage, un relèvement du salaire garanti (actuellement de 1 700 à 1 800 francs par mois), une amélioration du régime des congés.

SPORTS

FOOTBALL — La Fédération veut améliorer ses structures d'accueil

Après avoir dépassé la saison dernière le cap du million de licenciés, qui la place de très loin au premier rang des fédérations sportives, la Fédération française de football (F.F.F.) entend poursuivre son effort pour mener à bien deux objectifs : une progression quantitative accélérée au niveau de la masse et une progression qualitative de son élite. Au cours d'une conférence de presse réunie le 25 février, M. Fernand Sastre, président de la Fédération, a annoncé ou fait le point sur un certain nombre de mesures prises dans ce double but.

Avec un indice de rayonnement (nombre de licenciés par rapport à la population) de 18 à 19 ‰, le football français ne figure pas en bon rang parmi les pays européens. Faute de terrains — surtout en milieu urbain — et d'animateurs bénévoles, la F.F.F., qui a enregistré en deux ans une hausse de 56 % du nombre de ses poussins et de ses pupilles (130 219 au 30 juin 1974), doit refuser chaque année de 150 000 à 200 000 jeunes dans ses clubs.

La nouvelle politique décidée cette saison par la Fédération vise donc à améliorer ses structures d'accueil. En commençant par les ligues où la concurrence du rugby est la plus forte (Auvergne, Franche-Comté, Midi, Sud-Ouest), la F.F.F. aidera dès cette année les clubs nouvellement affiliés en leur offrant du matériel (ballons, chaussures, etc.).

Une somme de 2 630 000 francs sera, d'autre part, prêtée aux ligues régionales ou départementales pour la création des maisons du football et les installations de sièges sociaux départementaux. Les stages consacrés au recrutement, à l'information et à la formation d'animateurs de jeunes seront multipliés au niveau départemental. Dans ce domaine, le nombre des diplômés est passé de 2 678 à 6 222 au cours des deux dernières années, soit une progression de 132 %.

La F.F.F. aimerait enfin provoquer une dynamique d'investissement au sein des clubs, et a créé dans ce but une caisse nationale d'investissement qui disposera chaque année de 3 500 000 F pour aider, grâce à des prêts de 50 000 F maximum, les petits clubs ou les municipalités des milieux ruraux à améliorer ou à aménager des aires de jeu.

Parallèlement, la Fédération française de football entend faciliter la préparation de son élite en multipliant les centres ouverts aux jeunes de seize à vingt ans désireux de faire de ce sport un métier. Trois types d'établissements leur sont proposés :

— L'Institut national du football, à Vichy, dont le recrutement s'effectue chaque année sur concours ;

— Les centres de formation mis en place par les clubs professionnels pour leurs stagiaires ;

— Les sections football-études créées dans des lycées par les directions régionales de la jeunesse et des sports et par les ligues. Trois sections fonctionnent déjà à Lens, Nîmes et Rennes, où, grâce à un aménagement de leur emploi du temps scolaire, les jeunes peuvent consacrer huit à dix heures par semaine à une préparation sportive intensifiée. Dès la saison prochaine de nouvelles sections devraient s'ouvrir à Bordeaux, Troyes et Rouen, puis en 1976-1977 à Metz, Nantes, Lyon, Nice, Marseille, Châteauroux, Amiens, Poitiers...

Un premier pas

En énonçant les nouvelles mesures prises par la F.F.F., M. Fernand Sastre ne se faisait sans doute pas d'illusions. La situation du football français, qui n'avait cessé de se dégrader au double plan de la masse, en ne faisant pas face à l'évolution démographique, et de l'élite en entretenant un professionnalisme archaïque, ne se transformera pas du jour au lendemain, comme après un coup de baguette magique.

La « dynamique d'investissements » lancée cette saison par la F.F.F. ne ferait que répondre au désir formulé en haut lieu de voir certaines fédérations sportives que l'on dit opulentes payer d'abord d'exemples, avant de réclamer toujours plus de crédits.

Le déblocage de 3 500 000 F pour l'aménagement de terrains en milieu rural ne palliera pas subitement le sous-équipement sportif du pays. A raison de 50 000 F maximum par prêts, moins de cent clubs seront, chaque année, concernés sur les seize mille deux cent quarante-deux affiliés à la F.F.F., et le problème des terrains se pose d'ailleurs de la façon la plus dramatique en milieu urbain.

De même, les premiers résultats enregistrés à l'Institut national du football de Vichy ne sont pas très encourageants, mais la multiplication des centres susceptibles d'accueillir les jeunes et les différentes formules mises en place ne peuvent que susciter une certaine émulation et favoriser une mutation d'un football professionnel qui serait de plus en plus orienté vers la formation de ses éléments, et non plus vers leur recrutement.

Ainsi conçues, les initiatives de la F.F.F. ont tout au plus l'allure d'un premier pas, mais, dans toute entreprise humaine, ne dit-on pas que c'est souvent le premier pas qui compte ?

GÉRARD ALBOUY.

LES RÉGION
BASSE-NORMAN
le troisième âge
HAUTE-NORMAN
des villes pour
RHÔNE-ALPES :
Lyon ville europée

LES RÉGIONS | La province fait ses comptes de fin d'année

BASSE-NORMANDIE : le troisième âge à l'université

Superficie en km2 : 17 583.
Population : 1 311 800.
Densité au km2 : 75.
Salariés du secteur privé : 263 300.
Demande d'emploi non satisfaites : 18 285 (+ 72 %).
En pourcentage de la population salariée : 6,9 (4).

QUATRE cents étudiants d'un nouveau genre arpentent désormais les couloirs de l'université de Caen et vont s'asseoir, ici ou là, dans les amphis, à côté de condisciples dont ils pourraient être les grands-pères ou les grand-mères. Ce sont les « étudiants » — on n'a pas trouvé d'autre terme — de l'université du troisième âge de Caen, ouverte le 4 septembre dernier. Outre leurs activités propres, les membres de cette université sont en effet étudiants à part entière et ont même accès à l'ensemble des cours qui les intéressent. Ils sont âgés de cinquante-cinq ans à quatre-vingt-deux ans.

C'est le 5 janvier 1974 qu'un octogénaire caennais, responsable de la section locale de l'Union des vieux de France, prit l'initiative, après une émission de radio, d'écrire au professeur Vellas, créateur de l'université du troisième âge de Toulouse, qui compte aujourd'hui mille cinq cents « étudiants ». Nanti de tous les renseignements utiles sur cette première expérience, M. Forti prit alors contact avec le président de l'université de Caen, M. Izard, et, le 15 février 1974, le conseil de l'université donnait son accord pour que la mission de formation continue envisage les modalités de la création à Caen de la seconde université du troisième âge en France.

Les choses n'allaient pas traîner : réunions de plusieurs centaines de personnes jusqu'en juin, au cours desquelles on fixa l'ébauche des programmes ; questionnaire par voie de presse ; et c'était le lancement, dès le début *de septembre. Pour avoir* leur carte d'étudiant en poche, les personnes âgées devaient payer une cotisation de 20 francs. Ce ne fut pas une barrière, et on trouve aujourd'hui tous les milieux sociaux dans les différentes activités : une majorité d'anciens enseignants et de fonctionnaires, certes, mais aussi les professions les plus diverses : dactylos, infirmières, serruriers, militaires, commerçants, agriculteurs ou médecins.

Le principe de l'université est de laisser le maximum d'initiatives aux personnes âgées (elles détiennent le tiers des postes au conseil d'administration), et elles ne s'en privent pas. Il ne se passe pas un jour sans qu'ait lieu une ou plusieurs réunions : ici des langues, là de l'éducation physique, là encore de l'initiation à l'économie rurale... ou au patois normand.

POITOU-CHARENTES : le bois et le bâtiment vers le rouge

Superficie en km2 : 25 790.
Population : 1 509 000.
Densité au km2 : 59.
Salariés du secteur privé : 281 000.
Demandes d'emploi non satisfaites : 21 518 (+ 98 %).
En pourcentage de la population salariée : 7,6 (3,9).

AVEC une augmentation en un an de plus de 73 % du nombre de chômeurs secourus par l'ASSEDIC, et de plus de 17 % au cours du seul mois de janvier, la région Poitou-Charentes n'échappe pas à la crise.

Deux secteurs d'activités de cette région, pourtant plus lente que d'autres à s'industrialiser, sont particulièrement touchés : les industries du bois et le bâtiment et les travaux publics. Les *difficultés qui frappent les entreprises* du bâtiment ont été vivement ressenties, puisque dans la région un travailleur du secteur secondaire sur deux, contre un sur trois en France, est employé dans cette activité.

Jusqu'au milieu de l'année dernière, malgré un emploi inférieur à la normale, la situation était jugée relativement bonne par les chefs d'entreprise, dont 68 %, dans une enquête de conjoncture, *déclaraient* rechercher les ouvriers qualifiés, mais sans aucune chance d'en trouver. Les prévisions d'emplois notaient une augmentation dans le gros œuvre, *mais une situation mauvaise pour la charpente en bois et la menui*serie. Puis, à partir de l'été dernier, la situation s'est brusquement dégradée. Les difficultés de trésorerie ont succédé aux baisses de commandes, sensibles surtout au niveau de la construction de logements individuels. Des réductions d'horaires de travail sont intervenues dans de nombreuses entreprises. A plusieurs reprises, des sociétés qui s'étaient spécialisées dans le pavillon « clés en main » entraînaient dans leur chute des entreprises artisanales, chez lesquelles des lots étaient sous-traités.

Des sociétés plus importantes *comptant* plusieurs centaines de salariés ont cependant été irrémédiablement touchées.

Le marasme du bâtiment explique *également* en partie la crise que connaît l'industrie du bois. Celle-ci emploie dans la région autant d'ouvriers que l'industrie mécanique. Mais la crise du bâtiment n'explique qu'en partie seulement ces difficultés, car la concurrence très vive, pour ne pas dire le dumping, des productions de Malaisie et de Thaïlande, l'augmentation du prix de revient des autres matières premières et du fret, sont également à l'origine des difficultés. La région la plus touchée est celle de Saint-Jean-d'Angély, qui groupe environ mille trois cents salariés dans cette activité.

Nous achevons la publication des bilans établis par nos correspondants sur la situation des grands projets régionaux face à la crise (Voir *le Monde* des 26 et 27 février).

Les chiffres que nous publions pour chaque région correspondent :

- *POUR LA POPULATION TOTALE à une évaluation au 1er janvier 1974 ;*
- *POUR LA POPULATION SALARIEE aux effectifs du secteur privé tels qu'ils ressortent des statistiques des ASSEDIC (caisses de chômage complémentaire) au 1er janvier 1974 ;*
- *POUR LES DEMANDES D'EMPLOI NON SATISFAITES aux chiffres enregistrés par les services du ministère du travail au 31 décembre 1974. Nous indiquons entre parenthèses la progression de ces demandes en pourcentage par rapport au 31 décembre 1973 ; de même nous rappelons à côté de celui de 1974 le taux de chômage constaté à la fin de 1973.*

PICARDIE : réserves foncières

Superficie en km2 : 19 411.
Population : 1 661 000.
Densité au km2 : 86.
Salariés du secteur privé : 403 400.
Demandes d'emploi non satisfaites : 19 612 (+ 115 %).
En pourcentage de la population salariée : 4,9 (2,3).

TRAVAILLER à l'élaboration d'un plan d'action régional, telle a été la tâche à laquelle se sont attelées en 1974 les deux assemblées de Picardie. Initiative unique en son genre, en France, dans les régions ; *initiative ambitieuse et apparemment* logique, mais qui, malheureusement, ne portera pas les fruits escomptés.

Eviter le saupoudrage, telle avait été la volonté exprimée lors du vote du budget picard de 1974. Le cadre trop rigide du plan a été abandonné pour le budget 1975. Le comité économique et social et le conseil ré*gional ont préféré recenser les gran*des priorités. Les membres des deux assemblées ont passé leur année 1974 à récapituler ce qu'il était possible de faire pour la formation des hommes (enseignement agricole), les routes (700 à 800 kilomètres d'anciennes voies nationales), les télécommunications et l'action sanitaire (humanisation des établissements hébergeant des personnes âgées). Tout cela accompagne une politique foncière se concrétisant par des avances aux collectivités locales, avec des taux d'intérêt variables selon l'urgence. C'est sans doute cette dernière mesure qui permettra de faire une véritable politique régionale.

Un concours d'idées sur le cadre de vie dans les communes a été lancé. Des idées, il y en a. Certaines ont même quelque saveur ; par exemple, faire tailler les haies des résidences secondaires par les agriculteurs. Il est aussi question d'une aide... à la matière grise.

Ce plan d'action régional est malheureusement relativement empirique. Pourquoi telle action plutôt que telle autre ? Certes, apparemment, les priorités ont été respectées, mais le « spécifique » ne paraît pas *toujours à l'évidence. Est-ce spéci*fique, par exemple, d'avancer à l'Etat 36 % du budget pour accélérer les télécommunications ? Le plan est régional, mais l'action l'est-elle ? On peut se le demander. D'ailleurs, plan d'action régional s'écrit sans « e » à régional. C'est tout un programme, ou, plutôt, ce n'en est pas un...

HAUTE-NORMANDIE : des villes pour flâner

Superficie en km2 : 12 258.
Population : 1 593 000.
Densité au km2 : 130.
Salariés du secteur privé : 446 400.
Demandes d'emploi non satisfaites : 21 587 (+ 65 %).
En pourcentage de la population salariée : 4,8 (2,9).

AUCUNE réalisation récente n'a fait autant parler de Rouen que l'aménagement, depuis 1968, de plus de 3 kilomètres de voies piétonnes. Si M. Jacques Chirac, ayant pour mentor M. Jean Lecanuet, maire de Rouen, a pu apprécier la rue du Gros-Horloge, piétonne pour l'exposition « Villes d'art », qui se tenait à la Conciergerie le 21 janvier dernier, les voies réservées aux passants se sont encore étendues tout récemment à plusieurs rues anciennes rayonnant autour du carrefour de la Crosse.

Si aucune décision influant sur la vie des Rouennais n'a été prise durant l'année écoulée, deux importantes opérations qui vont métamorphoser leur vie sont en cours de réalisation : l'ensemble Saint-Sever et le Vieux-Marché. L'opération Saint-Sever, qui a commencé il y a deux ans, sera terminée l'an prochain. Il s'agit d'étendre le centre commercial de la ville sur la rive gauche de la Seine dans une zone jusqu'alors déshéritée : 140 000 mètres carrés de bureaux sont prévus, ainsi que des logements et un centre commercial. L'opération, mise en chantier en 1973, sera opérationnelle en 1976.

Reste la renaissance de la place du Vieux-Marché. Il y a trois ans, à l'ébahissement d'une majorité silencieuse de Rouennais, le conseil municipal se prononçait en faveur d'un projet de l'architecte Arretche, qui préconisait un style délibérément contemporain, repoussant des postiches d'allure ancienne, conventionnels et académiques. Les travaux marchent à pas de géant, le parking souterrain de quatre cents places recevra ses premières voitures en octobre. A la même époque débutera la construction de la chapelle dédiée à Jeanne d'Arc.

L'année 1977 verra la fin de l'aménagement de la place. Le coût de l'opération : d'après M. Lecanuet, il sera raisonnable pour une œuvre de qualité.

PROVENCE-COTE D'AZUR : Fos tiendra

Superficie en km2 : 31 395.
Population totale : 3 499 000.
Densité au km2 : 111.
Salariés du secteur privé : 786 200.
Demandes d'emploi non satisfaites : 67 769 (+ 35 %).
En pourcentage de la population salariée : 8,6 (6,4).

« TOUS les objectifs du VIe Plan, pour l'emploi, l'urbanisation ou l'industrialisation ont été atteints à Fos », *a affirmé M. Jérôme Monod, délégué à l'aménagement du territoire et à l'action régionale, à l'occasion d'une visite sur place organisée le vendredi 21 février et le samedi 22 février.*

Quatre questions font toutefois l'objet d'études particulières, a indiqué M. Monod : l'amélioration des liaisons de la région marseillaise avec son arrière-pays ; la nécessité de veiller à une bonne insertion du complexe de Fos au point de vue de son environnement et de son urbanisation ; le soutien au développement du tissu industriel régional ; l'expansion des activités tertiaires de l'agglomération marseillaise.

Si les équipements collectifs et l'urbanisation des villes nouvelles Fos-Etang de Berre ne semblent pas avoir pris trop de retard, la sidérurgie, en revanche, a été frappée de plein fouet par la crise économique. L'un des hauts fourneaux de Fos a été arrêté à la fin du mois de janvier, en raison de la chute des commandes. « Nous ne licencierons personne, *a affirmé le directeur général de la SOLMER.* La crise n'est, en tout état de cause, que conjoncturelle et notre personnel est rare et précieux par le potentiel de compétences qu'il représente. »

Les entreprises de sous-traitance de SOLMER, dont les tâches vont du balayage des bureaux au traitement des sous-produits sidérurgiques en passant par la récupération des huiles ou le transport sur le site de l'usine, subiront en revanche le contrecoup de l'arrêt momentané du haut fourneau. Elles emploient environ sept mille salariés. Leur activité sera affectée de façon variable, voire pour certaines pas du tout. Combien de personnes seront touchées dans leur emploi ? On l'ignore encore.

« Les difficultés présentes ne sont pas de nature à modifier les choix fondamentaux qui ont été faits au moment de la mise en chantier de l'usine de Fos », *a souligné M. Jacques Ferry, président du conseil de surveillance de SOLMER et président de la chambre syndicale de la sidérurgie. Le caractère conjoncturel de la crise ne saurait, selon les dirigeants de la SOLMER, justifier une révision des programmes d'investissement. Conformément aux prévisions, la coulée continue — seul équipement important restant à réaliser dans la première tranche des travaux — sera mise en route en juillet 1975 et deviendra opérationnelle au début de 1976.*

Tous les élus ou les syndicalistes de l'étang de Berre l'espèrent. Mais, dans l'attente, ils craignent que les difficultés de la sidérurgie ne fassent tache d'huile.

RHONE-ALPES : Lyon ville européenne

Superficie en km2 : 43 694.
Population : 4 740 000.
Densité au km2 : 108.
Salariés du secteur privé : 1 346 800.
Demandes d'emploi non satisfaites : *47 573 (+ 75 %).*
En pourcentage de la population salariée : 3,5 (2).

MISE à l'honneur à l'occasion, cet automne, du déplacement du conseil des ministres à Lyon, la région Rhône-Alpes, dont le poids économique est déjà bien assis, a acquis en 1974 le droit d'être considérée par Paris comme une région majeure et adulte.

Par Paris, mais aussi, voudrait-on, par les voisins étrangers. Car il s'agit maintenant de « vendre » Lyon au-delà des frontières et par exemple auprès des métropoles financières et économiques, voire diplomatiques, comme Francfort, Amsterdam, Zurich, Milan.

C'est une politique à « double détente » : en développant entre Paris et Marseille, dans le cœur de l'Europe industriellement vivante, un pôle attractif, on compense le poids *excessif et trop longtemps* « monopolistique » de Paris. En même temps, on conforte la réalité régionale directement projetée dans l'Europe.

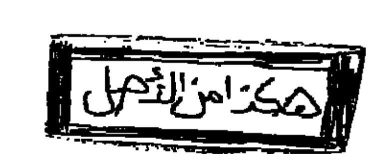
Pourquoi Lyon ? La deuxième ville de France, incontestablement, a des atouts. Son histoire, sa place géographique, la qualité de ses industries, de ses commerçants, le réseau autoroutier qui se renforce de jour en jour, demain l'aéroport international de Satolas après la ville nouvelle de l'Isle-d'Abeau, pleine de « trouvailles », et qui est en passe de devenir un pari architectural et urbain réussi, et plus tard encore (mais avec un grand point d'interrogation) la liaison fluviale à grand gabarit entre le Rhône et le Rhin. Lyon, alors, serait en relation directe avec la Ruhr et avec Rotterdam et pas simplement avec Marseille-Fos, son débouché naturel.

C'est pourquoi les responsables de *l'aménagement du territoire* « poussent » Lyon. Installations de bureaux favorisées, déplacement de centres de décisions bancaires, décentralisation de laboratoires, de grandes écoles, d'instituts de recherche, souhait de venir voir s'installer au pied de Fourvières les « quartiers généraux » pour l'Europe des grandes entreprises multinationales.

Pour qu'elle réussisse, cette « mise sur orbite planétaire » de Lyon implique qu'ici même on joue à fond le jeu. Et d'abord que la cohésion régionale se cimente. Car, première difficulté, la métropole est tricéphale: Lyon, certes, mais avec Saint-Etienne et Grenoble. Ces deux villes ne veulent pas ramasser les « miettes » de l'expansion. De même, il est nécessaire que Lyon, la « traditionnelle », accepte la naissance et veille avec sollicitude sur l'adolescence de la ville « nouvelle » de l'Isle-d'Abeau.

Enfin, deuxième difficulté, les départements les plus ruraux (la Drôme, l'Ardèche, par exemple) ne méritent pas — et n'accepteront pas — d'être sacrifiés sur l'autel de l'urbanisation excessive.

Puissance et équilibre, tels doivent être les deux mots d'ordre pour ce que certains ont appelé la « capitale *bis* » de la France.



Enfin en France, une cigarette douce que l'on aime pour son goût.

Rares sont les fumeurs qui, à un moment donné, ne recherchent pas une cigarette plus légère que celle qu'ils fument d'habitude. Rares sont ceux qui y ont trouvé une satisfaction car, jusqu'à maintenant, aucune cigarette n'avait réussi à gagner en légèreté sans perdre en goût.

C'est parce que Silk Cut a réussi à concilier goût et légèreté qu'elle a connu un immense succès en Angleterre (4 fumeurs sur 5 de cigarettes légères!)

Pour réussir Silk Cut, il ne suffisait pas d'en avoir l'idée, il fallait encore pouvoir trouver la bonne formule compte tenu de la variété des tabacs et de la multiplicité des combinaisons possibles.

Le premier atout de Silk Cut: le choix du tabac.

Il en va des tabacs comme des vins. Il y a de bonnes et de mauvaises années. Il y a des dizaines de variétés aux caractéristiques différentes. Nous avons réussi à trouver celle qui était à la fois douce et parfumée.

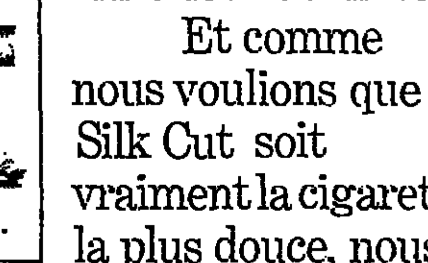
Le goût provient des feuilles du haut.

La douceur, de celles du bas.

Par ailleurs, sachant que dans le tabac les feuilles du haut exposées au soleil ont un goût plus fort que celles du bas protégées du soleil, nous avons opéré un dosage entre les deux. Pour atteindre à un équilibre parfait.

Le deuxième atout de Silk Cut: la qualité du filtre.

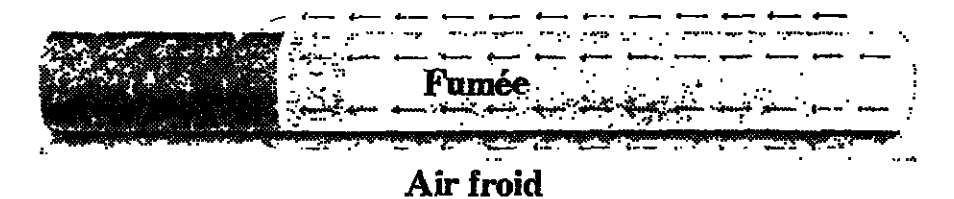
Pour obtenir une cigarette légère, un seul filtre ne suffit pas. Nous avons donc mis un filtre de granulés de carbone à l'intérieur du filtre.



Le filtre à l'intérieur du filtre.

Et comme nous voulions que Silk Cut soit vraiment la cigarette la plus douce, nous avons inventé pour ce filtre un nouveau système d'aération.

Regardez le dessin ci-dessous. Sur le filtre, il y a des petits trous. En réalité ils sont plus petits qu'une tête d'épingle.



Quand on aspire la fumée, de l'air frais passe au travers de ces trous et se mélange à l'air qui a traversé la cigarette.

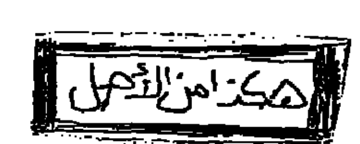
Pour compléter le tout, nous avons choisi un nouveau papier très poreux. Le résultat, c'est Silk Cut : une cigarette douce que l'on aime pour son goût.

Vous pouvez le vérifier tout de suite car les cigarettes Silk Cut sont désormais en vente en France.



Silk Cut.

"The mild cigarette." L'anglaise douce.



Le Monde DES LIVRES

Vers le roman « stratégique »

Gérard Guégan et ses « Irréguliers »

APRÈS la Rage au cœur, *Gérard Guégan publie son deuxième roman,* les Irréguliers, *qui est analysé ci-dessous. D'autre part, l'auteur se situe lui-même par rapport au passé et au futur de la littérature romanesque. Gérard Guégan a quitté récemment les éditions Champ libre et va relancer le Sagittaire. Il dirige aussi une revue,* les Cahiers du futur, *qui s'efforce de saisir, dans le rétroviseur historique, les lignes de force du présent.*

★ LES IRREGULIERS de Gérard Guégan. J.-C. Lattès. 221 p. 26 F.

Stendhal écrit : « Je fais tous les efforts possibles pour être sec... Je tremble toujours de n'avoir écrit qu'un soupir quand je crois avoir noté une vérité. » (De l'amour.) *Comme Henri Beyle et Roger Vailland, Gérard Guégan revendique et affectionne* le style sec. *Dans* les Irréguliers, *on retrouve la manière elliptique et allusive, qui faisait l'attrait de son premier roman,* la Rage au cœur. *Il y conjugue, avec le même brio, les raccourcis de l'écriture et la retenue des sentiments. Guégan mène ses textes comme ses personnages leur vie : à rebours du laisser-aller. Ceux-ci ne s'abandonnent plus à la rivière grise des jours, ne se perdent plus sur les boulevards du crépuscule ; ils sont les stratèges de leur existence. Dans le prologue de* la Rage au cœur, *Paul Le Goff décidait non seulement de l'emploi de son temps, mais il fixait* « la date de son suicide », *comme Jacques Rigaut naguère.*

Dandysme oblige

On revoit Le Goff dans les Irréguliers : *c'est un cardinal de Bernis, qui aurait lu, entre autres, Marx et Dada. Il éprouve un très vif sentiment du dérisoire, étant arrivé à cette* « lucidité absolue... incompatible avec l'existence, avec l'exercice du souffle... Un esprit détrompé vit plus ou moins dans l'irrespirable ». *Le Goff donne à son chagrin le visage de ses insolences et de sa désinvolture. Il se tuera, au musée Gustave-Moreau. Dandysme oblige. Son testament laconique ne fera que suggérer son désarroi. L'auteur aime, vraiment, le style sans larme. Il invente une manière à la fois très classique et très moderne.*

FRANÇOIS BOTT.

(Lire la suite page 17.)



L'auteur s'explique

« CONJUGUER LE PRÉSENT »

1. A deux années de distance, des anciens surréalistes en finissent avec le roman-reflet. André Thirion, avec « le Grand Ordinaire » (1943), annule et gomme Vichy-la-gâteuse par un trop-plein de rêves ; Louis Aragon, avec « Aurélien » (1945), rature le quotidien par une surcharge de mensonges. Entre deux excès, il va de soi que nous choisissons le premier.

2. Profitant de la défaite du prolétariat, un agrégé de philosophie met l'imagination a la question et instaure le pouvoir du clerc-état, à savoir la vérification (donc, la censure) de la création par l'Université. On connait le résultat : Camus est préféré à Giono et Merleau-Ponty à Castoriadis. L'ennui s'installe et chasse le présent de nos histoires, car c'est bien du présent qu'il va être maintenant question.

3. Présent que quelques-uns maintiennent, dont Aymé, Nimier, Malet, Blondin, Vailland, Boudard et Le Clézio ; présent que nous irons chercher dans les traductions noires et jaunes de Chandler, Latimer, Hammett et Mac Coy, mais surtout ailleurs que dans le roman, c'est-à-dire dans le cinéma américain et parfois chez Godard avant qu'il ne plie devant l'idéologie dominante, entendez l'idéologie sécrétée par le crétinisme universitaire, et toujours chez Astruc et Renoir.

4. Donc, nous ne lisions plus de romans français. Mais, nous direz-vous, et Simon, et Robbe-Grillet, et... etc. ? Eh bien, nous leur préférions la relecture de la revue « Socialisme ou Barbarie » ou la découverte des « Grundrisse » de Marx.

5. Le temps passait. Le cinéma aussi ! La médiocratie l'emportait. Nous descendimes dans la rue pour y mettre un peu d'ordre. A notre retour, nous trouvâmes l'histoire qui s'impatientait et, comme de bien entendu, se morfondait entre Sollers et les Clavel. « Je parle, disait Léautaud, pour ne point m'ennuyer. » Nous décidâmes d'écrire. Spinrad et Farmer, Américains furieux, nous y aidèrent.

6. Dès lors, nous n'avons d'autre ambition que de cerner au plus près ce temps qui passe. Nous le déclarons nettement : un peu partout dans l'Europe de la bonne mauvaise conscience se serrent des mains à plume qui ne vous laisseront plus en paix. Nous avons tout lu et tout entendu. Nous sommes las de servir. Nous allons conjuguer le présent à tous les modes de l'indocilité et de la légèreté.

GÉRARD GUÉGAN.

Une enquête éclairante

Les Français possèdent plus de volumes qu'ils n'en lisent

LE service des études et recherches du secrétariat d'Etat à la culture vient de faire paraître les résultats d'une enquête par sondage menée, à la fin de 1973, auprès des Français âgés de quinze ans et plus sur leurs pratiques culturelles. « Le Monde des spectacles » a consacré, dans son numéro du 6 février 1975, une page à celles de ces pratiques qui touchent plus particulièrement aux activités du spectacle : musique, théâtre, cinéma, télévision. Mais le rapport renferme une part non négligeable de données relatives à la pratique de la lecture. Si ces données, comme tous les résultats d'enquêtes par sondage, doivent être accueillies avec circonspection, dans la mesure où, en particulier, elles privilégient le quantitatif sur le qualitatif, elles n'en donnent pas moins des indications intéressantes sur la progression ou la stagnation de la lecture en France. Elles infirment dans certains cas, elles confirment dans d'autres le bilan peu encourageant qui a pu être dressé de la situation de notre pays dans ce domaine, si on le compare à celui des autres grandes nations industrielles, en particulier anglo-saxonnes.

IL ne paraît plus vrai de dire, comme on le fait paresseusement depuis une dizaine d'années, que 57 % des Français, soit plus d'un Français sur deux, ne lisent jamais de livres. Selon les résultats de ce sondage, en 1973, 69,7 % de la population, soit sept Français sur dix, sont des lecteurs de livres. En revanche, le pourcentage des possesseurs de livres au foyer est de 73,1 %, soit près de trois Français sur quatre. Il y a là un décalage explicable par le fait soit que certains héritent de bibliothèques familiales qu'ils conservent sans les lire, soit qu'ils achètent des livres-club ou des encyclopédies qu'ils n'ouvrent pas davantage, soit qu'ils fassent l'acquisition de plus de livres en format de poche qu'ils n'en consomment.

La possession comme la lecture de livres sont évidemment fonction du milieu social (plus importantes chez les cadres que chez les ouvriers, on s'en doute), du lieu de l'habitat (plus développées à la ville qu'à la campagne), et elles sont associées à la présence au foyer d'autres biens d'équipement culturels (télévision, caméra, disques, œuvres d'art, etc.).

La possession et, à un degré moindre, la lecture de livres sont encore une marque d'aisance.

Le désert culturel se situe toujours dans les milieux agricoles, chez les ouvriers non qualifiés et, surtout, chez les retraités (44 % des inactifs de plus de soixante ans ne possèdent et ne lisent aucun livre).

En semaine, chez soi

Les livres possédés comprennent, par ordre de fréquence chez les personnes interrogées, des dictionnaires ou encyclopédies, des romans policiers, d'espionnage ou de science-fiction, des romans, des classiques, des livres d'histoire.

En quantité de volumes, ce sont les policiers qui arrivent en tête, principalement dans les milieux agricoles, ouvriers, et chez les patrons et commerçants.

Un fort pourcentage des détenteurs de livres gardent des livres de poche en quantités variables, mais qui ne dépassent pas, pour près de la moitié d'entre eux, quarante volumes.

On range ses livres de façon apparente, de préférence dans la salle de séjour, la chambre d'enfant.

A l'encontre des idées reçues, on lit moins en week-end et en vacances qu'en semaine, chez soi, et presque pas dans les transports en commun.

Les émissions littéraires à la télévision sont peu regardées : pour 9,2 % seulement, la population étudiée les suit régulièrement, 43,8 % ne s'y risque jamais.

De même, les revues spécialisées (littéraires, artistiques, scientifiques, historiques) ne sont lues, souvent ou de temps en temps, que par 22,7 % de la population. Elles échappent totalement à 70 % des lecteurs ou non-lecteurs de livres.

PAUL MORELLE.

(Lire la suite page 16.)

VERBE SANS SUJET

« CETTE VOIX », de Robert Pinget

Par Bertrand Poirot-Delpech

ON nous ment. Le monde n'a rien à voir avec ce que nous racontent les livres, même ceux qui doutent. L'intelligible, le mémorable, le dicible, sont autant d'inventions pour que les mots, sous peine de voler en éclats, aient l'air de coller à quelque chose qui se tient. On comprend ce postulat intéressé de la plupart des écrivains et on ne demande qu'à y croire, mais enfin si on y regarde avec l'innocence écarquillée de l'enfant, qu'est-ce que la conscience sinon un pet baladeur, et la vie, faites excuse, sinon un fameux merdier...

Voila en gros le doute primordial auquel le « nouveau roman » nous a subitement rappelés, il y a vingt ans. Dans cette cure d'étonnement, Robert Pinget a joué un rôle longtemps méconnu. Sur le moment, ses personnages sauvés du néant par leur seule jactance évoquaient trop ceux de Beckett. Il a fallu l'entêtement de certains critiques, la prouesse de *l'Inquisitoire* (1962) et la consécration tardive du prix Fémina (*Quelqu'un*, 1965) pour que s'impose son propre vertige de l'absurde.

A travers cinq pièces — dont *Lettre morte, Architruc, Identité* — et une douzaine de romans — *Graal Flibuste* (1956), *Clope au dossier* (1961), *le Libera* (1968), — toute une comédie humaine s'est mise à vivre, aussi nette dans ses mœurs villageoises qu'embrouillée dans ses biographies à la dérive.

Depuis *Passacaille* (1969), on était sans nouvelle de ce petit monde en sursis. On pouvait craindre le pire. Plus qu'aucune autre, cette littérature gagnée pied à pied sur le silence, à la façon des polders conquis sur l'eau, est menacée d'aphasie. N'a-t-elle pas conduit provisoirement Beckett à se taire, terré, atterré ? *« J'ai l'impression d'avoir épuisé dans le roman l'éventail de mes possibilités »*, déclarait Pinget il y a encore deux ans (à Jean-Louis de Rambures, dans *le Monde* du 7 décembre 1972). Mais non : *cette voix* à la fois cauchemardesque et naturaliste, la revoici dans tous ses étranges prestiges !

COMME tous les précédents, dont il reprend parfois les lieux, les intrigues, les silhouettes et les noms propres, ce roman se signale d'abord par son insécurité. A l'image de la vie, nous ne savons jamais au juste qui est qui, ni quoi est quoi. Par une honnêteté fondamentale, l'auteur s'en tient aux données de l'existence avant que les conventions rassurantes de la logique aient mis de l'ordre : destins en miettes, faits divers lus de traviole sur des journaux déchirés, bribes saisies au vol, lieux communs tels qu'ils fusent dans les marchés de campagne ou au coin des zincs. Sur ces mille détails proliférants et inextricables, sur ce magma dérapant, au lecteur de projeter sa cohérence personnelle : il est assez grand, que diable ! On est seul devant un livre comme dans le tombeau.

Justement, c'est d'un souvenir qu'un jour de Toussaint « merdeuse à souhait » monte *cette voix*. Elle ne vient pas vraiment d'outre-tombe : plutôt de là où on s'arrête tous, un soir, de jaspiner, de ce non-lieu. Des oncles interchangeables meurent. Des jeunes les ont peut-être poignardés, allez voir ! Des manuscrits, aussi, se perdent, des instants s'engloutissent, des mots volent. Peu importe l'enchaînement de ces indices en vrac : ce qui compte, c'est l'effort sans illusion que chacun fournit pour y voir clair entre les deux gouffres du futur et du passé *« entre la hantise du cimetière et l'horreur de la mémoire »*.

« HORREUR de la mémoire », vraiment ? Ce n'est pas si simple, et le sujet du livre, comme toute l'œuvre depuis *Graal Flibuste*, est peut-être dans un rapport ambigu avec le monde des souvenirs.

D'un côté, le narrateur, ou la voix qui en tient lieu, voudrait renoncer à cette évocation volontaire du passé que les savants appellent « anamnèse ». Même métaphorique comme dans *la Recherche du temps perdu* — voir les derniers *Cahiers Proust*, n° 7, — ou « mate » comme la recommande Barthes dans son récent autoportrait (le Seuil), l'anamnèse lui paraît « impossible », et, pour ainsi dire, contre-nature. *« Vieilles formules, vieux papiers, vieilles chimères, tout se défait »* : à quoi bon braver cette loi commune et vouloir reconstituer la trace qui s'efface sur l'ardoise du vécu ? D'où nous vient ce fol espoir ? De quel *« tréfonds minable et nauséeux »* ?

Mais, en même temps, impossible de ne pas rêver malgré soi. On a beau se convaincre que la mémoire n'est en rien un *« substitut de l'éternité »*, et qu'il manque toujours un « raccord » — leitmotiv du livre, — on *« aime être dupe de cette duperie à vomir »*, et, à défaut de rappeler le révolu à la vie du présent, on ressasse, on remâche. *« Tout redire sous peine de n'avoir rien dit. »*

LA même alternance de doute et d'envie de croire se retrouve plus généralement à l'égard de ce qu'on a coutume d'appeler la « conscience ».

Dans un premier mouvement, les personnages achoppent devant les *« contradictions qu'on trouve partout lorsqu'on se met à réfléchir »*. Les vieux mythes ne sont à leurs yeux que les *« hannetons du désespoir »*. Il leur paraît exclu d'être jamais *« autre chose qu'une accumulation de riens à la dérive »*. L'âme ? Un *« pet baladeur »*. La conscience ? Un *« vieux piège qui porte bien son nom »*.

Mais, comme chez Beckett, ces cellules sans noyau ne désespèrent pas que le tropisme hérité de l'instinct ait le vague sens d'une incitation à poursuivre, d'une promesse d'aboutir quelque part, à condition de ne pas relâcher l'attention ni l'effort. Suspects du même sadisme que Godot, un « Manitou invisible » et des « Parques bredouillantes » toléreraient que nous parvenions pied à pied à une certaine « rédemption », moyennant de la méthode.

CETTE sensation de marche anonyme et tâtonnante vers on ne sait trop quoi est rendue, comme chez Beckett, par des verbes sans pronom : participes passés des constats et des pense-bête, participes présents du comportement immédiat à l'anglo-saxonne, infinitifs des projets et des résolutions.

« Un long moment aucune attention à moi et puis... » : ce style télégraphique d'observation à la fois pointilleuse et étourdie rappelle évidemment celui de *Molloy* ou d'*Oh ! les beaux jours*. Il y a aussi une façon de couper net les répliques, sans point de suspension, et de se passer de guillemets comme de virgules, qui devient un peu systématique dans cette famille d'écrivains.

Mais Robert Pinget fait de ces procédés un usage constamment justifié. Il y trouve de quoi renforcer son ambiance familière de paroles en l'air et dépersonnalisées, de verbe sans sujet. Autant qu'aux hoquets allégoriques de Beckett, on songe au réalisme fantastique de Michaux. Car la réalité règne, même si sa transcription à l'état brut et parcellaire la fait paraître onirique à notre rationalisme, convaincu de lire dans l'univers le sens qu'il y projette.

C'est bien comme il le note que les gens tentent de communiquer et que nous entendons se croiser leurs dialogues de sourds. C'est bien ce mélange d'aveux poignants, de banalités ressassées et de petits soucis de bestioles que charrie la vie quotidienne des trottoirs et des bistrots. Une âme collective, l'air d'une époque, se survivront grâce à ces échantillons de notre parlerie, plus fidèles que tous les enregistrements mécaniques parce que savamment reconstruits et secrètement aimés. En prodigieux écrivain, Pinget n'a pas son pareil pour faire entendre ce que la parole humaine a d'irremplaçable et de consolant, jusque dans son infirmité.

CAR la fin des vieilles certitudes n'apporte pas que des tourments. Il y a un apaisement à *« n'être plus seul maître de son texte »*. Comme le dit sa *Voix*, Pinget peut se flatter *« d'avoir pris peine »* à réformer les consciences, préalable à un *« autre chose »*. Il n'a pas renoncé à *« trouver une autre façon de formuler l'informulable »*. Il est prêt à *« reprendre le harnais avec d'autres visées »*.

A condition de se savoir mortel et d'accepter le risque suprême de l'anéantissement, tous les espoirs de dépasser les chères vieilles nostalgies sont possibles. Ecoutez-le s'exhorter lui-même :

« Tous regrets étouffés tâche acceptée recomposer contre l'angoisse d'où qu'elle vienne ce rêve inoublié pour finalement le laisser bien loin vieux plafond chargé d'oiseaux et de fleurs dans le goût d'autrefois et progresser vers l'inaccessible sans repères sans ratures sans notes d'aucune sorte insaisissable mais là auquel croire sous peine de ne jamais mourir. »

Il n'y a de grande littérature que sans filet.

★ « Cette voix », de Robert Pinget, Editions de Minuit, 238 pages, 38 F.

LITTÉRATURE

Les Français et la lecture

(Suite de la page 15.)

Un Français sur deux seulement (on retrouve là notre pourcentage d'origine) achète des livres. Ce qui suffirait à expliquer la crise actuelle de l'édition et de la librairie.

En revanche — et c'est là un phénomène très encourageant — le pourcentage des Français inscrits à une bibliothèque est passé de 9,1 % en 1967 à 13,2 %. Ils s'adressent d'abord aux bibliothèques municipales, puis aux bibliothèques d'entreprises, paroissiales, bibliobus, etc.

Autre remarque intéressante, la lecture publique ne concurrence en rien la lecture privée, la majorité des usagers des bibliothèques (60,5 %) possèdent plus de cent livres à leur domicile. Ils en sont les plus gros « consommateurs » (près de 70 % lisent entre vingt-cinq et cinquante volumes par an) et les plus réguliers acheteurs.

Enfin, alors que les policiers arrivent ailleurs en tête des livres possédés ou lus, chez les usagers des bibliothèques, les romans l'emportent (41,3 %). Et les classiques (21 %), l'histoire (20,2 %), les sciences et techniques (19,3 %), ne sont distancés que de peu par les policiers (24 %).

En conclusion, une constatation s'impose : c'est par la lecture publique, donc par l'implantation et le développement d'un réseau serré et attractif de bibliothèques, que l'édition et la librairie trouveront, à moyen et à long terme, le vrai remède à la crise qui les affectent.

PAUL MORELLE.

LA LANTERNE MAGIQUE DE PIERRE LAROUSSE

★ PAGES DU GRAND DICTIONNAIRE UNIVERSEL DU DIX-NEUVIEME SIECLE, de Pierre Larousse. U.G.E. 10-18, 320 pages, 15 F.

AVEZ-VOUS jamais lu Larousse ? Pas le petit lexique de référence que l'on feuillette hâtivement, mais l'original, cette œuvre personnelle et surprenante de Pierre Larousse : le Grand Dictionnaire universel du XIX[e] siècle ? *A l'occasion du centenaire de la mort de son auteur, Christian Bourgeois a eu l'heureuse idée d'en reproduire, au format de poche, une soixantaine d'articles. La découverte — cela en est une — en vaut la peine.*

Textes étonnants, baroques, déroutants, si étranges parfois que l'on a peine à croire qu'un siècle seulement les sépare de nous. On trouve là tout le savoir triomphant de la bourgeoisie libérale, ses naïves assurances et ses préjugés péremptoires. On apprend tour à tour que les Nègres ont le cerveau moins développé que les Blancs (mais les sens plus aiguisés), que les Allemands sont une race colonisatrice (les Français, eux, sont moins doués), que l'Algérie est « un nid de pirates », pratiquant « un communisme féodal et barbare ». On suit une longue enquête, procès-verbaux à l'appui, pour savoir si oui ou nom Cambronne a dit son « mot » à Waterloo...

Les gloires littéraires ne sont pas épargnées. On découvre la « faiblesse vaniteuse » de Balzac, qui usurpe sa particule et écrit de manière bien ampoulée. Baudelaire, si doué pourtant, est trop lugubre : « Espérons les Fleurs du bien ». *Victor Cousin ? Il avait beau avoir 70 000 livres de rentes, il était d'une avarice proverbiale. Quant au « socialiste prussien » Karl Marx, s'il ne recule devant rien dans ces écrits, c'est — heureusement —* « dans la vie privée un homme paisible, honnête, doux, rangé, un vrai type de bourgeois allemand ».

D'un mot à l'autre, les genres se mêlent allègrement. On passe d'un examen comparé des mérites des femmes du globe (d'autant plus lascives que le climat est plus chaud) à une diatribe anglophobe où Jacques Bonhomme dit crûment son fait à John Bull : « Ta politique, John, est cauteleuse. »

Un éléphant patriote

Les anecdotes abondent, étayant les démonstrations. Voyez l' « amour » : qui oserait affirmer que l' « amour de la patrie » n'est pas la cinquième forme de ce vaste sentiment humain ? La preuve : on a vu, à Londres, un éléphant depuis longtemps séparé de son pays natal manifester les plus vifs signes de joie en entendant un visiteur proférer à son adresse quelques phrases en ceylanais...

Dans ce kaléidoscope, aussi « universel » que les expositions de l'époque, le pittoresque voisine avec la science, la sagesse des nations côtoie les professions de foi. Car Pierre Larousse croit sincèrement l'humanité en bonne voie : « Le progrès est éternel : il a des haltes dans la gloire, il en a même dans la boue, mais il ne s'arrête jamais. » *Républicain dans l'âme, plein de sympathie pour Proudhon, le maître d'œuvre du dictionnaire a les idées larges : le divorce est utile, et l'inceste n'est pas si odieux qu'on le pense.*

Mais qu'on ne vienne pas lui parler de masturbation. Cet « acte malheureusement aussi connu qu'il est honteux » *peut entraîner la phtisie, l'anémie, la congestion pulmonaire, la surdité, l'épilepsie et quelques dizaines d'autres maux divers, dont l'invariable aboutissement est la mort, au milieu d'une terrifiante et quasiment indescriptible « déchéance physique et morale ».*

On peut, à son gré, rire, pleurer, ou en apprendre beaucoup sur l'idéologie dominante au siècle dernier. La lanterne magique de Pierre Larousse est de nouveau allumée... Le spectacle est à ne pas manquer.

ROGER-POL DROIT.

ÉCHOS

— LE PRIX SONNING, fondé en 1959, appelé souvent le Nobel danois, destiné à honorer une personnalité ayant contribué au rayonnement de la culture européenne, et dont le montant est de 200 000 couronnes (environ 150 000 F), vient d'être attribué à Hannah Arhendt.

Agée de soixante-huit ans, établie aux Etats-Unis depuis 1940, Hannah Arhendt est l'auteur d'importants travaux sur l'origine des pays totalitaires. « Le Monde des livres » lui a consacré une « Etude » le 20 octobre 1972.

— LE PRIX DE LITTERATURE DE LA VILLE DE BREME vient d'être attribué au premier roman d'un jeune écrivain salzbourgeois « Schöne Tage » (les beaux jours), de Franz Innerhofer (paru au Residenz Verlag). Ce récit, en grande partie autobiographique, de la vie quotidienne d'un jeune paysan dans une ferme des Alpes salzbourgeoises exprime l'horreur d'un monde où tous les rapports sont régis par la loi du maître sur l'esclave.

— L'EXPOSITION « ELLE 75 », présentée par Juliette et André Darle au Cercle culturel du Chaperon-Vert à Gentilly, sera inaugurée le vendredi 28 février 1975, de 18 heures à 20 heures, par une manifestation qui sera suivie, à 20 h. 30, d'un spectacle de chansons, poèmes et musique, avec Judith Magre, Denis Manuel, Bachir Toure, Simone Bartel, Pierre Seghers et Juliette Darle.

— LE CENTIEME ANNIVERSAIRE DE LA MORT DE TRISTAN CORBIERE sera célébré à la Société des gens de lettres, le mardi 4 mars à 17 h. 30. M. Michel Dansel évoquera le souvenir de l'auteur des « Amours jaunes » et des poèmes seront récités par Mme Lucienne Letondal et M. Dominique Levert. (Hôtel de Massa, 38, rue du Faubourg-Saint-Jacques, Paris-14[e].)

« Pierre Lazareff à la une »

★ PIERRE LAZAREFF A LA UNE, de Jean-Claude Lamy ; Editions Stock, 342 p., 32 F.

IL n'y a pas trois ans que Pierre Lazareff est mort, et il a déjà son historiographe. Jean-Claude Lamy, un de ses jeunes collaborateurs, vient de retracer, sous le titre *« Pierre Lazareff à la une »*, la carrière du patron, qu'il aura peu connu personnellement, n'étant entré à *France-Soir* qu'en 1965. C'est dire qu'il s'agit davantage d'une reconstitution par personnes interposées que de souvenirs vécus, à part la vision pathétique du petit grand homme de presse, en fin de parcours, épuisé, se raccrochant aux murs dans un couloir mal éclairé de son journal.

Mes premières rencontres avec Lazareff remontent à 1931. Je venais de commencer le métier dans la rubrique des faits divers, qui conférait le titre glorieux de reporter. Lazareff, à l'époque, était courriériste théâtral à *Paris-Midi*, et les « filets » qu'il rédigeait pour la page parisienne mélangeaient aimablement l'information à la publicité, ce qui était pratique courante. D'où une certaine distance marquée parmi les jeunes de nos salles de rédaction en face des réussites insolentes de ce lutin qui courait dans nos jambes aux « générales », passant de l'un à l'autre, comme un grouillot en Bourse, les cheveux roux dressés en couronne sur son crâne, la veste jamais boutonnée, et des papiers plein les poches. Si son talent d'écriture était rudimentaire, il n'avait pas son pareil pour « doubler » ses confrères des spectacles, en dénichant la nouvelle exclusive. Il n'allait pas tarder à quitter *Paris-Midi* pour *Paris-Soir*, où Jean Prouvost, flairant en lui un Rouletabille, l'appelait bientôt à la direction des informations.

Nous le rencontrâmes moins dans les soirées parisiennes alors, mais nous savions que, rue du Louvre, il passait quinze heures par jour à chauffer à blanc une rédaction dont les grands reporters, romanciers ou poètes, s'appelaient Joseph Kessel, Blaise Cendrars, les frères Tharaud, Titayna, Gaston Bonheur, Paul Reboux.

Je n'appris vraiment à connaître Pierre Lazareff et son « cœur innombrable » qu'après la guerre. Le premier mérite de Jean-Claude Lamy, c'est d'avoir reconstitué les pérégrinations de Lazareff aux Etats-Unis, mal connues de ses confrères mobilisés. Son second mérite est d'avoir décrit la rentrée de son futur patron dans le journalisme de la Libération. Le premier numéro de *France-Soir* paraissait le 8 novembre 1944, portant en filigrane le titre *Défense de la France*, et c'était le départ pour une nouvelle aventure.

La doctrine de l'exploitation du sensationnel héritée de *Paris-Soir* et en prise directe sur le grand public bousculait certes quelque peu les notions d'objectivité dans le respect desquelles nous avions appris à rédiger nos informations rue des Italiens et qu'Hubert Beuve-Méry « sublima » d'une manière rafraîchissante à la barre du *Monde*. La formule que Lazareff appliqua à la défense de *France-Dimanche*, *« nos articles, à quatre-vingt-dix huit fois sur cent, tombent juste »*, n'était évidemment pas faite pour notre journal.

Je n'en suis que plus libre pour constater que « Pierrot-les-Bretelles », ce « moineau à réaction », qui brassait l'actualité en se montrant curieux de tout et généreux pour chacun, fut un géant pour ceux de ma génération. Si Lazareff voulut mourir debout, à la tâche jusqu'à son dernier souffle, c'est qu'il savait trop bien qu'à l'événement quotidien seul se cramponne la vie du journaliste et que « la une » jetée au vent porte sa fin en soi.

OLIVIER MERLIN.

VIENT DE PARAITRE

Romans français

LOUIS GABRIEL-ROBINET : *Bras de Fer.* — Un roman historique dans la France du XVI[e] siècle, par le directeur honoraire du *Figaro*. (Grasset, 350 p., 59 F.)

PIERRE GAMARRA : *Soixante-douze Soleils.* — Les soixante-douze jours de la Commune de Paris par l'auteur des *Mystères de Toulouse*. (Editeurs français réunis, 420 p., 39 F.)

JACQUES BOREL : *Un voyage ordinaire.* — Une rêverie scandée par le balancement d'un voyage en chemin de fer. Par l'auteur de *l'Adoration*. (La Table ronde, « La mémoire », 210 p., 26,16 F.)

Nouvelles

CLARA CANDIANI : *les Autres.* — Récits. Les exclus, les déracinés, les vieux, les handicapés, les isolés. Par la créatrice de l'émission « Les Français donnent au Français ». (J.-C. Lattès, 270 p., 30 F.)

CATHERINE D'ETCHEA : *Des demeures et des gens.* — Les instantanés, les poses, qu'offre le spectacle de la vie à un regard qui sait enregistrer. (La Table ronde, 210 p., 36,90 F.)

Poésie

YVES BONNEFOY : *Dans le leurre du seuil.* — Le nouveau recueil de poèmes de l'auteur d'*Hier régnant désert*. (Mercure de France, 130 p., 50 F.)

Souvenirs

FRANÇOIS CHALAIS : *la Peau de l'arlequin.* — Choses vécues. Une suite aux *Chocolats de l'entracte*. (Stock, 310 p., 30 F.)

JEAN-FRANÇOIS KAHN : *Chacun son tour.* — Une réflexion sur le métier de journaliste à partir de reportages et de choses vues partout où il se passe quelque chose dans le monde. (*Stock*, « Les grands sujets », 280 p., 30 F.)

Billets

ROBERT ESCARPIT : *Au jour le jour.* — Quatre cent soixante-quatre billets du *Monde*, de 1949 à 1974, choisis pour donner un éventail complet des sujets traités. (J.-J. Pauvert, 340 p., 39,90 F.)

Témoignages

JANIE MAURICE : *Bruno, mon fils.* — Une mère voit son fils de cinq ans mourir de leucémie, à l'hôpital. Elle rend compte de son épreuve. Avec la collaboration de Ségolène Lefebvre. (Stock/2, « Témoigner », 140 p., 23 F.)

Essais

HELENE BOKANOWSKI : *Dylan Thomas.* — La vie et l'œuvre du grand poète gallois, mort en 1953. (Seghers, 195 p., 24 F.)

BERNARD CLAVEL : *Lettre à un képi blanc.* — L'écrivain, en rappelant sa lutte comme pacifiste, répond à un article paru sur son dernier roman *le Silence des armes* dans la revue de la Légion étrangère et exprime sa pensée sur l'armée et la guerre. (Laffont, 182 pages, 24 F.)

Critique littéraire

LOUIS MARIN : *la Critique du discours.* — Sur la « logique » de Port-Royal et les « pensées » de Pascal. (Editions de minuit, « Le sens commun », 448 p., 50 F.)

Littérature étrangère

CONSTANTIN SIMONOV : *Souvenirs et Réflexions.* — Un choix d'articles de l'écrivain soviétique, écrits de 1962 à 1974. Traduits du russe par Louis Gaurin. (Editions de Moscou, 396 p., 12 F.)

Histoire

PHILIPPE NOURRY : *Francisco Franco, la conquête du pouvoir.* — Comment un officier baroudeur devint le « Caudillo ». Une analyse sans complaisance ni polémique, plus impitoyable dans son objectivité que bien des pamphlets. (Denoël, « Regards sur le monde », 558 p., 50 F.)

BARON THIRY : *les Années de jeunesse de Napoléon Bonaparte.* — Le premier dans l'ordre chronologique d'une série de vingt-huit, dont vingt-six ont paru, qui retraceront toute la vie de Napoléon Bonaparte. (Editions Berger-Levrault, 296 p., 59 F.)

JOELLO KUNTZ : *les Fusils et les urnes, le Portugal aujourd'hui.* — Les cheminements politiques au cours de la surprenante révolution qui a commencé le 25 avril 1974, et qui a jusqu'ici gardé la fleur au fusil. (Denoël, « Regards sur le monde », 179 p., 35 F.)

GILBERT PROUTEAU : *Amitié Story, France-Amérique : une aventure de quatre cents ans.* — La chronique de cinq siècles de relations tumultueuses, depuis que les chanoines de Saint-Dié réunis en chapitre baptisèrent « Amériga » le continent découvert par Christophe Colomb. (Plon, 359 p., 58 F.)

MICHEL SOULIE : *le Cartel des gauches et la crise présidentielle.* — L'expérience du Cartel des gauches, qui porta en 1924 les radicaux au pouvoir avec le soutien des socialistes : première ébauche d'union de la gauche. (Jean Dullis, éditeur, 334 p., 38 F.)

F. DOMELA NIEUWENHUIS : *le Socialisme en danger.* — Présenté par Jean-Yves Bériou, un classique de la littérature révolutionnaire, la critique la plus radicale de la social-démocratie. (Payot, « Critique de la politique », 280 p., 58 F.)

ANDRE MARTIN : *Boukovsky le contestataire.* — Le portrait de l'homme qui, condamné à douze ans de « privation de liberté » en 1972, lança à ses juges : « Nous avons vaincu la peur. » (Editions Albatros, 202 p., 24 F.)

Sciences humaines

JACQUELINE FONTAINE : *le Cercle linguistique de Prague.* — Cet ouvrage se propose de définir, par rapport aux néo-grammairiens et à Saussure, la contribution du Centre linguistique de Prague, né entre 1926 et 1939, de l'effondrement austro-hongrois. (Mame, « Repères », 190 p., 35 F.)

GRAMSCI : *Dans le texte.* — Un choix abondant de textes du penseur marxiste italien, qui permettent de prendre une connaissance directe de ses principaux concepts. (Editions sociales, 797 p., 60 F.)

MARX-ENGELS : *Correspondance, tome IV : juillet 1853 à juin 1857.* — Ce volume couvre une période, dominée par la guerre de Crimée, pendant laquelle l'activité de Marx et d'Engels est presque essentiellement journalistique, par nécessité économique, car la situation matérielle de Marx est difficile, mais également politique : le journal est alors leur seul moyen d'expression. (Editions sociales, 506 p., 40 F.)

Philosophie

EUGEN FINK : *De la phénoménologie.* — Quatre études parues en 1930 et 1939 qui conduisent la phénoménologie à ses limites. Par un assistant d'Husserl, disciple d'Heidegger. Avec un avant-propos d'Edmond Husserl, trad. de l'allemand par Didier Franck. (Editions de Minuit, « Arguments », 256 p., 35 F.)

ET CRITIQUE

Cherchez la femme !

★ AINSI SOIT-ELLE, de Benoîte Groult ; Grasset, 261 p., 29 F.

★ LE MALE AIMANT, de Michèle Perrein; Julliard, 214 p., 25 F.

Si l'éternel féminin existait, on aurait fini par le trouver, depuis le temps que les hommes le cherchent, l'inventent, l'imposent à leurs compagnes. Mais celles-ci, en nombre croissant, s'obstinent à bouder l'image de marque qu'on leur attribue.

— Ça ne me va pas. Ce n'est pas mon type, répètent-elles avec cette frivolité tenace qui, justement, les caractérise et qu'elles ont le toupet de nier.

Refusant les rôles sur mesure et les « vocations naturelles », voici qu'elles se lancent à leur propre découverte. Mais que veulent-elles donc ? Que visent tous ces essais, pamphlets, manifestes, héritiers (parfois abusifs), du « Deuxième Sexe » de Simone de Beauvoir (1949) ? Et que signifie cette « année de la femme » qui déclenchera sans doute une nouvelle avalanche de revendications ? A peine a-t-elle commencé que déjà deux amazones partent à l'attaque. Sur un ton et dans un registre fort différent, elles poussent un même cri : « Aux armes, citoyennes ! ».

Benoîte Groult a plus de coffre que personne. « Une virago, une harengère », diront les misogynes. S'ils croient l'intimider ! Elle les attend au pied du mur, sa liste de griefs, intitulé « *Ainsi soit-elle* », à la main. — « Vous nous avez étouffées, mutilées, abruties. Qu'avez-vous à répondre ? » L'accusé fera peut-être remarquer que, si crimes il y a, ils n'ont guère laissé de trace et que si toutes les victimes ressemblent à Mme Groult leur santé n'inspire aucune inquiétude. Et certes la bonne humeur de cette plaignante déroute. Face aux injures et aux menaces, elle rit. D'abord à la barbe des seigneurs et maîtres qui n'ont jamais réussi à mettre définitivement les femmes au pas, ensuite au nez des femmes (elle comprise), qui luttent contre l'oppression mais chérissent l'oppresseur. Et qui ont raison.

Notre sœur Soraya ?

Car il ne s'agit pas de prôner la guerre conjugale, de remplacer une suprématie par une autre, d'approfondir le fossé qui coupe l'humanité en deux. Pourquoi la justice interdirait-elle la charité, l'indulgence, voire la complicité ? Benoîte Groult, qui a de la tendresse à revendre, adopte cette admirable définition de Simone Weil : « *Aimer un être, c'est tout simplement reconnaître qu'il existe autant que vous.* » Or, force est de l'admettre, depuis qu'Eve sortit de la côte d'Adam, le sexe faible « existe » moins que l'autre. « Ainsi le veut la nature », affirmèrent au fil des siècles les autorités religieuses, scientifiques, politiques, et l'indécrottable, « homme de la rue ». De Confucius à Jean Foyer, de Napoléon à Jean Dutourd, de saint Paul au Docteur Freud en passant par le marquis de Sade, voici les défenseurs de l'ordre viril. Voici Pierre de Coubertin qui, en 1946, s'élevait contre une éventuelle participation féminine aux Jeux olympiques, voici Charcot scandalisé par l'apparition des premières « doctoresses », voici Linné, renonçant dans son « *Histoire naturelle* » à « *décrire les organes féminins car ils sont abominables* ». Pas de pitié pour celles qui ruent dans les brancards. Le Moyen Age brûle ses sorcières, la Révolution française guillotine Olympe de Gouges qui « *abandonne les soins du ménage pour se mêler de la République* », et l'Afrique musulmane s'entête à castrer ses filles « *pour leur calmer le tempérament* » (comme l'écrit un galant philosophe malien).

Devant un tel tableau, qui ne partagerait l'indignation de Benoîte Groult ? Et quelle lectrice (ou lecteur, espérons-le) ne se réjouirait de la voir ensuite démasquer ces pseudo-révolutionnaires, ces libertins de pacotille ou ces terroristes pornographes dont la haine des femmes évoque celle de certains Pères de l'Eglise ? Subversifs, les amateurs de fouet, chaînes et autres gadgets sadiques ? Allons donc ! « *Ils perpétuent la vieille malédiction du péché originel et de tous les tabous d'une société qu'ils prétendent détruire.* » Faut-il les censurer ? Les poursuivre ? Benoîte Groult préférerait les guérir « *en transfusant aux croque-morts de l'érotisme une bonne dose de gaillardise rabelaisienne* ».

Enfin une féministe qui n'est jamais ni bégueule, ni pédante, ni revancharde ! Qui ne « se penche » pas sur son sujet mais qui le vit, qui nous avoue que, adolescente, elle était, comme nous, mal à l'aise dans sa peau, et que, mère de trois filles, elle se sent éclipsée par les mères qui peuvent « annoncer » trois fils. Qui ne se grise pas de solutions utopiques, du genre syndicalisme féminin avec grève de l'amour, à la Lysistrata, qui ne nous demande qu'un peu plus de confiance en nous et de solidarité. Dans ce domaine aussi, elle nous montre l'exemple. Auteur à succès (trois livres avec sa sœur Flora, dont l'irrésistible *Journal à quatre mains* et, seule, un excellent roman, *la Part des choses !*), Benoîte Groult impose, sereinement, son bonheur d'écrire.

Et pourtant son plaidoyer-réquisitoire ne va-t-il pas trop loin ? Quand elle accorde à la dépersonnalisation subie par toutes les femmes plus d'importance qu'aux différences de classe et considère que « *Soraya est plus près d'Arlette Laguiller que Giscard n'est le frère d'un O.S.* », gageons que ni Giscard, ni l'O.S., ni Soraya, ni Arlette n'en conviendront. Elle pousse l'optimisme, l'amitié, jusqu'à s'épanouir dans une atmosphère uniquement féminine (clubs, librairies, associations), ce que nombre d'entre nous, avouons-le, jugent peu séduisant.

« Je rentre dans ma peau »

Sans doute nous répondra-t-elle que nous n'avons pas encore pleinement pris conscience de notre condition et qu'on ne devient pas militante du jour au lendemain. Puissent celles qui s'engageront sur les traces de Benoîte Groult adopter son sourire !

Michèle Perrein, la fougueuse romancière du *Buveur de Garonne*, prétend être devenue « *féministe par amour des hommes* ». *Le Mâle aimant* dessine un itinéraire sentimental tourmenté, une sorte de course à obstacles jalonnée d'amants. Quel que soit leur rôle, initiateur, sultan, copain, ces derniers présentent un défaut commun : ils se font une idée de la femme au lieu de la laisser se découvrir, s'inventer. Au début, l'héroïne se prête au jeu, se montre humble ou fière, frivole ou sage, selon les caprices du chef. Mais bientôt cette comédie la fatigue. « Pouce, crie-t-elle, je rentre dans ma peau. » Encore si elle retournait chez sa mère, les hommes lui pardonneraient peut-être. Ce qui les hérisse, les inquiète, c'est cette volonté de partir seule en quête de soi-même. « Il va t'arriver des ennuis », prophétisent-ils sans grand risque de se tromper. Et puis après ? Les âmes fortes préfèrent les ennuis à l'ennui Michèle Perrein a choisi de vivre. Elle affronte plaies et bosses à l'aveuglette, heureuse si quelque compagnon de route chemine à ses côtés. Mais elle ne lui permet plus de marcher devant.

Bon pied, bon œil, et la dent dure, comme en témoigne son carnet de voyage, elle mène, tambour battant, la recherche de *sa* vérité.

GABRIELLE ROLIN.

Policiers

Un général très particulier

★ LES IRREGULIERS, de William D. Blankenship, « Super-noire », 243 pages, 8,90 F.

TROIS anciens G.I., ex-pensionnaires des prisons militaires, décident de se venger de l'armée en volant la solde d'un fortin isolé dans le désert. Cela nous vaut un hold-up monté à la manière d'une opération d'état-major mieux réussie qu'une grande manœuvre. Les Pieds-Nickelés en kaki sont de solides gaillards, déroutants comme des cas de conscience et inquiétants comme des sommations.

Un général, corrompu, vicieux, tortionnaire, qui s'est affiné dans les rizières indochinoises, se lance à la poursuite du magot, en égrenant des versets de la Bible et des chapelets de balles. Haro sur le trio de truands !

Mais l'officier est un tel bandit qu'on lui préfère, malgré l'ordre hiérarchique, le dernier des voleurs, soldat perdu et perturbé, qui s'est réfugié dans un coin de paradis de la verte Californie avec une Eve « made in Hollywood ». Cela se termine mal, et tant mieux si la ganache, mystique du revolver, ne finit pas dans son lit.

Soumis au fond de son fauteuil au jeu roulant du récit, le lecteur hisse rapidement le drapeau blanc de la reddition sans conditions. Après tout, on peut être timide et attendre des militaires des façons plus civiles. — B. A.

Une semaine de poésie ininterrompue

Les éditions Saint-Germain-des-Prés, qui soutiennent bien les jeunes poètes, inaugurent leur nouvelle librairie (70, rue du Cherche-Midi) et célèbrent le millionième exemplaire de leur revue « Poésie 1 » par une semaine de « poésie ininterrompue », du 5 au 11 mars. Jean Marais préside à l'ouverture en signant son livre « Histoires de ma vie », qui apporte soixante-trois inédits de Cocteau et en se révélant comme peintre : une exposition de ses peintures, poteries et lithographies sera présentée dans la librairie jusqu'au 30 mars. Le jeudi 6 mars, Jean Rivet recevra le prix du Grand Concours de « Poésie 1 » qui a été décerné à son « Livre d'un long silence ». Le vendredi 7 mars sera présentée l'édition des « Lettres », de Jean Cocteau, à un jeune poète, Milorad. Le samedi et le dimanche se déroulera une opération « porte ouverte à la poésie », où les poètes édités par la maison signeront et commenteront les œuvres. Enfin, le mardi 11 mars sera présentée une nouvelle collection de poèmes illustrés par des peintres, « Peinture et Parole ».

« LES IRRÉGULIERS », de Gérard Guégan

(Suite de la page 15.)

De la mort de Le Goff, ses amis, Yann Cloarec et François Ferval, concluent qu'ils se trouvent « à la croisée des impatiences » *et qu'il leur faut* « sauter dans l'inconnu », *faire passer dans leurs actes leur refus radical de la société.* « Les dés ne peuvent être éternellement suspendus. » *Aussi vont-ils les jeter et former, avec Yves Le Braz, une organisation terroriste, qui enlèvera le P.D.G. de Hachette*

Les droits de l'irrespect

Cloarec, Ferval, Le Braz, sont les voix diverses de l'auteur, comme Le Goff ou Jean-Patrick Michalon, journaliste à l'Humanité, « narcisse-léniniste », *désabusé et navré, revenu de tout, notamment du P.C., mais qui y reste, le cœur mort. Guégan met en scène ses doubles, et ceux-ci discutent de la théorie et de la stratégie révolutionnaires, comme Mme de Merteuil et Valmont le faisaient de la stratégie amoureuse dans* les Liaisons dangereuses. *Les aphorismes, qui précèdent les différentes séquences du livre, donnent le ton du débat :* « Camarades, dans les guerres de parti, celui qui est vaincu un jour est découragé pour longtemps. C'est surtout dans les guerres civiles que la fortune est nécessaire. »

La question du terrorisme domine ce roman, dont la vivacité et l'humour se marient, sans peine, à la réflexion théorique. Un personnage, qui a fasciné naguère Cloarec et ses amis, s'oppose à leurs thèses. Il considère le terrorisme comme une aventure de desperados, *une pratique nihiliste. Ferval répond que* « la révolution ne triomphe qu'armée », *et qu'en voulant l'ignorer on verse dans la faiblesse et l'idéalisme. Cloarec, Ferval et Le Braz* « intègrent la mort dans leur stratégie », *comme dit Junger, mais ils n'en font pas leur but, et refusent l'entrée de leur groupe à tous ceux qu'anime une* « volonté suicidaire ».

Le livre se termine, à la façon d'une histoire policière. Mais la théorie aura les derniers mots : « Camarades, la réputation des armes à la guerre est tout et équivaut aux forces réelles. »

On soupçonne parfois Guégan de détourner, sans le dire, quelques auteurs : Napoléon, Marx et Vaneigem... Mais, pourquoi pas ? Dans ce roman, l'irrespect se donne tous les droits, sauf à l'égard d'une tendresse voilée, souvent présente :

«... les actrices posèrent leur tête sur les épaules de Yann, qui oublia fugitivement qu'il n'appartenait plus au monde des vivants ».

FRANÇOIS BOTT.

Romancier occitan

JEAN BOUDOU EST MORT

Jean Boudou, l'écrivain de langue occitane, est mort le lundi 24 février en Algérie. Il était âgé de 54 ans. Instituteur agricole à Saint-Laurent-d'Olt (Aveyron), jusqu'en 1974, Jean Boudou a publié des contes (Contes des Balffas), *des romans marqués par le sentiment de l'absurde* (le Gravier sur le chemin, le Livre des grands jours, la Chimère) *et des poèmes* (Rien ne vaut l'électrochoc), *dont certains ont été mis en musique par les chanteurs occitans.*

LETTRES ÉTRANGÈRES

U.R.S.S. - 1928

Kavérine, Chklovski et le mille-pattes

★ **LE FAISEUR DE SCANDALES**, de Véniamine Kavérine ; traduit du russe et annoté par Irène Sokologorsky ; Champ Libre, 350 p., 42 F.

EN 1928, Véniamine Kavérine, *par défi*, publie l'un des romans les plus singuliers et les plus enseignants de cette période agitée et riche de la jeune Union des Républiques socialistes soviétiques : *le Faiseur de scandales*. En quelque façon, c'est un chant du cygne. Les disputes sont vives, bien que assez souvent menées obliquement, entre les théoriciens novateurs, futuristes et formalistes, et les tenants d'une littérature jugée plus socialement efficace. Ceux-ci vont bientôt triompher, briser l'échine aux autres et les réduire au silence.

Le réel est l'enjeu de cette bataille dont s'emparera, pour y mettre un terme, le pouvoir politique. Le véhicule de la littérature traditionnelle est suffisant, prétendent les uns : il suffit de le mettre au service du prolétariat triomphant. Pas du tout, répondent les autres : il importe, pour le monde neuf, de susciter une écriture nouvelle. Les sciences pratiques contre les sciences humaines ; le contenu contre la forme ; le message social contre le travail du texte : c'est (très rapidement silhouetté) le sens de cette querelle qui a été abusivement tranchée sans avoir été le moins du monde résolue.

Véniamine Kavérine, qui est né à Pskov en 1902, passionné de linguistique, conquis par la veine fantastique, séduit par Hoffmann, s'en vient dès 1921, vêtu d'une cape noire d'allure romantique, rejoindre, dans l'île Vassilevski, les fameux frères Sérapion, groupe littéraire qui servit de courroie de transmission aux diverses factions de l'avant-garde soviétique. A ce moment, le jeune Kavérine écrit des contes dont les personnages sont des alchimistes, des démons, des moines dévoyés, voire des fantômes. Maxime Gorki s'emporte et reproche à l'auteur novice de « *jouer à la poupée avec le fruit de son imagination* ». Ce qu'on demande aux écrivains du prolétariat, c'est d'abandonner le cabinet de travail et de s'en aller vers les hommes le « carnet de notes » à la main, pour ne plus rien produire qui ne soit conforme à la transformation « socialiste » du réel. La littérature « prolétarienne » conquerait les places fortes, à quoi devait succéder, de piteuse mémoire, le « réalisme socialiste » d'alors.

Dans cette même période, les formalistes (ceux qui, depuis 1914, collaboraient aux travaux de la Société pour l'étude de la langue poétique, le groupe *Opojaz* : Chklovski, Tynianov, Jacobson et leurs amis, et les nouveaux venus) ne désespéraient pas de ce qu'on pouvait attendre, comme changement, d'une théorie scientifique du fait littéraire. L'un des personnages du roman de Kavérine, Nékrylov, le « faiseur de scandales », dira : « *Nous faisions de la théorie pour lancer l'art dans une voie nouvelle* ». Toute la scène du roman de Kaverine est définie par cette simple parole.

Un défi

Le Faiseur de scandales est un roman à clés. L'élaborant, l'auteur abandonne le récit fantastique pour se mesurer au réel, son « carnet de notes » à la main. Seulement, il parle de ce qu'il connaît, et ce qui est le milieu littéraire et universitaire de Petrograd. Et il rejette absolument le vérisme. Le résultat est ce roman étrange et bousculé qui virevolte. Kavérine joue de la caricature et de l'humour, des idées et des sentiments. Il sait à merveille camper des personnages dont l'épaisseur convainc. Incontestablement Kavérine ouvre une voie.

De toutes les clés, une seule, au fond, importe au lecteur français : le « faiseur de scandales » lui-même, le théoricien Nékrylov, n'est autre que Victor Chklovski, dont nous commençons, en France à mesurer l'importance. Chklovski, qui avait déclaré péremptoirement, chez Tynianov, que la littérature moderne était incapable de produire un roman.

Kavérine releva le gant. Donc : un défi. Mais aussi la mise en place des termes d'une contradiction : d'une part, les tenants d'un savoir académique ; d'autre part, ceux que Kavérine dit être des « *bretteurs de la science* ». Ce que les partisans de l'immobilisme rejettent en condamnant les formalistes, ce n'est ni l'impatience juvénile ni la recherche audacieuse, mais une certaine vertu « révolutionnaire » redoutable par elle-même : « *La remise en question des croyances et du confort intellectuel que ces jeunes introduisaient non seulement dans la science mais dans la vie de chaque jour était, à leurs yeux, haïssable* ».

La contradiction est portée plus loin encore : jusqu'à l'intérieur des personnages. Et jusqu'au cœur du livre : la théorie littéraire permet-elle la littérature ? Des intrigues s'entrecroisent, avec l'insomnie et l'inconfort pour toile de fond : un professeur d'université qui voudrait enfin vivre ; une jeune femme peintre déchirée entre un fonctionnaire des lettres et le scandaleux Nékrylov ; un linguiste opiomane, qui radicalise la satire... Cette fantaisie d'un Sterne moderne débouche sur une mise en cause du roman traditionnel et de l'écriture héritée. A quoi cela servirait-il d'écrire dans « *une langue merveilleuse. Une langue qui comptait pour le moins cent cinquante années d'âge* » ?

L'art et la propagande

Lorsque le livre de Kavérine parut, Victor Chklovski jugea qu'il s'agissait d'un pamphlet contre les formalistes. Voire ! L'extravagant « Rapport sur la rationalisation de la production verbale », que, dans le roman, le linguiste Dragomanov (dans la réalité : Eugène Polivanov) fait lire devant l'Institut, s'il vise les excès de la théorie, critique moins les abus de la linguistique que les dangers du système bureaucratique : « *Ainsi un sujet, désirant louer un fiacre, devra parler au cocher comme à un inconnu ou comme à quelqu'un qu'il ne connaît que fort peu. Mais, étant donné que le cocher de fiacre est membre d'une profession libérale, le sujet qui voudra l'employer devra également introduire dans la conversation un bagage lexical caractéristique de ce groupe socio-professionnel* », le tout sous peine d'amendes ou de sanctions.

Ces vues critiques, surtout si l'on se réfère à Nékrylov (ce « faiseur de scandales », qui réussit mieux, dit Kavérine, sa bibliographie que son œuvre — ce qui était sévère pour Chklovski), font irrésistiblement penser à un ouvrage de Victor Chklovski, — parmi ceux de cet auteur qui ont été traduits en français, — *la Marche du cheval* (1). C'est dans ce recueil de textes (ils datent de 1919 à 1921) que se trouve la fable du mille-pattes. Elle ne nous éloigne pas de notre sujet, au contraire. La tortue, éblouie par tant de dextérité, loue le mille-pattes de savoir exactement ce que fait sa neuf cent dix-huitième patte à l'instant où il commence à mouvoir la cinquième. Le mille-pattes est d'abord flatté. Puis il réfléchit et s'interroge. Il se demanda « *sérieusement où se trouvait chacune de ses pattes* ». Dès lors, ajoute Chklovski, « *il instaura le centralisme, la paperasserie, la bureaucratie, et finit par ne plus pouvoir remuer le moindre membre* ». Enfin, c'est dans ce même ouvrage de Chklovski que l'on pourrait trouver la morale ou leçon implicite de l'écriture de Kavérine dans *le Faiseur de scandales*. Chklovski insiste sur l'inutilité de la propagande dans l'art, et invente ce slogan que négligeront les décennies suivantes : « *Au nom de la propagande, débarrassez l'art de la propagande !* » A quoi Kavérine ajoutait que le roman existe en dehors de la théorie, comme l'art en dehors de la propagande : et c'est ce qu'il prouvait par ce livre — exactement.

HUBERT JUIN.

(1) *La Marche du cheval*, de Victor Chklovski ; traduction et notes de Michel Pétris ; Editions Champ Libre.

HONGRIE

Un récit de Tibor Déry

Le vieux Magyar et la mort

★ **CHER BEAU-PÈRE**, traduit du hongrois par Georges Kassai et Jean Rousselot. Albin Michel. Les grandes traductions. 191 pages. 24 F.



(Dessin d'Ortic.)

A quatre-vingts ans, Tibor Déry laisse tomber le masque. Le vieux Magyar hautain que ni l'exil ni la prison ne firent taire envoie au diable le romanesque et ses fards, pour nous donner le plus courageux de ses livres : un reportage sur lui-même, méditation très nue, grinçante, sur son âge et l'approche de la mort.

Un vieil « écrivain de renommée mondiale », et qui lui ressemble comme un frère, traque en lui le moindre signe de décrépitude, la moindre alerte à la sclérose. Au microscope, il scrute le moisi et ses traces. Il note tout : son obsession du temps — qui va lui manquer, — ses habitudes quotidiennes, dont il ne veut pas qu'elles deviennent d'horribles petites « manies parasitaires », son avarice inconsciente, son égoïsme rongeur, qui le fait même renoncer à la lecture des journaux (« A quoi cela sert-il de rêver sur la souffrance des autres ? »)

Coincé entre sa « servante au grand cœur », vieille nounou servile et autoritaire à l'odeur âcre, et son fils, borné, gentil (la jeune génération ?), le vieillard s'interroge. « Le nouveau dévore l'ancien », c'est la loi de la jungle. Mais « la relève peut-elle amuser autant les relevés que les relevants ? ». Et saura-t-il prévenir en lui le gâtisme ? Saura-t-il s'arrêter à temps ? S'arrêter d'écrire ?

Une immense galerie des glaces

A mesure que passent les jours, il se dépouille. Sans rien perdre de son mordant. Les autres ? Ses confrères, ses « amis » écrivains, il leur réserve des volées de bois vert. Voyez-les, lors de ces « exhibitions hypocrites » que sont les enterrements de célébrités. Tout à leur jubilation secrète de survivants, ils ressemblent aux corneilles qui tournoient au-dessus du cortège, « des corneilles professionnelles ». La funeste confrérie, décrépite, ressemble à une gravure de Goya. La méchanceté et la sénilité déforment les traits de ces officiels qui, jusqu'au bout, auront confondu carriérisme et création.

Tout ce qui l'entoure renforce Déry dans sa dédaigneuse solitude, son élitisme sceptique : « L'humanité n'est qu'une immense galerie des glaces. Elle m'apprend ce que je ne dois pas être. » Le bilan : « L'homme accomplit sur la terre un travail de parasite : il la détruit pour être détruit à son tour. » L'écrivain élabore une « attitude to death », fort de ce que « la vieillesse est l'âge qui révèle avec le plus de pureté, c'est-à-dire avec le plus de réalisme, la véritable essence de l'existence ».

Il lui reste son regard. Son écriture dégraissée, qui touche au vif. Il lui reste, au-delà du ricanement et de la grimace, au-delà du dernier sursaut de tendresse (pour sa bru), le rêve de la mort. L'apaisement idéal serait de « s'éclipser » comme les tourterelles de son jardin, de disparaître à tire-d'ailes vers l'inconnu.

« La confession est un genre impudique », dit Déry. Pas quand elle est à ce point acidulée, nerveuse. Si volontairement débarrassée de préjugés, d'illusions, d'aliénations de tous ordres. Si audacieuse. En un mot, si jeune.

FRANÇOISE WAGENER.

UN ROMAN DE JOZSEF LENGYEL

Le diplomate et le prisonnier

★ **DEUX COMMUNISTES**. Traduit du hongrois par Tibor Tardos. Fayard. 218 pages, 35 F.

MOSCOU, 1948. Un communiste hongrois, victime de la grande purge de 1937, vient de passer dix ans en Sibérie. Il arrive clandestinement dans la capitale de l'U.R.S.S. pour y rencontrer un de ses vieux compagnons, diplomate, qui a connu, lui, les camps nazis. Les deux hommes se retrouvent : deux communistes.

La « confrontation » (c'est le titre du livre dans l'édition anglaise) durera la journée entière. Quelle est la différence de nature entre les totalitarismes soviétique et hitlérien ? Entre les systèmes concentrationnaires de l'U.R.S.S. stalinienne et du Reich ? Comment « *Staline et son « isme » sont-ils devenus une réalité ? Par quel vice initial du système ? Etc.* » Il apparaît vite que les deux camarades ont divergé : deux communismes.

Celui du diplomate tolère, excuse, ferme les yeux. Celui du prisonnier refuse, espère, désespère, exige la vérité. Le prisonnier en haillons s'en retourne vers son destin, probablement à nouveau la Sibérie. Le diplomate, bien nourri, se terre dans son confort feutré, sa tâche routinière d'« *espion accrédité* ».

Lengyel, né en 1896, a, comme Déry, pris une part active à la Commune hongroise de 1919, aux côtés de Bela Kun. Exilé pendant la période de l'entre-deux-guerres, il a vécu à Moscou. Comme son personnage, il est arrêté après l'exécution de Bela Kun et emprisonné de 1938 à 1949. Il ne revient en Hongrie qu'en 1956 (1). Auteur d'un témoignage sur les camps sibériens, il a souvent été présenté comme le « *Soljenitsyne hongrois* ». Voire !

Soljenitsyne et Lengyel ont, en commun, l'expérience de la vie concentrationnaire dans les « *camps de rééducation par le travail* » soviétiques, l'expérience de la relégation. Mais alors que l'auteur d'*Août quatorze* est un manipulateur audacieux de sa langue, Lengyel n'est, lui, qu'un technicien honnête mais sans génie.

Pour didactique que soit son propos, il nous fait entendre la voix d'une génération de communistes quasi disparue. La génération des pionniers qui réalisa — pour peu de temps, il est vrai, — son idéal. Et qui ne s'est jamais remise de l'avoir vu sombrer. — F. W.

(1) Un recueil de récits a paru en 1966 chez Denoël, « Lettres nouvelles », sous le titre *le Pain amer*.

U.R.S.S. - 1970

La vision tragique de Vassil Bykov

★ **SOTNIKOV**, trad. du russe par Bernadette du Crest, préf. de Jean Cathala. Albin Michel, 208 p., 27 F.

MALGRE l'effort des traducteurs, l'image de la littérature soviétique contemporaine demeure, dans beaucoup d'esprits, approximative. Elle est déformée d'un côté par l'idée très exagérée d'un conformisme niveleur, de l'autre par une attention exclusive portée sur quelques grands noms, de Pasternak à Soljenitsyne.

Cette vision occulte le mouvement et l'acuité d'une production littéraire qui est une des composantes les plus riches de la réalité culturelle soviétique d'aujourd'hui. Et cela, au moment même où cette littérature marque un peu le pas, sous l'effet d'une pratique sociale qui n'a pas résolu de façon satisfaisante le problème de la liberté de création.

Sur un tel fond, la publication en France du livre de Bykov, *Sotnikov*, prend un relief particulier. Les romans de cet écrivain biélorusse, âgé de cinquante ans, le premier de ses compatriotes à être traduits ici (*Les morts ne souffrent pas*, 1966 ; *Sotnikov*, 1970 ; *la Meute des loups*, 1974), ont paru dans la revue *Novy Mir*. Par leur forme, ils s'inscrivent dans un des genres les plus codifiés et les plus officiels, le roman de guerre, par où transite souvent le moralisme politique le plus courtaud. Or dans ce cadre et peut-être sous son couvert, Bykov nous apporte une vision du monde des plus structurées.

A ses débuts, Bykov a suivi le courant de l'objectivité critique et la démarche historique du Simonov des *Vivants et des morts*, du Bondarev du *Calme*. *Les morts ne souffrent pas* peignait une figure d'officier monstrueuse qu'obnubilait le terrorisme policier issu du stalinisme. Mais bientôt il renonce à cette critique dénonciatrice, source de confort intellectuel. *Sotnikov*, par exemple, relate un épisode de la guerre, où tout se passe selon les normes : des partisans encerclés, des policiers mercenaires au service des Allemands, quelques représentants de la population occupée. Aucune satire. C'est dans l'écriture que Bykov fait fonctionner la littérature d'une façon insolite.

« L'homme encerclé »

Depuis *Sotnikov*, les romans de Bykov suivent à peu près le schéma suivant : des hommes en petit groupe, à l'écart de toute structure sociale, sont ramenés par les circonstances, encerclement et danger, à la solitude primitive. Le cadre de cette rupture, minutieusement décrit, fait peser une atmosphère obsidionale ; le brouillard, la neige, les marécages deviennent signes de la situation-limite où sont enfermés les héros. Bykov, après le carton-pâte stalinien, réintroduit le monde extérieur en le transfigurant.

Le récit, comprimé par la densité envahissante des choses, est fait de monologues où les héros expriment tour à tour leur douleur d'agonie ou leur rage de vivre. Coupés de tout, ils ne peuvent pas davantage communiquer entre eux. Sur ce fond d'apocalypse, les sentiments retrouvent une sorte d'impudeur. Dans *Sotnikov*, un agonisant glisse à l'héroïsme par fascination de la mort. Sur l'homme qui est sauf, sa vie exerce la même fascination : il se met à détester son compagnon encombrant, à imaginer une trahison stratégique condamnée à être une trahison tout court : l'engagement dans l'armée Vlassov. Les autres personnages plus épisodiques, sous leurs aspects bougons ou inquiétants, ne manquent pas de noblesse dramatique. Car ici, personne n'est jugé, condamné.

L'œuvre de Bykov est l'aboutissement d'une volonté de « déshéroïsation », qui rompt avec l'imagerie moralisante et qui doit être portée à l'actif de la littérature poststalinienne. Mais à la différence de ceux qui reviennent à Tchekhov avec le seul souci, pauvre et artisanal, de la véracité, Bykov ajoute à son psychologisme radical la dimension d'un tragique supérieur. Par un simple mélange de guerre et de neige, de pulsion de vie et de mort, sans autre diabolisme que celui des événements, il montre comment on devient un martyr ou un traître. Sa pensée, débarrassée de toute rhétorique, apparaît singulièrement explosive. Plus de ce manichéisme, diversement dosé, dont les œuvres les plus critiques, voire les plus contestataires de la littérature soviétique, ont tant de mal à se dégager.

Le destin et la liberté

La rude normalité de l'univers de Bykov incite à une autre réflexion : ni plaidoyer, ni paradoxe, ni fatalisme ici ; la marche vers le sacrifice ou vers la trahison demeure un acte de plein exercice, éthique et historique. Mais la manière dont Bykov a dénudé ses racines l'affranchit de tout moralisme. Le corps à corps du destin et de la liberté apparaît aussi dans sa plénitude à la fois tragique et miraculeuse. Bykov laisse entrevoir ce que pourrait être une grande littérature d'inspiration matérialiste.

Parmi les mérites d'un Soljenitsyne, on a mis au premier rang, et à juste titre, l'élargissement de la vision métaphysique. La parution en U.R.S.S. des œuvres d'un Bykov montre qu'une telle maturation n'est pas un fait isolé ni exotique. Dans *Sotnikov*, Bykov aborde un sujet aussi brûlant que Soljenitsyne : l'armée Vlassov, mais avec une écriture beaucoup moins traditionnelle, avec une approche philosophique moins univoque donc plus moderne. C'est pourquoi la traduction de *Sotnikov*, remarquablement située par la préface de Jean Cathala, est un événement dont doivent tenir compte tous ceux qui souhaitent voir la littérature soviétique telle qu'elle est.

CLAUDE FRIOUX.

YOUGOSLAVIE

L'essor culturel de la minorité albanaise

ON ne sait pas assez que plus du tiers des Albanais, soit 1 300 000 personnes vivent en Yougoslavie. Ils constituent la *minorité nationale* la plus importante de ce carrefour des nations.

Les Albanais de Yougoslavie, qui vivent surtout dans la région autonome de Kossovo, sont les seuls avec les Hongrois du Banat à posséder une université (à Prichtina, leur capitale), une presse, une édition et plusieurs institutions culturelles dans leur langue.

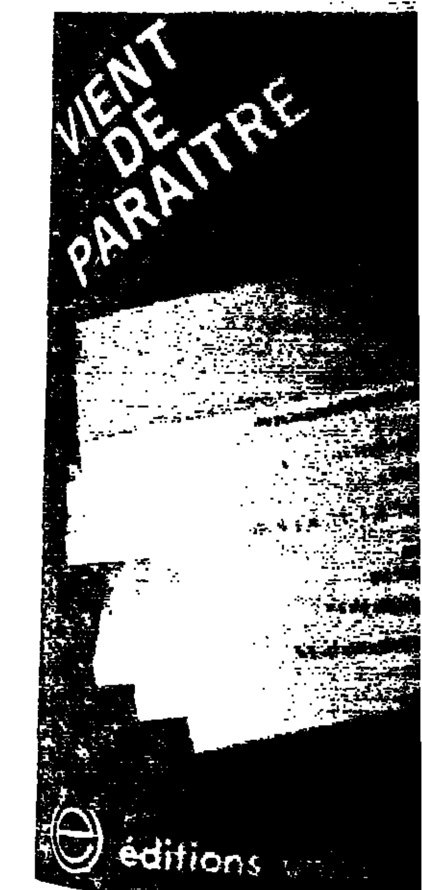
La tradition littéraire albanaise a été celle de toutes les nations opprimées : une littérature militante et édifiante, appelant à l'éveil de la conscience nationale ou à la lutte. Elle devait faciliter, après la deuxième guerre mondiale, l'adhésion au « réalisme socialiste ». Celui-ci se maintint dans la minorité albanaise de Yougoslavie, longtemps après la rupture entre Tito et le Kominform, alors que les autres littératures yougoslaves connaissaient une très féconde période de « dégel ». Seuls quelques auteurs comme le poète Mekuli, directeur de la revue *Jeta E Re*, et le romancier Sénan Hasani franchirent les limites d'un régionalisme plutôt naïf.

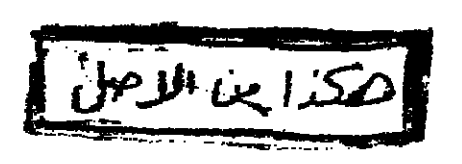
Les choses changèrent après le limogeage de Rankovitch, le chef de la police politique yougoslave, en 1960. L'opinion prit conscience de la situation difficile de la minorité albanaise. La prose, sous l'impulsion d'Hivzi Suleymani, d'Azem Skrely, et la poésie connurent un essor sans précédent. Les vieux sujets patriotiques furent délaissés, les poètes se mirent à chanter la sensibilité, l'espoir, les angoisses de l'homme moderne. La maison Rilindja (mot qui désignait au dix-neuvième siècle la renaissance nationale) traduisit Kafka, Camus, Sartre, etc., qui, en Albanie même, étaient toujours frappés d'interdit. Ce qui permit à l'édition albanaise de *la Nausée* de passer la frontière sous le manteau. Mais les échanges ne se firent pas à sens unique. Depuis quelques années, les romans d'Ismaïl Kadaré sont non seulement lus mais aussi adaptés à la scène par les Albanais de Yougoslavie. Tirana ne désarme pas pour autant sa vigilance contre la « décadence bourgeoise » et le « révisionnisme » de Prichtina.

Ainsi voit-on se développer à partir d'une même langue et d'une même tradition des orientations fort différentes, voire contradictoires. Les lettres albanaises de Yougoslavie ne reflètent en rien aujourd'hui la problématique culturelle de l'Albanie. Le souvenir des contraintes idéologiques, esthétiques et autres de l'époque stalinienne oriente l'intelligentsia du Kossovo vers une culture autogestionnaire et personnelle. Le séparatisme n'y trouve guère son compte.

PREDRAG. MATVEJEVITCH.

(1) Voir « Le Monde des livres » du 4 avril 1970, du 30 juin 1972 et du 22 mars 1973, sur les trois romans de Kadaré traduits en français.





ISLAM

Entretien avec Jacques Berque, voyageur et poète

Les Arabes au présent

★ **LANGAGES ARABES DU PRESENT, de Jacques Berque, Gallimard, 392 p., 75 F.**

LE présent des Arabes, c'est d'abord l'éveil du sentiment de leur identité et de leur différence. Aujourd'hui, grâce à la nouvelle conjoncture mondiale, les rapports des Arabes avec l'Occident sont en train de changer : ils évoluent, semble-t-il, vers une reconnaissance mutuelle. On peut être sceptique quant au devenir d'un tel revirement, surtout quand il est provoqué en grande partie par l'intérêt économique.

Cependant, par-delà commandes et factures, on peut espérer qu'une autre curiosité se tourne vers la culture et les paysages humains de ces pays.

Cette « remise en situation » pose des problèmes d'ordre pratique et théorique aux Arabes eux-mêmes, qui ne peuvent plus se définir par référence à leur passé mais par rapport aux changements actuels du monde et à l'universel.

Jacques Berque, professeur d'histoire sociale et de l'Islam contemporain au Collège de France, vient de publier Langages arabes du présent, *une approche de la sémantique sociale arabe et une remise en question du rapport ambigu et contradictoire (altercation et affinité) que l'Occident entretient avec l'univers arabe. Poursuivant son interrogation du monde arabo-musulman, commencée il y a plus de trente ans au Maghreb, Jacques Berque dirige aujourd'hui sa réflexion vers ce qu'il appelle « la projective mondiale », sphère où les spécificités laisseraient la place à l'échange des différences. C'est en ce sens qu'il pose, dans les premières pages, la question suivante : « Dans quelle mesure l'expression que les Arabes se donnent répond-elle à leurs problèmes et dégage-t-elle des valeurs pour tous ? » C'est une culture arabe à portée universelle que Jacques Berque nous révèle dans ce livre qui est aussi le Journal d'une mémoire ardente, d'un voyageur fraternel et d'un poète.*

● *Votre livre semble être le testament d'une longue et patiente migration ?*

Tout livre est un testament. On croit que c'est le dernier qu'on publie ou qu'il constitue un aboutissement. C'est le cas de ce livre-ci qui traite d'un problème plus avancé que ceux dont j'avais traité jusqu'ici, puisqu'il ne se contente pas de présenter les Arabes dans leur passage du sacral à l'historique (comme dans *les Arabes d'hier à demain*, 1960) (1), mais il montre comment l'historicité réagit chez eux sur les différentes catégories de leur culture et de leur expression dans tous les domaines. Il constitue pour l'instant l'extrême de mon expérience, de même qu'il marque un point d'aboutissement de mes rapports avec l'orientalisme d'une part, les sciences sociales de l'autre.

● *Vous écriviez en 1964 dans la première page de* Dépossession du monde (1) : *« Si l'orientalisme ne se réduit pas à l'usage d'une spécialité, mais s'achève en recherches spécifiques sur la généralité de l'humain, ce livre relève encore de l'orientalisme. » Dans* Langages arabes du présent, *cette inquiétude n'existe plus. L'orientalisme est-il fini pour vous ?*

Je ne me considère plus comme un orientaliste, mais comme un historien social traitant de sociétés orientales, ou *même* comme un militant les engageant dans son propre débat avec l'avenir du monde ! Les Arabes présents, dans leur interprétation d'eux-mêmes, ont eu à souffrir je crois du monopole d'un certain savoir universitaire qui les a conduits dans certains cas à mythologiser leur passé plus encore qu'ils n'y étaient enclins. A mes yeux, en tout cas, le temps a jugé. Je considère qu'il ne doit plus y avoir d'orientalisme, mais une aile orientale des sciences sociales, une aile où peuvent se rejoindre Occidentaux et Orientaux.

● *A l'époque de votre thèse sur les Seksawa, en 1955, vous laissiez venir à vous les problèmes et les faits; aujourd'hui vous avez changé de méthode : c'est vous qui allez à la rencontre des faits et des hommes. C'est un livre de voyageur. A quoi est dû ce changement ?*

En effet, dans ce livre, je n'ai pas seulement laissé les Arabes venir à moi au travers d'une génération de vicissitudes, mais j'ai, pour ainsi dire ajouté à leurs interrogations celles que constituait ma propre vicissitude à l' « intérieur » des Arabes. Ce tout petit aspect de leur grande histoire que je m'appropriais ainsi m'a permis de laisser parler la sensation directe et même le jugement affectif, ce que n'eût pas permis une méthode plus impassible et désengagée. Mais cette intrusion n'était, à mon sens, qu'une façon de multiplier l'objectivité et de faire parler la totalité.

Vous touchez là un autre caractère de ce livre : la confluence que j'ai cherché à y ménager entre divers styles d'approche. Le strict exposé se mêle à l'interrogation des visages et des paysages; le commentaire des œuvres côtoie le souvenir biographique et aussi la poésie. Ajoutons même qu'à l'appel de cette poésie arabe je devais moi-même répondre par la recherche d'une autre poésie. Je l'ai osé.

● *Vous consacrez en effet une place privilégiée à cette poésie. Quel espoir, quel avenir a la poésie arabe moderne ?*

L'avenir même d'une vraie révolution. Je ne vous scandaliserai pas en vous confessant qu'à mes yeux ce qu'on appelle la « nahda » (renaissance) du dix-neuvième siècle est suspecte. Au moins a-t-elle été entachée d'acculturation, de bourgeoisisme et de complaisance à soi-même. D'autre part, les révolutions socialistes des années 50 n'ont pas encore trouvé d'achèvement culturel. C'est donc une petite minorité de poètes qui, se situant parfois contre l'apparence de l'histoire, ont travaillé à une véritable libération de la créativité arabe et par là même se montrent de vrais révolutionnaires pour autant que la révolution soit créativité. De là l'insistance de ce livre sur plusieurs de ces poètes que j'ai cherché à « transculturer » en les traduisant. Je pensais non seulement les servir en les faisant connaître, mais montrer qu'une part de la vie arabe atteint à mon avis les niveaux présents de l'universel ; avec ce paradoxe : le message le plus secret est celui qui prête le plus à l'échange entre cultures.

● *Est-ce que ces poètes qui atteignent l'universel en exprimant le plus profond de leur spécificité arabe ne sont pas dans la ligne* d'al açala, *c'est-à-dire l'authenticité ? Si oui, cela pose un problème, car la notion* d'al açala *est souvent comprise, souvent exploitée dans ce sens, comme un retour en arrière, comme la nostalgie d'un passé et d'une origine mythiques...*

Je ne nie pas que la notion soit ambivalente et que l'authenticité (ou *açala*) puisse être régressive. Ele l'est en effet dès qu'on la confond, comme le font les traditionalistes avec le recours à la continuité. Mais la vraie *açala* n'est autre que le recours d'un individu ou d'un groupe à ses bases, c'est-à-dire qu'au sens étymologique du terme, elle est radicale. Et comme la personnalité des cultures tient largement à leurs bases, la *açala* tient de très près à la spécificité. L'Occident n'avait pas compris l'importance de cette réalité. C'est le réveil de celle-ci qui a alimenté la décolonisation et qui équilibre en ce moment, chez les peuples décolonisés, les ravages d'une nouvelle banalité planétaire. Vous voyez donc l'importance de ce qui est en jeu et combien nous pouvons être reconnaissants aux Arabes d'avoir, sans pour autant renier l'universalisme, une conscience si aiguë de leur spécificité. Puisse seulement celle-ci échapper au piège de l'isolationnisme et du passéisme !

● *Mais ce piège n'est-il pas camouflé, chez les traditionalistes, par exemple, sous la forme de l'intouchable théologique ?*

Dans toute société, la religion doit, sous peine d'archaïsme, évoluer au même rythme que les autres catégories sociales. Comment, puisqu'elle se fonde sur un certain nombre d'invariances ? Eh bien ! par la variation que l'application sociale, l'exégèse des textes et la personnalisation des attitudes peuvent et doivent apporter à l'exercice de ces invariances tout en sauvegardant le principe. Je ne crois pas m'écarter de ce que pensait, il y a trois générations, le cheikh Mohamed Abduih (2).

Or que constatons-nous ? Faute d'une critique radicale qui aligneralt le dynamisme de la croyance sur les accélérations historiques de notre temps, nous voyons le plus souvent la religion prendre valeur de refuge et de compensation. A ce moment, ce n'est pas son « esprit » qui progresse, c'est sa lettre qui est mise en avant et opposée au comportement libérateur. Je ne crois pas que ce soit la servir. C'est tout le contraire.

Propos recueillis par
TAHAR BEN JELLOUN.

(1) Le Seuil.

(2) Mohamed Abduih (1849-1905). Egyptien connu pour avoir été l'inspirateur du renouveau islamique dans le monde arabe.

SCIENCES HUMAINES

Une Lolita viennoise

★ **JOURNAL PSYCHANALYTIQUE D'UNE PETITE FILLE, de Grete Lainier. Préface de Sigmund Freud ; introduction de Michel Neyraut. Adaptation française de Clara Malraux. Ed. Denoël. 288 pages, 39 F**

A Vienne, à l'aube de ce siècle, même les petites filles avaient du génie. Celle dont Freud a qualifié le « Tagebuch » (journal), de « petit joyau », s'appelait Grete Lainer. Elle a onze ans lorsque, avec sa grande amie Hella, elle décide de rédiger quotidiennement son journal ; ce dernier s'arrête, et c'est bien dommage, trois ans plus tard ; remis à la doctoresse Harmine Hug-Hellmuth (une psychanalyste qui a été le professeur de Grete dans un lycée viennois), il sera publié sur le conseil de Freud, séduit par la grâce, le naturel, le sérieux de ces notes. « Je crois vraiment, écrit-il, que jamais encore on ne pénétra avec une clarté et une sincérité semblables les mouvements de l'âme qui caractérisent, dans les années qui précèdent la puberté, le développement de la fillette dans l'état présent de notre civilisation. ».

En france, ce fut Clara Malraux qui, en 1928, adapta pour les fameux « Documents bleus » de Gallimard le journal de Grete Lainer.

Ce journal, outre qu'on le lit avec un très vif plaisir, constitue à double titre un document exceptionnel : pour les raisons psychanalytiques soulignées par Freud — et, à ce titre, il devrait intéresser éducateurs, psychologues et parents — mais aussi pour ce qu'il nous révèle des mœurs bourgeoises, à Vienne, en 1900. La petite Grete est une aubaine pour les historiens et les sociologues.

Mais, surtout, Grete est une séductrice. Une vraie Lolita. Elle joue de son charme et de son apparente naïveté avec une habileté consommée. Elle sait d'instinct qu'il n'y a que deux problèmes dans l'existence : le sexe et la mort. La mort, ce sera celle de sa mère ; elle nous vaut des pages déchirantes. Quant au sexe, il est partout ; dans la rue, sale et inquiétant; dans les bois, flirteur; en classe, sublime et passionnel; objet d'une curiosité perverse, lorsque, avec les domestiques, le soir, *on guette, on épie le jeune couple qui, dans l'immeuble d'en face, se livre à d'étranges ébats. Et, bien sûr, le sexe est dans les dictionnaires fébrilement consultés et dans le langage.*

Elle n'a que douze ans, la petite Grete, lorsqu'elle observe que tous les mots ou presque ont, outre leur signification commune, une signification sexuelle. Il convient donc d'être très prudent en parlant. Ainsi, note Grete, lorsqu'on dit « Je suis si fatigué que je ne peux plus bouger un membre », cela a un double sens, surtout lorsque c'est un monsieur qui le dit. « Dora (la sœur de Grete) *pense que ce qu'il y aurait de mieux à faire serait d'inscrire tous ces mots-là, mais ils sont si effroyablement nombreux que c'est impossible. La seule chose qu'on puisse faire, c'est de prendre extrêmement garde... »*

Lorsqu'elle passe ses vacances en Hongrie, chez son amie Hella, Grete est suivie, poursuivie par le grand-oncle de celle-ci. Toutes deux surprendront un jour ce mot du père de Hella : « Quelles belles bouchées pour ce vieux cochon que ces innocentes fillettes. » *Commentaire de Grete :* « Nous n'avons pas pu nous empêcher de rire follement, nous, d'innocentes fillettes ! Tout ce que les pères peuvent s'imaginer sur notre compte, nous innocentes ! »

Oui, un petit joyau, comme le disait Freud, ce journal. D'autant plus rare et précieux qu'aucune petite fille, aujourd'hui, n'aurait l'idée de tenir un tel journal ni surtout n'en serait techniquement capable Il fallait vivre à Vienne, en 1900, pour avoir du génie. Et de la grâce.

ROLAND JACCARD.

LE SUICIDE ANTÉRIEUR

Analyse d'un peintre

★ **LOUIS SOUTTER OU L'ECRITURE DU DESIR, de Michel Thévoz. Edit. de l'Age d'homme. Diffusion Bernard Laville, 256 p., 190 F.**

A l'enquête : *Le suicide est-il une solution ?* Antonin Artaud répondait : « *Je souffre affreusement de la vie. Il n'y a pas d'état que je puisse atteindre. Et très certainement je suis mort depuis longtemps, je suis déjà suicidé. On m'a suicidé, c'est-à-dire. Mais que penseriez-vous d'un* suicide antérieur, *d'un suicide qui nous ferait rebrousser chemin, mais de l'autre côté de l'existence, et non pas du côté de la mort.* » Cette phrase que Michel Thévoz, spécialiste de l'art brut, place en exergue à l'étude qu'il vient de consacrer au peintre suisse Louis Soutter n'est pas un ornement littéraire.

Il suffit, pour s'en convaincre, de regarder seulement deux photographies du peintre. A vingt ans, c'est un jeune homme timide, grave, un peu triste. A soixante-huit ans, le visage semble avoir été brûlé à la chaux vive : un rictus déforme la bouche, les joues émaciées soulignent l'os, et les yeux, invisibles et sans éclat, se devinent seulement, au fond des orbites creusées. Un visage ? Non, un masque mortuaire.

L'homme au violon

C'est à Morges, petite ville au bord du lac Léman, que Louis Soutter naquit en 1871. Absent, rêveur, inquiet, ses camarades d'école lui trouvent déjà l'air d'une « tête de mort ». Après des études d'architecture, il choisit de devenir musicien et part à Bruxelles étudier le violon. Il y fait la connaissance de Madge Fursman, une jeune Américaine qui deviendra sa femme. En 1894, Soutter revient à Lausanne pour étudier le dessin et la peinture. Puis il part pour les Etats-Unis, s'installe à Colorado-Springs, la ville natale de Madge, où allait être fondé un département des beaux-arts. Il y enseigne plusieurs années et ses cours connaissent un grand succès. Pourtant, quand il rentre en Europe en décembre 1902, c'est une épave: sa femme a obtenu le divorce. Il est moralement et physiquement ruiné, considérablement amaigri, prostré, incapable de fixer son attention.

Le typhus, dont on le croit atteint, ne suffit pas à expliquer son effrayant délabrement. Placé dans une clinique psychiatrique, il arrache les mauvaises herbes et continue à peindre et à jouer du violon. Son état semble s'améliorer, et bientôt, à Genève, il commence une carrière musicale. Mais ses excentricités l'empêchent de s'intégrer dans un orchestre : il lui arrive, en jouant, de s'arrêter brusquement, dans un état second. Multipliant les dettes, il est mis sous tutelle, vivant dans une chambre mansardée que lui prête son frère. On le décrit comme ayant « *un aspect inquiétant et une expression hallucinée* ». Complètement incapable de subvenir à ses besoins, il est placé par sa famille à l'asile de Ballaigues, où il demeura dix-neuf ans. De là, c'est en vain qu'il supplie ses parents de le laisser gagner sa vie comme musicien ou comme domestique. Lorsqu'il fait des fugues, on lui confisque son violon. Devant son acharnement, la direction de l'asile finit par céder : on le laisse partir des semaines entières, parcourant à pied les routes de montagne, son étui à violon à la main, pauvre silhouette en quête d'un gîte pour une nuit.

La main et la toile

Jusqu'en 1930, Soutter semble avoir considéré la musique comme sa vocation première. A l'asile, pourtant, il ne cesse de dessiner, au verso des lettres qu'il reçoit, sur du papier d'emballage. Il travaille pour lui-même, offrant ou vendant parfois quelques-uns de ses dessins pour se payer un café. On les accepte par charité, on les détruit ensuite. Quelques rares personnes — Giono, Le Corbusier — lui reconnaissent un étonnant génie. En 1946, Jean Dubuffet songe à lui consacrer un *Fascicule de l'art brut*. A l'asile, pourtant, il n'est qu'un « fou pornographe ». Lui-même s'écrie : « *L'asile, c'est l'antichambre de la mort.* » Il s'éteindra en février 1942, presque aveugle, n'ayant plus que la peau sur les os.

Cette vie, ce destin, cette désintégration, à partir d'une œuvre qui n'échappa que de justesse à la complète destruction, Michel Thévoz a tenté de les comprendre. Les éléments qui invitent à une lecture psychanalytique sont nombreux — le père absent, la carence de l'idéal du moi. Les toiles où se rencontrent la mère, l'épouse et la mort résument à elles seules toute la dramaturgie œdipienne. Les hommes sont rares dans l'univers de Soutter, peuplé seulement de femmes maternelles ou sataniques.

Michel Thévoz examine chaque symptôme tout en critiquant l'hypothèse freudienne qui semble ne voir dans la création artistique qu'un phénomène de sublimation. La feuille de papier, l'encre, la plume furent pour Soutter un substitut du rêve ou plutôt la relance de ses impulsions trop inhibées pour se faire jour dans un simple rêve. N'intitulait-il pas lui-même un de ses dessins *le Névropathe et ses fantômes* ? Par-delà les réductions nosographiques, Thévoz cherche surtout à comprendre comment un artiste qualifié de « malade mental » passe du symptôme à l'expression.

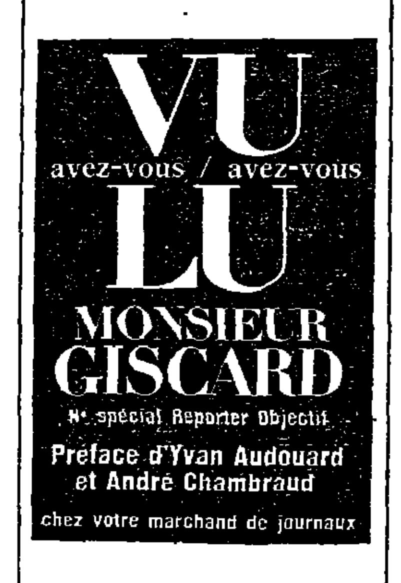


« Celles dont l'amour est infini. » Plume encre de Chine.

Il ne reconstruit pas une « psychanalyse posthume ». Il tente de montrer comment l'inconscient détermine aussi bien le contenu que la figure, les surfaces et les lignes, comment la main qui gratte et noircit la feuille dans un mouvement saccadé est aussi celle qui satisfait le désir. A un niveau plus profond encore, Thévoz fait voir comment l'espace de la toile est le prolongement de ce corps dont la chair et le sang finissaient par devenir évanescents, laissant place au squelette. Reprenant les analyses de Freud sur le « travail du rêve », il propose une sorte de « stéréographie du cauchemar » explorant le paysage de Soutter comme un décor mouvant qu'un souffle suffirait à déchirer.

Ce travail minutieux, où la passion de l'auteur pour son sujet n'a d'égale que son érudition artistique, est beaucoup plus qu'une monographie psychanalytique. Interrogeant les limites de l' « art culturel » et de l' « art brut », le corps fantasmé et l'espace pictural, Michel Thévoz illustre l'apport des sciences humaines à l'analyse artistique, dans ce qu'il a de plus rigoureux.

JEAN-MICHEL PALMIER.



LE COURRIER DE L'HISTOIRE

La Libération au jour le jour

★ JOURNAL SECRET DE LA LIBERATION, 6 juin 1944 - 17 novembre 1944, d'Yves Cazaux. Albin Michel, 351 pages. 45 F

GRAND amateur des journaux du quinzième et du seizième siècle où se trouvent réunies notations de la vie quotidienne et « *instantanés maraudés au hasard de la rue* », Yves Cazaux avait d'abord pensé intituler son livre « *Journal d'un bourgeois de Paris pendant la Libération*. » Celui-ci a, en effet, la vivacité et le naturel de ces œuvres toutes nourries des circonstances.

Mais le bourgeois ici n'est pas un simple promeneur, ni moins ni plus impliqué que chacun dans le cours des événements. Fonctionnaire d'autorité, familier de l'Hôtel de Ville, devenu clandestinement, avant d'émerger ès qualités, officier membre de l'échelon précurseur du bureau de sécurité militaire de la région de Paris, Yves Cazaux se trouve à un confluent d'informations. Il dispose chaque matin d'une revue de la presse de la collaboration, de plusieurs bulletins, des comptes rendus de différents services, protection civile, ponts et chaussées, voire de police. Il téléphone beaucoup et note ses communications. Il côtoie des personnalités, officielles ou officieuses, lui fournissant de précieux « tuyaux ». Une fois Paris libéré, on le charge de *rédiger des synthèses d'information sur l'état de l'opinion*. Il est donc aux premières loges pour « *observer de près le mal d'enfance de l'Etat nouveau* ». Belle matière pour celui qui n'est pas encore l'historien que l'on connaît, mais qui en a déjà l'âme !

Yves Cazaux nous restitue telles quelles ses notes journalières depuis le 6 juin, jour du débarquement en Normandie, jusqu'au 17 novembre 1944, lorsqu'il est appelé au ministère de la reconstruction auprès de Raoul Dautry, peu de temps après que la France eut retrouvé un strapontin « *dans le concert étroit des puissances* ».

Un mélange détonant

Voici donc épinglés, à mesure qu'ils se produisent, les incidents qui font peu à peu de Paris « *un mélange détonant* ». Un cycliste bousculé par une auto allemande, une centaine de jeunes gens qui manifestent place de la République, l'exécution de Philippe Henriot, les bobards (l'abdication d'Hitler, un gouvernement allemand qui se serait installé quelque part en Europe), les nouvelles vraies sur l'avance des Alliés en Normandie, d'autres qui auraient logiquement dû rester secrètes mais qui se propagent avec une rapidité surprenante (la rencontre Hitler-Rundstedt-Rommel le 17 juin), les formations de bombardiers qui survolent la ville, « *armada où chacun va vers son destin sans dévier sa route... tandis qu'explosent de toutes parts les mortelles petites boules cotonneuses de la D.C.A.* », les bombardements, les incendies, l'électricité qui manque, le métro qui s'arrête, les journaux qui disparaissent...

Tandis que l'on retire trois corps carbonisés d'un avion américain tombé sur un terrain vague de la S.N.C.F., le préfet de police demande « *à un deuxième classe allemand posté en garde l'autorisation d'emporter une balle à titre de souvenir, autorisation que l'Allemand, un gros garçon pas méchant, lui accorde, bon prince !* ». Le préfet de la Seine, pour sa part, commence à se sentir déprimé : « *il confond ses collaborateurs entre eux, ou les prend pour des visiteurs* ». Tandis que quelques collègues, dont « *les événements aiguisent la fièvre d'ambition... s'accordent des promotions illusoires sur des feuilles volantes qu'ils négligent de détruire* ».

« *Honorable correspondant en pantoufles* », mais qui sait s'en aller, digne, sur son vélo, en veston sombre, chapeau *idem* et gants impeccables, où l'appelle son devoir, par les rues où sifflent les balles et que menacent les tanks, Yves Cazaux est à l'écoute de sa ville. « *Ce furent quelques journées singulières.* » Paris se tait, fin juillet, son attention tendue vers les fronts de guerre, à l'affût des échecs allemands et des victoires alliées. Puis, à partir des 10, 12 et 15 août, se déclenche « *un phénomène d'échanges de nouvelles qui ira, dans les dernières heures de la Libération, jusqu'aux feux roulants des communications téléphoniques ininterrompues* ».

La seconde partie du *Journal secret*, du 7 septembre au 17 novembre, donne une place plus importante aux rapports de synthèse. Les notes concernent moins l'atmosphère de Paris que les différents paramètres de l'action politique.

Ce n'est *pas encore* la réalité d'une nouvelle république, mais « son aube ». Aube tourmentée. Tandis que sur le front les héros se bousculent au « portillon de la victoire », les nouveaux *profiteurs* apparaissent : la pureté n'a jamais qu'un temps, et il est bref. Le *Parisien libéré* est pour la balle dans la nuque des anciens collaborateurs. Jacques Duclos défend les milices patriotiques que le gouvernement provisoire vient de décider de supprimer : Thorez n'est pas encore rentré de Moscou pour donner l'ordre de la dissolution. Mauriac et Camus dialoguent âprement sur les libertés et la censure par *Figaro* et *Combat* interposés. Les industriels s'inquiètent, et *l'Humanité* titre : « *Ça ne tourne pas rond.* »

« *Voici plus de cinq semaines que Paris et une grande partie de la France sont libérés*, écrit Cazaux le 4 octobre, *voici un mois que les membres du gouvernement ont rejoint la capitale, et l'on ne peut nier qu'un important malaise soit sensible dans l'opinion publique.* » Déjà. Il en donne les raisons : l'inertie gouvernementale, l'inaction en face des destructions subies par le pays, le chômage, l'incohérence de l'épuration, le morcellement de l'autorité, l'arrêt des communications postales, les difficultés à former une grande armée nationale. Encore quelque temps, et la masse française laissera voir clairement sa fatigue. « *Elle est si lasse qu'elle conçoit à peine que la nation est en guerre : elle subit la guerre ; ce n'est pas elle qui la fait.* »

C'est que, en réalité, les nouvelles assises du pays tardent à être définies. Pourtant, elles pourraient l'être si les nouveaux dirigeants acceptaient de voir l'évidence, celle que relève Yves Cazaux, avec clarté, le 28 octobre : « *La classe ouvrière française paraît avoir infiniment de sagesse et de bon sens, et son vœu [travailler et recevoir en échange de ce travail un* salaire assurant un standard de vie convenable] *lui assure en ce moment, fait unique, sans doute, dans l'histoire de notre évolution économique, l'appui unanime de la nation.* »

On peut penser que cet appui était dû, plus qu'à sa relative modération, à la place morale que la classe ouvrière venait de conquérir, au rôle qu'elle venait de jouer. Mais le fait est qu'il avait, pour la première fois dans notre histoire, ce caractère d'unanimité, et qu'il était possible de bâtir là-dessus. Encore eût-il fallu le comprendre, et le vouloir.

PAUL GILLET.

« Auschwitz en France »

★ AUSCHWITZ EN FRANCE, d'Henry Allainmat. Presses de la Cité, 244 pages, 29,95 F.

ECRIT avec une violence sobre, en phrases sèches, cinglantes comme des lanières, le livre d'Henry Allainmat fait mal. Ce qu'il raconte effraie, après tout ce que l'on sait, pourtant, sur les camps nazis. Comment échapper à cette vérité, attestée par un dossier impitoyable ?

Le camp de Natzweiler, plus communément appelé camp du Struthof, en Alsace, était le seul camp d'extermination en France. Comme à Auschwitz, il y avait un four crématoire et une chambre à gaz. Comme à Mauthausen, il y avait les cellules du troisième degré, dans lesquelles on ne pouvait ni s'asseoir ni se coucher. Comme dans tous les camps, il y avait le chevalet des vingt-cinq, des cinquante, des cent coups de fouet, les potences primitives et les crocs de boucher. Il y avait surtout ces hallucinantes expériences médicales dont aucun déporté n'était à l'abri, qu'il fût belge, russe, italien, suédois, français, tzigane ou juif.

Qu'on lise seulement ceci : « *Le 13 décembre, on a procédé à une inspection des prisonniers en vue de déterminer leur aptitude aux expériences des vaccins typhiques. Sur les cent prisonniers choisis, dix-huit sont morts au cours du transport. Douze seulement sont susceptibles d'être utilisés pour ces expériences, pourvu qu'on puisse les remettre en état. Cela prendra environ deux à trois mois. Les autres sont dans un tel état qu'ils ne peuvent être utilisés à ces fins... Je vous demande donc de m'envoyer cent prisonniers, de vingt à quarante ans, bien portants et constitués physiquement, de façon à fournir un matériel de comparaison. Heil Hitler !* »

En 1945, l'Académie de médecine se demandait comment un médecin, un intellectuel, avait pu se livrer à un tel travail, qui lui avait demandé des mois, pendant lesquels il avait eu « *le temps de penser* ». Elle se sentait elle-même diminuée par le seul fait qu'« *une idéologie quelle qu'elle soit* » ait pu ravaler des hommes à ce niveau. — P. G.

LES RÉVOLTES GAULOISES

★ LE TEMPS DES EMPEREURS GAULOIS, de Maurice Bouvier-Ajam, le Pavillon-Roger Maria, éd., 5, rue Rollin 75005 Paris, 261 p., 25 F.

EN dépit de l'œuvre immense de Camille Jullian et de quelques autres, quand un Français moyennement cultivé réfléchit sur « nos ancêtres les Gaulois », il lui est très difficile de les voir autrement qu'à travers les descriptions des écrivains romains, au premier rang desquels le conquérant César. Or celui-ci ne devait-il pas justifier sa conquête, en montrant que les Gaulois étaient des barbares dont la civilisation romaine était seule capable de faire des hommes ?

Contre cette idée toute faite qui a de si profondes racines dans notre inconscient culturel, Maurice Bouvier-Ajam vient d'écrire un livre bref et alerte, que tout le monde peut lire, bien que les plus érudits aient beaucoup à y apprendre. Nous n'en sommes plus réduits aujourd'hui au seul témoignage des Romains pour nous représenter les Gaulois. D'innombrables monuments ont été découverts, répertoriés, qui nous permettent non seulement de nous faire une idée de leur vie matérielle, mais aussi de leur vie sociale, culturelle, religieuse. Nous nous apercevons alors que les siècles de la domination romaine n'ont pas été cette période de tranquillité et de paix dont nos manuels entichés de « romanité » ont répandu l'image. La Gaule conquise n'a jamais accepté tout à fait le joug qui lui avait été imposé. Bouvier-Ajam nous conte l'histoire de ces révoltes qui aboutirent à plusieurs reprises, et pas seulement au troisième siècle, à l'établissement d'une unité nationale, préfigurant jusqu'à un certain point celle de la France actuelle.

C'est là de l'histoire comme il faut l'écrire ; notre connaissance du passé est modifiée, enrichie par de nouvelles expériences. Nous avons l'expérience toute proche de la décolonisation, de la lutte des pays colonisés contre l'impérialisme. Jullian ne l'avait pas. Dès lors Bouvier-Ajam éclaire d'un jour tout à fait nouveau l'histoire de la Gaule. Il la rend infiniment plus proche de nous et il provoque ainsi notre réflexion sur un passé dont l'éloignement est relatif et qui avait laissé dans la France rurale d'hier des traces plus durables qu'on ne l'a cru souvent.

Rien n'est mieux de nature à servir l'histoire que de tels ouvrages rapides et précis, dégagés de l'appareil érudit qui les justifie. Ils nous aident à voir les choses autrement qu'une longue routine ne nous les a montrées jusqu'ici.

JACQUES MADAULE.

La « livraison » des prisonniers russes

★ LE DERNIER SECRET, de Nicholas Bethell. Le Seuil, 281 pages, 35 F.

DANS une note de « l'Archipel du Goulag », Alexandre Soljenitsyne fait allusion à une opération, pourtant d'envergure, qui est restée jusqu'ici entourée de la plus grande discrétion : la livraison à l'Union soviétique, en 1945, de deux millions de ses ressortissants prisonniers soit des Allemands, soit des Alliés, dont la plupart ne souhaitaient pas rentrer dans leur pays d'origine. C'est ce dramatique épisode que raconte Nicholas Bethell à partir des archives anglaises désormais publiques : la preuve est faite.

La question, qui avait déjà fait l'objet d'échanges de lettres et de nombreuses conversations entre Anglais, Américains et Soviétiques, fut tranchée lors de la conférence de Yalta en février 1945. Aucun des textes écrits « ne spécifiait expressément qu'il *faudrait rapatrier* les citoyens soviétiques sans tenir compte de leurs vœux, mais il était entendu... que tel était bien, du point de vue juridique, le sens de cet accord ». Les réticences des Américains sur ce point furent balayées par les Anglais, dans le souci de récupérer rapidement leurs propres ressortissants prisonniers des Allemands qui avaient été libérés par l'armée rouge.

L'accord concernait en fait une population extrêmement disparate : soldats soviétiques prisonniers des Allemands, volontaires de l'armée Vlassov, *engagés ou enrôlés de* force dans les unités de la Werhmacht, simples personnes déplacées et même immigrés de vieille date.

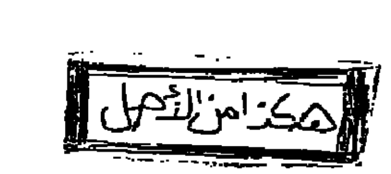
D'autre part, fallait-il considérer comme soviétiques tous ceux que Moscou revendiquait comme tels, ou excepter de l'accord les habitants des territoires annexés par l'U.R.S.S. en 1939 et en 1940 alors que ni la Grande-Bretagne ni les Etats-Unis *n'avaient reconnu* l'état de fait ? Sauf exception, on s'en tint généralement à l'interprétation la plus simple, même lorsqu'elle bafouait le traditionnel droit d'asile, et bien que Staline n'ait pas fait mystère du sort qu'il réserverait à beaucoup : tout le monde rentrerait chez soi, de gré ou de force, et le gouvernement soviétique trierait le bon grain de l'ivraie.

Au milieu de quels drames, avec quelles ruses et quelles violences pour conduire les réticents où ils ne voulaient pas aller, se réalisa ce transfert ! On savait bien que pour cette période la réalité dépasse toute fiction. Mais on n'oubliera pas de sitôt ces cosaques volontairement enchaînés l'un à l'autre, s'égorgeant mutuellement plutôt que de se laisser embarquer.

Le lecteur fera peut-être sienne cette remarque de Nicholas Bethell : « A la décharge des diplomates, on peut dire qu'en cette affaire, il furent dépassés par les événements. Habitués, par formation, à traiter des affaires d'Etat... ils furent finalement désorientés par un problème qui sortait de leur domaine, et dont l'enjeu était la vie et la mort d'êtres de chair et de sang. » Mais qu'invoquer à la décharge des hommes d'Etat, littéralement subjugués par un « Joe » Staline éblouissant de duplicité, tout droit sorti d'une tragédie shakespearienne ?

Rien. Le temps de réfléchir fut suffisamment long pour que la décision ait été prise de sang-froid.

Mais la morale n'était pas de la fête. — P. G.



ARTS ET SPECTACLES

Théâtre

ROBERT GIRONES devient directeur du Centre dramatique de Lyon

● **Robert Girones — trente-trois ans — est nommé à la direction du Centre national dramatique de Lyon. Au mois de juillet prochain, il succédera à Marcel Maréchal au Théâtre du Huitième. Jean Sourbier reste directeur administratif de la nouvelle équipe.**

Robert Girones a fait ses classes à l'École de Strasbourg, comme élève puis comme professeur. En 1971, il fonde sa compagnie, le Théâtre de la Reprise, et monte « Off-Avignon », puis, à la Cité internationale, « Playa Giron », d'après les interrogatoires des mercenaires anticastristes faits prisonniers à la baie des Cochons. Exercice de style brillant et ironique, le spectacle dénonçait « les oui mais... à la révolution ». Il monte ensuite au Théâtre national de Strasbourg « Scènes de chasse en Bavière » et, cette fois, décrit comment un groupe social sécrète ses marginaux : par la peur, l'insécurité et le besoin de désigner un bouc émissaire. Mais le spectacle racontait aussi une histoire d'amour et révélait le tempérament romantique de Robert Girones.

En 1973, il y a eu au Cloître des Carmes, puis au Théâtre mécanique, « le Château dans les champs », de Bernard Chartreux, un conte de fée sur la lutte des class--, une fantaisie sophistiquée. Au Théâtre mécanique, encore, « Tambours dans la nuit », de Brecht, l'histoire du soldat qui revient de la guerre et celle d'une révolution manquée, sombre fresque expressionniste. « Notre travail, dit Girones, se réfère au cinéma, à la bande dessinée, à la profusion d'images qui se déversent sur nous à chaque instant. On n'y peut rien, elles existent chez le spectateur comme chez nous, elles créent des besoins. »

A partir du 12 mars, il crée à la Cité internationale, pour le Théâtre national de Chaillot, « le Règne blanc », de Denis Guénoun, d'après « Édouard II », de Marlowe.

Le « style » de Robert Girones, c'est l'engagement du théâtre dans la vie contemporaine, l'analyse ironique des comportements, un humour subtil et des élans de tendresse, de romantisme. Il est à l'opposé de la truculence bouillonnante de Marcel Maréchal, mais tous deux ont la même attitude par rapport au théâtre, par rapport au public.

● **Le Théâtre de la Reprise existe depuis quatre ans : Lyon est la première ville où il pourra faire un travail continu : « Quand nous serons installés quelque part, disait Robert Girones en 1973, les préoccupations de notre public feront partie des nôtres, les modifieront, nous modifieront. »**

C. G.



« BRITANNICUS », par Daniel Mesguich

« C'est un homme ou une pierre ou un arbre qui va commencer le quatrième chant », écrivait Lautréamont. Il faudrait un chien, une rose, un éclair, pour commencer le compte rendu de *Britannicus* fendu et catapulté par Daniel Mesguich.

« J'entendrai des regards que vous croirez muets », dit Néron à Junie. Mesguich fait voir des paroles que l'on croyait immatérielles. Les voix sont des bêtes ou des hommes, que Le Tasse, Thérèse d'Avila ou Luther regardaient marcher dans la chambre. Dans l'inventaire complet de la création, aucun corps n'est instable comme la parole.

Eau fraîche, couteau, herbes nageuses, poignées d'une terre dure comme fer, doigts légers qui caressent l'épaule, animaux de la forêt qui s'arrêtent pile dans une trouée, coup de fusil du soleil dans la déchirure d'une tente, telles sont les paroles. Paroles nègres, paroles nuages. Paroles en multitude trembleuse et de toutes les couleurs. Paroles clouées par terre ou attachées à leur lit.

Plutôt qu'habillé de drap sombre et traversant un corridor de Saint-Germain ou de Marly, il est permis d'imaginer Jean Racine habillé d'aurore et ouvrant les arbres, les rochers, dans la forêt de Brocéliande. Oui, il ouvre les fenêtres naturelles par lesquelles les paroles passent à la lumière, peuple de jeunes filles et de fauves.

Elles lacèrent la terre, ces paroles. Et la terre leur assèche la gorge. Les paroles ont toujours manqué, manqueront toujours, d'eau froide.

La forêt de Racine n'est pas le jardin, si calme encore, du paradis. Tout cet univers de paroles recoupe un autre univers. Il arrive à ces paroles d'emprunter des gorges humaines. De passer par des mains humaines. De traverser, ondes aiguës, des yeux bleus ou noirs d'hommes, de femmes.

Et le corps humain, à partir du moment où ces paroles visibles, palpables, le parcourent, prend des figures singulières. Il perd son opacité. Il n'a plus de quant-à-soi. On dirait qu'entre ce corps et les forces telluriques, l'armistice est rompu. Les paroles de Racine le quitteront un jour, ce corps, le rendront à son « statu quo », mais tant qu'elles occupent le terrain elles le livrent à l'incendie, aux mouvements de l'océan, à des saisons qui changent trop vite, dix hivers par jour, vingt étés par nuit.

Chiens instinctifs, vents malins, ont renversé les tenues de circonstance qu'ordonnaient la cérémonie de l'amour ou la conduite des ministères. Les muscles sont courbés comme des arcs. Les nerfs vibrent comme des roseaux. Les yeux sont partis à la découverte. Les corps ont perdu leur grand mât : ils sont drossés aux brisants, ou couchés, sans vie, sur la campagne.

Ils n'ont, de l'un à l'autre, que des appels discontinus. Ou bien ils se détruisent quand ils se barrent la route. Ou bien ils s'entre-dévorent, et Racine, ici, annonce Novalis. Boire et manger, dit Novalis, « n'est pas autre chose qu'une prise de possession », et il montre que dans l'amour l'un « goûte la chair » de l'autre, et « boit son sang ».

Dans les éboulis d'une glaise si native, où les paroles traversent, comme roses ou pierres musicales, les nudités écorchées, il n'y a plus d'assise à la gravité du ton. Le chef de l'État n'a pas de sérieux. La passion non plus. Un déséquilibre ininterrompu guette les apparences, qui basculent dans le fou rire. Chaque fois que Daniel Mesguich, aussi désenchaîné qu'attentif, touche la tête de Racine, il fait osciller la roche entre le repos et la chute, entre le sommeil et le rire. Rire de fléau, rire de sortie de secours. Rire de ces montagnards que le sociologue Colin Turnbull a observés en Afrique, les Iks, parvenus à un tel état de sous-nutrition qu'ils tombent pour mourir d'un coup, et qu'ils rient chaque fois que l'un d'entre eux s'effondre.

L'aventure de Daniel Mesguich ne relève pas des outils de mesure habituels. Le terme de « mise en scène » ne s'applique pas à cette transsubstantiation sauvage d'une chose définie, le texte de *Britannicus*, en un lâcher de bêtes, de plantes, d'éclairs, en des accidents de lumière, en besoin d'air, en besoin d'eau, en un tournoi brut de paroles anatomiques et d'anatomies chantantes, en une échappée irrationnelle d'images d'invention pure, qui pourtant témoignent avec une fermeté intense de nos hontes pénitentiaires et asilaires d'aujourd'hui.

Patrice Alexsandre, Bernard Allouf, Hélène Biser, Dominique Borg, Dany Kogan, Anne Rondags, Maurice Vaudaux, sont les compagnons de cette aventure — acteurs d'une nouvelle volonté, acteurs d'une action et non d'une comédie, protagonistes complets, oiseleurs de paroles, tigres à l'état sauvage qui seraient leurs propres dompteurs, fomentateurs de conscience, ambassadeurs des intermondes, témoins bien visibles de leur temps, points de repère, clowns grotesques qui s'estiment de l'être, fauteurs d'ordre à qui la société doit tenir comme à la prunelle de ses yeux.

MICHEL COURNOT.

★ Théâtre de la Nouvelle-Comédie, 21 heures.

En bref

Musique

Chopin par Bruno Rigutto

Du neuf, Salle Gaveau ? C'est beaucoup dire. Mais enfin du mouvement, de l'animation : sept concerts d'une heure, répartis sur deux mois. Une tentative pour meubler au mieux les fins de soirée. Des prix abordables. Quelques « grands noms » (Maxence Larrieu, Robert Veyron-Lacroix, les Parrenin). Des œuvres de consommation courante : « S.O.S. amitié » destiné à tous les mélomanes, un « plan Primevère » adapté à l'urgence de la situation. Car la Salle Gaveau était en péril. On y présentait de moins en moins de cartes d'étudiants.

Le danger pour un temps semble enrayé : Bach, Vivaldi, Mozart et Beethoven ont fait recette. L'expérience sera sans doute renouvelée. Mais elle a déjà prouvé ce que personne n'ignorait, que toutes les salles peuvent être pleines pour peu qu'on y invite des artistes connus, dans un répertoire antérieur à Debussy.

Dernier de la série, Bruno Rigutto, mercredi, jouait la *Fantaisie en fa mineur*, la *Grande Polonaise*, deux nocturnes, la *Sonate funèbre* de Chopin. Le tout en un éclair. Un débit aquatique. Des formes souples, coulées l'une dans l'autre. Une élégance distinguée, passe-partout. Et plus de vélocité que de virtuosité construite. Bruno Rigutto pratique son métier sans empoignade. Comme Arthur Rubinstein, il laisse croire à la facilité. — A. R.

Variétés

Le Chili au Petit-Orsay

Jean-Louis Barrault présente au Petit-Orsay une partie du cœur, une partie de l'âme du Chili avec quelques-uns de ceux qui ont participé dans la fin des années 60 et le début des années 70 à la « nouvelle chanson chilienne », qui ont contribué au développement de celle-ci en s'appuyant sur une tradition musicale fortement enracinée dans la campagne, dans la montagne, pour mieux s'engager dans la réalité et chanter une terre dévorée, soumise, griffée, volée. Chanteurs, musiciens en exil depuis septembre 1973, Isabel Parra, Patricio Castillo, le groupe Aparcoa, portent témoignage, offrant ce qu'ils ont de plus beau, leur musique et leurs mots ou ceux de Pablo Neruda, notamment avec la version du *Canto general*, composée par Aparcoa, il y a cinq ans, dans le Chili d'Allende et qui, on le sait, retrace l'histoire du continent sud-américain, ses luttes et ses espérances. — C. F.

★ 20 h. 30, Théâtre d'Orsay, jusqu'au 23 mars.

PRESSE

M. PROUVOST CONFIRME SON INTENTION DE CÉDER UNE « PART MINORITAIRE » DES ACTIONS DU « FIGARO »

M. Jean Prouvost a annoncé, mercredi, aux membres du conseil de surveillance de la société de gestion du *Figaro*, comme nous le laissions prévoir (*le Monde* du 27 février), son intention de se dessaisir d'une partie des actions (majoritaires) qu'il possède.

« Les difficultés présentes de la presse ne font que rendre plus actuelle une préoccupation fondamentale qui m'amène aujourd'hui, dans la perspective d'une situation successorale qu'il est nécessaire de prévoir, à envisager une restructuration du capital du Figaro, a précisé M. Jean Prouvost.

» Pour que le journal soit assuré de son avenir, j'estime devoir dès maintenant associer à sa propriété, pour une part minoritaire, des partenaires dignes de lui. »

MM. Marcel Gabilly, au nom de l' « équipe Pierre Brisson » ; Jean d'Ormesson, au nom du directoire, et les représentants des journalistes et des cadres ont ensuite rappelé la nécessité de voir leurs droits, la *« liberté intellectuelle »* et l' *« indépendance »* du journal respectés *« dans l'avenir, comme ils l'ont été dans le passé »*.

Une assemblée générale de la rédaction est convoquée, ce jeudi 27 février après-midi, par la société des journalistes du *Figaro*, notamment pour savoir si cette dernière doit essayer de se porter acquéreur d'une partie des actions dont M. Prouvost veut se dessaisir.

Dans un communiqué publié à l'issue de la réunion du conseil de surveillance, *« la Société des rédacteurs du* Figaro *prend acte de l'intention de M. Jean Prouvost de procéder à une restructuration du capital de la société anonyme en y associant des partenaires « offrant les garanties morales » et financières les plus sûres ». Le souci qu'il exprime répond à la préoccupation majeure de la rédaction du* Figaro *qui est de veiller au respect des structures actuelles. Celles-ci, considérées comme exemplaires, garantissent en effet l'indépendance rédactionnelle des journalistes du* Figaro *par rapport à la société propriétaire. »*

Si, comme on l'affirme, cette *« association à la propriété du* Figaro, *pour une part minoritaire »*, est assortie d'un droit de préemption sur la totalité des actions qui prendrait effet dans un délai assez bref, la personnalité de l'acquéreur — ou du groupe financier (ils seraient plusieurs en compétition) — qui rachètera la majorité des actions aura une incidence directe sur une autre échéance : le renouvellement, en juin prochain, du mandat de M. Jean d'Ormesson comme directeur du quotidien.

Jazz

L'orchestre « Ellington »

L'orchestre est là, sans Johnny Hodges, sans Harry Carney, et sans Duke, dont l'image se dessine en creux. Beaucoup de ceux qui sont venus projettent sur le « tableau vivant » de Pleyel, l'absent principal, la forme familière du personnage, la couleur imaginaire, indéterminée, mais vive du costume qu'il aurait tranquillement porté, l'attitude, le geste qu'il aurait eu spontanément digne parce qu'il se savait Noir et qu'il était conscient de valoir autant et plus que d'autres, surtout plus que les puissants par hasard.

Mercer Ellington a quitté le troisième rang, où il fut si longtemps trompettiste, pour le devant de la scène où il conduit l'orchestre de papa. Tout en haut, maintenant, se tient un géant chauve, plus que discret, le guitariste Edward Ellington, petit-fils de Duke, qui a repris le rôle de figurant et de *manager familial*. Ce n'est pas la première fois qu'un ensemble survit à son fondateur : Ella Fitzgerald, après la disparition de Chick Webb, a dirigé le groupe, et Sy Oliver a sauvé du désastre la formation de Jimmie Lunceford, après sa mort.

Il fallait du courage cependant pour reconstituer l'orchestre autour des quelques musiciens que nous avions vus à son dernier concert : les trombones Vince Prudente, Art Baron, Chuck Connors ; le trompettiste imitateur d'Armstrong Money Johnson ; l'alto Harold Minerve. Mercer Ellington a dégoté un drummer harcelant en Freddy Waits qui vint naguère à Châteauvallon avec le M'Boom de Max Roach, un contrebassiste de dix-huit ans, J.-J. Wiggins, qui n'a pas la dextérité des prodiges du Mahavishnu ou du Return to Forever, mais qui joue bien, enfin trois ténors qui, tout au bout du concert, se livrent avec la hargne et l'astuce qu'il faut au « chase », au classique baroud : ils s'appellent Richard Ford, Maurice Simons, Bill Esly.

Tout de même, la plupart des grands solistes de la musique de Duke ne sont plus. Mercer le sait. Aussi bien veut-il — pourquoi pas ? — sauver un répertoire splendide (ce fut, mercredi *Jump for joy, Warm Valley, Satin doll, Rock skippin, Harlem airshaft, Sqeeze me, Chelsea bridge*) et, simultanément, ajouter à celui-ci et lui donner des arrangements neufs. On a remarqué, par exemple, *Reflections in D minor*, réorganisé par Richard Abrams et *Three black Kings* (Balthazar, Salomon, Martin Luther King) conçu par Duke, achevé par Mercer et où, dans la troisième partie, le pianiste Lloyd Meyer assène les coups de la « soul music ».

On n'a pas moins été surpris par l'exécution « boppiste » de *You name it*, par la réapparition de *Ko-Ko*, que Duke n'interprétait — Dieu sait pourquoi — jamais en concert. On a retrouvé Cootie Williams dans *Take the A train*, dans *The shepherd who watches over the night flock*, et, en seconde partie, dans le trio illustrissime de *Mood Indigo*, mais on a redécouvert aussi la jeune Anita Moore qui chante épatamment *Rocks in my Bed, I don't mean a thing*, et *I got it bad and that ain't good*.

Dans la salle, quatre auditoires se trouvaient mêlés : le nostalgique qui puisait son contentement dans un souvenir rafraîchi, le désespéré qui attendait l'impossible pour mieux se morfondre en présence du réel, le ricanant qui venait voir les autres, les amateurs-brontosaures, tonner une dernière fois avant de mourir. En voilà trois. J'aimerais me compter au nombre du quatrième public : celui qui n'attendait pas de miracle, qui craignait même le pire, et qui a presque réentendu l'orchestre du Duke Ellington.

LUCIEN MALSON.

Le Cohelmec Ensemble

Les groupes aux appellations collectives sont nés de la volonté de faire voler en éclats les formations hiérarchisées, d'abolir la musique des créateurs solitaires, autocrates accompagnés. L'Art Ensemble de Chicago est peut-être le point de mire de ces coopératives musicales *free* apparues au cours de la dernière décennie et qui, inlassablement, s'efforcent d'élaborer un langage collectif libre, presque libertaire : un art d'être ensemble.

En 1968, à Paris, un quartette se produisit pour la première fois sous le vocable de « Cohelmec », composé à partir du nom de famille de ses instrumentistes. L'un d'eux, le pianiste, est parti, et le Cohelmec Ensemble a connu des fortunes diverses, jusqu'à passer pour l'un des groupes les plus intéressants du jazz français d'avant-garde. Composé de Jean-François Canappe (trompette, cornet, flûtes, percussion), Jean Cohen (saxophones ténor et soprano, clarinette et clarinette basse, percussion), Joseph Déjean (guitare), François Méchali (basse acoustique amplifiée et guitare basse) et Jean-Louis Méchali (batterie, percussion), le quintette s'est produit mercredi soir au Musée d'art moderne, dans un auditorium comble.

La cohérence du Cohelmec est indéniable, et grande la complicité de ses membres, jusqu'aux petits gags de dérision qui émaillent leur concert. La basse semble être le cœur du groupe, d'où part une pulsation, un soutien et un chant qu'articule et désarticule, en une sonorité étonnamment voisine, presque blanche, la guitare qui installe, en élans véloces, en traits brefs ou en phrases longues et heurtées, un dialogue passionnant. La batterie, approximativement « carrée », ponctue, instaure des figures rythmiques qui sont autant de directions suggérées. Longues hésitations à l'intérieur de climats collectifs formés de sons imbriqués — quelquefois soudés jusqu'à la paralysie, mélanges de musiques diverses, Don Cherry, Albert Ayler et ses fanfares tragiques et triomphales, et les piétinements davisiens pastichés, remodelés, puis oubliés. Une élaboration parfois à la limite de l'ennui, une musique de l'immédiateté, tour à tour structurée et éclatée, un goût du risque d'où surgissent des moments de bonheur — *qui gomment les scories*.

YVES BOURDE.

★ Prochain concert de la section jazz de l'ARC-2 au Musée d'art moderne de la Ville de Paris, 11, avenue du Président-Wilson : Steve Lacy, solo.

★ Le Cohelmec joue à partir du 4 mars à la Vieille-Grille, 1, rue du Puits-de-l'Ermite, Paris (5e).

Petites nouvelles

■ *Jacques Higelin et son groupe* donnent une série de concerts à la Pizza du Marais, à 20 h. 30.

■ Surmené et malade, Michel Corboz a interrompu, pour trois mois au moins, ses activités au pupitre de l'Ensemble vocal et instrumental de Lausanne.

■ Le Théâtre populaire de Lorraine vient présenter au TEP, du 4 au 9 mars, à 20 h. 30 (matinées le 8 à 14 h. 30 et le 9 à 15 heures), « le Retour du Graully ».

■ La Maison des arts et de la culture de Créteil accueille actuellement et jusqu'au 12 mars le groupe T. S. E., avec deux spectacles : « Histoire du théâtre » et « Comédie policière ».











SPECTACLES

théâtres

Les salles subventionnées

Opéra, 19 h. 30 : Tristan ; Petrouchka
Comédie - Française, 20 h. 30 : la Célestine.
Odéon, 20 h. 30 : Une lune pour les déshérités.
Petit-Odéon, 18 h. 30 : Rodogune.
Théâtre de la Ville, 18 h. 30 : Mercedes Soca ; 20 h. 30 : la Mouette.
Théâtre de l'Est parisien, 20 h. 30 : l'Opéra de quat' sous
Petit TEP, 20 h. 30 : Atelier spectacle avec Avron et Evrard.

Les autres salles

Antoine, 20 h. 30 : le Tube.
Atelier, 20 h. 30 : Un tramway nommé Désir.
Athenée, 21 h. : la Folle de Chaillot.
Biothéâtre, 20 h. 30 et 22 h. : les Chaises (études pour marionnettes).
Bouffes du Nord, 20 h. 30 : les Iks.
Centre de culture, 21 h. : Une si vieille histoire d'amour.
Centre américain, 21 h. : Ecce Homo.
Conservatoire d'art dramatique, 20 h. 30 : Fin de partie
Comédie des Champs-Elysées, 21 h. : le Zouave.
Cour des Miracles, 18 h. 30 : la Station Champbaudet.
Daunou, 20 h. 45 : Les portes claquent.
Ecole normale supérieure, 21 h. : les Folles amoureuses.
Edouard VII, 21 h. : le Pape kidnappé.
Espace Cardin, 20 h. 30 : Hot ! Baltimore.
Espace Tribuche, 20 h. : Seul à seul avec Jean-Paul Marchand.
Gaîté - Montparnasse, 20 h 45 : l'Abîme ; la Visite.
Gymnase, 20 h 30 : Cher menteur.
Hébertot, 21 h. : Raymond Devos.
Huchette, 20 h. 45 : la Cantatrice chauve ; la Leçon.
La Bruyère, 20 h 45 : l'Alboum de Zouc.
Le Lucernaire, 20 h. 30 : Concert ; 22 h. : Ma vie de rien ; 24 h. : le Plaisir des dieux.

Jeudi 27 février

Pour tous renseignements concernant l'ensemble des programmes ou des salles

« LE MONDE INFORMATIONS SPECTACLES »
704-70-20 (lignes groupées) et 727-42-34
(De 11 heures à 21 heures, sauf les dimanches et jours fériés.)

Madeleine, 20 h. 45 : Christmas.
Mathurins, 21 h. : le Péril bleu.
Michel, 21 h. 10 : Duos sur canapé.
Michodière, 21 h. : les Diablogues.
Moderne, 21 h. : Zorglub.
Montparnasse, 21 h. : Madame Marguerite.
Mouffetard, 20 h. 30 : Macioma (clowns) ; 22 h. : Chansons.
Œuvre, 21 h. : la Bande à glouton.
Le Palace, 20 h. 30 : le Marathon ; 23 h. : A bâtons brisés.
Palais-Royal, 20 h. 30 : la Cage aux folles.
Poche - Montparnasse, 20 h. 45 : le Premier.
Porte-Saint-Martin, 20 h. 30 : Good bye, Mr. Freud ; 23 h. : l'Apologue.
Renaissance, 21 h. : Derrière le rideau
Studio-Théâtre, 20 h. 30 : les Caprices de Marianne.
Tertre, 20 h. 30 : la Chanson d'un gas qu'a mal tourné.
Théâtre d'Art, 21 h. 15 : le Dernier Empereur.
Théâtre de la Cité internationale, la Galerie, 21 h. : Couples. — Le Jardin, 21 h. : Nuits sans nuit. — Grand Théâtre, 21 h. : Jacques ou la Soumission ; L'avenir est dans les œufs.
Théâtre Essaïon, 20 h. 30 : Victor ou les Enfants au pouvoir ; 22 h. 30 : Le pupille veut être tuteur. — Salle II, 22 h. 30 : Voyage autour de ma marmite.
Théâtre d'Orsay, 20 h. 30 : Harold et Maud. — Petit-Orsay, 20 h. 30 : Neruda.
Théâtre de Paris, 20 h. 45 : *Crime et Châtiment.*
Théâtre Paris-Nord, 20 h. 45 : Jeppe de la rue du Mont.
Théâtre de la Plaine, 21 h. : la Savane.
Théâtre Présent, 20 h. 30 : les Voraces ou Tragédie à l'Elysée.
Théâtre Rive Gauche, 20 h. 45 : les Adieux de la grande-duchesse.
Théâtre 347, 21 h. : le Fétichiste (dernière).
Théâtre 13, 21 h. : Labiche Folies ou le Misanthrope et l'Auvergnat.
Théâtron, 18 h. 30 : Alex Métayer ; 20 h. 30 : Parle bas, sinon je crie ; 21 h. : le Baron perché ; 21 h. 30 : le Croque-Note ; 22 h. : la Résurrection de Maloupé.
Troglodyte, 22 h. : l'Inconfortable.
Variétés, 20 h. 45 : Jacques Martin.

Les théâtres de banlieue

Créteil, Maison de la culture, Petite Salle, 21 h. : l'Histoire du théâtre.
Kremlin-Bicêtre, Antenne culturelle, 20 h. 30 : Gouverneur de la rosée.
Nanterre, 20 h. 30 : Quelle heure peut-il être à Valparaiso ?
Rueil-Malmaison, Espace Malmaison, 21 h. : la Jalousie.
Versailles, Théâtre Montansier : 21 h. : Sept Etoiles de la danse.
Vincennes, Théâtre Daniel - Sorano, petite salle, 21 h. : Jokari ; la Dernière Bande. — Grande salle, 21 h. : le Tartuffe.

Les cafés-théâtres

Au Bec fin, 18 h. 30 : Chair pour Narcissusplash ; 20 h. 30 : D'où qu't'en es, gars ; 21 h. 30 : les Amours de Jacques le Fataliste ; 23 h. : la Baby Sitter.
Bar du Marais, 22 h : Tu ne veux rien de bien méchant.
Café d'Edgar, 20 h. 45 : Chorus débile ; 22 h. 30 : Pierre Pechin.
Café-Théâtre des Amandiers, 21 h. : Elles deux.
Le Fanal, 21 h. : V comme Vian.
Le Jour-de-Fête, 22 h. : Autant en emporte le vin ; 23 h. : Eux aussi sont secs ; 24 h. : Stephan Reggiani, chansons.
Petit Casino, 21 h. 15 : la Rentrée de Greta Garbo dans Phèdre ; 22 h 45 : l'Affaire du clip de la reine d'Angleterre.
Pizza du Marais, 20 h. 30 : Le show Jacques Higelin ; 22 h. 30 : Ce soir on récalcitre ; 23 h. 45 : Pierre et Marc Jolivet.
La Vieille Grille, 22 h. : Megumi chante Prévert, Brecht et Cocteau.

Les comédies musicales

Châtelet, 20 h. 30 : Valses de Vienne.
Henri-Varna - Mogador, 20 h. 30 : Fiesta.

Les cabarets

Alcazar, 23 h. : Une nuit à l'Alcazar.
Crazy Horse Saloon 22 h. et 0 h 30 : Revue.
Kiss me, 22 h. 30 : Bons baisers de Paris.
Lido, 22 h. et 0 h. 45 : Grand Jeu.
Mayol, 16 h. 15 et 21 h. 15 : Q nu.
Tour Eiffel, 20 h. : les Années folles.

Le music-hall

Bobino, 20 h. 30 : Barbara.
Folies-Bergère, 20 h 30 : J'aime à la folie.
Galaxy, 21 h. : Princesse Czardas.
Olympia, 21 h. 15 : Coluche.
Palais des sports, 21 h. : Holiday on ice.

Le jazz

Cour des Miracles, 22 h. : Ste Lacy.
Nouveau Carré Silvia Monfort, 21 h. : Folk music.

La danse

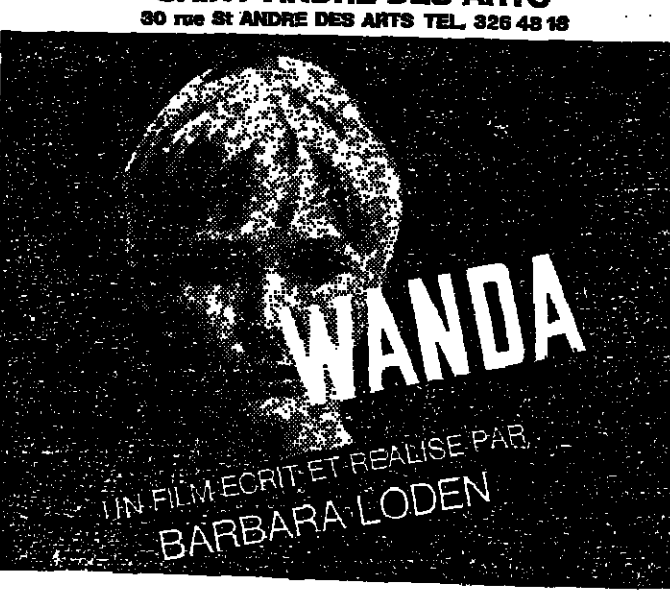
Théâtre des Champs - Elysées, 20 h. 30 : Slak (Pologne).
Espace Cardin, 21 h. : Atelier chorégraphique Serge Keuten.

Les chansonniers

Caveau de la République, 21 h. : De toute façon, il nous reste le cheval.
Deux-Anes, 21 h. : Au nom du pèze et du fisc.

Les concerts

Musée d'art moderne de la Ville de Paris, 20 h. 30 : La parole de l'un, le silence de l'autre, musique électroacoustique.
Eglise Saint-Roch, 20 h. 45 : Concert Vivaldi par orch. Les solistes de Passy.
Eglise Saint-Germain-des-Prés, 21 h. : dir. J. Grimberg. Ens. vocal chœur national, Huguette Dreyfus, clavecin.
Faculté de droit, 21 h. : Cyprien Katsaris.



SPECTACLES

cinémas

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans (**) aux moins de dix-huit ans.

La cinémathèque

JEUDI 27 FEVRIER. — 15 h., Films reportage de L. Pennybaker ; 18 h. 30 *Lady in question*, de C. Vidor ; 20 h. 30, *Sur les quais*, d'E. Kazan ; 22 h. 30, *l'Escalier*, de S. Donen.

Les exclusivités

LES ANGES GARDIENS (A., v. f.) (*) : Fauvette, 13e (331-60-74), Gaumont-Convention, 15e (828-42-27), Clichy-Pathé, 18e (522-37-41), Gaumont-Opéra, 9e (073-95-48) (à partir du 28). Jusqu'au 27 (v. o.) : Mercury, 8e (225-75-90) ; (v. f.) : A.B.C., 2e (236-55-54), Montparnasse 83, 6e (544-14-27).

ANNA ET LES LOUPS (esp., v. o.) (**) : La Clef, 5e (337-90-90).

AU LONG DE LA RIVIERE FANGO (F.) : La Clef, 5e (337-90-90), Bilboquet, 6e (222-87-23).

AU NOM DE LA RACE (F.) : Studio Jean-Cocteau, 5e (033-47-62), Publicis-Matignon, 8e (359-31-97).

AU NOM DU PEUPLE ITALIEN (It., v. o.) : Saint-Germain-Village, 5e (633-87-59), Elysées-Lincoln, 8e 359-36-14), Cambronne, 15e (734-42-96).

LES AUTRES (F.) : Studio Alpha, 5e (033-39-47), Ranelagh, 16e (224-14-08) (voir les horaires).

BETTY BOOP, SCANDALE DES ANNEES 30 (A., v. o.) : Action-Christine, 6e (325-85-78), Cinoche de Saint-Germain, 6e (633-10-83).

LE BOUCHER, LA STAR ET L'ORPHELINE (F.) (*) : Kinopanorama, 15e (306-50-50).

CALIFORNIA SPLIT' (A., v. o.) : P.L.M. Saint-Jacques, 14e (589-68-42), Biarritz, 8e (359-42-33), U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08).

CELINE ET JULIE VONT EN BATEAU (F.) : Olympic, 14e (783-67-42).

C'EST PAS PARCE QU'ON A RIEN A DIRE QU'IL FAUT FERMER SA GUEULE (Fr.) : Paramount-Opéra, 9e (073-34-37), Paramount-Maillot, 17e (758-24-24), Paramount-Orléans, 14e (508-03-75), Murat, 16e (288-99-75), Ermitage, 8e (359-15-71).

LA CHAIR DE L'ORCHIDEE (Fr.) (**) : Gaumont-Champs-Elysées, 8e (359-04-67), Impérial, 2e (742-72-52), Maxeville, 9e (770-72-87), Hautefeuille 6e (633-79-38), Clichy-Pathé, 18e (522-37-41) (jusqu'au 27), Gaumont-Rive-Gauche, 6e (548-26-36), Gaumont-Sud, 14e (331-51-16).

LA CHAISE VIDE (Fr.) : Bonaparte, 6e (326-12-12), Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-56-16), U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-47-19)

CHINATOWN (A., v.o.) : Concorde-Pathé, 8e (359-92-84) ; v.f. : Cluny-Palace, 5e (033-07-76), Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13), Gaumond-Sud, 14e (331-51-16) (jusqu'au 27), Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-56-16).

LA COUPE A DIX FRANCS (Fr.) : Studio Logos, 5e (033-26-42), Studio République, 11e (805-51-97) (sf mar.), 14-Juillet, 11e (700-51-13).

DAISY CLOVER (A., v.o.) : Action-Christine, 6e (325-85-78)

LES DOIGTS DANS LA TETE (Fr.) : Racine 6e (633-43-71).

DREYFUS OU L'INTOLERABLE VERITE (Fr.) : Dragon, 6e (548-54-74), Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14).

DU SANG POUR DRACULA (A., v.o.) (**) : Saint-Germain-Studio, 5e (033-42-72) ; v.f. : Gaumont-Théâtre, 2e (231-33-16), Gaumont-Champs-Elysées-2, 8e (225-67-29).

L'ENNEMI PRINCIPAL (bol., v.o.) : Saint-Séverin, 5e (033-50-91), 14-Juillet, 11e (700-51-13).

EN PLEINE GUEULE (can.) : Quintette, 5e (033-35-40) (jusqu'au 27).

LES FILLES DE KA-MA-RE (jap., v.o.), (**) : Studio Galande, 5e (033-72-71).

GENERAL IDI AMIN DADA (fr.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18).

LE GHETTO EXPERIMENTAL (fr.) : Le Marais, 4e (278-47-86).

LA GIFLE (fr.) : Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13) ; Maxeville, 9e (770-72-87) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Royal-Passy, 16e (527-41-16).

LES HAUTES SOLITUDES (fr.) : Le Marais, 4e (278-47-86), à 14 h. et 22 h. 30.

L'HOMME AU PISTOLET D'OR (A., v.f.) : Paramount-Opéra, 9e (073-34-37).

IL ETAIT UNE FOIS HOLLYWOOD (A., v.o.) : Cluny-Ecoles, 5e (033-20-12) ; Normandie, 8e (359-41-18) ; (v.f.) Bretagne, 6e (222-57-97) ; Caméo, 9e (770-20-89) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).

IL ETAIT UNE FOIS UN MERLE CHANTEUR (sov., v.o.) : Pagode, 7e (551-12-15).

IL PLEUT TOUJOURS OU C'EST MOUILLE (fr.) : Panthéon, 5e (033-15-04) ; Quintette, 5e (033-35-40) ; Studio Raspail, 14e (326-38-98).

L'IMPORTANT C'EST D'AIMER (Fr.) : Gaumont-Colisée, 8e (359-29-46) ; Français, 9e (770-33-88) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41) ; Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13) ; Mayfair, 16e (525-27-06) ; Quintette I et II, 5e (033-35-40) ; Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Fauvette, 13e (331-56-86).

LE JEU AVEC LE FEU (Fr., **) : Clichy-Pathé, 18e (522-37-41) ; UGC-Marbeuf, 8e (225-47-19) ; Studio Médicis, 5e (633-25-97) ; Bienvenüe-Montparnasse, 15e (544-25-02) ; Marotte, 2e (231-41-39) ; Cinémonde-Opéra, 9e (770-01-90) ; Liberté-Studio, 12e (343-01-59) ; Murat, 16e (288-99-75) ; UGC-Odéon, 6e (325-71-08) ; Cambronne, 15e (734-42-96) ; Mistral, 14e (734-20-70).

JIMI PLAYS BERKELEY - THE DOORS : FEAST OF FRIENDS (A., v.o.) : Grands-Augustins, 6e (633-22-13) ; Action-République, 11e (805-51-33).

LE JOURNAL INTIME DE DAVID H... (A., v.o.) : Le Marais, 4e (278-47-86), à partir de 15 h. 30.

MAI 68 (Fr.) : Studio Cujas, 5e (033-89-22).

MILAREPA (It., v.o.) : Studio Gît-le-Cœur, 6e (326-80-25) ; Boîte à Films, 17e (754-51-50).

LE MONASTERE DES VAUTOURS (Mex., v.o.) : Studio de l'Etoile, 17e (380-19-93).

PHANTOM OF PARADISE (A., v.o.) : Publicis-Champs-Elysées, 8e (720-76-23) ; Paramount-Odéon, 6e (325-59-83) ; Plaza, 8e (073-74-55).

LE NOUVEL AMOUR DE COCCINELLE (A., v.f.) : Mistral, 14e (734-20-70) ; Rotonde, 6e (633-08-22) ; Terminal-Foch, 16e (704-49-53) ; Helder, 9e (770-11-24) ; Ermitage, 8e (359-15-71 (v.o. en soirée).

LES PRISONS AUSSI (Fr) : Marais, 4e (278-47-86).

PAS SI MECHANT QUE ÇA (Fr.) : Concorde, 8e (359-92-84) ; Lumière-Gaumont, 9e (770-84-64) ; Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13) ; Les Nations, 12e (343-04-67) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Cluny-Palace, 5e (033-07-76) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38).

LA RAGE AU POING (Fr.) (**) : Fauvette, 13e (331-60-74) ; Danton, 6e (326-08-18) ; Mary, 17e (522-39-54) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Cambronne, 15e (734-42-96) : Omnia, 2e (231-39-36) ; Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74).

LA PRISE DU POUVOIR PAR LOUIS XIV (It., v.o.) : La Pagode, 7e (551-12-15), Mac-Mahon, 17e (380-24-81).

LE RETOUR DU GRAND BLOND (Fr.) : Paris, 8e (359-53-99) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Gaumont-Madeleine, 8e (073-56-03)

SCENES DE LA VIE CONJUGALE (Suéd., v.o.) : Biarritz, 8e (359-42-33) ; La Clef, 5e (337-90-90) ; Ugc-Odéon, 6e (325-71-08). — V.f. : Vendôme, 2e (073-97-52), Ugc-Marbeuf, 8e (225-47-19) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41) ; Les Nations, 12e (343-04-67), Liberté-Club, 12e (343-01-59) ; Bienvenüe-Montparnasse, 15e (544-25-02).

Les films nouveaux

TABARNAC, film français de Claude Faraldo, avec le Groupe Rock « Offenbach » : Hautefeuille, 6e (en quadriphonie) (633-79-38), Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14), Montparnasse-83, 6e (544-14-27), Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-56-16), Gramont, 2e (742-95-82), Jean-Renoir, 9e (874-40-75).

L'ORDRE, de Jean Daniel Pollet, et LE COCHON, de Jean Eustache et Jean-Michel Barjol : Seine-Cinéma, 5e (325-92-46).

LE MONSTRE EST VIVANT, film américain de Larry Cohen, avec John Ryan, Sharon Farrel (v. o.) : Publicis-Saint-Germain, 6e (222-72-80), George-V, 8e (225-41-46) ; (v. f.) : Paramount-Opéra, 9e (073-34-37), Passy, 16e (288-62-34), Paramount-Maillot, 17e (758-24-24), Paramount-Orléans, 14e (580-03-75), Maine-Rive Gauche, 14e (567-06-96), Galaxie, 13e (580-76-86), Grand-Pavois-Babord, 15e (531-44-58), Max-Linder, 9e (770-40-04), Lux-Bastille, 12e (343-79-17).

AGUIRRE LA COLERE DE DIEU, film allemand de Werner Herzog, avec Klaus Kinski (v. angl.) : Studio des Ursulines, 5e (033-39-19), U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-47-19).

A PARTIR DU 28.

DUPONT LA JOIE, film français d'Yves Boisset, avec Jean Carmet, Pierre Tornade, Michel Pereylon, Jean-Pierre Marielle, Pascale Roberts, Ginette Garcin, Robert Castel, Jean Bouyse, Isabelle Huppert : Gaumont-Madeleine, 8e (073-56-03), Marignan, 8e (359-92-82), Gaumont-Richelieu, 2e (233-56-70), Caravelle, 18e (387-50-72), Montparnasse-83, 6e (544-14-27), Cambronne, 15e 734-42-96), Gaumont-Sud, 14e (331-51-16), Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74), Quartier Latin, 5e (326-84-65), Victor-Hugo, 16e (727-49-75).

LES PIRATES DU METRO, film de Joseph Sargent, avec Walter Mathau et Martin Balsam (v. o.) : Mercury, 8e (225-75-90), Quintette, 5e (033-35-40) ; (v. f.) : ABC, 2e (236-55-54), Rio-Opéra, 2e (742-82-54), Montparnasse-83, 6e (544-14-27), Clichy-Pathé, 18e (522-37-41), Gaumont-Sud, 14e (331-51-16), Gaumont-Bosquet, 7e (551-44-11).

LES SEPT VAMPIRES D'OR (ang-chin.) (*) (v.f.) : Rex, 2e (236-83-93).

SERIEUX COMME LE PLAISIR (Fr.) : Quintette, 5e (033-35-40) ; Gaumont-Bosquet, 7e (551-44-11) (jusqu'au 27).

LA SOUPE FROIDE (Fr.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38).

LE SHERIF EST EN PRISON (A., v.o.) : Saint-Germain-Huchette, 5e (633-87-59).

SUPERFLICS (A., v.o.) : Elysées-Cinéma, 8e (225-37-90), Luxembourg, 6e (633-97-77) ; v.f. : Rex, 2e (236-83-93), Napoléon, 17e (380-41-46), Miramar, 14e (326-41-02), Gaumont-Sud, 14e (331-51-16).

TREMBLEMENT DE TERRE (A., v.o.) : Gaumont-Ambassade, 8e (359-19-08) ; v. f. : Berlitz, 2e (742-60-33), Wepler-Pathé, 18e (387-50-70).

UN JOUR LA FETE (Fr.) : Ermitage, 8e (359-15-71), Rex, 2e (236-83-93), Nations, 12e (343-04-67), Telstar, 13e (331-06-19) ; Ugc-Odéon, 6e (325-71-08) ; Mistral, 14e (734-20-70).

UNE SAISON DANS LA VIE D'EMMANUEL (Fr.) : Le Seine, 5e (325-92-46).

UN LINCEUL N'A PAS DE POCHES (Fr.) : Paramount-Elysées, 8e (359-49-34), Marivaux, 2e (742-83-90), Boul'Mich, 5e (033-48-29), Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17), Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25).

UNE PARTIE DE PLAISIR (Fr.) : Normandie, 8e (359-41-18).

VINCENT, FRANÇOIS, PAUL ET LES AUTRES (Fr.) : Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13), Diderot, 12e (343-19-29).

WANDA (A., v.o.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18).

VANDA TERES (Fr.) : U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-47-19).

Les séances spéciales

BESIDE RIVER FANGO (Fr., version anglaise sous-titrée) : La Clef, 5e (337-90-90), à 12 h. et 24 h.

LE CUIRASSE POTEMKINE (Rus.) : Le Seine, 5e (325-92-46), à 12 h. 15 (sauf dimanche).

DOMMAGE QU'ELLE SOIT UNE PUTAIN (It., v.o.) : Châtelet-Victoria, 1er (508-94-14), à 12 h. et 0 h. 15.

FELLINI-ROMA (It., v.o.) : La Clef, 5e (337-90-90), à 12 h. et 14 h.

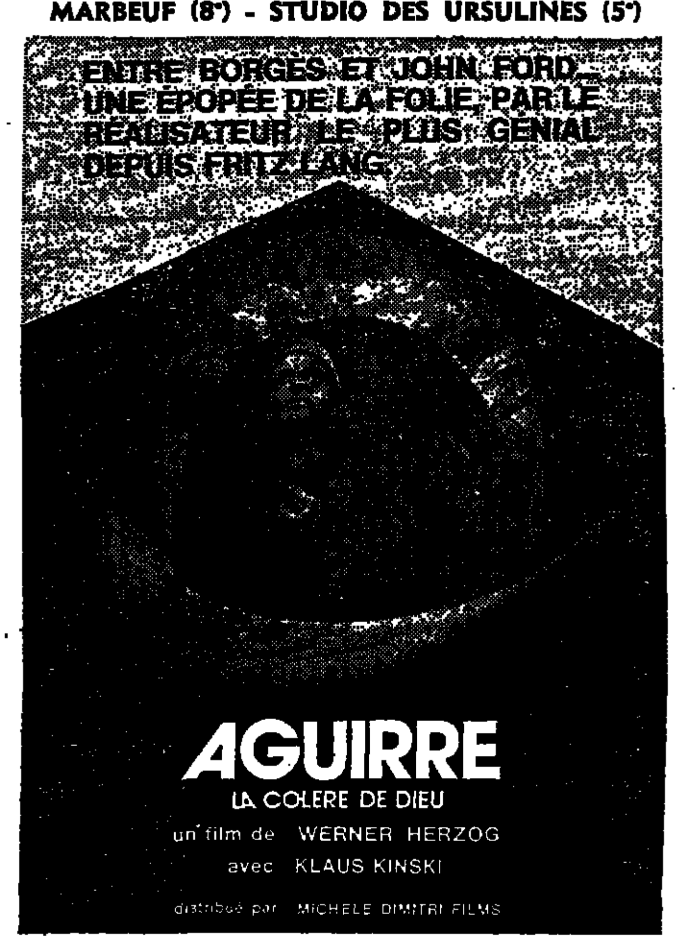
PIERROT LE FOU (Fr. **) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18), à 12 h. et 24 h.

LE PRIVE (A., v.o.) : La Clef, 5e (337-90-90), à 12 h. et 24 h.

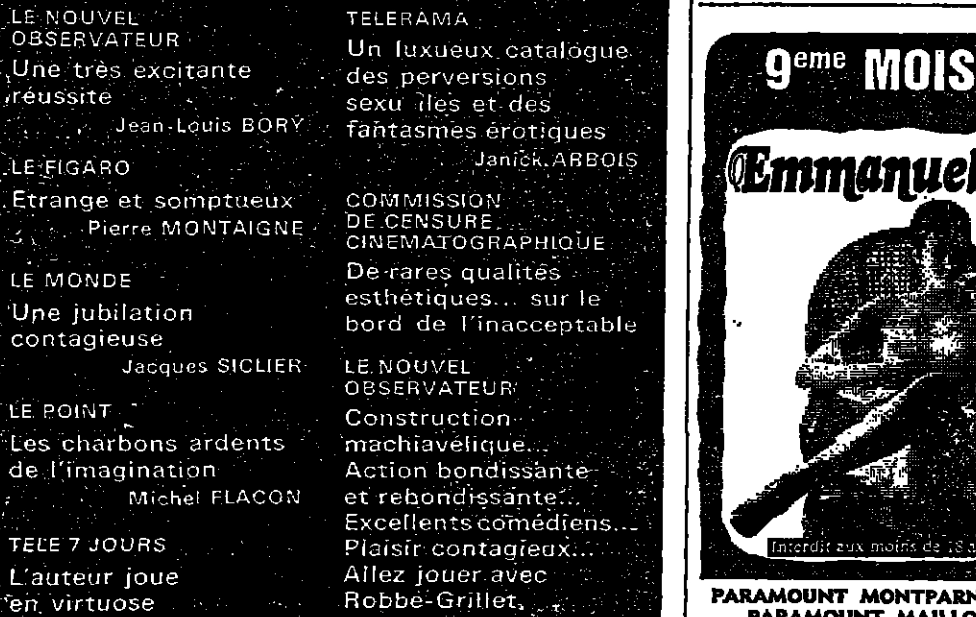
SWEET LOVE (A., ** v.o.) : Boîte à Films, 17e (754-51-50), à 18 h.

LANCELOT DU LAC : Le Seine, 5e (325-92-46), à 12 h. (sf dimanche).

LES VISITEURS (A., v.o.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18), à 12 h. et 24 h.





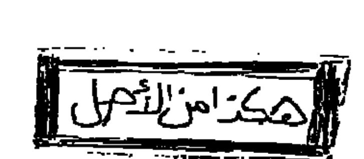












RADIO-TÉLÉVISION

Vu

LES PORTAL SUR L'A 2

Etrange et dangereux pouvoir du petit écran, ce miroir de l'âme, ce verre grossissant. Quant on a vu s'y inscrire par hasard l'autre jour aux actualités régionales, derrière le treillis d'une fenêtre grillagée, la silhouette sombre et floue de Marie-Agnès de Portal, quand on l'a entendue nous dire qu'elle avait gardé, malgré la fin tragique de son frère, tout son bon sens et nous demander d'intervenir pour l'arracher à l'obscurité malsaine où on la tenait abusivement enfermée, on l'a crue. On l'a fait.

Et on a eu raison. Invitées à faire, mercredi soir, « Le point sur l'A 2 », les dames Portal se sont montrées, semble-t-il, en excellente santé. La fille intervenait peu. Seule l'éloquence indignée, agacée, ou simplement ennuyée, de ses longs regards et de ses petits sourires témoignait de sa connaissance du dossier. Ce dossier, la mère toute rose, toute ronde sous sa toque de fourrure blanche, en faisait voler les pièces avec une intarissable jubilation. Elle s'amusait visiblement. Il fallait la voir farfouiller, ménagère affairée, dans ses piles de papiers à la recherche impatiente d'une grosse, d'un duplicata ou d'un acte notarié, agiter le testament longtemps égaré de l'oncle William, interrompre Jacques Sallebert et contredire ses avocats, pas assez convaincus apparemment de sa totale bonne foi.

C'est une plaideuse. L'espèce en est commune, nombreuse. Et maladroite et culottée. Confrontée, par film interposé, aux créances privilégiées, des créances sur prêt hypothécaire dont M° Veaux nous montrait les originaux, elle croira les écarter en affirmant qu'elles n'existent pas, et en accusant, à la grande inquiétude des témoins, leurs dépositaires de trafic de drogue. Et elle brandira, avec la satisfaction d'une arme supplémentaire contre l'adversaire, la mort du « petit assassiné à son domicile ».

Alors, a-t-on demandé ensuite à Bertrand de Jouvenel et à Jean Dutourd, leurs premiers défenseurs : Quelle impression vous ont-elles faite ? Excellente, excellente ! Elles ont beaucoup souffert, ça se voit, enfin non, ça se sent... Qui est dans son bon droit sait mal le faire valoir. Croyez-vous que ces déclarations aient servi ou desservi leur cause aux yeux de l'opinion ? Servi, bien sûr. Ne s'agit-il pas d'après eux d'une cause sacrée, d'un grand problème social ? Chacun doit pouvoir conserver au-dessus de sa tête le toit ancestral, signe d'enracinement et de résistance à l'« américanisation ». Sous l'effet d'une aussi sereine conviction, les eaux un peu troubles de cette soirée se sont calmées. Seul surnageait pour nous le souvenir de cette femme enceinte, emprisonnée pour une traite non payée sur un poste de télévision, dont le petit garçon — elle avait cinq ou six enfants — s'était suicidé. Triste affaire. Une simple affaire. Pas la « grande affaire ». Pourquoi ?

CLAUDE SARRAUTE.

« **Le Monde** » publie tous les samedis, numéro daté du dimanche-lundi, un supplément radio-télévision avec les programmes complets de la semaine.

LES PROGRAMMES

JEUDI 27 FÉVRIER

● CHAINE I : TF 1

18 h. 20 Le fil des jours.
18 h. 40 Pour les petits Filopat et Patafil.
18 h. 50 Pour les jeunes : L'île aux enfants.
19 h. 40 Une minute pour les femmes.
19 h. 45 Feuilleton Aurore et Victorien.
20 h. 30 Série : Jo Gaillard. « La canne à pommeau d'or ». Réal. Christian-Jaque, avec B. Fresson, D. Briand, I. Garrani.
Une course au large du Canada ; la victoire de la « Marie-Aude » ; un trophée en forme de canne, le vol d'un diamant dans une bijouterie canadienne... Et Jo Gaillard se retrouve receleur malgré lui.

21 h. 20 Dossier : Dialogue avec Yitzhak Rabin. Réal. G. Chauvel.
En réponse au président égyptien El Sadate (dont l'interview a été diffusée le 26 janvier sur la même chaîne), le premier ministre israélien évoque la situation internationale et celle du Proche-Orient. Il répond aux questions de Jean-François Chauvel, Jean Lacouture, Yves Cuau et Jacques Derogy.
22 h. 20 Le Club de dix heures. Prod. J. Chabannes et L. Ferrer.

● CHAINE II (couleur) : A 2

18 h. 30 Pour les petits . Le palmarès des enfants.
18 h. 40 Le livre du jour.
18 h. 55 Jeu . Des chiffres et des lettres.

19 h. 45 Feuilleton : L'âge en fleur.
20 h. 35 Le grand échiquier, de J. Chancel. Réal. A. Flederick.
En direct des Buttes-Chaumont, rencontre avec Gilles Vigneault, Michaël Denard, le Cuarteto Cedron, René-Victor Pilhes, Nicolaï Ghiaurov, Christiane Eda-Pierre, Isabelle Adjani, etc.

● CHAINE III (couleur) : FR 3

19 h. Pour les jeunes : La fameuse invasion de la Sicile par les ours, de D. Buzzati.
19 h. 40 Tribune libre : La fédération anarchiste.
20 h. Jeu : Altitude 10 000, d'A. Jérôme et P. Vignal.
20 h. 35 Un film... un auteur : « Une vie », d'A. Astruc (1958), avec M. Schell, Ch. Marquand, A. Lualdi, P. Petit.
Vers 1880, une jeune fille épouse un hobereau normand désargenté qui répond à sa passion par une incompréhension totale et la rend malheureuse. Maupassant vu par Astruc au temps de la « nouvelle vague ».

● FRANCE-CULTURE

20 h., Carte blanche, de L. Siou : « le Dernier Contrat », de R. Menard, avec P. Le Person, N. Borgeaud, Ph. Derrez, C. Jor, M. Sarcelli (réalisation G. Peyrou) ; 21 h. 20, Biologie et médecine, par les professeurs R. Debré et M. Lamy ; 21 h. 50, Le livre d'or ; 22 h. 40, Recherches musicales, par M. Chion et J. Vidal : « Les deux niveaux du sens en musique », par F. Delalande ; 23 h. 25, Les noctambules, par S. Malli : Les cheminots.

● FRANCE-MUSIQUE

20 h. 30 (S.), Concours international de la guilde française. Des artistes solistes (violons juniors). Deuxième prix : Ch.-A. Linale, violoniste, B. Vandome, pianiste : « Troisième partita » (Bach), « Sonate pour violon et piano » (Debussy), « Introduction et rondo capriccio » (Saint-Saëns), « Scherzo-Tarentelle » (Wieniawsky). Premier prix : C. Twigg, violoniste, Kathryn Stott, pianiste : « Troisième partita pour violon seul en mi majeur » (Bach), « Sonate pour violon et piano » (Debussy) ; Caprice-étude « le Sautillé » (Gallois-Montbrun), « la Fontaine d'Arethuse, extrait de Mythes » (Szymanowsky), « Scherzo-Tarentelle » (Wieniawsky) ; 22 h. 45 (S.), Clarté dans la nuit ; 23 h. (S.), Jazz vivant : Le Quintette de McCoy Tyner ; 24 h. (S.), La musique et ses classiques ; 1 h. 30, Nocturnales.

VENDREDI 28 FÉVRIER

● CHAINE I : TF 1

18 h. 40 Pour les petits : Filopat et Patafil.
18 h. 50 Pour les jeunes : L'île aux enfants.
19 h. 40 Une minute pour les femmes.
19 h. 45 Feuilleton : Aurore et Victorien.
20 h. 35 Cinéma pour rire : « Comment épouser un premier ministre », de M. Boisrond (1964), avec J.-C. Brialy, P. Petit, J. Richard, A. Luguet.
Grâce à une lettre compromettante tombée entre ses mains, une jeune ouvreuse de théâtre entreprend d'améliorer l'équipement de son H.L.M. en « faisant chanter » un brillant attaché ministériel.
22 h. 20 Débat.
Avec Michel Boisrond, Maria Pacome, Jean-Claude Brialy et Pierre Mondy.

● CHAINE II (couleur) : A 2

18 h. 55 Jeu : Des chiffres et des lettres.
19 h. 45 Feuilleton : L'âge en fleur.
20 h. 35 Variétés : Bouvard en liberté.
Avec Salvatore Adamo.
21 h. 40 Magazine littéraire : Apostrophes, de B. Pivot. Le divorce.
Avec Hervé Bazin, auteur de « Madame Ex », Clarke Cayron, auteur de « Divorce en France », Lise Vincent-Doucet Bon, auteur de « Mariage dans les civilisations anciennes ». Et la participation de Mme Françoise Giroud, secrétaire d'Etat à la condition féminine.
22 h. 50 Ciné-club : « les Producteurs », de M. Brooks (1968), avec Z. Mostel, G. Wilder, K. Mars, E. Winwood.

● CHAINE III (couleur) : FR 3

19 h. Pour les jeunes : La fameuse invasion de la Sicile par les ours, de D. Buzzati.
19 h. 40 Tribune libre les P.M.E.
20 h. Emissions régionales.
20 h. 35 Western, films policiers, aventures : « le Pacha », de G. Lautner (1967), avec J. Gabin, D. Carrel, J. Gaven, M. Garrel, F. Marten.

● FRANCE-CULTURE

20 h., Madeleine Renaud et Jean-Louis Barrault reçoivent ; 21 h., Entretien avec Darius Milhaud (I), par Georges Léon (reprise) ; 21 h. 20, Les grandes avenues de la science moderne, par le professeur P. Auger ; 21 h. 50, En son temps l'Opéra ; 22 h. 5, Art, création, méthode, par G. Charbonnier ; 23 h., Tribune internationale des compositeurs : Affiche « Euphorie pour orchestre » (I. Radauer) ; 23 h. 25, Musique et sciences humaines, par J.-M. Damian.

● FRANCE-MUSIQUE

20 h. 30 (S.), Les jeunes Français sont musiciens, par F. Serrette, avec la collaboration de J.-P. Ollivier, avec le concours de : F. Lodéon, violoncelliste, D. Hovora, pianiste ; 22 h. (S.), Jardins à la française : « Métaboles » (Dutilleux), « Quatre poèmes de Sapho pour soprano et trio à cordes » (Ch. Chaynes), « la Création du monde » (Milhaud) ; 24 h. (S.), La musique et ses classiques ; 1 h. 30, Nocturnales.

A L'HOTEL DROUOT

Vendredi

VENTES

S. 1 - Estampes et tableaux modernes. Mlle Callac, expert. S.C.P. Laurin, Guilloux, Buffetaud.

S. 2 - Après décès. Bon mobilier. M° Delorme.

S. 6 - Tableaux modernes. Braque, Goerg, Matisse, etc. Obj. d'Extrême-Orient. Porcelaines de la Chine. Meubles anc. et de style. MM. Marumo, Portier, Canet. M° Lemée.

S. 7 - Extrême-Orient. M. Moreau-Gobard. M°° Boisgirard.

S. 8 - Bijoux, argenterie. Etudes Audap, Godeau, Solanet.

S. 10-11 - Objets d'art et de bel ameublem. du XVIII° s. MM. Dillée. M°° Ader, Picard, Tajan.

S. 12 - Sièges et meubl. M° Bondu.

S. 13 - Fourr. Papil. M° le Blanc.

S. 14 - Tableaux, céramiq., mobilier ancien et de style. M° Oger.

S. 19 - Timbres. M°° Jacques Ribault-Menetière, Marlio.

VENTE A VERSAILLES

M°° P. et J. MARTIN, c.-pr. ass.
Tél. 950-58-08
DIMANCHE 2 MARS 1975
GALERIE DES CHEVAU-LEGERS
6 bis, avenue de Sceaux
10 h. 30 : DENTELLES ANC.
14 h. : ORFEVR. XVIII°, XIX°
Beaux Bijoux
HOTEL DES CHEVAU-LEGERS
3, impasse des Chevau-Légers
10 h. 30 : ART PRECOLOMBIEN
ART D'AFRIQUE
14 h. : TABLEAUX ANCIENS
SIEGES et MEUBLES anglais et français XVIII°, XIX°.
Expos. : vendredi et samedi.

D'une chaîne à l'autre

TÉLÉDIFFUSION TROUVE ÉGALEMENT SES RESSOURCES INSUFFISANTES

● M. Jean Autin, président de *Télédiffusion de France* (société chargée de la gestion du service public de la diffusion), a répondu mardi aux questions d'un grand nombre de journalistes réunis dans les bâtiments de la société, porte de Versailles. Après avoir vanté les qualités du « produit télévisuel français » et évoqué l'extension rapide du marché, en particulier dans les pays arabes, M. Jean Autin a souligné que les possibilités du service public qu'il dirige depuis un mois et demi étaient étroitement liées au montant de la redevance et que ces ressources étaient devenues insuffisantes : « Actuellement, a-t-il dit, nous perdons de l'argent en développant le réseau dans des régions improductives. C'est à l'Etat d'inventer de nouvelles modalités de financement. » Les principaux efforts d'équipement de télédiffusion de France concernent, à court terme, la couverture du territoire par FR 3 et l'amélioration de la qualité de l'image dans certaines zones défavorisées de la région parisienne.

DE PAUL VI A HEMINGWAY

● La Société française de production et de création audiovisuelles, que préside M. Jean-Charles Edeline, continue d'avoir des soucis avec ses « *plans de charge* », certaines commandes des chaînes de télévision se faisant attendre.

C'est pourquoi la S.F.P. a décidé de produire un documentaire de quatre-vingt-dix minutes sur le pape Paul VI, « le Temps d'un pape », réalisé par Claude Mossé, dont le tournage a débuté au Vatican.

Pour leur part, TF 1 et la société allemande Bavaria ont formé le projet commun, à réaliser en 1976, d'une vie d'Ernest Hemingway. Durée : six heures. Jack Hemingway est associé directement à l'entreprise, puisqu'il s'agirait de la démarche d'un fils à la recherche des traces de son père.

UN SEUL FILM LE VENDREDI

● En dépit de l'autorisation dont FR 3 bénéficiait de diffuser un film le vendredi avant 22 heures, M. Claude Contamine, président de la troisième chaîne, a confirmé son intention d'y renoncer et de marquer ainsi « *sa volonté d'instituer un dialogue sur des bases nouvelles avec le cinéma, dans un esprit d'ouverture, de compréhension réciproque et de collaboration avec les professionnels* ».

Rappelons que FR 3 diffusera les quatre films hebdomadaires auxquels elle a droit le lundi, le mardi, le mercredi et le jeudi.

Le vendredi, il n'y aura donc plus que le « ciné-club » de l'A 2, vers 22 h. 30.

LE DROIT DE RÉPONSE : IMMINENT

● Le projet de droit de réponse sur les ondes, qui a été étudié par le haut conseil de l'audiovisuel, est actuellement soumis au Conseil d'Etat. En cas d'avis favorable, l'institution de ce droit de réponse pourrait être inscrit à l'ordre du jour du prochain conseil des ministres, le mercredi 5 mars.

TF 1 : UN EMPRUNT BANCAIRE DE 8 MILLIONS

● Le conseil d'administration de TF 1, réuni mercredi 26 février, a approuvé le budget de la première chaîne de télévision pour 1975, qui s'élève à 696 000 000 de francs et se présente en équilibre grâce à un emprunt bancaire de 8 000 000 destiné à l'équipement de studios, rue Cognac-Jay, pour le passage à la couleur.

M. Jean-Louis Guillaud, directeur général de TF 1, a précisé que ce budget permettrait de faire face au cahier des charges et d'assurer la diffusion prévue de trois mille heures d'émissions par an (sept cents heures d'informations, huit cents heures de programmes produits par TF 1, cinq cents heures de programmes produits par la Société française de production, huit cents heures de coproduction de films et de programmes achetés et deux cents heures de rediffusions).

TRIBUNES ET DÉBATS

JEUDI 27 FÉVRIER

— *M. Jean Lecanuet*, ministre de la justice, répond aux questions des journalistes de Radio-Monte-Carlo, à 19 heures.

— *M. Jacques Chirac*, premier ministre, répond aux questions des journalistes d'Europe 1, à 19 h. 20.

— *La Fédération anarchiste* expose son point de vue en tribune libre sur FR 3, à 19 h. 40.

— *Le général Yitzhak Rabin*, premier ministre israélien, répond aux questions de J.-F. Chauvel (TF 1), J. Lacouture (*le Nouvel Observateur*), Y. Cuau (*le Figaro*) et J. Derogy (*l'Express*), sur TF 1, à 21 h. 20.

VENDREDI 28 FÉVRIER

— *L'alcoolisme* est le thème du dossier de France-Culture, à 16 heures.

— *Mme Annie Lesur*, secrétaire d'Etat à l'enseignement pré-scolaire, répond aux questions d'Etienne Mougeotte sur Europe 1, à 19 h. 20.

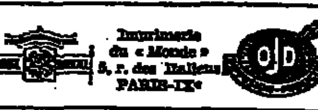
— « *La drogue chez les jeunes* » est le sujet de l'enquête du magazine de R. Pic et M. Tauriac, « Les grands reporters », réalisée par F. Missen (*le Provençal*), S. Chauvel-Leroux (*le Figaro*), R. Colombani (*France-Soir*) et H. Charpentier (*France-Inter*) sur France-Inter, à 19 h. 20.

— *Les Petites et Moyennes Entreprises* exposent leur point de vue en tribune libre sur FR 3, à 19 h. 40.

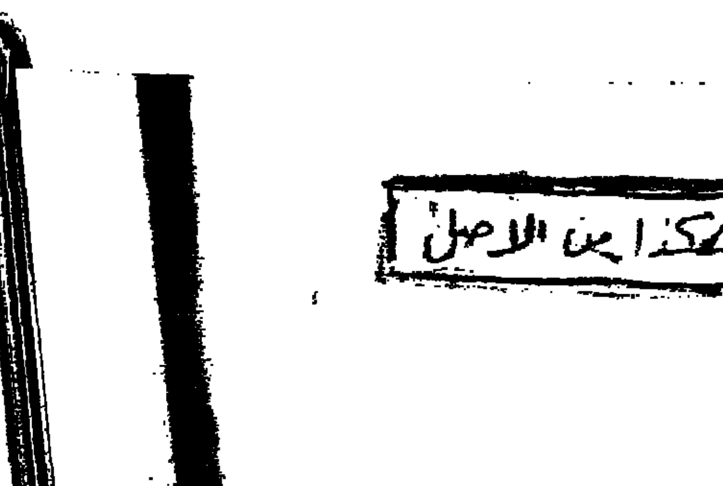
— *M. Roland Leroy*, membre du bureau politique du parti communiste et directeur de *l'Humanité*, est l'invité de la tribune libre de TF 1 au cours du journal télévisé de 20 heures.

— *Mme Françoise Giroud*, secrétaire d'Etat à la condition féminine, participe au magazine littéraire « Apostrophes » consacré au divorce sur A 2, à 21 h. 40.

Edité par la S.A.R.L. *le Monde*.
Gérants :
Jacques Fauvet, directeur de la publication.
Jacques Sauvageot.



Imprimerie du « Monde » 5, r. des Italiens PARIS-IX°



هكذا من الأصل

ANNONCES CLASSEES

	La ligne	La ligne T.C.
DEMANDES D'EMPLOI	6,00	6,89
OFFRES D'EMPLOI	30,00	35,02
REPRESENTAT. : Demandes	15,00	17,21
Offres	30,00	35,02
Offres d'Emploi "Placards Encadrés" minimum 15 lignes de hauteur	36,00	42,03

	La ligne	La ligne T.C.
IMMOBILIER Achat — Vente — Location	24,00	28,02
AUTOS — BATEAUX	22,00	25,68
PROPOSITIONS COMMERC. CAPITAUX	60,00	70,05
OCCASIONS	22,00	25,68

offres d'emploi

IMPORTANTE SOCIÉTÉ PRODUITS GRANDE CONSOMMATION

recherche

ASSISTANT DIRECTEUR MARKETING

Homme jeune, créatif, efficace, formation école de commerce. Sérieuse expérience dans les services le ventes ou marketing de sociétés de produits de grande consommation (minimum 3 ans).

Missions :

- étude de marchés ;
- mise au point de promotion ;
- préparation des choix stratégiques de marketing ;
- propositions d'idées nouvelles ;
- conseils auprès du directeur de marketing.

Poste à pourvoir à Paris.

Envoyer C.V., photo et rémunération actuelle à TRAVERSE, n° 101, 12, r. des Pyramides, Paris-1er.

Discrétion assurée.

DIRECTEUR GÉNÉRAL

140.000-180.000 F

Notre Société est la filiale d'un Groupe International. En France, nous distribuons des systèmes d'Intercommunications.

Nous recherchons actuellement notre DIRECTEUR GENERAL FRANCE pour développer nos ventes, améliorer nos circuits de distribution et insuffler une mentalité de Business-Men à l'ensemble du personnel.

Nous recherchons donc un excellent professionnel ayant déjà dirigé effectivement une entreprise moyenne de distribution.

Vous êtes Ingénieur d'une Grande Ecole ou Diplômé d'une Ecole Supérieure de Commerce et, bien sûr, vous parlez anglais couramment.

Il y a beaucoup à faire, c'est le challenge que nous vous proposons.

Merci d'adresser votre candidature av. C.V. n° 9.640.

COFAP 40, rue de Chabrol 75010 Paris q.tr.

GROUPEMENT POUR LA DIFFUSION DE VINS, CHAMPAGNE ET SPIRITUEUX DE GRANDE NOTORIÉTÉ

recherche sur PARIS et ENVIRONS

- **UN CHEF DE VENTE**
- **DEUX INSPECTEURS** dont 1 SPECIALISTE en vins fins de BORDEAUX
- **PLUSIEURS REPRÉSENTANTS** pour la clientèle traditionnelle

en PROVINCE

- **AGENTS EXCLUSIFS** pour toutes catégories de clientèle.

Ces postes ne peuvent convenir qu'à des collaborateurs responsables, de haut niveau, débutants ou chevronnés désireux de prouver leur efficacité, au sein d'une équipe dynamique.

Adresser C.V. manuscrit au n° 721.414. REGIE-PRESSE. 85 bis, rue Reaumur, Paris (2e), qui transmettra.

CENTRE D'ETUDES BANLIEUE OUEST recherche

INGENIEUR

débutant ou quelques années d'expérience.

Formation grande école polyvalente ou Arts et Métiers ou équivalent - Bonne aptitude commandement. Goût pour travaux chantiers, connaissances mécanique, électricité et, si possible, forage - Anglais apprécié. Bonne disponibilité pour déplacements ou séjours étranger. Poste à pourvoir rapidement.

Ecrire I.F.P. - B.P. 18, 92252 RUEIL-MALMAISON, av. réf., C.V., photo et prét.

AP. et PROG. COBOL connaiss. HB 6000
1 A.P. ASSIRIS S/SGT
1 A.P. ASS./TSO
Tél. pour Rd-vs : 202-48-49.

Cab. ARDOUIN, agent immob., ch. **HOMME** minim. 25 ans, bne présentat. Goût des contacts humains, ayant qualités de base nécessaires à la négociation, désirant se faire une bne situation. Formation assurée - 229-44-61.

Important cabinet rech. NEGOCIATEUR en FORMATION PROFESS. Tél. 622-25-50.

Société de Services de Paris recherche pour :

SON SERVICE ASSISTANCE CLIENTELE

UN INGÉNIEUR TECHNICO-COMMERCIAL

Bonne connaissance FORTRAN - COBOL - systèmes UNIVAC 1108 et OS

SON SERVICE ASSISTANCE TECHNIQUE

UN INGÉNIEUR TECHNICO-COMMERCIAL

Bonne connaissance METHODE ELEMENTS FINIS
— VIBRATION
— RESISTANCE DES MATERIAUX

Ecrire N° 20055 P.A. SVP 37, rue du Général-Foy, 75008 PARIS

IMPORTANTE SOCIÉTÉ D'ÉLECTRONIQUE
Banlieue Sud de Paris
recherche pour ses LABORATOIRES

INGÉNIEURS ÉLECTRONICIENS (ENST - ESE - GENOBLE)

I. - Pour étude de systèmes numériques.
II. - Pour étude du traitement d'images.
III. - Hyperfréquenciste. Pour étude de sources à l'état solide.

JEUNE INGÉNIEUR MÉCANICIEN (ARTS ET MÉTIERS)

Pour étude de mécanique type aéronautique.

Envoyer curriculum vitae sous numéro 95.775, à CONTESSE P., 20, av. Opéra, 75001 PARIS, qui tr.

IMPORTANT CONSTRUCTEUR ORDINATEURS
recherche

ingenieur GRANDES ECOLES

minimum 5 ans d'expérience industrielle dans l'informatique ou l'électronique professionnelle.

CHARGE :

- *des* PROJETS INDUSTRIELS *pour l'étranger dans le domaine* INFORMATIQUE,
- *de la négociation et suivi des contrats,*
- *connaissance de l'anglais indispensable, (autres langues souhaitées),*
- *déplacements à l'étranger.*

Adresser lettre de candidature manuscrite, CV détaillé, photo et prétentions sous référence 13.370 à :

s.n.p.m PETITES ANNONCES 100, av. Ch. de Gaulle 92522 NEUILLY

POSTES d'

INGENIEURS à *MONTREAL*

créés dans le cadre du programme hydro-électrique du Grand Nord Canadien (durée des travaux : 10 ans)

• INGENIEUR HYDRAULICIEN (réfer. 730211)

Etablit et revise les critères de conception des ouvrages hydrauliques (canaux d'amenée, prises d'eau, chambres d'équilibre, canaux de fuite, évacuateurs,...)
Ing. diplômé Ponts Mines — ENSEEIHT, ENSH, ENSG + mini 5 ans exper. domaine hydro-électrique.

• INGENIEUR MECANIQUE (référ. 730212)

Conçoit tout l'équipement de service des centrales, systèmes de distribution (eau, feu, refroidissement).
Ing. ECP — ENSM — ESTP (Me) + 3 ans expérience poste equivalent.

• INGENIEUR GENIE CIVIL (référ. 730213)

Coordonne la conception des structures béton - acier requises dans les aménagements hydro-électriques.
Ing. Ponts, ENSG, ENSM, ESTP (TP) + mini 10 ans expérience conception ouvrages grande envergure, structure hydraulique, galeries souterraines.

Salaire 22 à 25000 $ an. Voyage aller famille - Indemn. déménag. 1000 $ - Statut d'immigrant (législ. soc. et fisc. canad.) — Semaine 37h1/2 sur 5 jours.

Adresser SOUS REFERENCE C.V. détaillé précisant nature des travaux effectués (conception cond. de chantier) et prétentions de salaire à :

CENTRE DE SYNTHESE
10, rue de Léningrad - 75008 PARIS qui enverra notice détaillée.

emplois régionaux



SOCIETE MULTINATIONALE

recherche pour son usine française située à 150 kms au Nord Ouest de PARIS

CONTROLEUR DE GESTION

susceptible de devenir
DIRECTEUR FINANCIER
dans une usine du groupe après quelques années.

Anglais parlé couramment indispensable.

Formation DECS ou similaire avec expérience du système comptable américain.

Ce poste convient à un homme de 27 ans minim. *avec au moins 3 ans d'expérience* en Usine. Sous les ordres du Directeur Financier le titulaire sera responsable de la comptabilité analytique, du budget et du contrôle budgétaire et de la comptabilité fournisseurs.
L'habitude des systèmes de gestion intégrés est un atout non indispensable mais apprécié.
Le salaire ne sera pas inférieur à 60.000 F.

Envoyer C.V. et prétentions à No 95.632 CONTESSE Publicité 20, Avenue de l'Opéra 75040 PARIS CEDEX 01, qui transmettra.

IMPORT. LABORATOIRE PHARMACEUTIQUE
en pleine expansion
recherche
pour son Département Étranger

RESPONSABLE ADMINISTRATIF

H.E.C., E.S.S.E.C. ou équivalent

IL AURA POUR MISSION

- d'établir les plans, budgets et d'en assurer le contrôle ;
- de rédiger les contrats ;
- d'animer le service administratif du département.

Il sera à Bordeaux, au laboratoire et à l'usine, la plaque tournante avec les délégués à l'étranger.

Quelques années d'expérience dans une fonction similaire sont souhaitables.

Lieu de résidence : BORDEAUX

Envoyer C.V. manuscrit, photo, prétent., N° 94.124 PUBLICITE ROGER BLEY 101, rue Réaumur, 75002-PARIS, qui transmettra.

Banque Populaire de la RÉGION SUD de PARIS RECHERCHE le

RESPONSABLE DE SON DÉPARTEMENT « CRÉDIT COURT TERME ENTREPRISES »

Ce poste est à pourvoir par un cadre de Banque réunissant :

- Une formation supérieure (Sciences économiques / Ecole supérieure de commerce) (ou équivalent) ;
- Une solide maîtrise de l'analyse financière ;
- Une expérience dans le domaine du suivi « Haut Niveau » de la clientèle Entreprises.

LIEU DE TRAVAIL :
— MONTROUGE (métro Porte d'Orléans).

ECRIRE sous références C.T.E.
— avec photo, C.V. et prétentions annuelles

B.I.C.S.
DIRECTION DU PERSONNEL
55, avenue Aristide-Briand, 92120 Montrouge.

IMPORTANTE SOCIÉTÉ D'ÉLECTRONIQUE
PARIS SUD, recherche

INGÉNIEURS TECHNICO-COMMERCIAUX (ENST - ESE - ISEP - ESME, etc.)

1o) Pour relations avec grandes administrations, négociations de contrats. Expérience en micro-ondes.
2o) Pour établissement de projets et suivi de leur réalisation dans domaine faisceaux hertziens. *Déplacements fréquents.*
3o) Pour assurer suivi des commandes et prendre part dans négociations de nouvelles affaires dans domaine radio-diffusion ou radio-communication.

Pour tous ces postes : anglais indispensable.

Adres. C.V. (en précisant poste désiré) à no 96.019, CONTESSE Publicité, 20, av. Opéra, Paris-1er, q. tr.

SG2 Société Générale de Service et de Gestion RECRUTE

CHEFS DE PROJETS INFORMATICIENS

5 années d'expérience pour assurer l'encadrement et l'animation d'équipes d'ingénieurs et d'analystes-programmeurs.

Adresser C.V. et prétentions sous réf. PHT à :

SG 2 12, Avenue Vion Whitcomb 75016 PARIS

En raison du développement de ses activités à l'étranger

SOGREAH
INGÉNIEURS CONSEILS A GRENOBLE

recherche pour DIRECTION ET CONTROLE DE TRAVAUX

DIRECTEURS DE TRAVAUX
INGÉNIEURS DE TRAVAUX
CONTROLEURS DE TRAVAUX

ayant plusieurs années d'expérience dans la fonction sur des Chantiers de Travaux Publics. Postes à pourvoir immédiatement sur chantiers d'aménagements hydro-électriques ou hydro-agricoles.

Envoyer lettre manuscrite avec curriculum vitae à SOGREAH, B.P. 172, Centre de Tri. 38042 GRENOBLE CEDEX.

Nous sommes une BANQUE RÉGIONALE *appartenant à un Groupe* National important

Afin de renforcer notre encadrement dans le secteur EXPLOITATION (Siège et Agences), nous recherchons plusieurs

GRADÉS ET CADRES

possédant une solide formation générale et technique, le goût des contacts et un sens aigu du risque, l'aptitude à animer.

Une expérience de plusieurs années dans l'exploitation sera appréciée.

La rémunération sera fonction des compétences acquises.

Adresser C.V. détaillé et prétentions à n° 8.048, « LE MONDE » Publicité, 5, rue des Italiens, 75427 PARIS, qui transmettra.

COMPUTER SALES MANAGER MIDDLE EAST

Major U.S. international computer company has retained us to locate a sales manager for its middle eastern operations. Ideal candidate will have 10 years computer sales and marketing experience, a minimum of 3-5 years management responsibility, work experience in the Middle East and a reasonable technical background which would enable him to direct support staff. Good knowledge of english mandatory : fluency in arabic would be very helpful. Outstanding compensation and benefit package for right candidate.

Reply in confidence to : Chris Associates Ltd., n° 8.043, « le Monde » Publicité, 5, rue des Italiens, 75427 PARIS.

Je suis chargé par une Société **D'INSTALLATION TELEPHONIQUE** bien implantée, de recruter **LE RESPONSABLE** de son imp. PORTEFEUILLE CLIENTS existants. **Ce CHEF de SERVICE** aura un niveau technique **D'INGENIEUR** et une expérience D'ENCADREMENT COMMERC. Il aura à animer une équipe d'INSPECTEURS COMMERCX pour PARIS et sa BANLIEUE et dépendra directement de la DIRECTION GENERALE. Ecr. avec C.V. et prétentions à Cabinet C.J.N., 19, rue La Fayette, Paris-9e, réf. R.S. 33, qui garantit la plus absolue discrétion.

POSTE **CHEF RAYONS** proposé par PRISUNIC 600 m² Paris-Est pour candidate dynam., 30 a. min. Discrét. ass. Ecr. à 650 Publicités Réunies, 112, bd Voltaire, - 75011 PARIS. Joindre photo identité.

SOCIETE D'ENGINEERING recherche pour son bureau d'Etudes à PARIS

CARTOGRAPHE EXPERIMENTE

- capable d'initiatives dans le domaine de l'élaboration de cartes ;
- plusieurs années d'expérience requises ;
- notions de photo-interprétation souhaitées ;
- *dessinateurs industriels s'abstenir.*

Env. C.V et prét. : SATEC 110, r. Université, PARIS-7e.

Entrepr. industr. (150 pers.) ch. pour Paris, Pte d'Orléans, 1 chef de serv. comptab., 35 a. min., niv. DECS ou équivalent. Ser., exc. per. prof. Env. CV dét. av. photo, no T 65858, Régie Presse, 85 bis, rue Réaumur, PARIS-2e.

Labo. Pharmacie et Toxicologie, Ecole Vétérinaire d'Alfort, rech. **PHARMACIEN** compétent chimie analytique. *368-56-51 (de 9 h à 12 h).*

Société quartier Saint-Lazare recherche serv. transit. CHEF. T. 292-28-76.

USINE SITUEE A NANTES (44)

Transformant Fruits et Dérivés, Cacaos, Graisses végétales

Recherche

INGÉNIEUR DE FABRICATION

connaissant parfaitement produits et matériels correspondants.

Langue Anglaise souhaitée

Adresser curriculum vitae détaillé à M. R. POURNO, 7, rue Copernic, NANTES

SOCIÉTÉ SITUÉE A NANTES (44)

Fabriquant produits à base de fruits et Cacao de haute technologie destinés aux Collectivités, Restaurants, Cafeteries et aux Industriels Laitiers et Biscuitiers

recherche

COMMERCIAL HAUT NIVEAU

Langue anglaise nécessaire. Allemand souhaité.

Disponible pour voyages fréquents en Europe.

Envoyer curriculum vitae détaillé, à Monsieur R. POURNO, 7, rue Copernic - NANTES.

TOULON. CADRE TECHNICO-CCIAL ADJOINT AU P.D.G. entreprise 20 salariés, sens du commandement, connaiss. mécaniques approfondies matér. T.P., étude devis et coûts d'exploitation, aptitude aux contacts à un *niveau élevé, rémunér. à débat.* Adres. C.V. man. et prétent. au nº 8.042, « le Monde » Publicité, 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

Coll. sec. mixte cath. Alpes-Midi ch. foyer ou célib. pour direction rentrée sept. 75, sér. réf. Ecr. no 7.959, « le Monde » Publicité, 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

F.J.T Mixte. Neuf. 140 lits. 20e. Ch. DIR. ADJ. H. ou F. Expér. animation et gestion. - 366-85-17.

TURBOMECA

recherche pour son siège social à PAU

1o Pour son service trésorerie UN COLLABORATEUR si possible formation bancaire, ayant forte expérience gestion trésorerie ;

2o Pour son service comptabilité analytique d'exploitation, un COLLABORATEUR niv. D.E.C.S. rompu à la pratique prix de revient dans industrie mécaniq.

Ecr. avec C.V. et prétentions à TURBOMECA, BORDES, 64320 BIZANOS.

BANQUE PRIVÉE PARISIENNE

recherche

COLLABORATEUR

niveau licence,

pour visites et démarches de sa clientèle en Province et Région parisienne, composée d'organismes financiers et de sociétés industrielles. Quelques années d'expérience bancaire souhaitées. Salaire élevé. Voiture et Tous frais payés.

Adr. C.V. et photo sous numéro 8.049, « le Monde » Publ., 5, rue des Italiens - 75427 PARIS-9e, qui tr.

L'immobilier

exclusivités

appartements vente

INVESTISSEURS (locations assurées)

PARIS 15e
PORTE DE VERSAILLES
33, rue du Hameau
dans immeuble de grand standing, appartements de 2 pièces, cuisine et salle de bains équipées, de 277.000 à 293.000 F., cave et parking inclus.
Livraison immédiate.
PRODOMO S.A., 7 pl. de Valois. 231-80-36 et 233-85-15

Paris

Mº Courcelles, gd 5/6 Pces, tt cft, récept., 40 m², entr., galerie, 2 sanit., 2 chbres serv., balc. SUD, imm. P. de T., sldg, 4e, asc. : 760.000 F. - ANJ. 90-73.

XIVe, pleine verdure, près de la Porte de Chatillon, ODE. 42-78. 5 P., 2 s. de b., tél., asc., park., calme, grands balcons. Soleil.

Pr. pl. St-Michel. ODE. 95-18 : Gd sél. + 2 P., cheminée car. Tél. possible. Petite Terrasse.

GAMBETTA. imm. rav., b. 2 P., cuis., bs, balc., cave, impecc. : 130.000 F, poss. créd. loc. assuré par nos soins. - Tél. : 555-72-54.

R. MONGE, BD HOPITAL (5e), R. MAYET (6e), R. CAILLLAUX et R. JURA (13e), R. ALESIA (14e), STUD. et 2 PCES, tt cft. Habitation ou placement. 337-88-15.

Part. vd Mº Daumesnil, 3 P., 67 m², gde cuis., cave, park. en s.-sol, téléph., 245.000 F, frais d'enregistrement réduit. Tél. : 345-45-81.

MONTPARNASSE. Propriét. vd 40 à 180 m² avant ou après travaux, possibilité duplex, ascens. SAB. 85-86, LE MATIN.

PYRENEES. Imm. neuf, 95 m2, liv., 3 ch. + box : 310.000 F. Téléphone : 797-93-21.

PYRENEES, original 60 m² en duplex, living, poutres appar., cheminées, petite terrasse, état impeccable : 170.000 F. 366-45-29.

EXCELLENT PLACEMENT
Pr. Pte Bagnolet, ds imm. réc., b. 2 P., cuis., tt cft, balc., tél., très bon état. Prix exceptionn. 70.000 F. Très urgent. 343-32-67.

MUETTE Très beau 7 pièces, triple réception + 4 chbres, 3 bains, 250 m² + 3 ch. serv.+park. 1.250.000 F. Groupe DORESSAY - 222-27-60 et 27-57.

16e Dans hameau privé. Immeub. neuf, gd standing 6e étage, 5 p., 135 m²+ch. serv. + box. 6.000 F/m2 - 227-11-95.

4e étage, 7 p., 185 m² + ch. serv. + box. 6.000 F/m2 - 227-11-95.

PASTEUR Beau 3 pièces s/rue 85 m², gd sél. 40 m², tél., chauff. cent., plac. Merc.-Jeudi : 197, r. Vaugirad, 13-18 h.

9e B. 3 P. + cuis., bains, ent. Moq. 165.000 F. - 742-23-25.

Mº M.-BIZOT Imm. réc., stde Beau studio, cuis. sép., tt cft, 30m²+gd balc. 140.000. Poss. park. T. 628-79-40.

NATION Sur cours Vincennes Tr. bel imm. p. de t. 3 p., cuis., s. d'e., wc, ch. cent., 6e étage, balcon, vue dégagée. Prix 160.000 F. - Tél. 343-62-14.

PORTE d'ORLEANS à 800 m RESID. P. à P. Rare. Vrai atelier d'artiste + appart. tt cft, asc. desc. S/sq. Tél. S/pl. JEUDI-VEND., 14 h 30-18 h : 46, pl. J.-Ferry, MONTROUGE. Ag. strict. s'abst.

Région parisienne

CHATOU CENTRE
PRES R.E.R., appart. 5 pièces, tout confort. — Prix 380.000 F. S. A. H. LE CLAIR, 65, avenue Foch, à CHATOU. 976-38-02.

Part. de préfér. à Part. vend : appart. 200 m², gd stdg, dans un petit immeuble, rue de la Celle, LE CHESNAY, près PARLY II, 3 S. de B., 2 parkings, téléphone, 580.000 F. DOCTEUR MUGICA, 72, rue Henri-Martin, Paris-16e. Téléphone : 504-29-15.

GIF-SUR-YVETTE - URGENT Départ étranger, Particul. vend appartem. 4 Pces, 90 m² envir., beau stdg, entièrement meublé, 210.000 F. Rendez-vous 907-65-66.

LEVALLOIS, près Mº, b. 5 P., 108 m², 2 asc., s/verd., Imm. réc. ALGRAIN : 285-00-59 - 09-54.

LYCEE ENGHIEN. - Luxueuse résidence « le Neptune », séjour + chambre, balcon, garage, parking, cave — Tél. : 989-31-74.

PARTICULIER DIRECTEMENT
SEVRES - VILLE-D'AVRAY
près gare, résidence dans parc. 5 Pièces. 130 m² : 440.000 F. Possible chambre de service et garage : 40 000 F. T. : 355-98-79.

Boulogne - Sur parc Saint-Cloud, liv. 50 m², 4 ch., 2 bns, 150 m², vue exceptionnelle. — 604-46-87.

PR. SAINT-GERMAIN-EN-LAYE Imm. nf ds parc, 105 m², living dble, 3 ch., 2 bns, tél., park., 1.600 F + charges. — 797-93-21.

LA VARENNE, proxi.m R.E.R. Très calme, livrable fin 1975 : 3 P., cuis., cft, chf. ind., 60 m² × 3.300 F, gar. s.-sol, charges réduites. Téléphone : 886-24-24.

Etranger

VALAIS (Suisse) ALT. 1.800 Soleil
Propriét. vend Appt 50 m², imm. réc., séj.+ch. 2 lits. 145.000 FS. Meublé 4 pers. - Serai s/place vac. Pâques. Ecr. Mlle PLUSS, 8, rue G.-Moynier, 1203 Genève.

locations non meublées

Offre

Pte Pantin, b. imm., 4 P., cuis., bs, wc, tél., 1.400 F. 887-24-27.

NATION, gd stud., cuis., dche, wc, chf. cal, 500 F. 887-63-66.

CELLE-ST-CLOUD. 2 min. gare, raviss. villa « Ile-de-France » : 5 ch., 2 bs, récept., 50 m², gar. 2 voit., 5.000 F. Katz : 970-33-33.

Trocadéro, imm. neuf, de grand stdg, sompt. appts 4 et 5 P., loggia, tél., loy. él. justif. 267-11-24.

15e RUE DES BERGERS STUDIOS, imm. neuf, jam. habit. 850 F t.c. 344-20-21.

7e Stand., dble liv., cuis. éq., tél., 1.550 F. - 522-56-11.

hôtels-partic.

15e RESIDENTIEL, LUX. H.P. 8/9 P. + garage. 360 m2 + Jd. Ref. neuf. URGENT 980.000 F. Prop. 508-41-35 ap. 19 h. 532-85-13.

immeubles

Recherche, PARIS, immeubles, maximum 5.000.000. MALINOWSKI, 14, rue Saint-Aspais, Melun ou téléphoner au : 439-18-00.

viagers

Propriétaires âgés, HERITEZ de vs-mêmes. Vendez en VIAGER rente indexée. — DECOBERT, spécial., 4, r. 4-Sept. RIC. 28-06.

Estimation gratuite - Discrétion
F. CRUZ S. A. - 265-68-90 8, r. La Boétie

bureaux

CHPS-ELYSEES Burx. Imm. nf 12 P. + sal. réunions 220 m². Tél. 13.750 F. - 548-27-13.

fermettes

130 km Autoroute Sud
A SAISIR
Splendi. fermette en fer à cheval sur terrain 3.500 m2 + petit plan d'eau. Vue panoramique, construction pierres, séjour rustique. Cheminée, cuisine, 5 chambres, beau grenier, en retour anc. bergerie, étable, grange, eau, électricité force branchées. Prix total : 110.000 F. Traite avec 22.000 F comptant. Un grand créd.
LES PEUPLIERS
27, r. de Vimory, MONTARGIS T. (15) 38-85-22-92 - 24 h/24.

villégiatures

A louer, TIGNES, studio du 30-3 au 13-4-75. T. 476-60-91.

offres d'emploi

PIPELINE SERVICE
rech. pour son serv. achats
UN ACHETEUR
connaiss. parfaitement le matériel pétrolier et parlant l'anglais.
Adr. CV à M. POUZIT, 177, rue de Verdun 92150 SURESNES.

Groupe d'Ets financiers recherche pr son service contentieux
REDACTEURS
de différents niveaux avt de préférence : ou connaissances juridiques ou pratiques professionnelles. Ecr. av. CV + photo ss nº 18806 B à BLEU, 17, r. Lebel, 94300 Vincennes q.t.

SOCOMEC - PARIS
recherche
TECHNICIEN SUPERIEUR ELECTRONICIEN
déb., lib. O. M., pour son dép. onduleur. Ecrire ou téléphoner 156, rue de la Roquette, 11e Tél. 355-68-62

POUR L'IRAN
NOUS RECHERCHONS
INGENIEUR AGRO
INGENIEUR HORTICOLE
Ces deux ingénieurs se verront confier, à titre d'expert et conseil, les respons. dans le traitement et la protection des plantations.
Les candidats devront justif. de plusieurs années d'expér.
ANGLAIS INDISPENSABLE
Ecr. C.V. détaillé et prétent. MINET Pub. Nº 39.754 40, rue Olivier-de-Serres PARIS-15e qui transmettra.

ETABLISSEMENT PUBLIC VANVES
recherche
Programmeur licence ou maîtrise libre immédiatement. Téléphoner au 645-32-88, poste 49.

Chef de bureau des statistiques professionnelles : statisticien ENSAE, ISUP) ayant expérience traitement informatisé des données, si possible sur l'emploi ou la formation. Téléphoner au 645-32-88, poste 45.

Sté Engineering recherche pour développement à l'étranger
INGENIEURS D'ETUDES
sérieuses références anglais indispensable.
Envoyer C.V. à
Nº 1411 PUBLIPRESS
31, bd Bonne-Nouvelle, Paris-2e

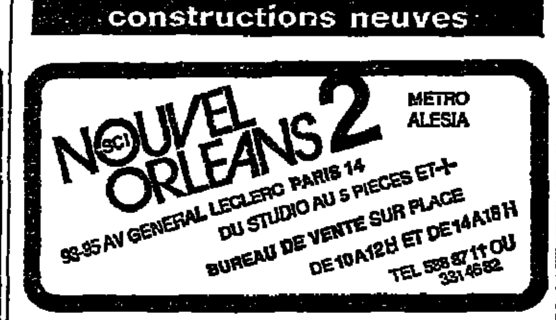
B.E.T. RUNGIS
recrute
DESSINATEUR-PROJETEUR
BATIMENT T.C.E.
35 ans mini. Emploi stable. 5 × 8 h 30.
Faire parvenir C.V. à CABRO D'OR.
43, r. de Miromesnil, Paris-8e

représent. offre

Constructeur de matériel d'éclairage recherche représentants MC visitant Décorateurs pour magasins Ets K.S., 92 av. Ph.-Auguste Paris-11e.
Tél. : 805-21-51.

V.R.P. EDITION
6 000 à 10 000 F mensuels
577-84-85 pour rendez-vous.

constructions neuves



LES METZ
JOUY-EN-JOSAS
(cottages de Montebello)
Except. dans parc boisé 9 ha, maisons gd standing, 4-5 pièces, cuis. équipée, s. de b., douche, double garage, chauffage électr. intégré, de 335.000 à 400.000 F.
Prix fermes et définitifs.
Bur. de vente et mais. témoins, sauf mardi, mercredi.
Chemin du Cordon, 78350 Les Metz/Jouy-en-Josas (946-21-16).

RUEIL CENTRE
PETIT IMMEUB. DE 24 APPTS
(STUD. ou 3 PIECES)
CONSTRUCTION LUXUEUSE
LIVRAISON FIN 1975
Renseignements et vente :
S.A. H. LE CLAIR - 65, avenue Foch, à Chatou - 976-38-02

CHATOU R.E.R. ETOILE
Site except. bord de Seine, pour vivre à DEUX ds 46 m2 « H.O. » NOUVELLE FORMULE
Livraison AVRIL 1975
Après PONT de CHATOU, à droite suivre pancartes « LE BELVEDERE »
85, av. Gambetta, à CHATOU De 10 h à 12 h et 14 h à 19 h le mardi et sam.+dim. apr.-midi
H. LE CLAIR - ELY. 69-36

appartem. achat

Sté rech. à acheter appt près NATION. Téléphone : 343-62-14.

FONCIP ANJ. 90-73 achète Paris
Imm., appart. même à rénover

locaux commerciaux

Métro : Pré-St-Gervais
PANORAMA 75
PARIS 19e - 62 RUE DE MOUZAIA
400 M2 DIV. LOCAUX COMMERCIAUX + RESERVES
VENTE OU LOCATION OU LEASING
BUREAU DE VENTE SUR PLACE
208.87.18 OU 205.84.40

CENTRE DES ESSARTS-LE-ROI (78). Loc. cciaux et brx 180 m2 utiles, divisibles, parkings. 350.000 F. Tél. : 483-60-01.

Bonne-Nouvelle - Propr. vd gd appt ccial, tt cft, moq., balc. Tél. 330.000 F. 770-06-33 (10-19 h)

propriétés propriétés

A VENDRE
dans ESTEREL proximité CANNES
PROPRIÉTÉ EXCEPTIONNELLE
9.000 M2
Bordure Méditerranée - Résidence avec pavillon de gardien et anse mouillage bateaux.
Ecrire sous nº 721.637 à
REGIE-PRESSE, 85 bis, rue Réaumur, Paris (2e).

HAUT LOT
PROPRIETE agric. isolée part. Part. vd 32 ha, 18 cult. et prés, 14 bois landes, 2 belles granges berger. anc. 400 et 700 m2, 1 at. 3 P. amén. nf., électr. 100 kW, eau, tél. PARIS 4 h. 1/2 pr Capitole. Urg. 290.000. Ecr. 721.829,
REGIE PRESSE
85 bis, rue Réaumur, PARIS-2e.

25 km Paris-Est - 10 km Roissy
PROPRIETE dans 4.200 M2
STYLE PROVENÇAL PARC clos
Gde récept. 80 m², cuis., 3 chb., lingerie, 2 s. de bains, wc, gar. 2 voit. Tt conft. Prix 750.000 F. Crédit vendeur 350.000 F.
PARCELLIER, r. du Gl-Leclerc, POMPONNE - 430-05-49

RECH. PROPRIETE OU TERRAIN ENGHIEN ET LIMITE Tél. 989-31-74

NORMANDIE Propriétaire vend 125 km
Mais. car., colombage, gde ch., s/6.000 m². TRU. 07-41. av. 12 h.

pavillons

A vendre, bourg près Flers, Orne, pavillon F 4 sur sous-sol, libre, potager planté. - Maître BINET, notaire à : Bellou-en-Holme. — Tél. : (34) 36-00-03.

SAINT-GRATIEN, près lycée ENGHIEN, pav., sél. + 2 chbr., cuis., bs, PL.-PIED + 1 ch. à l'étage, s.-sol tot., gar., chf. cal gaz, jard. 580 m² : 300.000 F av. 60.000 F comptant. — 989-31-74.

villas

PART. VD A NEAUPHLE-LE-CHATEAU : vieille maison de bourg, 4 Pces princ., entièrem. ref., avec modu. + 1 aménag., S. de B., gde cuis., chf. cal gaz, 2 téléph., petite cour fleurie + jard. 500 m², 270.000 F compt. Tél. : 489-08-50 ou 489-00-12.

30 KM. PARIS - OUEST
calme et résident., villa neuve, libre, 8 P., tt cft, beau terrain boisé, proxim. gare, 30 min. de la gare St-Lazare. 400.000 F, crédit 20 ans taux 12 %. 965-69-59.

ASNIERES - MAIRIE
Séjour, 40 m², 6 chbres, 2 bains, garage 3 voit., 800 m² terrain : 650.000 F, gros crédit. 788-49-00.

terrains

ETANG à vendre sur terrain boisé. Possibilité construire. Tél. : 58 CERDON-DU-LOIRET par GIEN.

CROISSY Proximité CENTRE
Beau TERRAIN 1.060 m2
Grande façade, entièr. viabilisé.
AGENCE de la TERRASSE
Le Vésinet - 976-05-90

locations non meublées

Offre

Locat. direct. de propr. à locat., vides ou meublées. - 5, rue du Helder, Mº Opéra - 523-21-73.

INVALIDES. 7 p., 240m², ref. nf. Poss. prof., 4.000 F - SOL. 45-38.

VOISINS-le-BRETONNEUX. Sur 670 m² terr. Villa 7 p., 196 m² habit., tt contf. 3.500. 460-31-22.

PR. VERSAILLES, 7 km. Villa 7 p., 196 m². Parfait état. Tél. Prix 3.500 F. Tél. 954-68-00.

NEUILLY - SABLONS Atelier artiste + 6 p. 220 m2. Tél. Exceptionnel. 3.600 F + charges. - 924-92-45.

AUTEUIL 2 PIECES, 60 m2 Appart. neuf 1.450 F + parking. - POI. 49-38.

UNESCO Imm. p. de t. Stand. 3 P. tt cft, r.-de-ch. Tél. 1.300 F + ch. - SUF. 42-06.

CONVENTION. Imm. nf, stand. STUD. TT CFT, ét. él. Park. 820 F + ch. - SUF. 42-06.

LA DEFENSE
Studio, confort. cave, parking. 765 C.C. - 073-85-47, H. B.

Demande

URGENT
Couple rech. studio ou 2 pièces, s. bs. max. 800 F ch. comp., pour le 1er mars. Préférence : Montparnasse - 588-04-38, ou écr. à 6.684, « le Monde » P., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

P. à P., ch. 2 p., cuis., s. bs, Paris. SEG. 27-37, à part. 18h.30.

Prox. DUROC, ch. 1 p. vide indépend., même sans confort. TEL. 273-19-59.

immeubles

2e PETIT IMM., 450 M2 utiles. Rapp. 40.000 par an. Px 550.000, 2 tiers cciaux. Tél. M. DALI, 734-23-29.

1er arrt. Propriétaire vend boutique av. murs, louée 18 000 F par an. Px 120 000 F - 508-12-37.

Paie cpt bel imm. de rapp. jusq. 5 millions. FEREIRA, 38, quai Henri-IV, PARIS — 278-77-63.

Investissement « solide »
Grosse rentabilité - Sécurité
Murs de commerces en pleine activité
7e PRES BON MARCHE
Exceptionnel
RESTAURANT + CLE MINUTE
15e BOUTIQUE
Dans quartier de grand avenir
Rue populeuse - Bail échu
Eviction en cours
GIRPA 325-56-78 325-25-25

viagers

Part. vd VIAGER LIBRE sur deux têtes (70 et 72 ans) appart. 3 p., c., s. bns. chauff. central, gar., cellier, cave, jardinet, cour. A 600 mètres gare Argenteuil. 120.000 cpt + rente mens. 450 F. Tél. : 236-63-88 (heures bureau).

villégiatures

CORSE. Loue près AJACCIO très belles villas meublées 2 à 10 personnes, pieds dans l'eau sur plage. Abri naturel pour bateaux. Lava Locations 1, rue Chaptal - 34 MONTPELLIER. — Tél. 92-46-14

appartements vente

Paris

VAUGIRARD. Nt, stdg, splend. 3 P., tt cft, tél., balc., ét. élevé. Box, 400.000 F. - MED. 18-80.

Mº CENSIER. 2 p., cuis., bs. cft, soleil, verd. Tél. 4e étg. 553-34-24 mat., 231-04-16 ap.-m.

MARAIS. PART vend ds imm. bourg. ravis. b. stud., kitch., wc s. de bs. décorat. luxueuse, 115.000 F. Tél. : ROQ. 49-50.

ALESIA. Magn. 5-6 p., 3 bains. Imm. nf, stdg, s/jdin, 750.000 F à débattre. Urgent. - 325-15-89.

DAUMESNIL. 2 p., cuis., bains, ch. centr., 2e étage, 130.000 F avec 26.000 F - 700-46-21.

CHAMPS-ELYSEES (près)
Ds bel imm. P. de T., 3e s/rue. GD SEJOUR, 2 CHBR., cuis., bs, tt cft moderne, 108 m². Très coqu. Px 550.000 F. ORN. 83-64.

13e. ITALIE. Imm. neuf, studio 24 m², moquette, cuis. équipée. Parking. Au 21e étg. 141.500 F. Rens. et vente sur place, 146, bd Masséna (Mº Porte-d'Italie ou de Choisy). Ts les jrs de 14 à 19 h., sam. et dim. de 10 à 19 h. GEFIC, ALM. 98-98.

17e. Mº Guy-Môquet. 2 p. cuis., wc, 1er ét., 75.000 F. BAL. 39-40.

MONTGALLET
Récent, étage élevé, verdure. MARTIN, Dr Droit - 742-99-09.

ARTS-ET-METIERS
Bel immeuble P. de T., 5 p., décoré, 2 sanitaires, ch. serv. MARTIN, Dr Droit - 742-99-09.

31, RUE DE L'ECHIQUIER Mº Bonne-Nouvelle
40 studios, tt cft, ascenseur ds immeuble en cours rénovation. Le propriétaire : DID. 97-15.

WAGRAM COURCELLES. Etg. élevé s/verdure, 8 p., 400 m² bien dist., 2 ch. dom., park., prof. libér. - Pariel, 622-22-56.

P. à P. 15e arr., 3 p., façade sur rue, raffiné et calme, salle douches, cuis. équipée, penderie, wc, cave, tél., ch. c. indiv., moq., tentures murales. Avant midi pour R.-vs : 531-20-88.

7e - BAC
VUE EXCEPTIONN. 300 m², 8 PCES, balcon. - MED. 97-40.

SAINT-AUGUSTIN-HAUSSMANN Imm. standg, 2 p., cuis., bains, tél., état except., 7e étage, asc., balcon - 260-39-11, poste 242.

FAIDHERBE-CHALIGNY
Ds bel imm. 1928, asc., ch. cent. 5 P. 105 m2 + balc. Prix tot. 318 000 F, larg. créd. pos. Vend. 14-19 h., 29, r. MONTREUIL-11e.

PRES PLACE DU TERTRE
Tr. gr. studio. Vraie cuis. S.d. bains. W.-C. Asc. Ch. cent. Bx travx. Calme. - 39, rue Gabriel. Vend. 14-18 h. - ETO. 75-88.

GRANDS BOULEVARDS
Immeuble rénovés
STUDIOS tt. cft. 49.000 F.
Le propriét. Jeudi-vend. 14-19 h. 22, rue BEAUREGARD.

ROME PLEIN SOLEIL TRES BEAU 3 P.
55 m². Cuisine aménagée, asc., v.-o. - Tél. MED. 97-40.

RANELAGH, ds imm. tt cft, je vds mon liv. dble, 3 ch., c., s. bs, 2 ent., 2 wc, tél. Et. nf. 23, AV. MOZART, 10 h. à 19 h.

18e TRES RECHERCHE
ds charmant petit IMMEUBLE entièrement et luxueus. rénové
STUDIOS DUPLEX
gd confort, équipés, décorés, très gde VALEUR LOCATIVE.
Livraison immédiate.
GIRPA 325-25-25. 325-56-78.

VICT.-HUGO Imm. P. de T. ravalé
5 P. ent., cuis., bs, wc, ch. cent., tél., parking. Prix 550.000 F. Vernet, LAM. 01-50.

MARAIS Immeuble classé.
Tr. gd stdg, 64 m², soleil. Sur place vendredi, 13 à 16 h., 5, rue Aubriot - 526-31-74.

HOTEL D'ENTREMONT
MARAIS Restauration grande classe. DUPLEX de caractère, 260-22-06 et 260-34-88. Excl. ZANNETTACCI.

VIe S/GRAND PARC
ATELIER 75 M² Nord Haut. 8 m.
Av. LUX. 3 p., 115 m² SUD. Le tout situé au 6e ét., asc.-desc. Px justifié. BURON, 742-02-44.

EXCEPTIONN. AFFAIRE A SAISIR, cause départ **15e NEUF 3 PCES** BON Soleil TEL BALCON, park. ZANNETTACCI 260-34-88 et 260-22-06.

GDS BOULEVARDS 3 gds appts 153/170 m², 5 P., galerie 50 m², récept., 2 ch. serv. P.d.T. Asc. Balc. 440.000 F. 247-13-47.

18e TRES RECHERCHE Services. Exclusivité
Ds charmant petit IMM. entièrement et lux. rénové
STUDIOS - DUPLEX
grand confort, équipés, décorés
Très gde VALEUR LOCATIVE
Livraison immédiate
GIRPA 325-25-25 325-56-78

Région parisienne

BOULOGNE. Réc., liv. dble + 3 ch. (3.600 F le m²). Sur pl. vend. et sam., de 14 h. à 18 h., 5, RUE BERANGER.

VILLIERS-SUR-MARNE
Part. vd appt F4, libre de ste, ch. cent. v.-o., cuis., cave, parking, jardin agrément. 115.000 F à débattre.
Tél. : M. Lambert, après 19 h. 304-33-82, ou heures bureau : 355-88-00.

SCEAUX. Résident. Mº, calme. Imm. P. de T., beau séjour, terrasse, 4 ch., 3 s. bs. Belle cuis., 175 m². Unique. 720.000 F. LETRANGE - 350-42-45.

FONTENAY-LE-FLEURY, 2-3 p. 64 m², bon état, vue dég. sur verdure. Prix 145.000 - 460-14-53.

NEUILLY. 33, rue du Château. Propr. vd appt 6 p., b. imm. Vend. 28, sam. 1er, 13 à 17 h.

LA VARENNE, près RER
Appart. exception, 145 m², sél. double, 3 chbres, 2 bains, 5e ét., terrasse, 200 m² verdure. Vue. 2 grands boxes - 567-22-88.

GARCHES, près Golf et Hippodrome, 4 P., 88 m² + 10 m² loggia, séjour 32 m², s. bs cuis. éq., moq., gde cave, box, tél. 276.000 F. A.G.R., 967-03-79.

NEUILLY - Pav. 3 P., tt conft. Jard. 181.000 F. 247-13-47.

CHATOU Situation exception.
Prox. R.E.R., Ecoles et Comm. BEL APPART., sél., 3 ch., cft, balc., garage, parfait état.
FRANCE - PROMOTION IMMOBILIERE - 976-07-06

LE VESINET 10' R.E.R. Résid. Stand.
avec piscine, très bel appart. 95 m², séj. dble, 2 chbres, bains, loggia, vue imprenable à saisir.
FRANCE - PROMOTION IMMOBILIERE - 976-07-06

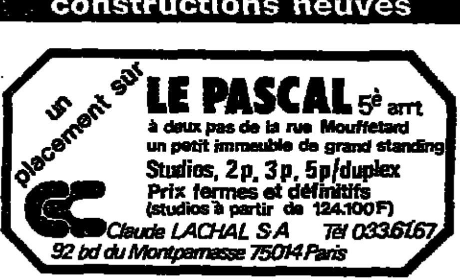
Province

Quai Saône, 5 pièces, alcôves, 130 m², ch. cent., 1er étage, 213.000 F, avec 43.000 comptant. Ag. Bondy, 17, quai de Bondy, 69005 LYON. T. (78) 27-35-21.

appartem. achat

P. ch. studio ou 2 p., cft, Paris ou banl. St-Lazare. Ag. s'abst. Ecr. à 6.679, « le Monde » P., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

constructions neuves



à lyon,
à 5 mn de Bellecour
Résidence
Les Hauts de St Just
du studio au 6 pièces au milieu d'un parc avec tennis et piscine chauffage intégré tout électrique.
Pour tout renseignement s'adresser à :
CHABOT promotion
39, quai J.-Gillet, 69004 LYON / tél. 29.03.21

LECOURBE 201
4 pièces, 96 m² 50 habitables
5 pièces, 114 m² 70 habitables
Très bel appartement au dernier étage 175 m² habitables avec 22 m² de balcon et 45 m² de terrasse
Quelques studios encore disponibles
Prix fermes et définitifs
Livraison juin 1975
Renseignements sur place 201, rue Lecourbe
ou
CIME Tour Maine Montparnasse
Tél. : 538-52-52.

CHAMPS-ELYSEES
11, RUE DE BERRI
STUDIOS et 2 P.
6 PIECES, 7e étage, 165 m² TERRASSE 160 m²
TRES GRAND STANDING
PRIX FERMES et DEFINITIFS
FINITIONS EN COURS
Bur. de vte s/pl. ouv. tous les jours de 14 à 19 h (sauf mercr.)
P. DOUX 3, av. Grande-Armée 553-16-62

PARIS-20e
Résidence Réunion 42
40-42, rue de la Réunion
Appts de 2 pièces à vendre. Bureau de vente s/pl. lundi et jeudi, de 14 à 18 h. 30. S.O.G.E.I. 331-45-61 +

SAINT-TROPEZ
VILLA GRAND LUXE et DUPLEX en bord de mer dans parc centenaire de 24 ha. Piscine, tennis, club privé. Visite s. place tous les jours. SCOGIM à SAINT-TROPEZ Tél. (94) 97-09-85 ou Neuilly-sur-Seine - 722-15-30

bureaux

PROPRIETAIRE
Loue 1 ou plus. bureaux immeuble neuf. Tél. 758-11-10.

1 à 20 BURX. Ts quart. Location SS. pas de Pte MAILLOT. 293-45-55. 522-19-16.

CHAMPS-ELYSEES
Propriétaire loue directement 130 m² bureaux aménagés. Etat parfait, très clair, 3 lignes téléphoniques. Bail 3-6-9. Sans pas-de-porte. — Téléph. 225-43-53.

1.500 M2 BUREAUX-8e Monceau gd stand. loc. ss-pas-de-porte. 700.000 F an 522-57-30.

BUREAUX A LOUER
métro Porte de Montreuil.
IMM. neuf **400 F le M2**
BERIC 589-86-90 707-01-12

locaux commerciaux

DIRECT PAR PROPRIÉTAIRE
16e TROCADÉRO SANS PAS-DE-PORTE
A LOUER
LOCAUX pour ORDINATEUR
Salle ordinateur conditionnée, 110 m2 + locaux annexe informatique et classement 300 m2.
Ecrire ou téléphoner à CAPRICEL, à M. CAMUS, 7, r. de Magdebourg, 75016 PARIS - Tél. : 727-46-69.

Pour investisseurs
Act. pressing. Tt autre comm. poss. 11e arrdt. Mag. 60 m2. Atel. 35 m2. Logement 35 m2. Enseignes sur 5 étages. Tél. : 628-99-70.

EXCELLENT PLACEMENT
Gambetta, murs de boutique ds bel imm. rap. 12.000 F. Px : 120.000 F. T. pr. 567-50-35.

COURBEVOIE
R.E.R. - LA DEFENSE
A louer : 5.000 m² en 2 niveaux, dont 200 m² bureaux, Acc. C. 600.000 F, H. T. par An. B. 9. Chaumény : 874-22-98, matin.

ST-GERMAIN-DES-PRES
Bout. cess. bail ou murs gros passage. - SOL. 39-10, mat.

appartements occupés

Av. SUFFREN. Stud. 2 et 3 p. occupés. Px intéress. Bel imm. Ascenseur. Téléph. : 325-10-74.

locaux indust.

LOCATION STOCKAGE
Nous disposons à IVRY-SUR-SEINE de 1 400 m2 dont 1 200 m2 couverts avec quais, cours et jardins. Possibilité gestion de stock, manutention. 672-38-80. — M. STAINMESSE

fonds de commerce

Cause départ vend
PRESSING AUTOMATIQUE
Gare de Lyon. Px tr. intéress.
Tél. : 628-99-70.

hôtels-partic.

4, RUE MASPERO
Résidentiel, hôtel particulier excellent état, 9 PIECES princ. Libre, Garage, Service.

Except. Villa Montmorency - 16e. Charmant petit hôtel particul. avec jdin plein soleil. Parf. état, 2 récept., 6 chbres. Tél. : 288-49-78.

propriétés

Cherche à louer pour août ou à l'année belle propriété envir. PARIS, REG. RAMBOUILLET, DOURDAN, ETAMPES. Living + 6 chbres, 2 salles de bains. Ecr. sous référ. NERU, EMPLOIS ET CARRIERES, 30, rue Vernet, Paris-8e, q. tr.

MENUCOURT
Les Hauteurs de l'HAUTIL. Agréable demeure, 7-8 pièces, confort, jardin. - 250-37-04.

70 KM. PARIS RAMBOUILLET (près). Magn. propr. caractère, Gd liv., cheminée, 6 ch., 3 s. de bs, cuis. équip., gar., Salle de jeu, ch. cent., tél., état neuf. S 7.400 m². A SAISIR. Tél. : 222-96-75 et 548-75-78.

PROX. MAINTENON. Spl. prop. caract., ent., sél. 70 m², 7 ch., wc, bs, ch. c., tél., vaste cuis., dépend., b. jdin clos. 500.000. AVIS, 23, r. C.-Harleville, Maintenon. Téléph. (15-37) 23-02-29.

PPTE Splendide, hab. de suite 4 P., gde dépendance, 3.500 m² - 165.000 F.
FERMETTE isolée, 4 P., dép. 3.500 m², 85.000 F.
THYRAULT CREDIT 80 %
89 ST-FARGEAU - Tél. 182

REG. **GISORS** FERMETTE long. et basse salle commune, 3 ch., eau vil. Elect. Gd jard. planté 3.000 m². Px 135.000 F. Cab. BLONDEAU-LEBLANC, 2, fg Cappeville, GISORS - Téléphone 620.

terrains

LE MEE/S, près MELUN : Part. vend terrain de 2.169 m2, très b. exp., façade 51 m cl. m., rue tr. calme. Tles viab. ct urb. site préservé dominant SEINE. Pour rendez-vs, tél. hres repas. 437-87-27.

140 km. Paris, autoroute Sud région SULLY-SUR-LOIRE
11.300 M2 A BATIR
Façade 100 m., eau, électricité. Site campagnard, vue. Prix total 63.000 F. ROCHET, 5, rue du Longeard, 45201 Montargis, 15 (38) 85-15-57.

villas

MAREIL-MARLY. Villa, cuis. 17 m2, s. à m. 17 m2, liv. 35 m2, vest., 5 ch., 2 s. d. b., gar. 3 v. terr. 515 m2. Prix 485 000 F avec 200 000 D + crédit poss. 2 ménages. J.M.B. - 970-48-10

Part. vd 20 km Sud Limoges maison type F 5 construite en 1962, avec grand sous-sol, garage, jardin, très bien située. Prix 160 000 F. Facilité de paiement. Ecrire Havas Limoges 143 647 H

NICE vds Villa 5 P., bains, cuis., ch.-central, cave, garage, jardin 300 m2. 450 000 F. - MENCHETTI, 3, rue Candia - NICE

Lim. St-GERMAIN pr. forêt. Villa séjour 70 m2, bar, cuis., 4 chbres, sdB., WC, gar., 2 v. ss/sol total. Ter. 3.200 m2. Pos. divis. à partir 650.000. Cr. vend. J.M.B. 970-48-10.

CELLE St-CLOUD, pr. gare. Comm., écoles. Bel. villa, gde récept. 72 m2, av. cheminée, S. à M., cuis. éq., 3 chb, 2 Sbns, dche, dressing, ss/sol. Sal. jeux, 1 p. + chbre serv. av. s. d'eau et WC., gar. Terr. 800 m2. Px 800.000 à débat. J.M.B. 970-48-10

ACI. 5, R. SAINT-JACQUES 37-22-38 37-26-22 **MARSEILLE-6e**
AFF. EXCEPTIONNELLE
RESIDENCE LUXUEUSE
TERRAIN 2.300 M2
600 M2 BATIS +
APPART. SERVICE, GARAGE, TERRASSES, PISCINE.

pavillons

GARE MONTGERON, rés. calm. Pav. hab. suite 6 p. + c bns + CT, ch. cl, gar., b. jd agr. cl. 308.000 avec 62.000. AVIS, 11, av. P.-Sémard (gare centrale) à JUVISY. T. 921-53-55 et 39-40.

LA VILLE DU BOIS (91). Pav. nfs style campagn., jumelés tr. belle construct. Isotherm. électr. dbles parois, 110 m2 + ss/sol, gar. 2 voitures. Terr. 550 m2. Except. 250.000. Urgent. 264-16-65, P. 8.

« LES ORMAISONS » (94) à ORMESSON, rue de Bellevue, cadre agréable
— 4 PCES avec 12.000 F.
— 5 PCES avec 15.000 F.
— 6 PCES avec 17.000 F.
à la réservation. Livrables Imméd. Apport personnel minim. Crédit personnel.
PAVIL. TEMOIN réalisation SOGEPIM, 16, rue des Ecoles à LONGJUMEAU. T. 909-81-77.

maisons de campagne

Cremieux 38 maison pierres 5 pièces, cuis., gar., jardin. Vue calme. Prix : 150.00 avec 30.000 comptant. Agence Bondy, 17, quai de Bondy, 69005 Lyon. Tél. : (78) 27-35-21.

FORET DE LYONS
95 KM. PARIS-OUEST
Grange normande.
200 m² au sol, terrain 2.000 m², poutres et colombages murs charpente, toiture parfait état.
Prix total **69.000** av. 9.000 solde 20 ans
Renseignem. visite : 627-91-41.

domaines

Part. vd Périgord vert, ferme 27 ha libre. Terre, vignes, bois bons à exploiter. Prix intéress. Tél. 325-24-71.

fermettes

Ravis. fermette parf. état sur **1 HA** planté, bel. vue s/bois vallons. Pl-pied Séjour rust. cuis., 2 ch., gren. + Belles dépend. amén. Urgt cse dép. Px 150.000. Fac. G.I.M. face Eglise NEMOURS. 428-03-09 et 11-74.

20 km PARIS par RN-19, splend. fermet. en U. 5 bel. p., chem., pout., tt cft, ch. cl, cuis., cave, gar. + bâtim. 180 m2. S/2 niv. Gren. amén., 900 m2 ter. clos. 445.000 av. 89.000. AVIS, 3, av. Gl-Patton, Melun. T. 437-02-78.

chasse-pêche

ETANG
Vallée SOMME. Proxim. littoral, vd maison de campagne av. magnifiq. étang de pêche 19.000 m². Cabinet Régis Horen, 6, pl. du G.-de-Gaulle, 80101 ABBEVILLE. Téléph. (22) 24-28-27.

les annonces classées du
Monde
sont reçues par téléphone
au
233.44.31
pour tous renseignements : **233.44.21**

Voir les emplois féminins et autres rubriques en page 29

LE DRAME DE PEUPLINGUES

Les avocats de M. Armand Rohart déposent de nouvelles pièces en faveur de la révision de son procès

De nouvelles pièces viennent d'être déposées au dossier en révision introduit le 1er février 1973 *en faveur de M. Armand Rohart*, accusé du meurtre de sa femme, survenu le 9 juin 1967 sur une plage proche de Peuplingues (Pas-de-Calais), village dont M. Rohart était maire. Pour ce fait, il fut condamné, le 4 juillet 1969, à la réclusion criminelle à perpétuité par la cour d'assises du Pas-de-Calais puis, après cassation, à la même peine par la juridiction du Nord.

Dans le dossier qu'ils viennent de transmettre au garde des sceaux, Mes Thierry Lévy et Jean-Marc Varaut, avocats de M. Rohart, font d'abord un historique de cette affaire dans laquelle les discussions avaient principalement porté sur l'état du corps de Mme Rohart. Les avocats observent :

« Nous pûmes remettre, le 5 avril 1974, à M. Le Gunehec (1) les résultats de la consultation du professeur Derobert. Ce dernier, donnant une interprétation nouvelle d'un fait médical constaté (la présence de diatomées dans les viscères de Mme Rohart), arrivait à la conclusion que les ecchymoses n'avaient pas pu à elles seules provoquer une mort par asphyxie, que la technique de mise en évidence des diatomées n'avait pas été correctement exploitée par les experts, que la présence de diatomées dans les organes du cadavre est la preuve de la submersion, que la cause de la mort de Mme Rohart n'avait pas été médicalement expliquée et, enfin, qu'on pouvait faire l'hypothèse que la submersion-asphyxie avait été provoquée par une manœuvre de sauvetage ou une lame de fond. (...)

» Le 23 juillet 1974, nous fûmes reçus par MM. Defontaine (2) et Goudet (3). Plusieurd mesures furent annoncées : qu'un décret de grâce et de commutation de peine était à la signature du président de la République, qu'un collège d'experts allait être désigné pour juger la pertinence des conclusions du professeur Derobert. (...) »

Parmi les autres indices de culpabilité retenus par la cour d'assises figurait également l'état dans lequel s'était trouvé le condamné entre le moment où sa femme, selon ses dires, s'était noyée et le moment où il avait pu regagner sa voiture laissée sur la falaise. Les médecins experts, MM. Marchand et Lenoir (ce dernier ayant pratiqué la seconde autopsie) avaient interprété cet état en disant qu'il s'agissait d'une simulation de la part de M. Rohart. Cet aspect psychologique de l'affaire, bien qu'il ne fût pas déterminant, avait pesé lourdement contre le condamné.

Consulté, le professeur Geier, *médecin des hôpitaux psychiatriques*, a examiné l'expertise des docteurs Marchand et Lenoir. Son opinion est la suivante :

« La présence ou l'absence de rythme alpha sur un tracé ainsi que sa réactivité sont depuis longtemps considérés comme pouvant être en rapport avec le niveau de vigilance. Mais les experts font une interprétation inverse de ce qui est admis par tous les spécialistes : l'absence de réactivité du rythme alpha est considérée comme pouvant être en rapport avec un niveau de vigilance abaissé. En aucun cas, ni en l'espèce, la non-réactivité durable du rythme alpha ne peut être considérée comme un phénomène volontaire. »

De surcroît, la présence constatée de barbituriques dans les urines de M. Rohart « pourrait être en rapport avec un tel état de somnolence ».

Deux des principales charges existant contre M. Rohart, concluent les avocats, se trouvent donc anéanties par les conclusions de deux très hautes autorités médicales.

(1) Alors sous-directeur, aujourd'hui directeur des affaires criminelles et des grâces.

(2) Conseiller technique au cabinet du ministre.

(3) Sous-directeur de la justice criminelle.

● *A la Cour de sûreté de l'Etat*, M. Jean Lassus, juge d'instruction au tribunal de Paris, est nommé, par décision du conseil des ministres, conseiller suppléant pour une nouvelle période de deux ans, à compter du 3 février 1973.

● *M. Jean Coucoureux* n'était pas premier substitut à la chancellerie, mais avocat général à la cour d'appel de Paris, quand il fut nommé procureur général de la Cour de sûreté de l'Etat, comme nous l'indiquions par erreur dans l'article consacré aux prochaines nominations à la Cour de sûreté (*le Monde* du 25 février)

● *M. Henri Pratx, négociant en vin à Carcassonne (Aude), a été écroué*, mercredi 26 février. Il lui est reproché escroqueries et fraudes fiscales qui porteraient sur 800 000 francs, à l'aide notamment de factures de complaisance.

LE GÉNÉRAL MASSU ET LA BATAILLE D'ALGER

Le Conseil d'État estime que M. Paul Teitgen doit bénéficier de la protection des fonctionnaires contre les diffamations

L'article 12 du statut général de la fonction publique a pour objet d'assurer la protection des fonctionnaires contre les menaces, outrages, injures ou diffamations dont ils peuvent être l'objet dans l'exercice de leurs fonctions. Il prévoit que l'Etat est tenu, *dans ce cas, de protéger* ses agents et de réparer, le cas échéant, le préjudice qui en est résulté

Cette disposition est, en fait, rarement invoquée et n'a, jusqu'à présent, donné lieu qu'à peu de litiges ; le Conseil d'Etat n'en a pas fait application plus de quatre ou cinq fois depuis dix ans. Il vient cependant de le faire dans un arrêt d'annulation du 14 février 1975 rendu sur la requête de M. Paul Teitgen (*MM Mortin, rapporteur, Morisot*, commissaire du gouvernement, Me Arnaud Lyon-Caen, avocat)

Les circonstances de fait étaient les suivantes Dans son livre *la Vraie Bataille d'Alger*, publié en 1971, le général Massu avait porté sur le comportement de M Teitgen dans ses fonctions de secrétaire général de la préfecture d'Alger des jugements que l'intéressé avait estimés diffamatoires. Dans son livre, le général Massu reprochait à M. Paul Teitgen d'avoir voulu limiter l'action des parachutistes dans la répression et de *« verser du sable dans l'huile de notre machine »*, tout en s'estimant *« intouchable » du fait de* ses relations politiques et familiales et de sa qualité d'ancien déporté.

M. Teitgen avait alors demandé au garde des sceaux, à l'époque *M. René Pleven*, dont il relevait au moment de la parution de cet ouvrage, de lui assurer la protection prévue à l'article 12 du statut général. Mais le ministre la lui avait refusée.

M Teitgen avait alors déposé une plainte en diffamation contre l'éditeur et l'auteur du livre et obtenu du tribunal correctionnel leur condamnation à une amende et à des dommages-intérêts à son *profit*. Il avait également déféré au Conseil d'Etat la décision de refus du garde des sceaux dont il demandait l'annulation pour excès de pouvoir

C'est à la suite de cette requête que le Conseil d'Etat a donné satisfaction à M. Teitgen.

Le Conseil juge tout d'abord que le fait d'avoir obtenu devant la juridiction judiciaire réparation des propos diffamatoires tenus à *son endroit* par le général Massu ne rendait pas sans objet la requête de M. Teitgen contre le refus de le faire bénéficier de la protection de l'Etat. Le requérant ne demandait pas en effet au *juge administratif* la réparation pécuniaire d'un préjudice qui, en définitive, n'était pas distinct de celui que le tribunal correctionnel avait indemnisé. Il voulait seulement voir annuler pour excès de *pouvoir* la décision du garde des sceaux Dans ces conditions, sa requête avait un objet différent de l'action entreprise parallèlement devant la juridiction judiciaire

La Haute Assemblée a ensuite estimé qu'il ne pouvait être dérogé à l'obligation de protection que le statut général assigne à l'Etat pour des *« motifs d'intérêt général »*. Il appartient en ce cas *au ministre* intéressé de faire valoir devant le juge administratif les raisons qui l'ont incité à ne pas faire bénéficier de sa protection le fonctionnaire diffamé ou injurié dans l'exercice *de ses fonctions*. Le juge administratif apprécie alors si ces motifs sont de nature à justifier légalement l'abstention de l'Etat. Comme, en l'espèce, le garde des sceaux n'invoquait aucun motif *de cet ordre, le Conseil d'Etat a* donc annulé sa décision de refus

Enfin, le Conseil d'Etat a, semble-t-il, jugé que, si l'Etat était en principe tenu de protéger ses fonctionnaires, il avait le libre choix des moyens. L'arrêt dispose en effet qu'il incombait au ministre de la justice *« de provoquer les mesures susceptibles d'assurer la protection du requérant contre cette diffamation »*, sans l'astreindre à aucune obligation de moyens.

● *Un « comité de défense des Portal »* vient de se créer à Maisons-Laffitte (Yvelines), 48, rue *Saint-Nicolas*, sous *la présidence* de M. Jacques Cogneau, président du comité de liaison des associations de parents d'élèves et membre du bureau du Val-d'Oise de la FEN.

Au conseil des ministres

LA COMMISSION CHARGEE DE PROPOSER UN CODE DES LIBERTÉS FONDAMENTALES EST CONSTITUÉE

Au cours du conseil des ministres qui s'est réuni mercredi 26 février, M. Michel Poniatowski, ministre d'Etat, ministre de l'intérieur, a annoncé la constitution d'une commission chargée de proposer un code des libertés fondamentales de l'individu, et précisé que cet organisme devait rechercher dans l'ensemble de la législation les textes épars concernant les problèmes des personnes, du domicile et des communications, et ceux relatifs à la liberté de pensée et à la liberté de réunion. Elle devait également rechercher dans la jurisprudence *tout* ce qui se rattache à l'ensemble des libertés, et présenter au gouvernement des propositions afin qu'il légifère dans ce domaine.

Ont été nommés membres de la commission :

MM Roland Maspétiol, ancien président de section au Conseil d'Etat; Adolphe Touffait, procureur général près la Cour des comptes : Jean de Grouchy, directeur de recherches au *C.N.R.S* ; Pierre-Henri Teitgen, ancien vice-président du conseil, professeur à l'université Paris-I ; Raymond Aron, membre de l'Institut, professeur au Collège de France ; Bernard Baudelot, ancien bâtonnier de l'ordre des avocats à la cour d'appel *de Paris ; Jean Ferniot*, journaliste ; Mme Michèle Gobert, professeur à l'université de droit, d'économie et de sciences sociales de Paris (Paris-II) ; Jean Rouvier, professeur à l'université de Paris Val-de-Marne, Paris-XII; Mme Alice Saunier-*Seïté, recteur de l'académie de* Reims. Le conseil a nommé comme secrétaire de cette même commission M. Michel Boyon, auditeur de première classe au Conseil d'Etat.

UN JOCKEY DU PRIX « BRIDE ABATTUE » DEVANT LE TRIBUNAL DE PARIS

« Ce qu'il y a derrière... »

Quelle célérité ! Cinq mois après avoir été inculpé de violences avec préméditation et de menaces de mort, M Robert Laouira — ancien jockey — comparaissait, mercredi 26 février, devant la treizième chambre correctionnelle de Paris, présidée par M Jean Arnaud

Quelle habileté ! Le juge d'instruction a réussi à rendre indépendante du dossier du prix Bride abattue — le tiercé truqué — cette affaire de menaces, qui en fait partie intégrante.

Il fallait rassurer les jockeys rendus peu bavards par leur entourage, aider la police dans une enquête bien difficile Cela ne signifie pas qu'il s'agisse de bonne justice.

Point question pourtant de faire de M Robert Laouira une victime En septembre 1974, la police des courses et des jeux enquête sur le tiercé truqué du mois de décembre précédent. Elle interroge de nombreux jockeys et reçoit d'eux quelques rares confidences. M. Robert Laouira — sans doute inquiet, car son nom a été prononcé comme l'un de ceux qui proposaient de « retenir » les chevaux — rencontre M. Jean-Jacques Declercq, un jockey, et se plaint des « cowboys », des « redresseurs de tort ». Il lui donne rendez-vous le 10 septembre Ce jour-là, après avoir bu quelques verres dans un café de Maisons-Laffitte, les deux hommes se rendront chez l'ancien jockey.

Là, M. Robert Laouira non seulement portera des coups violents à M. Declercq, mais le menacera (« On va tuer ta femme, tu ne retrouveras plus ta fille. On va te couper la langue »), *on le mettra à l'amende de 6 000 F C'est du moins ce que prétend la victime, car M Robert Laouira nie tout : l'argent (que l'on a retrouvé sur lui) n'était que le remboursement d'une dette ancienne, et il n'y a pas eu de coups*

Il nie tout autant les menaces proférées à l'encontre d'un autre jockey, M Michel Chirol, le 12 septembre, de détruire sa maison à l'explosif, et l'amende imposée de 20 000 F

Pourtant le fait que les menaces aient été proférées contre les deux hommes à quarante-huit heures d'intervalle, l'ambiance du milieu des courses à l'époque, le lieu identique pour le « paiement » de la rançon, amènent le substitut du procureur de la République, M Philippe de Calgny, à réclamer une forte peine d'emprisonnement (qui ne soit pas inférieure à deux ans) afin de « donner à d'autres témoins la preuve que, si on dit la vérité, on ne risque pas d'être atteint dans sa personne ou dans ses biens ».

Etrangement, à une instruction rapide donc simple, le président a répondu par un délai de réflexion important : un mois.

Il reste à savoir si ce jugement rendra les jockeys plus loquaces « Je sais bien que Laouira ne l'aurait pas plastiquée, ma maison, *expliquait M Michel Chirol*. Mais ce qu'il y a derrière... ».

BRUNO DETHOMAS.

Après la mort de quatre jeunes gens à Paris

QUATRE TOXICOMANES SONT ÉCROUÉS POUR VOL ET RECEL DE STUPÉFIANTS

M. Jean Trocheris, juge d'instruction à Paris, a fait écrouer *mercredi 26 février*, pour *infraction* à la législation sur les stupéfiants, vol, complicité et recel, quatre jeunes toxicomanes qui furent à l'origine de la mort des quatre jeunes victimes de la dro*gue absorbée au cours de la nuit* du 21 au 22 février. Ce sont Gérard Gallais, vingt-trois ans, qui a trouvé des produits toxiques en cambriolant, dans la nuit du 18 au 19 février, la pharma*cie établie 264, boulevard Vol*taire (11e) ; Christian Rochias, vingt-quatre ans, qui lui avait acheté, le 21 février, une partie de son butin (de la poudre d'opium, de la morphine et un *flacon contenant un produit* non identifié) ; Alain Belkacemi, vingt-deux ans, qui hébergea Gérard Gallais et Jean-Paul Aupourrain, vingt-deux ans, qui a donné à l'une des victimes des *« petits grains » fournis par* C. Rochias.

A Marseille

LA DEMANDE DE MISE EN LIBERTÉ DE M. CALZY A ÉTÉ REJETÉE

(De notre correspondant régional.)

Marseille. — M. André Aubry, premier juge d'instruction auprès du tribunal de grande instance de Marseille, vient de rejeter la demande de mise en liberté provisoire présentée par M. Dominique Calzy, principal inculpé dans l'affaire d'escroquerie de l'I.W.S., à propos de laquelle il a mis en cause deux de ses anciens collègues du S.A.C (« le Monde » du 25 janvier).

L'ordonnance rendue par le magistrat instructeur expose que M. Calzy « ne présente pas de garanties absolues de représentation », tout en soulignant, non sans un certain paradoxe, qu'« il semble peu probable que, mis en liberté, il tente de s'enfuir et de se soustraire aux convocations des autorités *judiciaires ». Le juge admet égale*ment « que le maintien en détention de Calzy ne paraît pas nécessaire à la manifestation de la vérité et qu'il ne semble pas qu'il puisse, en cas de liberté, détruire des *preuves ou influencer des témoins »*.

Aussi, les défenseurs de M. Dominique Calzy ont interjeté appel de la décision, ainsi que d'une précédente ordonnance de renouvellement du mandat de dépôt visant leur client, *devant la chambre d'accusation* de la cour d'Aix-en-Provence.

POLICE

A Strasbourg

LES POLICIERS EN TENUE SONT MÉCONTENTS

Les policiers en tenue de Strasbourg sont mécontents de la réorganisation récente de divers services de police de la ville, qui a provoqué le déplacement d'une partie du personnel affecté à la circulation vers une nouvelle section *« anti-criminalité »* et le renforcement des commissariats de quartier

Trois cents policiers ont voté, mardi 25 février, une motion protestant contre cette réorganisation qui, affirment-ils « entraîne un surcroît de travail et de pénibilité pour les gardiens de la paix et un gaspillage inutile des deniers publics ». Les policiers ont été reçus par le directeur départemental des polices urbaines, qui s'est déclaré prêt à discuter avec eux d'amélioration des conditions de travail dans le cadre des nouveaux services.

FAITS DIVERS

« l'Officiel international des tableaux et objets d'art volés » publie son premier numéro

Le vol d'objets d'art et de tableaux, nouvelle forme du banditisme, se développe. Il n'est pas de jour que l'on apprenne que des cambrioleurs spécialisés et bien informés ont enlevé dans un musée ou une collection particulière telle toile de maître ou telle statuette de grande valeur. Ces objets peuvent être revendus et achetés en toute bonne foi par des antiquaires ou des amateurs. La difficulté consiste à les retrouver, autant qu'à saisir les malfaiteurs.

Pour aider les victimes de tels vols Interpol dispose d'un fichier des œuvres volées, et en Italie la brigade spécialisée de l'arme des carabiniers publie deux fois par an un album reproduisant les objets disparus. Mais ces documents ne sont pas accessibles au grand public.

Dû à l'initiative privée *l'Officiel international des tableaux et objets d'art volés*, édité en six langues : français, anglais, allemand, italien, espagnol et japonais publient désormais un catalogue mensuel (1). Les photographies et caractéristiques des œuvres dérobées y figurent accompagnées d'un numéro de code, ce qui permet à la victime de garder l'anonymat. Cette publication, intelligemment présentée, est destinée à tous les professionnels marchands de tableaux, antiquaires, joailliers, commissaires-priseurs, experts, conservateurs de musées, douaniers, prêteurs sur gages.

Le premier numéro, imprimé sur papier glacé et vendu 25 F, permet d'apprendre que l'on recherche des œuvres de Picasso, Soutine, Courbet, Pissarro, Kisling, Signac, Brayer, Munich, ainsi que des toiles de peintres du Quattrocento, des vierges polychromes, des portes de tabernacle, des tapisseries des Gobelins, des Flandres ou d'Aubusson, des faïences d'Urbino, des chopes de Nuremberg, etc.

(1) 35, rue La Boétie, à Paris (8e), 25 F.

● *Le vol à la galerie Odernatt : dix toiles retrouvées.* — Dix des vingt toiles dérobées dans la nuit du 1er au 2 novembre 1973 à la galerie Hervé-Odermatt, 85 bis, rue du Faubourg-Saint-Honoré, à Paris, ont été retrouvées, mardi 25 février, par la police, à Monte-Carlo, dans le coffre de la voiture de M. Jacques Laporte, décorateur à Paris.

Les policiers voulaient simplement contrôler l'identité de cet homme qui s'intéressait de très près aux vitrines des magasins de luxe de la principauté, mais M. Laporte tenta de s'enfuir en sautant un mur de 6 mètres de haut. Les deux jambes brisées, le receleur a été hospitalisé et n'a pu être interrogé. Plusieurs fois condamné pour recel, M. Laporte ne semble pas être l'initiateur du cambriolage mais plutôt un intermédiaire. — *(Corresp.)*

AUJOURD'HUI

loterie nationale — Liste officielle des sommes à payer, tous lots compris, aux billets entiers.

Terminaison	Finales et numéros	Groupes	Sommes à payer Série A	Sommes à payer Série B
			F	F
1	1	1 2 3	30	30
	51	1 2 3	90	90
	79 161	2	1 030	1 030
		1 3	130	130
	64 081	1	5 030	5 030
		2 3	1 030	1 030
	51 541	1 2 3	8 030	5 030
	69 261	1 2 3	8 030	5 030
	85 291	1 2 3	8 030	5 030
	38 441	1	20 030	10 030
		2 3	2 030	1 030
2	552	1 2 3	250	100
	802	1 2 3	250	100
	922	1 2 3	250	100
	2 982	1 2 3	500	1 000
	4 442	1 2 3	500	1 000
	6 862	1 2 3	500	1 000
	79 162	2	1 000	1 000
		1 3	100	100
	64 082	1	5 000	5 000
		2 3	1 000	1 000
3	5 733	1 2 3	500	1 000
	79 163	2	1 000	1 000
		1 3	100	100
	64 083	1	5 000	5 000
		2 3	1 000	1 000
4	14	1 2 3	60	60
	2 454	1 2 3	500	1 000
	79 164	2	1 000	1 000
		1 3	100	100
	45 404	1 2 3	5 000	3 000
	64 084	1	5 000	5 000
		2 3	1 000	1 000
	47 874	1 2 3	8 000	5 000
5	0 555	1 2 3	500	1 000
	79 165	2	1 000	1 000
		1 3	100	100
	64 085	1	5 000	5 000
		2 3	1 000	1 000
	23 105	1 2 3	8 000	5 000
	34 905	3	20 000	10 000
		1 2	2 000	1 000
6	6	1 2 3	30	30
	8 086	1 2 3	1 030	2 030
	79 166	2	1 030	1 030
		1 3	130	130
	64 086	1	5 030	5 030
		2 3	1 030	1 030
	26 636	1 2 3	8 030	5 030
	73 846	1 2 3	8 030	5 030
	71 996	2	20 030	10 030
		1 3	2 030	1 030
7	457	1 2 3	250	100
	3 077	1 2 3	500	1 000
	4 587	1 2 3	500	1 000
	5 567	1 2 3	500	1 000
	79 167	2	1 000	1 000
		1 3	100	100
	64 087	1	5 000	5 000
		2 3	1 000	1 000
	68 777	1 2 3	5 000	3 000
	34 527	3	20 000	10 000
		1 2	2 000	1 000
	56 447	1	20 000	10 000
		2 3	2 000	1 000
8	498	1 2 3	250	100
	79 168	2	1 000	1 000
		1 3	100	100
	64 088	1	5 000	5 000
		2 3	1 000	1 000
	67 498	1 2 3	8 250	5 100
9	69	1 2 3	60	60
	189	1 2 3	250	100
	659	1 2 3	250	100
	89 969	1 2 3	8 060	5 060
	70 189	2	20 250	10 100
		1 3	2 250	1 100
	79 169	2	200 060	100 060
		1 3	7 060	4 060
	64 089	1	500 000	1 000 000
		2 3	25 000	50 000
0	60	1 2 3	60	60
	220	1 2 3	250	100
	290	1 2 3	250	100
	720	1 2 3	250	100
	8 980	1 2 3	500	1 000
	79 160	2	1 060	1 060
		1 3	160	160
	64 080	1	5 000	5 000
		2 3	1 000	1 000
	26 140	1 2 3	8 000	5 000

Liste établie par le Secrétariat Général de la Loterie Nationale

Tranche jumelée de février — tirage du 26 février 1975
PROCHAIN TIRAGE LE 5 MARS 1975 A VILLENEUVE-SAINT-GEORGES (Val-de-Marne)
75 — 10e

MÉTÉOROLOGIE

SITUATION LE 27-2-75 A 0 h G.M.T.



PRÉVISIONS POUR LE 28-2 DÉBUT DE MATINÉE

Brouillard — Verglas — dans la région

Evolution probable du temps en France entre le jeudi 27 février à 0 heure et le vendredi 28 février à 24 heures :

L'anticyclone centré sur l'Allemagne le 27 février, à 0 heure, se décalera vers l'Europe centrale en s'affaiblissant un peu, mais un maximum persistera sur les îles Britanniques. De l'air plus humide venant de la mer du Nord pénétrera ainsi sur le nord de notre pays, tandis que les perturbations océaniques donneront des nuages plus abondants sur nos régions de l'Ouest.

Vendredi 28 février, du nord des Vosges à la Flandre et à la Picardie, le temps sera brumeux, et des nuages bas pourront persister localement l'après-midi, entraînant une baisse des températures maximales. Les vents, faibles, s'orienteront au secteur nord.

De la Manche occidentale aux Pyrénées, le ciel deviendra progressivement plus nuageux, et quelques pluies sont possibles dès le matin près de l'Atlantique, puis dans l'intérieur l'après-midi et le soir. Les vents, de sud-est à sud, se renforceront, mais les températures subiront peu de changement.

Sur le reste du pays, le beau temps ensoleillé persistera après la disparition rapide de quelques brumes formées en fin de nuit. Des gelées auront encore lieu au lever du jour et les températures maximales seront en légère hausse

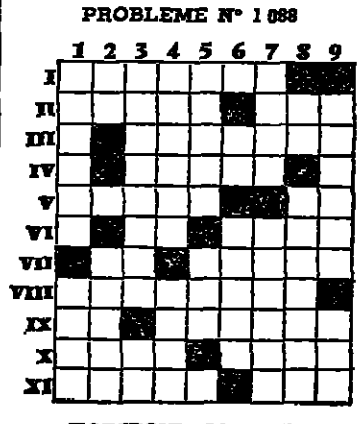
Jeudi 27 février, à 7 heures, la pression atmosphérique réduite au niveau de la mer était, à Paris, de 1 032,2 millibars, soit 774,2 millimètres de mercure.

Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 26 février ; le second, le minimum de la nuit du 26 au 27) : Biarritz, 17 et 7 degrés ; Bordeaux, 15 et 2 ; Brest, 13 et 5 ; Caen, 12 et —2 ; Cherbourg, 10 et 3 ; Clermont-Ferrand, 13 et —4 ; Dijon, 10 et —1 ; Grenoble, 10 et —3 ; Lille, 9 et —1 ; Lyon, 11 et —3 ; Marseille, 15 et 1 ; Nancy, 9 et —3 ; Nantes, 14 et 1 ; Nice, 14 et 6 ; Paris-Le Bourget, 10 et 0 ; Pau, 17 et 1 ; Perpignan, 14 et 0 ; Rennes, 13 et 1 ; Strasbourg, 10 et —2 ; Tours, 13 et 0 ; Toulouse, 15 et —2 ; Ajaccio, 13 et 0 ; Pointe-à-Pitre, 26 et 21.

Températures relevées à l'étranger : Amsterdam, 10 et —3 degrés ; Athènes, 11 et 5 ; Bonn, 12 et —2 ; Bruxelles, 10 et 2 ; Le Caire, 19 et 10 ; Iles Canaries, 24 et 15 ; Copenhague, 6 et —2 ; Genève, 7 et —4 ; Lisbonne, 18 et 12 ; Londres, 10 et 1 ; Madrid, 13 et 2 ; Moscou, —3 et —13 ; New-York, 8 et 3 ; Palma-de-Majorque, 17 et —3 ; Rome, 13 et 2 ; Stockholm, 5 et —6 ; Téhéran, 14 et 4.

MOTS CROISÉS

PROBLEME N° 1 088



HORIZONTALEMENT

I. Homme de principes. — II. Domaine préféré des poètes ; Fit des découvertes intéressantes. — III. Défaut vraiment désolant. — IV. Souvent pris pour ce qu'il n'est pas. — V. Incite à prendre le large ; Canton de France. — VI. Etaient maltraités par le brodequin ; Préfixe. — VII. Quelqu'un ; Liquide... nourricier. — VIII. Souvent absent. — IX. Préfixe ; Peuvent devenir mères sans conception. — X. Ne lâche pas facilement ce qu'il serre ; Mince, alors ! — XI. Modeste marque de reconnaissance ; Abréviation.

VERTICALEMENT

1. Principal élément d'une exécution d'ensemble ; Eut une triste fin. — 2 Note ; Consacrée. — 3. Se dit après l'ouverture et avant le premier tableau ; Abréviation. — 4. Bêtes de... somme ; Article indéfini. — 5. De toutes les couleurs ; Etait un lieu de rendez-vous matinaux. — 6. Préfixe ; Se fatiguait à la tâche. — 7. Grande nappe ; Pincent les lèvres. — 8. Conjonction ; Se bornent à rendre. — 9. Passait son temps à chercher la petite bête ; Romancier.

Solution du problème n° 1 087

Horizontalement

I. Léman (cf « Omble ») ; EOR. — II. Anaplasie (cf « anaplastie »). — III. Est ; Item. — IV. Nui ; Verso. — V. Nitée. — VI. Eteinte — VII. Ce ; Dièser. — VIII. Test ; Me. — IX. Céréales. — X. Mots ; Reus. — XI. Aïe ; Edite.

Verticalement

1. Laennec ; Ma. — 2. Ensuite ! ; Col. — 3. Matité ; Tête. — 4. A.P. . Elders. — 5. NL ; Venise. — 6. Aïe ! ; Têtard. — 7. Estrées ; Lei. — 8. Oies ; Emeut. — 9. Rèmo ; Presse.

GUY BROUTY.

Journal officiel

Sont publiés au *Journal officiel* du 27 février 1975 :

DES DECRETS

● Nommant M. Jean Blancard président du conseil d'administration de Gaz de France.

● Nommant M. Paul Mentré délégué général à l'énergie.

UN ARRETE

● Portant organisation de la recherche scientifique et technique en matière de protection de la nature et d'environnement au ministère de la qualité de la vie.

CARNET

Naissances

— M. Patrick Chiche et Mme, née Nicky Goise, ont la joie de faire part de la naissance de leur fille
Caroline - Christine,
née le 25 février 1975.
Clinique de la Muette,
Paris (16e).

— M. Hubert Roux et Mme, née Christine Olivier - Martin, Jean - Christophe, Camille et Stéphane ont la joie d'annoncer la naissance de
Damien,
le 24 février 1975.
1, rue de la Mignonne.
69009 Lyon.

— Lise, née Fontaine, et Alain Jacob sont très heureux d'annoncer la naissance de
Marie.
Paris, 25 février 1975.

Décès

MAGISTRAT GÉNÉRAL RENÉ CAMADAU

On nous prie d'annoncer le décès du
magistrat général René CAMADAU,
ancien inspecteur général
de la Justice militaire,
commandeur de la Légion d'honneur,
survenu à Paris le 25 février 1975.
De la part de
Mme René Camadau, son épouse,
Mlles Paulette et Raymonde Camadau, ses cousines.
Des familles Camadau, Chabert, Thiriet, Lemonnier, Genoud et Thoze.
La cérémonie religieuse aura lieu, le vendredi 28 février à 10 heures, en l'église Saint-Louis des Invalides où l'on se réunira.
Cet avis tient lieu de faire-part.

[Né le 20 février 1896 à La Calle (Algérie), M. René Camadau, engagé volontaire en 1915, entre à l'école des officiers de Saint-Maixent le 2 novembre 1920. Il est nommé magistrat stagiaire au grade de capitaine, à Alger, au mois de juillet 1932, avant d'occuper le poste de substitut à Alger, à Fort-de-France, à Oran et à Tunis. En 1939, il est nommé substitut au tribunal militaire du quartier général de la VIIe armée puis, à la fin de cette même année, commissaire du gouvernement à la 25e division d'infanterie et, en avril 1940, commissaire du gouvernement à la 60e division d'infanterie.

Fait prisonnier à Dunkerque, le 4 juin 1940, il est rapatrié le 12 décembre. En avril 1941, il est nommé substitut au tribunal militaire permanent des forces armées d'Oran. Promu colonel le 8 avril 1949, il devient inspecteur de la justice militaire le 15 juillet 1956 ; magistrat militaire de première classe le 16 novembre 1956, puis magistrat général le 11 février 1957, il est admis à la deuxième section le 1er juillet 1958 avant d'être rappelé en activité le 15 février 1959 comme commissaire du gouvernement au tribunal permanent des forces armées d'Oran.]

— Le président et le bureau de l'Ecole des hautes études en sciences sociales
ont le regret de faire part du décès de
M. Pierre BERNARD,
chef de travaux,
survenu le mardi 25 février.

— M. Victor Charlet.
M. et Mme Pierre Charlet,
M. et Mme Philippe Chollet et leurs enfants,
Mlle Arlette Charlet,
MM. Bernard, Jean et Daniel Charlet.
Leur famille et leurs amis,
font part du décès de
Mme Marie-Rose CHARLET,
née Pascau,
survenu dans sa quatre - vingt - dixième année.
Les obsèques religieuses ont eu lieu à Luz-Saint-Sauveur, le 22 février.
58, rue de l'Amiral-Mouchez,
75014 Paris.

— Mme Roger Devillé, son épouse.
M. et Mme Antoine Devillé, ses enfants,
Mme Druelle, sa sœur.
M. et Mme René Druelle, ses neveux,
ont la douleur de faire part du décès de
M. Roger DEVILLÉ,
chevalier de l'ordre du Mérite.
survenu à Baugé le 26 février.
Les obsèques civiles auront lieu à Baugé, le vendredi 28 février à 15 heures.

— Nous apprenons le décès, le 24 février à Alès, de
M. Jean RICHARD-DUCROS.

[Né le 17 septembre 1906, à Alès (Gard), M. Jean Richard-Ducros présidait, depuis 1970, la chambre de commerce et d'industrie d'Alès. Ingénieur de l'Ecole centrale, il était président-directeur général, depuis 1938, des Etablissements J. Richard-Ducros à Alès (trois usines de constructions métalliques et de grosse chaudronnerie) et président - directeur général, depuis 1948, de la Société cévenole de réparation de wagons.]

— On nous pris d'annoncer le rappel à Dieu de
Mme veuve Paul LAROCHE,
née Jeanne Brochard,
directrice d'école honoraire,
survenu le 26 février 1975, munie des sacrements de l'Eglise, à Paris-16e, 20 bis, rue Cortambert, dans sa quatre-vingt-sixième année.
De la part de ses parents, amis, et tous ceux qui l'ont aimé.
La cérémonie religieuse sera célébrée le vendredi 28 courant, à 15 h. 45, en l'église Notre-Dame-de-Grâce de Passy (10, rue de l'Annonciation, Paris-16e), sa paroisse, où l'on se réunira.
L'inhumation aura lieu au cimetière du Père-Lachaise, dans le caveau de famille.
Le présent avis tient lieu de faire-part.

— M. Edgar Mamain.
M. et Mme Philippe Mamain et leur fille.
Mme Juliette Cozette.
ont la douleur de faire part du décès de
Mme Edgar MAMAIN,
née Mireille Bloquert,
leur épouse, mère, grand-mère et fille.
survenu au terme d'une longue maladie, le 25 février 1975.
La cérémonie religieuse sera célébrée le vendredi 28 février 1975 à 10 h. 45, en l'église Notre-Dame de Vincennes, 82, rue Raymond-du-Temple.
L'inhumation aura lieu le même jour vers 16 h. 30, au cimetière d'Heugnes (Indre).
62, rue Raymond-du-Temple,
Vincennes.
Domaine de la Beaujonnerie à Heugnes 36240 Ecueillé.

— Mme Alfred Mauguin,
Les docteurs Françoise et Gérard Manciet et leur fille,
M. Jean-Noël Mauguin,
Mme et M. Louis Mauguin,
M. Eloi Quercy,
Mme Berthe Mauguin veuve Lanquetin,
Mme et M. Robert Manciet et leur fille,
Les familles parentes et alliées,
ont l'immense douleur de faire part du décès de
M. Alfred MAUGUIN,
ancien élève de l'Ecole normale supérieure,
inspecteur d'Académie,
chevalier de la Légion d'honneur,
officier
de l'ordre national du Mérite,
commandeur
de l'ordre des Palmes académiques,
survenu à Bordeaux le 23 février 1975, à l'âge de cinquante-quatre ans, et remercient très sincèrement les personnes qui se sont associées à leur deuil.
Les obsèques ont eu lieu à Villefranche - de - Conflent (Pyrénées - Orientales) dans l'intimité familiale.

— Mme Anna Mizrahi,
Le docteur et Mme Léon Mizrahi,
M. Raymond Mizrahi,
M. et Mme Joseph Mizrahi,
Mme Louise Chouéka,
Didier, Philippe, Anne et Thierry Mizrahi,
ont la douleur de faire part du décès de
M. David MIZRAHI,
leur époux, père, frère et grand-père.
L'inhumation aura lieu dans le caveau de famille vendredi 28 février 1975 à 14 h. 45, au cimetière de Bagneux-Parisien. Réunion à la porte principale ou à la 107e division.
72, rue de Sèvres,
75007 Paris.

— Montigny - lès - Metz - Metz - Paris.
On nous prie d'annoncer le décès de
Mme Léon ROUPERT,
née Marie Duruy,
décédée à Montigny - lès - Metz le 19 février 1975, dans sa quatre-vingt-cinquième année, munie des sacrements de l'Eglise.
La messe d'enterrement a été célébrée le vendredi 21 février 1975, en l'église Sainte-Thérèse de Metz, suivie de l'inhumation au cimetière d'Illange (57), dans le caveau familial.
De la part de
M. Léon Roupert, son époux,
M. Jean Roupert, Mme née Georgette Ameur,
Me Claude Roupert, Mme née Christina Isaksson,
M. le docteur Georges Roupert, Mme née Nicole Massin,
Ses enfants,
M. Louis Diringer, Mme née Claude Roupert et leur fils.
Mlles Catherine, Christine et Cécile Roupert.
Jean-Hugues et Guy Roupert,
Ses petits-enfants et arrière-petit-fils.
Ainsi que toute la famille.
54 bis, rue de Pont-à-Mousson,
57000 Montigny-lès-Metz.
41, rue de Gaulle.
57000 Montigny-lès-Metz.
7, rue Dante,
75005 Paris.
5, boulevard Clemenceau,
57000 Metz.

— On nous prie d'annoncer le décès de
M. Victor TREHET,
De la part de
M. Victor Trehet, son père,
Mme Trehet, son épouse,
Virginie, sa fille,
Ses frères, sœurs, beaux-frères, belles-sœurs, oncles, tantes, cousins, cousines et amis.
Les obsèques auront lieu le vendredi 28 février à 15 h 45, en l'église de Saint-Philippe du Roule où l'on se réunira.
Cet avis tient lieu de faire-part.

Anniversaires

— La famille de
M. André CHENEBENOIT,
ancien rédacteur en chef
du « Monde »,
informe ses amis qu'un service anniversaire sera célébré à sa mémoire dans l'intimité à Crezancy (02), le 1er mars,
et leur demande d'avoir une pensée pour lui.

— Mme le docteur Françoise Drueane et ses enfants prient d'assister ou de s'unir d'intention à la messe qui sera célébrée le samedi 1er mars 1975, à 11 heures, en l'église Notre-Dame-de-l'Assomption, avenue Gallieni, Meudon-Bellevue (92), à la mémoire de
M. François DRUESNE,
ingénieur-docteur,
disparu en mission lors de la catastrophe aérienne d'Ermenonville le 3 mars 1974.

Messes anniversaires

— Romilly-sur-Seine (Aube).
Une messe à la mémoire de
M. Jean JACOBS,
ancien proviseur
du lycée de Romilly,
sera célébrée le dimanche 2 mars, en l'église Saint-Martin de Romilly, à 11 heures. Toutes les personnes l'ayant estimé peuvent y assister.

Messes

— Une messe pour le repos de l'âme d'
André LEOTARD,
décédé le 4 janvier 1975, sera célébrée le lundi 3 mars à 10 heures, en l'église Notre-Dame de Vincennes, rue Raymond-du-Temple à Vincennes (métro : Château - de - Vincennes).

Communications diverses

— L'ambassadeur de la République fédérale d'Allemagne a remis au nom du président de la République fédérale d'Allemagne, M. Walter Scheel, les insignes de commandeur de l'Ordre du mérite de la République fédérale d'Allemagne au médecin général Charles Abadie pour services rendus aux victimes de guerre sur le plan international.

— L'A.U.C.R.P. (Amicale des unités coloniales de la région parisienne) organise son assemblée générale annuelle dimanche 2 mars à 9 h. 15, dans les salons de la Société des horticulteurs de France, 84, rue de Grenelle à Paris-7e. Elle sera suivie, à 13 heures, d'un repas amical. Renseignements : 40, rue de Châteaudun à Paris-9e. Tél. : 874-23-78.

— L'assemblée générale de l'Amicale du 46e R.I. aura lieu, le dimanche 2 mars, à 10 heures, à la caserne de Reuilly, 20, rue de Reuilly, 75012 Paris. Elle sera suivie du déjeuner amical annuel au mess. Renseignements et inscriptions : M. Bischoff, 7, rue Broca à Paris-5e.

— L'Association Henri - Laugier vient de mettre au concours quatre sujets dotés chacun d'un prix de 1 500 francs. Les mémoires devront avoir entre cent et deux cents pages dactylographiées, être rédigés en français ou en anglais et parvenir avant le 1er mars 1976 au siège de l'Association (54, rue de Varenne, 75007 Paris). Les sujets peuvent également être retirés au siège de l'Association ; ils concernent la défense de l'individu, les institutions internationales, la finalité des universités, l'industrie pharmaceutique.

Remerciements

— Mme Maurice Picard et ses enfants adressent leurs remerciements à toutes les personnes leur ayant témoigné des marques de sympathie lors du décès de
M. Maurice PICARD.

Soutenances de thèses

— Vendredi 28 février à 14 h. 30, université de Toulouse-Le Mirail, salle 374, M. Yves Denis : « Paradoxe et catholicisme : essai sur la pensée de G. K. Chesterton. »

Visites et conférences

VENDREDI 28 FEVRIER

VISITES GUIDEES ET PROMENADES. — Caisse nationale des monuments historiques. — 15 h., devant l'église, Mme Détrez : « Eglise Saint-Merri ». — 15 h., 60, rue des Francs-Bourgeois, Mme Legregeois : « Hôtel de Soubise ». — 15 h., 115, rue de la Tombe-Issoire, Mme Oswald : « Les réservoirs de Montsouris ». — 15 h., 42, avenue des Gobelins, Mme Vermeersch : « La manufacture des Gobelins ».

15 h., Hôtel de la monnaie, quai de Conti : « Louis XV » (Mme Angot). — 15 h., métro Cardinal-Lemoine : « Jardins, rénovation du quartier Mouffetard, Saint-Médard » (A travers Paris). — 15 h. 30, métro Pont-Marie : « Hôtels du Marais » (Mme Camus). — 14 h. 30, musée, 6, place Paul-Painlevé : « Musée de Cluny et Thermes de Lutèce » (Mme Ferrand) (entrées limitées). — 15 h., entrée du bar, Mme Just : « Toute l'histoire des Champs-Elysées chez Ledoyen » (Mme Hager). — 15 h., métro Ménilmontant : « Le village de Ménilmontant » (Jadis et naguère). — 15 h., 13, avenue Montaigne : « Salons d'exposition de la maison Porthault » (Paris et son histoire).

CONFERENCES. — 15 h., Musée des arts décoratifs, 109, rue de Rivoli, Mme Véra Granoff : « Orfèvrerie française des dix-huitième et dix-neuvième siècles ». — 15 h. et 18 h., 16, avenue de New-York, A. Parinaud : « Sommes-nous des phallocrates ? » (Union de femmes peintres et sculpteurs). — 20 h., 58, rue de Londres : « Scientologie. Philosophie religieuse appliquée. Méthode de libération spirituelle et cours d'efficacité personnelle » (Eglise de Scientology de France), entrée libre. — 20 h. 30, 26, rue Bergère, M. Jean-Pierre Gaillard : « A la découverte de l'amour sans objet » (L'homme et la connaissance). — 20 h., 71, rue du Faubourg-St-Honoré, M. Jean d'Yvoire : « L'évolution historique du christianisme et l'unité spirituelle du monde » (Institut d'herméneutique).

LA VIE ÉCONOMIQUE ET SOCIALE

ÉNERGIE

Les ministres du pétrole de l'OPEP ont mis au point la déclaration qui sera soumise à Alger à leurs chefs d'État

Une session spéciale aura lieu au printemps pour discuter du prix et de la production du « brut »

Vienne. — Les ministres du pétrole de l'OPEP ne discutaient plus jeudi 27 février que de points de détail, et leur réunion s'est achevée en fin de matinée. Ils avaient terminé mercredi soir la préparation du projet de déclaration qu'entérineront leurs chefs d'État au cours du prochain « sommet » d'Alger. Ils doivent cependant en discuter avec leurs collègues des finances et des affaires étrangères, avec lesquels ils se réunissent à partir de samedi prochain dans la capitale algérienne.

De notre envoyé spécial

Le communiqué final des ministres du pétrole de l'OPEP indique qu'outre l'accord sur le projet de déclaration commune pour Alger ils se sont entendus pour que la commission économique de l'Organisation étudie les problèmes posés par le cours du dollar en avril. Au cas où cette monnaie continuerait à baisser, une réunion extraordinaire des ministres pourrait être convoquée après celle de la commission, en avril ou en mai. Sinon, la question sera à l'ordre du jour de la réunion prévue en juin.

D'autre part, les ministres de l'OPEP ont approuvé les demandes de primes de qualité présentées par Abu-Dhabi.

Quant aux réductions de production destinées à enrayer la baisse des cours du pétrole, il a été reconnu qu'on en avait parlé à Vienne au moins au niveau des experts ; mais il se confirme que l'OPEP n'estime pas le moment venu de coordonner ces réductions, au moins officiellement.

Payer le pétrole en dollars mais calculer son prix autrement

Sur le dollar : « *Tout le monde est tombé d'accord pour dire qu'il y avait un problème, mais il est si complexe que nous n'avons pu prendre de décision* », a déclaré mercredi soir le ministre iranien. Selon lui, les pays de l'OPEP continueront à se faire payer leur pétrole en dollars, à cause de la liquidité et des facilités qu'offre la monnaie américaine. Mais ils pourraient calculer le montant de leurs revenus à venir par référence à un cocktail de monnaies (ou aux droits de tirage spéciaux du Fonds monétaire) et ajuster en conséquence les prix du pétrole en dollars.

La grande affaire des ministres, celle qui a occupé pratiquement tout leur temps, a en réalité été la préparation du « sommet » d'Alger et, au-delà, de la conférence internationale. « *Il y a eu un accord à la dernière réunion d'Alger*, nous a rappelé M. Abdesselam, le ministre algérien, *pour qu'une conférence internationale réunisse les pays industrialisés et les pays en voie de développement (parmi lesquels les pays de l'OPEP) et pour que cette conférence traite de l'ensemble des problèmes de matières premières et de développement.* »

La représentation du tiers-monde

Comme nous lui demandions s'il voyait une objection à ce qu'un représentant de l'Agence internationale de l'énergie participe à la conférence, comme l'a récemment demandé M. Kissinger à M. Giscard d'Estaing, il nous a répondu : « *Nous n'avons pas d'objection en ce qui concerne la participation des pays industrialisés. De toute façon, nous n'avons pour le moment rien accepté ni rien refusé. Ce qui nous préoccupe surtout c'est la représentation du tiers-monde. Il ne faudrait pas que la représentation des différentes régions soit fixée de l'extérieur.* »

Et M. Abdesselam a ajouté cet avertissement : « *Si du côté des pays industrialisés on veut faire cette conférence uniquement pour régler les problèmes qui touchent directement ces pays, nous considérons qu'une telle conférence ne pourrait pas réussir dans sa mission.* »

A noter encore que la liste présentée par M. Yamani, sur laquelle s'est fondé M. Giscard d'Estaing pour lancer ses invitations à la réunion préparatoire, pourrait faire problème. L'Irak, par exemple, aimerait participer directement non certes à la réunion préparatoire, mais au moins à la conférence internationale proprement dite (ce n'est d'ailleurs pas le président irakien qui se rendra au « sommet » d'Alger, mais le vice-président).

Tant qu'il s'agissait de fixer les prix du pétrole, l'OPEP était orfèvre. Il s'agit aujourd'hui de tout autre chose. L'Algérie a lancé l'Organisation dans une grande aventure diplomatique et il n'est pas sûr que les autres pays membres y participent tous dans l'enthousiasme.

PHILIPPE SIMONNOT.

(Dessin de KONK.)

● *Le conseil des ministres a nommé*, sur proposition du ministre de l'industrie et de la recherche, *M. Marceau Long*, secrétaire général du gouvernement, comme membre du comité de l'énergie atomique en qualité de personnalité choisie par le premier ministre en remplacement de M. Jean Donnedieu de Vabres.

● LES PREMIERS BARILS du pétrole britannique de la mer du Nord seront disponibles en mai prochain, écrit la presse londonienne. Il s'agit de la première production du gisement d'Argyll, sur la côte occidentale de l'Ecosse. La production du gisement est estimée à trente-cinq mille barils par jour (1,8 million de tonnes-jour), soit environ 2 % de la consommation britannique de pétrole.

CONJONCTURE

Tendance au ralentissement de la hausse des prix

(Suite de la première page.)

Sans cette décision — d'ailleurs nécessaire — la hausse aurait été, si le calcul est exact, de 0.8 %, comme en décembre. En fait, l'augmentation des prix n'a cessé de se ralentir depuis un an. Elle avait été de 4.2 % entre janvier et avril 1974, de 3.6 % entre avril et juillet, de 3,1 % entre juillet et octobre. Elle a été de 2.9 % entre octobre 1974 et janvier 1975.

En février, la hausse des prix devrait être de nouveau d'environ 0,8 %. Certes, l'augmentation des prix agricoles à la production décidée à Bruxelles (+ 10.3 %) se traduira par une « poussée » supplémentaire de 1 % de l'indice. Mais, d'une part, ce 1 % sera étalé sur plusieurs mois ; d'autre part, il sera compensé par la baisse de certaines matières premières agricoles (sucre, oléagineux notamment) et par le ralentissement des hausses des produits manufacturés. Les pouvoirs publics s'attendent notamment à voir baisser les prix de détail de l'huile, de la margarine, du café, du cacao.

Aussi estime-t-on, Rue de Rivoli, que la hausse des prix de détail de l'alimentation pourra être contenue en 1975 entre 8 % et 11 % (hypothèse large, à cause des caprices du temps et des impondérables) ; celle des produits manufacturés serait de 6 % ou 7 %, celle des services de 9 % (dont 7 % pour les tarifs publics).

Les seules hausses de tarifs publics encore attendues en 1975 sont celles de la S.N.C.F. — 8 % à 10 % en avril — et peut-être de la R.A.T.P. cet été (12 % environ).

HAUSSE DES PRIX DE DÉTAIL (*)

(En pourcentages)

	EN 1 MOIS (janv. 1975 comparé à déc. 1974)		EN 6 MOIS (janv. 1975 comparé à juillet 1974)		EN UN AN (janv. 1975 comparé à janv. 1974)	
● ENSEMBLE	1,1		6,1		14.5	
● ALIMENTATION	0,6		5		11.4	
Produits à base de céréales		0.7		7.9		17.3
Viande de boucherie		0.9		1.4		4.8
Porc et charcuterie		0.2		— 1		— 1.1
Volailles lapins, produits à base de viande		1.7		6		6.3
Produits de la pêche		0.8		6.3		14.5
Lait, fromages		0.8		6.3		10.8
Œufs		— 7.9		12.5		— 10.3
Corps gras et beurre		0.2		3.8		29
Légumes et fruits		1.1		8.6		16.7
Autres produits alimentaires		1.6		10.5		19.5
Boissons alcoolisées		0.2		1.4		6
Boissons non alcoolisées		0.9		3.1		15.7
● PRODUITS MANUFACTURES	1,2		6,7		17	
1) Habillement et textiles		0.9		7.8		15.9
2) Autres prod. manufacturés dont :		1.3		6.3		17.3
— Meubles et tapis		1		6.5		18.4
— Savon et produits d'entret.		0.8		7.9		22.5
— Véhicules		1.3		10		20.6
— Papeterie, librairie, journaux		1.1		12,4		21.2
— Combustibles, énergie etc., etc.		3,3		5.6		21.6
● SERVICES	1,3		6,3		13,7	
Logement		2.3		4.9		11,1
Soins personnels, habillement		0.5		4.4		15.5
Santé		0.6		8.8		14.1
Transports publics		0.9		2		11.5
Hôtels, restaur., cafés, cantines etc., etc.		0,8		5,2		13,3

(*) Indice calculé par l'INSEE sur la base 100 en 1970.

La relance... le patronat, l'opposition, les syndicats, la réclament. Mais le gouvernement maintient sa politique. Les quelque 4 milliards de francs qui vont être progressivement injectés par l'Etat dans les circuits de consommation (subventions aux agriculteurs, augmentation des allocations familiales et du minimum vieillesse) auront surtout pour effet de compenser le coup de frein sur la demande que provoque déjà l'accumulation des échéances fiscales : paiement — en retard — des impôts locaux et, pour certains, du solde de l'impôt sur les revenus de 1973 ; règlement du premiers tiers provisionnel.

Les pouvoirs publics continuent d'espérer que l'activité repartira d'elle-même, que le creux de la vague est maintenant dépassé. Ont-ils tort de se montrer peu actifs ? Les indices des prochains mois le diront.

Une chose est sûre en tout cas : le souci principal du gouvernement — de M. Fourcade notamment — n'est pas le chômage, mais l'inflation et le déficit des paiements extérieurs. M. Giscard d'Estaing partage avec M. Fourcade la crainte de voir l'Europe se scinder en deux parties. D'un côté, les pays riches et forts comme l'Allemagne et les Pays-Bas, qui ont plus ou moins maîtrisé leur inflation et assurent l'équilibre de leurs paiements extérieurs. D'un autre côté, les pays affaiblis comme la Grande-Bretagne et l'Italie. Dans quel groupe se situera la France ?

La réponse est évidente pour le chef de l'Etat : la France ne peut poursuivre durablement son expansion, s'industrialiser, maîtriser ses problèmes d'emploi que si les bases de son développement ne sont pas mises en doute à l'étranger, c'est-à-dire finalement si le franc reste une monnaie forte. Il y va non seulement de la crédibilité de la France, mais aussi de la construction ou, au contraire, de l'effondrement de l'Europe unie. Ce sont ces impératifs « extérieurs » qui expliquent les choix et la politique de M. Giscard d'Estaing.

ALAIN VERNHOLES.

M. Séguy réplique à M. Giscard d'Estaing par d'autres chiffres

« *Le monologue de M. Giscard d'Estaing (...) n'est en somme qu'une assez piètre tentative d'induire l'opinion publique en erreur* », écrit M. Georges Séguy dans *l'Humanité* du 27 février.

Le secrétaire général de la C.G.T. *conteste* la valeur des chiffres concernant la progression du produit national brut avancés par le président de la République lors de sa causerie télévisée du mardi 25 février ; il s'agit, note M. Séguy, « *d'estimations, de tendances — très approximatives .. que l'O.C.D.E. publie toujours avec les plus grandes réserves* ».

« *Il n'est donc pas sérieux de fonder une analyse de la situation économique nationale sur des données aussi légères. Et que dire du fait que le président de la République semble ignorer que, parmi les grands pays du monde, il en est un qui s'appelle l'U.R.S.S. ? Cela lui évite sans doute d'admettre que la population des pays socialistes ne connaît ni inflation ni chômage, mais altère singulièrement la crédibilité de sa démonstration.* »

M. Séguy avance d'autres chiffres :

« *En matière de hausse des prix en 1974, la France, avec 17,4 % (15,2 % selon l'indice officiel), se classe derrière l'Italie (24,5 %), mais devant la R.F.A. (9,9 %), le Luxembourg (11,2 %), les Pays-Bas (10.9 %), le Danemark (15,5 %), la Belgique (15,7 %).* »

En matière d'emploi, M. Séguy écrit qu'« *il ressort des derniers chiffres connus selon les normes du Bureau international du travail que la France se situe en tête des pays d'Europe comptant le plus important pourcentage de chômeurs par rapport à la population active : France 5 %, R.F.A. 4,5 %, Belgique 4 %, Danemark 4 %, Pays-Bas, 5 %* ».

Enfin, le dirigeant de la C.G.T. affirme que « *la fameuse allocation d'attente, qui assure 90 % du salaire pendant un an, n'était attribuée, fin janvier, qu'à trois mille trois cents personnes. Dans le meilleur des cas, elle ne concernera que cent mille allocataires environ* ».

MONNAIES ET CHANGES

LA BAISSE DU DOLLAR S'ACCENTUE : 4,17 F

La baisse du dollar s'est vivement accentuée jeudi matin sur tous les marchés des changes, en dépit de l'ajournement de toute décision le concernant à l'issue de la réunion à Vienne des producteurs arabes de pétrole. A Zurich, la monnaie américaine a crevé le plancher atteint le 27 janvier dernier, tombant à près de 2,39 francs suisses ; à Francfort, elle glissait au-dessous de 2,28 deutschemarks, se rapprochant du cours de 2,23 deutschemarks enregistré lors de l'effondrement de juillet 1973, et, à Paris, elle est revenue à 4,17 francs contre 4,19 francs. Les banques centrales, apparemment, sont fort peu intervenues. Dans les milieux cambistes, on n'ose plus faire de pronostics sur l'évolution des cours dans le futur proche, certains s'attendant à une réédition de la crise de l'été 1973.

Le franc suisse dans le « serpent » européen ?

Le président de la Banque nationale suisse, M. Fritz Leuwiller, a rejeté mardi, à Zurich, tout projet d'instauration d'un double marché, la Confédération ne disposant pas du personnel administratif requis pour l'appliquer. En revanche, il a qualifié d'« intéressante » la possibilité de rejoindre le « serpent » européen, indiquant que cette solution était à l'étude dans ses services. Elle permettrait de limiter l'écart avec certaines monnaies comme le deutschemark, à l'égard duquel le franc suisse s'est réévalué de 15 % en un an et atténuerait les difficultés des exportateurs helvétiques (l'Allemagne fédérale est le premier partenaire commercial de la Suisse).

LE TAUX D'INTÉRÊT DES EURODEVISES

	Dollars		Deutschemarks		Francs suisses	
48 heures	5 3/4	6 3/4	6 1/4	7 1/4	1/2	1 1/2
1 mois	6 1/2	7	5 1/2	6	3 7/8	4 3/8
3 mois	7 1/2	7 5/8	5 3/4	6 1/4	4 1/2	5
6 mois	7 1/2	8	6	6 1/2	5 3/8	5 7/8

AUTOMOBILE

Les débrayages se poursuivent aux usines Renault

● A BILLANCOURT, des réunions ont eu lieu dans les ateliers d'outillage et d'entretien, le 27 février, afin de développer le mouvement revendicatif des ouvriers professionnels. D'après la C.G.T., les soudeurs du département 38 (presses) « *auraient obtenu des garanties de la direction* ». Ils auraient, selon *l'Humanité*, « *repris le travail dans l'enthousiasme, non sans affirmer qu'ils continueraient à agir pour imposer des négociations rapides* ».

● A SANDOUVILLE, six débrayages ont touché, le 26 février, les départements « sellerie », « peinture », « tôlerie », « assemblage ». Les ouvriers de ces ateliers ont ensuite défilé dans l'usine, où ils ont tenu un meeting.

● AU MANS deux meetings ont eu lieu, entraînant des débrayages suivis, d'après la C.G.T. et la C.F.D.T., par 90 % des effectifs horaires. Les syndicats exigent des négociations et avancent deux revendications principales : suppression du coefficient minimal des O.S. et augmentation uniforme de 250 F.

● A CLEON la direction a annoncé trois journées chômées : une le 28 février, deux autres à Pâques.

Chez Peugeot

Peugeot est touché à son tour.

● A *SOCHAUX*, si les caristes ont renoncé à la grève illimitée, ils ont encore procédé jeudi matin à des débrayages suivis par le département des expéditions. Les syndicats « *s'indignent du refus de la direction de s'asseoir à la table des négociations* » et ont l'intention « *d'accentuer le mouvement des pétitions et des délégations* » qui entraînent des arrêts de travail. Les revendications des caristes visent à l'obtention d'avantages équivalents à ceux enregistrés chez Renault.

● A BEAULIEU (cycles), les trois mille ouvriers ont cessé le travail mercredi 26 de 10 heures à 17 heures pour protester contre les deux jours de chômage technique que la direction voudrait leur imposer.

BERLIET ANNONCE TROIS JOURNÉES DE CHOMAGE TECHNIQUE

La direction de Berliet a annoncé, le mercredi 26 février, trois journées de chômage technique. Les arrêts de production auront lieu les vendredi 28 février, vendredi 28 mars et mardi 1er avril. Pour compenser partiellement la perte de salaire qui serait d'environ 5 % de la rémunération mensuelle, l'entreprise versera une indemnité compensatoire uniforme de 50 F par vendredi chômé et de 60 F par autre jour chômé

Cette mesure a été rendue nécessaire, a dit la direction de Berliet, par la brutale aggravation depuis octobre de la situation du marché français du poids lourd. La chute est de l'ordre de 45 % par rapport à l'année précédente. Les commandes sont en baisse de 60 %.

En réplique aux mesures annoncées par la direction, des débrayages d'une durée d'une heure aux usines de Vénissieux, ainsi que dans les autres unités Berliet de la région lyonnaise, ont été organisés. Les délégués syndicaux ont rappelé leurs principales revendications : retour aux quarante heures hebdomadaires au lieu de quarante-trois heures actuellement, sans diminution de ressources.

LES EXPORTATIONS DE VOITURES ET DE VÉHICULES INDUSTRIELS ONT PROGRESSÉ EN JANVIER

Dans sa note mensuelle de conjoncture, la chambre des constructeurs automobiles confirme que le marché français des véhicules a été très mauvais en janvier. Elle ne fait cependant pas encore état de l'amélioration survenue dans les premiers jours de février (« le Monde » du 23 février).

En janvier, les immatriculations de voitures neuves en France ont diminué de 31.9 % par rapport à celles de janvier 1974. Pour les véhicules utilitaires, la baisse est de 39,7 % dans l'ensemble, le marché des gros camions étant particulièrement touché (— 46,4 %).

A l'exportation, en revanche, les constructeurs français se sont bien comportés : 166 477 voitures ont été vendues à l'étranger, marquant ainsi une progression de 6.6 % par rapport à janvier 1974 (156 186).

Les exportations de véhicules utilitaires ont porté sur 16 116 unités, soit une augmentation de 14,1 % en un an.



LA VIE ÉCONOMIQUE

LES PROBLÈMES AGRICOLES

LE SENS DE LA JUSTICE ?

« Au total, c'est un supplément de revenu de l'ordre de 2 700 millions de francs qui a été prévu en faveur des agriculteurs, supplément qui représente environ 5 % du revenu brut d'exploitation de ce secteur. Ce qui correspond aux engagements pris au plus haut niveau de l'Etat. » *M. Bonnet a fait cette remarque après* avoir donné le détail des primes *qui sont attribuées respectivement aux éleveurs et à tous les agriculteurs pour maintenir leur pouvoir d'achat cette année.*

En clair, le gouvernement estime que sa « fusée à trois étages » — prix, prime à la vache et prime spéciale — a atteint son objectif.

Pas du tout, répliquent les organisations professionnelles. Les pouvoirs publics n'ont fait que les deux tiers du chemin, estiment les experts des chambres d'agriculture. Compte tenu de l'augmentation prévisible de la production (4 %), des coûts d'exploitation (11 %), de la dégradation de la monnaie (10 %), ceux-ci évaluent en effet l'effort nécessaire à 4 milliards de francs. Et la Fédération des exploitants demande que le dossier soit rouvert en cours d'année. En fait, personne, à l'exception du gouvernement, n'est vraiment satisfait. La prime à la vache, par exemple, contraindra les petits éleveurs dont le troupeau est inférieur à quinze vaches, le plus grand nombre, à ne pas renouveler leur cheptel jusqu'à la fin de l'année..., mais quelques autres toucheront la prime et vendront leurs autres bêtes en bénéficiant de cours meilleurs.

Alors, pourquoi avoir précipité les choses après l'accord de Bruxelles ? Volonté de couper court à la grogne, qui à tout moment pourrait reprendre dans les campagnes ? Peut-être... Echéance électorale ? Sûrement, mais elle n'est pas politique : le conseil d'administration de la F.N.S.E.A. est soumis à renouvellement lors de son prochain congrès. Dans trois semaines. Bref, le gouvernement, qui reste attaché à l'unité du mouvement paysan, ne pouvait laisser l'équipe sortante se présenter les mains totalement vides... au risque de prendre des mesures non négligeables globalement, mais dont le détail est trop grossier pour aller dans « le sens de la justice ».

A. G.

Les viticulteurs manifestent contre les importations de vins italiens

De notre correspondant

Montpellier. — A l'appel du comité régional d'action viticole, les vignerons de l'Hérault ont manifesté, mercredi 26 février, de Sète à Montpellier. Après s'être réunis dans la matinée, devant les caves coopératives des chefs-lieu de cantons, ils ont convergé vers Sète. Ils ont été arrêtés par d'importants contingents de gendarmes mobiles. Les viticulteurs ont « filtré » la circulation automobile à Mireval, Issanka et au Castellas, sur les routes nationales se dirigeant vers Montpellier.

Au cours de l'après-midi, tandis qu'un cortège prenait la direction de la préfecture de l'Hérault, où une délégation de parlementaires devait être reçue par M. Marcel Blanc, préfet de région, des commandos gagnaient l'ancienne mairie de Montpellier, où se trouve actuellement l'antenne locale du consulat d'Italie.

Surprenant le service d'ordre, plusieurs dizaines de manifestants, dont M. Maffre-Baugé, président de la chambre régionale d'agriculture, réussissaient à pénétrer à l'intérieur. Ils devaient y rester pendant près de trois heures.

La délégation reçue par M Blanc revenait avec la promesse que le préfet interviendrait auprès du gouvernement si Bruxelles ne limitait pas les importations pour demander d'interdire les frontières aux vins étrangers vendus au-dessous du prix de distillation français

Peu avant 19 heures, les manifestants, qui occupaient les locaux du consulat, évacuaient les lieux.

Le rassemblement se dispersait en refluant vers la gare, où les quais étaient occupés pendant trente minutes. Il n'y a pas eu d'incident grave.

[M. Bonnet, ministre de l'agriculture, a assuré, mercredi, en commentant les résultats du conseil des ministres, que le gouvernement français a demandé à l'Italie de limiter ses exportations de vin à bas prix vers la France.]

● RECTIFICATIF — Dans *le Monde* du 26 février, page une, 4e colonne, il fallait lire : « *Pour l'ensemble des neuf pays du Marché commun, le nombre des chômeurs est passé de 3,05 millions, à la fin de 1973, à 4,2 millions à la fin de 1974 (+ 37 %).* »

UN RAPPORT DE LA COMMISSION EUROPÉENNE

Les grands principes de la politique commune ne doivent pas être remis en cause

La Commission européenne vient d'adresser aux Etats membres le « bilan de la politique agricole commune » que ceux-ci, à l'initiative de l'Allemagne, lui avaient demandé de dresser en octobre 1974. Les aménagements préconisés par Bruxelles pour remédier aux quelques défaillances observées sont d'une portée limitée. Leur mise en œuvre, si elle était retenue par le conseil des ministres, ne remettrait pas en cause les règles du Marché commun agricole.

De notre correspondant

Bruxelles (Communautés européennes). — Le chancelier Schmidt sera déçu : l'inventaire de la politique agricole commune, qu'il avait réclamé avec éclat à l'automne dernier, n'aboutit pas aux conclusions qu'il souhaitait. La réglementation agricole communautaire que le chancelier fédéral, en cette matière mal informé et mal inspiré, charge volontiers de tous les maux, n'est pas condamnée par la Commission. Tant s'en faut. Celle-ci estime ainsi qu' « *au cours de sa première décennie d'existence la politique agricole commune (P.A.C.), loin d'être une politique statique, s'est au contraire constamment adaptée, dans ses objectifs et dans ses instruments, à l'environnement politique, économique et social dans lequel elle évoluait* ».

Dans un marché de plus de 260 millions de consommateurs, le PAC « *a assuré la sécurité d'approvisionnement et empêché que les prix élevés sur les marchés mondiaux agricoles affectent sensiblement les prix intérieurs et encouragent alors l'inflation* ». Ainsi l'accroissement des prix à la consommation des produits alimentaires a-t-il été, en 1974, de l'ordre de 10,4 % dans les six pays de la Communauté originaire, de 14,6 % aux Etats-Unis et de 29 % au Japon.

La politique agricole commune coûte-t-elle trop cher, comme on le prétend en Allemagne ? La Commission montre que les ressources communautaires affectées à l'Europe verte demeurent modestes : en 1972, les dépenses consacrées par le Fonds européen d'orientation et de garantie agricoles (F.E.O.G.A.) au soutien des marchés n'ont représenté que 2,35 % des dépenses alimentaires de la Communauté des Six. En 1974, les dépenses totales du F.E.O.G.A. représentaient 0,45 % du PIB de la Communauté élargie.

Être plus en prise avec les marchés

Certes, le tableau n'est pas sans défaut. Dans certains Etats membres, notamment en France et en Allemagne, le taux de croissance des revenus agricoles de 1964 à 1973 a été légèrement inférieur à celui des autres secteurs de l'économie. En outre, la Commission admet que si « *la politique agricole a, d'une manière générale, réussit à assurer la régularité de l'approvisionnement et une relative stabilité des prix, elle ne l'a pas toujours fait au moindre coût* ».

Les aménagements proposés : la Commission commence par répéter ce qu'elle a déjà écrit maintes fois : la politique des prix, si elle « *doit rester l'instrument capital de la politique des revenus en agriculture* », devrait être conduite en tenant compte de la situation de l'offre et de la demande sur chacun des marchés concernés et en calculant les ajustements annuels des prix en fonction des besoins des exploitations modernes Mais l'expérience prouve assez que la situation annuelle des prix est une opération politique qu'il serait illusoire de vouloir réduire à l'application froide de quelques critères supposés objectifs.

Pour ce qui est des excédents, la Commission estime qu'il convient de chercher à les écouler plutôt sur le marché intérieur qu'à l'extérieur de la C.E.E. En d'autres termes, la Communauté a intérêt à subventionner ses propres consommateurs plutôt que ceux des pays tiers. Cependant la vente à l'extérieur des frontières restera nécessaire. La Communauté, qui est le deuxième exportateur mondial de produits agricoles, ne tire pas suffisamment partie de cette situation pour jouer un rôle directeur en matière de gestion des marchés. La Commission admet qu'il conviendrait de pratiquer une politique d'exportation plus rationnelle, et elle se propose de créer un service des marchés, équipé comme le sont les opérateurs internationaux. Dans le même esprit, elle suggère que la Communauté s'oriente vers la conclusion d'accords bilatéraux pluri-annuels d'approvisionnement avec des pays importateurs. (M. Lardinois se rend la semaine prochaine à Alger afin de préparer la conclusion d'un tel contrat pluri-annuel.)

Pour réduire les risques de pléthore, la Commission répète — elle l'avait déjà indiqué dans son mémorandum 1973 — qu'il serait parfois raisonnable de faire participer les producterus à l'effort financier engagé pour résorber les excédents. Selon elle, une telle co-responsabilité des agriculteurs serait particulièrement judicieuse dans le secteur du lait, où la production est chroniquement excédentaire.

Comment la mettre en œuvre ? M. Lardinois propose que la réglementation annuelle du prix du lait soit appliquée désormais systématiquement en deux temps ; un premier ajustement du prix interviendrait au début de la campagne et le second entrerait en vigueur au milieu de cette dernière. Il serait alors possible de ne pas appliquer cette seconde augmentation de prix dans le cas où l'on constaterait sur le marché un excès de l'offre par rapport à la demande.

En revanche, la Commission n'explique pas de façon très précise comment il conviendrait, selon elle, de rendre plus efficace la gestion du marché de la viande de bœuf.

Elle est plus explicite sur les moyens à mettre en œuvre pour réformer la réglementation — actuellement trop laxiste — du marché du vin : elle pense introduire la distillation des vins dès le début de la campagne, « *distillation préventive* » conjuguée avec la limitation du développement des vignobles et une production de qualité.

Enfin, la Commission admet que la politique des prix, telle qu'elle est conduite depuis 1967, n'a pas permis, tant s'en faut, de réduire l'écart de revenus entre les agriculteurs. Elle estime possible de remédier à cette situation en complétant la politique des prix par des aides directes aux revenus. Ces aides seraient réservées aux agriculteurs les plus démunis et ne devraient pas être liées aux quantités produites. La Commission rappelle enfin — ce qui ne sera pas du goût de M. Schmidt — qu'il est nécessaire, pour rétablir l'unité du marché, de répercuter les variations monétaires sur les prix agricoles et de rendre ainsi possible l'élimination des montants compensatoires qui sont actuellement perçus dans les échanges.

PHILIPPE LEMAITRE.

Au Japon

LA PRODUCTION INDUSTRIELLE A BAISSÉ DE 18 % EN UN AN

La production industrielle a de nouveau fortement baissé au Japon. L'indice de la production minière et industrielle, calculé sur la base 100 en 1970, s'est établi à 109 en janvier, contre 113,8 en décembre, soit une baisse de 4,2 % en un mois. En un an (janvier 1975 comparé à janvier 1974), la production industrielle japonaise a baissé de 18 %.

C'est la plus forte récession connue par le pays depuis la fin de la seconde guerre mondiale.

● DEVANT L'ASSOCIATION DE LA PRESSE DIPLOMATIQUE, M. Ségard, ministre du commerce extérieur, a précisé que, sur les 65 milliards de francs de commandes de biens d'équipement effectivement conclues en 1974, 15 milliards l'ont été par les pays arabes, et 10 par les pays de l'Est (dont 5 par l'U.R.S.S.). Le ministre se rendra en mai et juin prochain aux Etats-Unis, ainsi qu'au Mexique et au Canada anglophone.

FINANCES

M. GUY VIDAL directeur général des douanes

M. Guy Vidal a été nommé directeur général des douanes et droits indirects. M Guy Vidal va remplacer M. Alain Prate, appelé à d'autres fonctions.

[Le nouveau directeur des douanes, M. Guy Vidal, est né le 21 août 1929 à Troyes. Elève de l'ENA (1952), il fut conseiller technique au cabinet du ministre des finances (13 mars 1965 - 8 janvier 1966), puis chef de bureau, sous-directeur, chef de service à la direction du budget. M. Guy Vidal avait été nommé, le 17 juin 1974, directeur adjoint du cabinet de M. Fourcade. Grand, aimable, un physique à la Philippe Noiret, M. Guy Vidal est, par formation, un excellent budgétariste.]

● ERRATUM. — Dans l'article publié dans « le Monde de l'économie » du 25 février, sous le titre « *La hausse des prix mondiaux trouble le système socialiste* », il fallait lire, à la fin du deuxième paragraphe du chapeau : « *Les prix des machines vendues par l'U.R.S.S.* (et non par la Hongrie) *n'augmenteront en revanche que de 3,3 %.* »

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

Société française de travaux publics

FOUGEROLLE S.N.C.T.

Le chiffre d'affaires réalisé par le groupe en 1974 sera de l'ordre de 2 milliards 300 millions de francs T.T.C. Il marque une progression d'environ 28 % par rapport au chiffre d'affaires réalisé en 1973 par Fougerolle et la Société chimique de la route qui s'élevait à 1 800 millions de francs

Le carnet de commande du groupe atteint actuellement plus d'une année d'activité et assurera en 1975 un chiffre d'affaires satisfaisant.

Les positions prises par le groupe dès 1973 lui permettent d'assurer en 1975 une forte progression de son chiffre d'affaires à l'étranger, notamment au Nigéria, au Gabon, en Côte-d'Ivoire, au Sénégal et en Tunisie

La société fait partie du consortium chargé de la construction du chemin de fer transgabonais dont les travaux commenceront en 1975 et s'étaleront sur plusieurs années.

En Iran, la société fait partie du groupement d'entreprises négociant le très important contrat de construction de logements dont la presse s'est fait largement l'écho et qui prévoit la réalisation de deux cent mille logements en huit ans.

En France, la société devrait se voir confier à bref délai la construction, en association avec deux entreprises étrangères, d'un très important chantier dans le domaine nucléaire. Elle va prochainement ouvrir le chantier, associée à l'Entreprise Borie, de la galerie du Grand Châtelard pour l'aménagement Arc-Isère pour le compte d'Electricité de France.

Les résultats nets consolidés de l'exercice 1974 correspondant aux chantiers terminés au cours de cet exercice, dépasseront 25 millions de francs, et seront ainsi en importante progression par rapport à ceux de l'exercice 1973.

GROUPE PALUEL-MARMONT

SOCIÉTÉ DE BANQUE ET D'INVESTISSEMENTS - SOBI

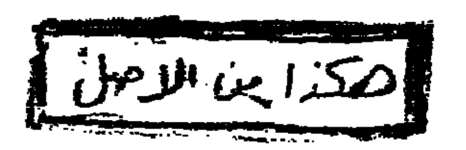
26, bd d'Italie, MONTE-CARLO

La situation comptable arrêtée au 2 janvier 1975 fait ressortir les éléments suivants :

— Total du bilan	519 861 953,97 F
— Total du portefeuille (effets et prélèvements d'office)	465 669 476,58 F
Le portefeuille en capital est garanti par hypothèques premier rang ou privilèges de vendeur.	
— Dépôts à terme de la clientèle, y compris intérêts réinvestis des comptes d'épargne SOBI	230 046 227,94 F

La prochaine situation trimestrielle paraîtra courant avril 1975. Une situation mensuelle paraît le premier vendredi de chaque mois au « Journal officiel de la Principauté de Monaco ».

Les deux plus importants actionnaires de la SOBI sont la Société bancaire de Paris (groupe Paluel-Marmont) et la Landesbank Rheinland Pfalz, douzième banque allemande par ordre d'importance.



LES MARCHÉS FINANCIERS

PARIS

Hausse sélective

La décision de la Banque de France de réduire d'un point son taux d'escompte, déjà largement anticipée, n'a pas déclenché la poussée de hausse attendue. Satisfaite, la Bourse de Paris l'a été à coup sûr. Mais elle s'est contentée de progresser « à petits pas ». Les banques ont monté, pas toutes, et dans des proportions assez limitées ; les secteurs de la cote habituellement suivis (construction électrique, bâtiment, grandes surfaces) ont été bien orientés, mais sans plus.

Ailleurs, la tendance a été soutenue et quelques pertes ont même été encore enregistrées. Seules une vingtaine de valeurs se sont franchement détachées en hausse, dont les pétroles (C.F.P., Esso, Française B.P., Raffinage, Aquitaine), qui ont toujours le vent en poupe, mais pour des raisons étrangères à la détente du loyer de l'argent.

Bref, une séance honorable mais qui a déçu. Ainsi, une fois de plus, le phénomène du fait accompli a joué. Il ne faut guère s'en étonner dans la mesure où la chute du dollar, l'inflation toujours présente et l'alourdissement du climat social constituent autant de préoccupations pour le marché. Ajoutons que l'absence des investisseurs étrangers explique pour une part le manque d'enthousiasme des opérateurs.

Progrès de Générale occidentale, U.C.B., C.C.F., Bouygues, S.C.R.E.G., Perrier, Carrefour, Peugot, B.H.V., C.F.A.O., Prénatal, L.M.T., Cit-Alcatel, Bellon, Lyonnaise des Eaux, L'Oréal.

Sur le marché de l'or, les cours ont encore fléchi. Le kilo en barre est revenu de 25.275 F à 25.075 F, le lingot de 25.345 F à 24.990 F (après 25.000 F) et le napoléon de 270,80 à 269,70 F (après 270 F). Malgré ce nouveau recul, notons que le prix du métal jaune à Paris s'élevait encore à près de 190 dollars l'once. Le volume des transactions a presque triplé, passant de 11,45 à 32,54 millions de F.

Aux valeurs étrangères, fermeté des pétroles et des néerlandaises. Bonne tenu des américaines. Faiblesse des mines d'or.

LONDRES

Stimulé par la reprise de Wall Street et l'espoir d'une nouvelle détente des taux d'intérêt, le marché accentue son avance. A midi, l'indice des industrielles enregistrait un gain de 11,3 points à 289,3. Hausse des pétroles, des banques et des fonds d'Etat. Les mines d'or maintiennent difficilement leur avance initiale.

OR (ouverture) dollars : 182 75 contre 183

VALEURS	CLOTURE 26/2	COURS 27/2
War Loan 3 1/2 %	25 1/8	25 1/16
Beechams	204	214 1/2
British Petroleum	412	417 1/2
Shell	233	240
Vickers	123	131 3/4
Imperial Chemical	214	219
Courtaulds	95 1/2	98 1/4
De Beers	272	263
* Western Holdings	35 1/4	36 1/8
Rio Tinto Zinc Corp	158	165
* West Driefontein	47	48 1/2

(*) En livres

INDICES QUOTIDIENS

(INSEE Base 100 : 31 déc 1974.)

	25 févr.	26 févr.
Valeurs françaises	115,9	116,7
Valeurs étrangères	122,8	122,2

Cie DES AGENTS DE CHANGE (Base 100 : 29 déc 1961.)

Indice général	67,9	67,7

COURS DU DOLLAR A TOKYO

	26/2	27/2
1 dollar (en yens)	285 60	285 90

NOUVELLES DES SOCIETES

CARREFOUR. — Bénéfice net comptable pour 1974 : 89,1 millions de francs contre 72,7 millions, après provision pour hausse de prix de 4,8 millions, 8,8 millions de contribution exceptionnelle et réintégration de 4,1 millions à l'occasion du déblocage de la provision pour investissements de 1969. Dividende global : 57 F (inchangé) s'appliquant à un capital majoré d'un tiers en 1974 par attribution d'actions gratuites. Une nouvelle attribution d'actions gratuites va avoir lieu à raison d'une nouvelle pour quatre anciennes, jouissance 1er janvier 1973.

CREDIT COMMERCIAL DE FRANCE. — Bénéfice net pour 1973 : 35,68 millions de francs contre 45 millions, compte tenu de 5,8 millions de contribution exceptionnelle, 12,04 millions contre 11 millions de provision pour dépréciation du portefeuille et 4,3 millions de francs de plus-values de cession contre 11,6 millions. Dividende global porté de 9,45 F à 10,50 F.

NEW YORK

Reprise

Après deux séances de baisse, un mouvement de reprise s'est amorcé mercredi à Wall Street et, en clôture, l'indice des industrielles affichait un gain de 8,0 points à 728,10.

Selon les professionnels, ce redressement *a été favorisé par la* détente des taux d'intérêt qui s'est produite sur les bons du Trésor, à l'initiative de la Réserve fédérale.

L'activité, qui avait été forte dans la matinée, s'est ralentie par la suite : 18,79 millions de titres ont changé de mains contre 20,91 millions.

Presque tous les compartiments ont enregistré des gains. Les plus fermes ont été les compagnies aériennes, les aérospatiales, les ordinateurs, les pétroles et les mines d'or. Irrégularité des pneumatiques, des cuivres, des aluminiums et de la construction mécanique. Ailleurs, la tendance a été soutenue.

Sur 1 784 valeurs traitées, 854 ont monté, 554 ont baissé et 376 n'ont pas varié.

Indices Dow Jones : transports, 159,66 (+ 2,25) ; services publics, 79,50 (— 0,06).

Indices Standard and Poor's : cinq cents valeurs, 80,37 (+ 0,84) ; industrielles, 89,73 (+ 0,98) ; rails, 38,16 (+ 0,57) ; services publics, 39,62 (+ 0,09).

VALEURS	COURS 25/2	COURS 26/2
Alcoa	36 1/4	36
A.T.T.	49 7/8	49 7/8
Boeing	17 7/8	18
Chase Manhattan Bank	31 3/4	30 1/2
Du Pont de Nemours	98 7/8	99
Eastman Kodak	84	85 1/2
Exxon	75 3/4	76 3/4
Ford	32 7/8	33 3/8
General Electric	42 1/4	42 1/2
General Foods	23 1/4	23 7/8
General Motors	37 1/4	37 3/4
Goodyear	15 1/2	15 1/2
I.B.M.	207 1/2	212
I.T.T.	17 7/8	17 3/4
Kennecott	32	32 3/8
Mobil Oil	41	41 1/8
Pfizer	32 7/8	33 1/2
Schlumberger	100 1/2	99 5/8
Texaco	25 1/8	25 3/8
U.A.L. Inc.	17 7/8	18 7/8
Union Carbide	47 1/2	48 1/4
U.S. Steel	48 7/8	49 3/4
Westinghouse	11 1/2	11 5/8
Xerox	73 1/4	72 3/4

MARCHE MONETAIRE

	Taux Banque de France	Taux du marché
Effets publics		
Effets privés		9 3/4 %
Moyen terme		9 11/16 %

BOURSE DE PARIS — 27 FÉVRIER — COMPTANT

VALEURS	% du nom.	% du coupon	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
3 %	35	1 233	France (La)	382	381	Séquanaise Banq.	240 10	240 10	Un. imm. France	109	108
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]

VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]

MARCHÉ A TERME

Compte tenu de la brièveté du délai qui nous est imparti pour publier la cote complète dans nos dernières éditions, des erreurs peuvent parfois figurer dans les cours. Elles sont corrigées le lendemain dans la première édition.

La Chambre syndicale a décidé, à titre expérimental, de prolonger après la clôture la cotation des valeurs ayant fait l'objet de transactions entre 14 h. 15 et 14 h. 30. Pour cette raison, nous ne pouvons plus garantir l'exactitude des derniers cours de l'après-midi.

Compensation	VALEURS	Précéd. clôture	Prem. cours	Dernier cours	Compt. Prem. cours
545	4,50 % 1973	553 50	550 50	548	556
1090	C.N.E. 3 %	1074	1079	1079	1077
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]

* VALEURS DONNANT LIEU A DES OPERATIONS FERMES SEULEMENT

o. : offert ; c. : coupon détaché ; d. : demandé ; * droit détaché. — Lorsqu'un « premier cours » n'est pas indiqué il y a eu cotation unique, portée dans la colonne « dernier cours ».

COTE DES CHANGES

MARCHE OFFICIEL	COURS préc.	COURS 27/2	COURS DES BILLETS échange de gré à gré entre banques
Etats-Unis ($ 1)	4 188	4 156	4 17
Canada ($ can. 1)	4 220	4 162	4 14
Allemagne (100 DM)	183 050	182 350	182 25
Belgique (100 fr.)	12 300	12 222	12
Danemark (100 krd.)	77 720	77 720	77
Espagne (100 pes.)	7 522	7 472	7 27
Grande-Bretagne (£ 1)	10 172	10 097	10 20
Italie (100 lires)	0 666	0 664	0 66
Norvège (100 krn.)	85 170	85 000	85
Pays-Bas (100 fl.)	177 875	177 350	176 50
Portugal (100 esc.)	17 620	17 560	17 50
Suède (100 krs.)	107 620	106 850	106 50
Suisse (100 fr.)	173 625	173 950	173 75

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 27/2
Or fin (kilo en barre)	25275	25075
Or fin (kilo en lingot)	25345	24970
Pièce française (20 fr.)	270 80	269 70
Pièce française (10 fr.)	188 90	188
Pièce suisse (20 fr.)	261	258 50
Union latine (20 fr.)	240	237 80
Souverain	245 40	244 50
Pièce de 20 dollars	1131 60	1120
Pièce de 10 dollars	575	583
Pièce de 5 dollars	432 50	429 20
Pièce de 50 pesos	1010 50	1004
Pièce de 1er florins	227	226 50

Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE

Le numéro du « Monde » daté 27 février 1975 a été tiré à 563 915 exemplaires.

En compagnie de M. Dijoud

M. Giscard d'Estaing rend visite à Marseille à des travailleurs immigrés

De notre correspondant

Marseille. — M. Valéry Giscard d'Estaing s'est rendu à Marseille, ce jeudi matin 27 février. Le voyage du président de la République n'a été rendu public par un communiqué de l'Elysée que vers 11 heures, alors que le chef de l'Etat était déjà arrivé à Marseille.

Accueilli à sa descente d'avion par MM Paul Dijoud, secrétaire d'Etat auprès du ministre du travail chargé des travailleurs immigrés, arrivé la veille au soir, et Gaston Defferre, député socialiste, maire de Marseille, le président de la République a visité tour à tour un groupe scolaire de filles, situé dans le quatorzième arrondissement de Marseille, et qui est consacré à l'enseignement des enfants de travailleurs immigrés, puis la cité La Paternelle, située dans le même arrondissement et destinée aussi aux travailleurs étrangers. C'était ensuite au tour du bidonville dit de Saint-Henri, puis du centre d'accueil nord-africain Cana, du boulevard Balthazar-Blanc.

A 12 h. 15, M. Gaston Defferre recevait M. Giscard d'Estaing à l'hôtel de ville de Marseille, où était immédiatement tenue une réunion d'information sur les problèmes des travailleurs immigrés. Cette réunion était suivie d'une présentation des membres du conseil municipal de la ville et de la remise de la médaille d'honneur de Marseille au président de la République. Un déjeuner intime de huit couverts devait suivre à la préfecture. C'était ensuite au tour des présidents de la chambre de commerce et de la chambre d'industrie de Marseille, du président du port autonome et des consuls d'Algérie, d'Espagne, de Grèce, d'Italie, du Maroc, du Portugal, de Tunisie, de Turquie et de Yougoslavie d'être reçus par M. Giscard d'Estaing.

Le chef de l'Etat devait quitter l'aéroport de Marignane à 15 h. 30 pour regagner l'Elysée et y recevoir successivement M. Jean-Pierre Fourcade à 17 heures et M. Alain Poher à 18 h. 30.

Un programme contractuel gouvernement-municipalité

La visite impromptue du chef de l'Etat, entièrement consacrée à l'examen des problèmes relatifs à l'immigration dans la région marseillaise, souligne l'importance que M. Giscard d'Estaing accorde au programme contractuel d'actions en faveur des travailleurs étrangers, qui est en cours de préparation entre la ville de Marseille et l'Etat. Sur une population étrangère de plus de 200 000 personnes (202 500 au 1er janvier 1974), non compris une masse flottante allant de 5 000 à 10 000 personnes, le département des Bouches-du-Rhône comptait, l'an dernier, 80 000 Algériens, 11 500 Tunisiens et 9 500 Marocains.

La seule ville de Marseille (1 040 000 habitants au 31 mars 1974) comptait 13 % d'étrangers (137 000 à la même époque). Au 1er janvier 1975, cette population étrangère était légèrement moins importante : 112 061 personnes. Elle comptait notamment 51 116 Algériens (dont 3 533 femmes et 15 633 enfants), 6 815 Tunisiens (dont 975 femmes et 2 050 enfants) et 3 288 Marocains (dont 719 femmes et 1 057 enfants).

Afin d'améliorer les conditions d'existence de ces étrangers, et de réduire les tensions sociales observées dans certains quartiers, M Paul Dijoud avait proposé il y a quelques mois au maire de Marseille un programme concerté d'actions à moyen terme, sous forme de contrat pluriannuel engageant les deux parties.

D'ores et déjà, les mesures suivantes ont été annoncées : création d'une « Maison de l'étranger », constitution d'une dizaine d'équipes d'intervention sociale dans les quartiers nord, ouverture d'une quarantaine de classes supplémentaires d'initiation pour enfants étrangers dès la rentrée prochaine et d'un nouveau centre spécialisé de préformation pour jeunes nord-africains (180 places), augmentation du centre existant pour la formation des jeunes filles (90 places) ; financement dès 1975 d'un programme supplémentaire de 1 055 logements neufs.

Le gouvernement souhaite d'ailleurs proposer à toutes les villes qui en exprimeraient le souhait un plan d'action similaire, dont Marseille aura constitué l'expérience-pilote.

EN VOYAGE OFFICIEL A VARSOVIE

M. Sauvagnargues exalte le « caractère exemplaire » de la coopération franco-polonaise

Rentré d'Athènes, mardi, M. Sauvagnargues, ministre des affaires étrangères, est arrivé mercredi 26 février à Varsovie, où il a été accueilli par son collègue polonais, M. Olszowski, qui a offert un dîner en son honneur. Les conversations entre les deux ministres, jeudi matin, ont été interrompues peu avant midi pour permettre à M. Sauvagnargues de rendre visite à M. Gierek, premier secrétaire du comité central du parti unifié polonais. Ces conversations, qui se termineront vendredi matin, ont pour but de confirmer, selon M. Sauvagnargues, le « caractère exemplaire » de la coopération franco-polonaise.

De notre envoyé spécial

Varsovie. — C'est une visite sans problème que le chef de la diplomatie française fait en Pologne, où les dirigeants lui ont réservé un accueil très amical.

L'intérêt porté par l'actuel premier secrétaire du parti communiste polonais à la France, où il a travaillé plusieurs années dans sa jeunesse et dont il parle la langue, a contribué, depuis 1970, à accélérer la détente entre les deux pays. C'est en France qu'en 1972 M. Gierek a fait son premier voyage dans les pays occidentaux. Depuis 1971, les relations économiques franco-polonaises ont fait un bond. Les ventes de biens d'équipement français en Pologne ont quintuplé. En 1974, les exportations françaises vers la Pologne ont atteint 1 800 millions de francs tandis que les achats français — dont le charbon polonais constitue le tiers, — se sont élevés à 1 261 millions de francs.

Les Polonais, qui souhaiteraient acheter et vendre davantage en France, ne cachent point leur regret que les prix français soient, selon eux, très dissuasifs, ce qui explique que la France ne soit que le quatrième partenaire commercial de la Pologne, bien après l'Allemagne fédérale, les Etats-Unis et la Grande-Bretagne. C'est pourquoi, se félicitant des résultats « impressionnants » obtenus au cours des trois dernières années, M. Olszowski a dit dans son toast de mercredi soir : « *Nous pouvons faire beaucoup plus.* »

Les deux ministres préparent, d'autre part, le voyage qu'en juin prochain le président Giscard d'Estaing fera en Pologne. Aussi bien à Varsovie qu'à Paris, on estime que la coopération franco-polonaise ainsi renforcée peut et doit servir de modèle à la coopération paneuropéenne, telle qu'elle est recherchée à la conférence sur la sécurité et la coopération en Europe.

La dégradation récente des rapports germano-polonais a peut-être renforcé encore la chaleur de l'accueil réservé au ministre français. Quelles que soient les causes de cette dégradation, dont les responsabilités sont sans doute partagées, le fait est là : les Polonais ont toujours la hantise que l'Allemagne ne soit reprise par ses vieux démons. Ils s'inquiètent de l'éviction du chancelier Brandt, de l'affaiblissement du parti social-démocrate et des succès croissants des démocrates-chrétiens (C.D.U.) et de M. Strauss, considéré à Varsovie comme un dangereux nationaliste. N'a-t-il pas toujours systématiquement dénoncé la politique de détente avec l'Est ? Dès lors, la France apparaît plus que jamais aux Polonais comme leur partenaire privilégié à l'Ouest.

Ces derniers ont apprécié la déclaration positive de M. Sauvagnargues, au cours du dîner de mercredi soir, à propos de la C.S.C.E. « *Des progrès substantiels*, a-t-il dit, *ont été accomplis voici quelques semaines ; mais il convient d'intensifier les efforts pour régler les questions qui restent en suspens. De bonnes prémisses sont maintenant créées pour une conclusion heureuse de cet exercice.*

» *La conférence d'Helsinki* (qui conclura la C.S.C.E.) *sera ainsi un nouveau jalon sur la voie de la détente. Ses documents finals nous indiqueront aussi le chemin que nous, Français et Polonais, devons suivre pour donner à nos relations bilatérales un nouvel élan et une substance enrichie dans tous les domaines. Nous avons certes été en la matière des précurseurs — je pense au voyage historique du général de Gaulle à Varsovie en 1967, — et la voie que nous avons montrée, la plupart maintenant l'empruntent. C'est pourquoi aussi nous devons veiller à garder à la coopération franco-polonaise le caractère exemplaire qui doit être le sien.* »

JEAN SCHWŒBEL.

PASSANT A 11 %

Le taux d'escompte de la Banque de France est à nouveau abaissé d'un point

Pour la deuxième fois depuis le début de l'année — la première a eu lieu en janvier, — la Banque de France a abaissé d'un point son taux d'escompte, le ramenant de 12 % à 11 %, soit le niveau qu'il atteignait le 20 juin 1974 avant l'augmentation massive qui le porta alors à 13 %, record historique.

Cette réduction est essentiellement un geste politique et traduit la volonté des pouvoirs publics de diminuer le coût du crédit en incitant les banques à réduire derechef leur taux de base, porté lui aussi en juin dernier au niveau record de 12,40 %, et timidement abaissé de 0,50 % le 8 janvier 1975, alors que le taux d'escompte était amputé d'un point entier.

Depuis plus de trois ans, on le sait, le taux d'escompte officiel n'a plus d'influence directe sur le coût du crédit, à l'exception des quelque six cent mille contrats de prêts à la construction indexés sur ses variations. Le sens véritable de la tendance sur le loyer de l'argent est désormais donné par l'évolution des taux sur le marché monétaire.

Or ceux-ci, à l'initiative de la Banque de France, qui suit le vaste mouvement de baisse enregistré dans le monde entier, ont concentré ces temps derniers le fléchissement amorcé à l'automne, qui les avait ramenés de 14,5 % en juillet à 12 % au début de janvier et à moins de 10 % ces récents jours. Il était donc logique que le taux d'escompte de la Banque de France, placé officiellement au sommet de la pyramide des taux, épousât la tendance. Sa diminution va, très probablement, être suivie de celle des tarifs des banques — on parle de 0,50 % — bien que ces dernières aient manifesté la plus grande réticence à cet égard.

FRANÇOIS RENARD.

NOUVELLES BRÈVES

● *M. Bernard Aujay de la Dure*, consul général de France à Bruxelles, est décédé, le 25 février, à son domicile bruxellois.

[Agé de cinquante-six ans, conseiller des affaires étrangères de première classe, M. Aujay de la Dure était consul général à Bruxelles depuis 1972. Il avait occupé auparavant différents postes en Egypte, en Italie, en Grèce et en Afrique.]

● *L'écrivain et dissident soviétique Anatoli Martchenko* a été appréhendé mercredi soir 26 février par cinq policiers en civil à son domicile de Taroussa, au sud de Moscou, apprend-on dans la capitale soviétique. *(A.F.P., Reuter, A.P.)*

[Agé de 38 ans, Martchenko, ingénieur de profession, a passé plusieurs années dans un camp de travail et rédigé à ce sujet un livre, traduit en français sous le titre « Mon témoignage ». Libéré en 1971, il était depuis lors assigné à résidence. En 1974, il avait demandé à émigrer aux Etats-Unis et annoncé qu'il renonçait à sa citoyenneté soviétique. Son arrestation aurait été motivée par son refus de se présenter régulièrement à la milice.]

A B C E F G H